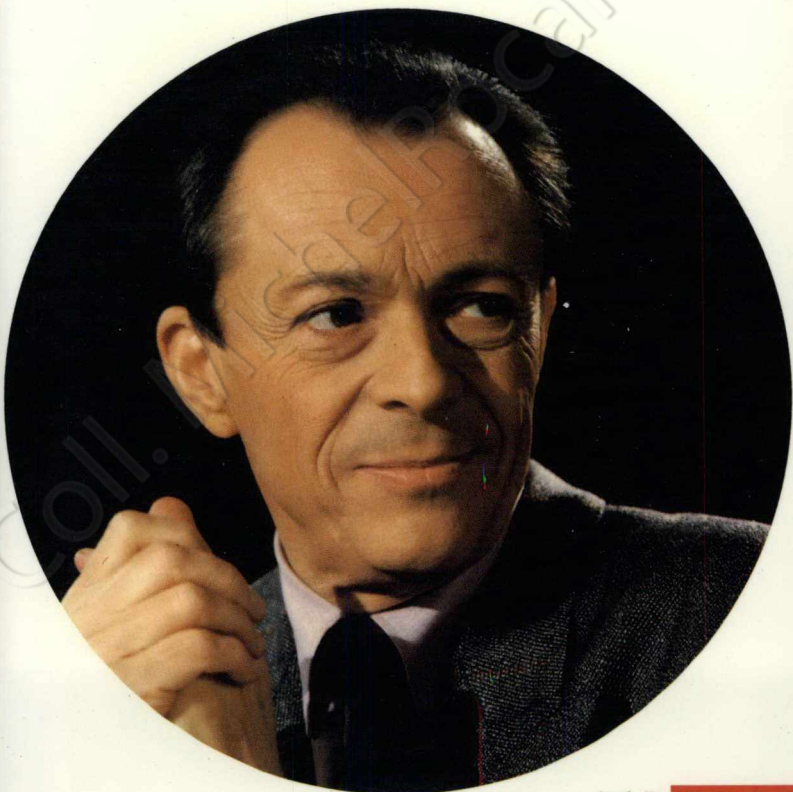


Michel Rocard

Un pays comme le nôtre

Textes politiques
1986-1989



Inédit Politique

Coll. MichelRocard.org

Coll. Michel Rocard.org

Coll. MichelRocard.org

Un pays
comme le nôtre

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Michel Rocard

Un pays
comme le nôtre

Textes politiques 1986-1989

Éditions du Seuil

EN COUVERTURE : photo Daniel Simon
© GAMMA.

ISBN 2-02-011496-8

© ÉDITIONS DU SEUIL, NOVEMBRE 1989.

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Un pays comme le nôtre

Le monde se cherche. On voudrait plus de démocratie à l'Est, plus de développement au Sud, plus de protection sociale en Amérique du Nord, plus de responsabilité partout. On voudrait aussi des formes d'organisation collective qui assurent mieux la compatibilité entre la croissance économique, la justice sociale et la démocratie politique. On voudrait enfin que le monde soit à la fois porteur de moins de conflits, mieux préservé contre la pollution, capable de sécurité par la négociation plutôt que par le trop coûteux équilibre de la terreur.

Le contenu concret de l'espérance d'aujourd'hui est à la mesure de toutes ces ambitions nées de la dureté même de la vie humaine.

Les hommes, et les Français comme les autres, sont disponibles pour l'espoir. Mais on ne peut collectivement espérer que des choses simples, concevables, exprimables en des termes qui parlent. Et un espoir pour l'avenir ne saurait se limiter à un taux de croissance.

L'intensité de ce besoin d'espoir explique la facilité relative avec laquelle la masse des attentes des hommes s'est, à travers le temps, condensée dans quelques mots brefs, porteurs d'une idée de changement profond, de transformation vigoureuse de tous les rouages de la société. L'un des premiers fut « République ». Sous la monarchie, ce seul mot décrivait un monde entièrement neuf. L'espoir de changement se concrétisa ensuite sous des formes qui impliquaient la violence sociale pour assurer, voire garantir, la soudaineté et l'ampleur du changement : « Révolution », « Dictature du prolétariat », ou ailleurs, sur les

continents qui connurent la colonisation : « Indépendance ».

Le monde entier sait aujourd'hui que les révolutions aboutissent souvent à des dictatures policières et que l'indépendance exige une classe politique qualifiée et un minimum de ressources ; sinon, la misère du peuple s'aggrave.

Les peuples dès lors devinrent plus prudents dans l'expression de leur espoir. On connut la « nouvelle frontière » — aux États-Unis —, chez nous « la République moderne », puis la « Nouvelle Société » ; les peuples soviétiques n'osent parler que de transparence (glasnost) ou de restructuration (perestroïka). Bien souvent on se contenterait du pluralisme ou de la démocratie, du moins pour ceux — de loin les plus nombreux — qui ne les ont pas déjà.

L'espoir s'use, et les mots aussi. Il ne suffit plus d'accoler éternellement l'adjectif « nouveau » à tous les substantifs qui décrivent soit une forme d'organisation sociale soit une procédure pour en changer.

L'impression se répand alors que ni la France ni ceux qui la gouvernent n'ont plus de grandes perspectives.

La participation électorale s'érode. L'agressivité disparaît de la vie publique, et avec elle l'enthousiasme. Et il n'en faut pas plus pour voir pronostiquer la fin du politique.

Vaste paradoxe : la faculté de schématiser une espérance semble s'estomper dans la période même où s'esquisse, à travers des signes multiples, la perspective d'un monde apaisé, mieux régulé, accueillant un peu moins mal ses habitants.

On négocie partout. Irak et Iran, Afrique australe, Nouvelle-Calédonie, Chypre, Afghanistan et Cambodge. Même Israël et l'OLP donnent enfin des signes réciproques d'évolution. Le désarmement n'est plus un mot tout à fait vide de sens. Non seulement les traités d'endiguement ou de limitation de différentes sortes d'armements se multiplient, mais on a effectivement supprimé, pour la première fois dans l'histoire, des armes déployées — les armes

nucléaires à portée moyenne en Europe —, et la perspective d'une réduction substantielle des arsenaux stratégiques progresse en même temps que s'ouvrent des négociations importantes sur la réduction des armements conventionnels.

La dette du Tiers Monde fait toujours peser son poids dramatique, mais des solutions s'esquissent, une réduction partielle est intervenue sur l'initiative du président de la République pour les pays les plus pauvres. S'il est tenacement poursuivi, l'effort pourra donner de plus substantiels résultats.

En même temps que se précisent ces voies porteuses d'avenir, apparaît une nouvelle mobilité de nos sociétés les plus rigides. Près d'une dizaine de dictatures ont disparu depuis dix ans sur le continent américain, l'Europe méridionale a réussi sa reconversion démocratique. Et l'Est sort de la glaciation avec une rapidité que nul n'imaginait voici seulement deux ou trois ans.

La France au milieu de ce mouvement est dans une situation étrange. Empêtrée dans les lourdeurs héritées de son histoire, elle n'en est pas moins, par les hasards justement de cette même histoire, et de la géographie, l'un des pays sinon le pays dont la situation politique donne à ses initiatives une véritable résonance et à ses actions les plus grandes chances d'efficacité internationale.

Les difficultés, les craintes, les angoisses, les souffrances ou les exaspérations des Français d'aujourd'hui sont en effet de deux ordres.

Les unes sont le reflet chez nous des mouvements du monde, d'actions ou d'évolutions nées ailleurs et dont la maîtrise n'est pas à notre portée. Le chômage, né de la mutation que l'on a appelée crise à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, est une malédiction qui a frappé tout l'Occident. L'insuffisance de la croissance, qui a perpétué le chômage, érodé le pouvoir d'achat, entamé la qualité du service public et menacé la protection sociale, fut et demeure d'abord le fait d'une mauvaise régulation financière internationale : changes volatils, taux d'intérêt excessifs, déséquilibres financiers gigantesques. La trop lourde charge des budgets de défense

est le produit des incertitudes stratégiques du monde et de la difficulté de négocier la sécurité. Et l'immigration provient des insuffisances du développement.

D'autres difficultés relèvent plus explicitement de nos affaires internes. Entre les insuffisances de notre système scolaire qu'il faut faire échapper à la régulation par l'échec, la structuration de notre pays en castes opaques qui interdisent promotions et espérances de carrière, la rigidité de multiples réglementations et statuts, l'insuffisance du pouvoir d'achat des salariés modestes, le manque de moyens ou l'absence de coordination des collectivités locales, impuissantes devant la dégradation de quartiers entiers ou de vastes banlieues, et plus généralement l'importance prise par la délinquance, les motifs de paralysie, d'impuissance ou d'inquiétude ne manquent pas à la société française. Aucun de ces problèmes n'est insoluble. Tous peuvent être traités à condition que ce soit avec continuité et ténacité.

Notre action interne s'inscrit aussi dans les contraintes externes : la délinquance a d'évidents rapports avec le chômage. Et lui-même serait mieux combattu si le système scolaire assurait des formations plus qualifiées en plus grand nombre, ce qui suppose entre autres beaucoup d'argent et nous renvoie au rythme de croissance, et par là à la régulation de l'économie mondiale.

La France n'est pas seule à affronter de multiples problèmes internes. L'insuffisance de la croissance et du pouvoir d'achat, le chômage qui en résulte, les mouvements migratoires provoqués par le sous-développement, la surcharge des budgets militaires, la difficulté croissante des États à assurer une qualité des services publics suffisante pour accompagner la quête de mieux-être qui est celle de tous les hommes du monde, tout cela est le lot commun.

Le monde se débat devant deux problèmes : trouver dans chaque nation le meilleur système d'organisation sociopolitique possible, et trouver au niveau international de meilleures formes de coopération, qui permettent de faire avancer le désarmement, stabiliser nos monnaies et

les prix des matières que l'on échange, favoriser énergiquement le développement du Tiers Monde, et entreprendre enfin le nécessaire combat planétaire pour la protection et la restauration de notre environnement.

C'est ici que le cas de la France se révèle unique. Elle a développé chez elle les caractéristiques les plus affirmées de ce modèle d'organisation sociale qui est finalement le propre de l'Europe : un niveau élevé de développement que nous partageons avec le monde nord-américain et quelques îlots de prospérité, une organisation politique fondée sur la démocratie, le pluralisme et le respect des droits de l'homme, qui nous distinguent de l'Est mais dont s'approchent l'Inde et bien des pays d'Amérique latine, et un niveau significatif de protection sociale, qui, lui, demeure propre à l'Europe et nous est envié de toutes parts. Le modèle est à l'évidence celui qui correspond le mieux aux attentes modernes des peuples du XX^e siècle et sans doute du XXI^e. Et l'effondrement récent de bien des dictatures, par impuissance à développer leurs nations, montre *a contrario* que le modèle européen est aussi le meilleur support du développement économique, social et culturel : il n'est pas de croissance durable sans décentralisation du commandement et autonomie des acteurs, il n'en est pas non plus d'harmonieuse et de politiquement équilibrée sans une protection sociale efficace.

Le socialisme démocratique a beaucoup œuvré pour édifier ce modèle. Vient la période où il faut le décentraliser pour tenir compte des difficultés de l'État-providence, mais en même temps le conforter, le diffuser plus largement parmi les nations, et s'appuyer sur ses références et ses valeurs pour entreprendre enfin la tâche urgente d'assurer au monde une meilleure gestion collective de ses affaires.

Là se situe l'aventure de notre génération. Le monde est mal gouverné. Les superpuissances, ou plus exactement ce qu'il en reste qui n'est pas rien, mais n'est plus tout, orientent ses destinées au nom de leur intérêt propre plus que dans l'intérêt général de l'humanité. La multiplicité des souverainetés nationales paralyse toute organisation collective pertinente.

Or, le continent qui fut la matrice de nos civilisations — que sont les États-Unis et l'Union soviétique sinon des expressions paroxystiques de projets nés en Europe —, qui reste encore la plus grande concentration mondiale de savoir, de culture et de puissance industrielle, n'est que fort peu présent dans les affaires du monde.

Qu'il s'agisse d'introduire les pays d'Europe dans les négociations de désarmement, de faire jouer le poids économique de l'Europe pour stabiliser nos monnaies, faciliter la croissance en diminuant les taux d'intérêt, encourager le développement par un traitement plus audacieux de la dette, des prix des matières premières, et de l'aide publique internationale, l'Europe doit pouvoir parler d'une seule voix et agir au nom d'une seule volonté.

A côté d'une Grande-Bretagne peu prête à l'intégration européenne, d'une Allemagne toujours préoccupée de sa division, d'une Italie affaiblie par les incertitudes de son système politique, d'une Espagne trop récemment engagée dans la construction commune, la France demeure l'initiateur politique majeur en Europe. D'elle dépend largement l'intensification de la marche vers l'unité.

La France, d'autre part, assure sa défense sur la base de la dissuasion grâce à l'arme nucléaire et dans des conditions de totale autonomie. Elle est de ce fait le pays stratégiquement décisif en Europe de l'Ouest, et c'est à elle qu'incombe la capacité de faire des propositions significatives susceptibles de rallier les autres Européens pour ouvrir les négociations avec l'Est en matière de désarmement conventionnel.

Pays développé le plus écouté dans le Tiers Monde, grâce à la bonne qualité des liens qu'elle a gardés avec les pays qui furent autrefois sous sa dépendance, la France est aussi, comme elle l'a montré dans le cas de la dette des pays les moins avancés, en situation plus que d'autres de contribuer à ce que les règles du jeu mondial qui bloquent le développement du Tiers Monde soient enfin améliorées, tant en ce qui concerne la dette que les prix des matières premières ou la stabilité des monnaies.

Si la France subit aujourd'hui le contrecoup de l'insuffisant développement de ses industries classiques — textile,

mécanique, chimie, automobile, machines-outils —, elle n'en est pas moins très bien placée dans quelques-unes des industries majeures de demain — nucléaire civil, espace, aviation lourde, logiciels, exploration sous-marine profonde, etc. —, ce qui conforte ses chances d'assumer en Europe une responsabilité de premier rang.

Enfin s'il n'est plus sur notre continent de pays qui renouvelle intégralement ses générations, la France est nettement la moins touchée par cette évolution, et sa population conserve un dynamisme comparable à celui des États-Unis, du Japon ou de la partie européenne de l'URSS. La France est en Europe le seul pays qui ait la démographie de ses ambitions.

La tâche est considérable, et digne de la France. Nous ne l'assumerons que si le pays retrouve une cohésion plus forte, une confiance plus grande dans sa capacité à traiter ses problèmes et surmonter ses défis, qu'ils aient nom chômage, pouvoir d'achat, échec scolaire, délinquance, heurts entre communautés, inégalités excessives.

C'est ici que la référence au compromis social, le gouvernement par le dialogue et la négociation plus que par le commandement administratif, le renforcement de la solidarité, l'action convergente des élus locaux et nationaux pour assurer la qualité du service public et celle de l'environnement sont décisifs.

Là est le défi, là est le chemin : rendre la France assez confiante en elle-même et les Français assez confiants dans l'avenir pour qu'ils soient capables d'assumer les responsabilités que l'histoire aujourd'hui leur impute au service de la paix et du développement en Europe et dans le monde.

Cette ambition exige un éveil, une mobilisation, l'émergence d'un vaste réseau d'hommes et de femmes, convaincus à la fois de l'ampleur de la tâche, de sa noblesse, de sa dimension européenne et mondiale, comme de sa faisabilité. Il faut une vaste organisation de sa volonté, agissant dans la vie sociale et culturelle comme sur le champ

politique, au niveau local comme national, et insérée dans de multiples complicités internationales, car l'enjeu est mondial, l'édification de l'Europe étant un des outils majeurs.

Dans le cas de la France, c'est une large majorité de nos concitoyens qui devrait se sentir appelée à participer à un tel projet. Seuls s'en écartent ceux pour qui les solutions de force ou d'exclusion sont les meilleures devant toute crise sociale ou politique. Mais les communistes en déshérence de projet, les démocrates chrétiens, radicaux, centristes, ou gaullistes, conscients aujourd'hui de l'attachement des socialistes à la liberté et désireux d'affirmer l'orientation sociale de leurs options, et l'immense masse de ceux qui jusqu'à présent jugeaient l'action politique par trop dépourvue de hautes ambitions pour s'y associer, tous ceux-là ne peuvent pas ne pas sentir que l'aventure les concerne.

Ce sont cependant les socialistes que l'histoire place en situation d'être le fer de lance. Pour des raisons institutionnelles d'abord : le président de la République est l'un des leurs et ils disposent d'une majorité parlementaire qui, même relative, leur attribue la responsabilité du gouvernement de la France. Pour une raison pratique ensuite, méconnue mais essentielle : ils sont membres de l'Internationale socialiste, un regroupement international de 77 partis, dont près de la moitié du Tiers Monde, qui, d'étape en étape, renforce petit à petit l'homogénéité de sa manière de penser au niveau mondial les problèmes de la paix et du développement, et d'où sont issus des dirigeants aussi remarquables qu'Helmut Schmidt, Olof Palme, Felipe Gonzalez, Carlos Andres Peres ou Abdou Diouf.

Pour une raison politique décisive enfin, et qui touche au culturel comme à l'idéologique : c'est au sein même du parti socialiste que depuis 1982, depuis le refus d'une aventure économique solitaire de la France, s'est engagée la profonde et troublante mutation qui a conduit les socialistes à abandonner la vision d'une société principalement administrée par l'État réputé seul capable d'assurer la justice sociale, pour la remplacer, devant les insuccès, par la forte conviction que seule l'égalité des droits et des

chances assurera tout à la fois la justice sociale et l'efficacité économique. L'État a la haute mission d'édicter et de faire respecter ces règles du jeu, mais pas de se substituer aux acteurs économiques ou sociaux.

Or, les socialistes d'aujourd'hui sont incertains, peu sûrs d'eux-mêmes, et parfois remplis de doutes sur les bonnes réponses aux situations qui se présentent. Le changement de vision centrale, pour voté qu'il soit — unanimement — dans les congrès, n'est sans doute pas encore tout à fait assumé par tous. Et si l'image ancienne — le socialisme, c'est la propriété publique des moyens de production et d'échanges et l'État comme moteur et régulateur de la vie économique — avait ses inconvénients, le principal étant celui de l'inefficacité économique et de l'incompatibilité avec le cadre international dans lequel nous vivons, elle avait aussi ses avantages. Le principal consistait en ce que l'image en question produisait une identité très forte. Le socialisme, les socialistes, on savait ce que c'était, pour le meilleur et pour le pire. Mais c'est à la force de cette image et aux conséquences qu'elle entraînait dans la gestion de l'État que l'on doit l'impuissance traditionnelle de la gauche à rester plus de deux ans au pouvoir et à terminer autrement qu'en faillite financière ses trop courtes « expériences » : 1936, 1944, 1956. Aujourd'hui l'action socialiste s'assume clairement comme une volonté de justice sociale et d'action collective dans une société d'économie mixte et de compétition, de plus en plus internationale dans son fonctionnement quotidien, et qui ne saurait se transformer profondément dans un seul des pays qui la composent. De ce fait l'action socialiste prend une orientation que d'autres peuvent rejoindre. Certaines frontières s'estompent, qui étaient porteuses de sécurité intellectuelle (« tant qu' " ils " ne sont pas d'accord avec nous c'est que l'on a raison... »).

A l'inverse, les partenaires de longue date, les communistes, incommodes mais si bien installés à gauche, prennent leur distance de manière croissante. La stratégie générale qui est maintenant celle des socialistes ne peut en aucun cas être la leur. Pour des raisons internes, car elle ne s'accommode pas de la démagogie salariale, et pour des

raisons externes, car elle exclut la stratégie du socialisme dans un seul pays, et vise au contraire à renforcer la place de la France dans l'Occident. Or, les communistes étaient parvenus, entre les deux guerres et dans les années cinquante, devant l'affaïssement de la démocratie, puis le nazisme, puis les guerres coloniales, puis la guerre froide, à s'ériger plus ou moins en conscience de la gauche. Bien que les temps aient changé, il reste quelque chose de cette période ! Sommes-nous vraiment la gauche si les communistes le nient ?

Tout est donc à reconstruire sur des bases moins claires (rien n'est aussi clair que le manichéisme) mais plus solides (rien n'est plus solide que la réalité). On peut à nouveau se parler, donc se comprendre, donc avancer. Tous les espoirs deviennent permis à un pays comme le nôtre.

C'est à toutes ces incertitudes qu'il convient de répondre. L'histoire internationale du mouvement socialiste est vaste et tourmentée. Affirmer un grand projet pour l'avenir exige d'abord que l'on sache avec précision d'où l'on vient et ce qu'on porte en soi.

Le projet pour le monde que porte en lui le socialisme démocratique aujourd'hui est le fruit d'un siècle et demi d'espérances, de luttes, d'erreurs, de souffrances, mais aussi de réalisations, de progrès, d'actions au service de la justice et de la paix. Les incertitudes que vivent actuellement les socialistes français, certains de leurs camarades les avaient connues bien avant eux : les Suédois voici plus d'un demi-siècle, les Allemands bientôt trente ans, les Espagnols bientôt dix. Et que dire des socialistes du Tiers Monde pour qui la perte de la référence dominante à l'État dans l'affirmation du socialisme est ressentie plus gravement que chez nous alors que la compensation de ce moindre étatismes en termes de justice sociale et de progrès économique plus harmonieux n'est perceptible qu'à bien longue échéance, et qui pourtant l'assument.

Tenter d'établir la vocation planétaire du socialisme démocratique et la hauteur de son ambition répond à une nécessité que je ressens fortement : redonner à la jeunesse d'aujourd'hui un fondement à son espérance et à sa soif d'idéal, en l'enracinant dans la volonté de paix. Un

spectacle politique m'a beaucoup frappé — et marqué — au cours de ces trente dernières années, c'est l'extraordinaire différence d'intensité émotive avec laquelle ont été suivis par les jeunes des pays développés les événements successifs de Cuba ou du Vietnam d'une part, d'Espagne, du Portugal ou du Brésil de l'autre. D'un côté, en effet, le combat courageux de petits peuples contre des dictatures puissantes et puissamment aidées a fait vibrer dans le monde entier le romantisme du fusil : peu importaient la brutalité du commandement, l'évidence de l'organisation en parti unique, et la quasi-absence de références à l'organisation sociopolitique voulue pour le temps de paix : la lutte était belle, le sang versé purifiait la cause, et le recours aux armes authentifiait la noblesse du projet. Plus de deux décennies après, cela donne à penser.

De l'autre côté, l'extrême intelligence politique, le courage aussi, l'esprit de continuité tenace au service de la démocratie, du pluralisme et du respect des droits de l'homme qui se sont fait jour en Espagne, au Portugal ou au Brésil pour construire la démocratie constitutionnelle sur les ruines de la dictature militaire n'ont pas soulevé le centième de cette émotion et de cet enthousiasme. Seule la révolution des Œillets fut populaire à ses débuts : elle cessa de l'être quand l'armée rentra dans les casernes.

Je ne crois pas la jeunesse d'aujourd'hui militariste, et je crois que le romantisme du fusil a largement fait son temps. Il reste que la démocratie et la volonté de paix, et surtout l'esprit de compromis qui les conditionne l'une comme l'autre, n'ont guère jusqu'à présent soulevé la même intensité de passion. Au jour le jour, la démocratie paraît grise, c'est vrai. Mais, quelle lumière par rapport à la nuit des dictatures ! Que l'on pense à ce qu'étaient le bloc de l'Est ou l'Amérique du Sud il y a seulement dix ans : les fantastiques progrès de la démocratie et de la négociation internationale qui se font sous nos yeux ouvrent au monde une perspective de convergence et de sécurité mieux assurée comme il n'en a jamais connu. Esquisser les formes de cet espoir pour les débuts du prochain millénaire, ce n'est plus rêver, c'est projeter le réel dans l'avenir avec la seule lucidité qu'exige l'audace. La jeunesse

d'aujourd'hui en est capable. Elle se sentira plus forte de savoir que son combat est porté par la solidité d'une grande tradition.

Il est vrai qu'aujourd'hui les grands systèmes idéologiques ont perdu leur prestige. Nous vivons dans un monde qui paraît fini. L'ère du vide en est la formule extrême dans le débat français. Aucune idée cependant ne me paraît plus fausse. L'heureux discrédit des « théologies de l'histoire » ne nous condamne pas aux médiocres enjeux et aux petits arrangements. Les contradictions demeurent, les inégalités persistent, les causes à défendre sont toujours aussi nombreuses.

Seulement, nous sommes entrés dans un moment différent de l'âge démocratique. Les identités collectives anciennes n'ont plus la même pertinence. Mais il s'agit d'une aurore et non d'un crépuscule. Il y a plus de lucidité, plus d'intelligence, donc plus d'exigence démocratique dans notre société qu'il n'y en a jamais eu. Les prophètes du malheur démocratique ont tort. Ils ne comprennent pas que la réhabilitation de la politique demande avant tout le respect de la volonté d'autonomie qui se manifeste dans tout le corps social. Cette conviction commande ma conception de la politique. L'homme politique démocratique doit être conduit par des valeurs. Mais il doit toujours considérer les conséquences de ses décisions pour les autres, ses intentions ne sont pas seules en cause, il est responsable de ce qu'il a et de ce qu'il n'a pas souhaité. La politique démocratique est une action pragmatique avec des fins qui ont toutes leur fondement dans le combat pour la dignité de l'homme.

Action pragmatique : j'assume le terme. Car l'imprévu est toujours la règle. Il faut toujours pouvoir trouver des solutions et des remèdes nouveaux. Surtout, le conflit constitue le mode d'être de nos sociétés démocratiques, tout particulièrement dans notre pays, fragmenté socialement, où, faute d'une forte représentativité des acteurs, la négociation est toujours incertaine. C'est une force, par la capacité d'adaptation que le conflit impose, ce peut être une faiblesse, par le risque de dissociation qu'il contient, c'est toujours un facteur de trouble pour un parti, comme

le parti socialiste, qui a pour fondement le débat, reconnaît la contradiction, mais aimerait ne faire qu'un avec son électorat.

Héritier d'une tradition qui donnait au parti le privilège de la vérité, j'ai su peu à peu m'en déprendre, en prenant tôt conscience que le bien commun est toujours à redéfinir par le changement même des relations sociales, que la démocratie est un mouvement et non un état. La nécessité de la discussion rationnelle, telle est au fond la leçon la plus précieuse de la philosophie des Lumières, l'usage non dogmatique de la raison.

De là, découle ce qu'on a appelé la « méthode Rocard » : le dialogue comme outil, pour fonder solidement les réformes ; l'autonomie comme principe, pour diffuser les responsabilités ; la durée comme exigence, pour permettre d'assumer les changements sans violence sociale. Cela n'ôte en rien à l'homme politique le poids de la décision, la responsabilité de dire oui ou non. Mais il faut, cependant, avoir auparavant présenté des choix, expliqué les conséquences de chaque alternative, permis, en un mot, le débat démocratique. Ce n'est pas une voie aisée, mais je ne pense pas qu'il y en ait d'autre pour des socialistes qui veulent créer les conditions pour la liberté de tous et pour une vraie égalité des chances pour chacun.

J'ai parlé, j'ai agi aussi.

Ce n'est pas parce que le politique maîtrise enfin sa prétention toujours renaissante à détenir la vérité de l'histoire qu'il lui faut renoncer à sa seule vraie tâche, qui est d'accroître la justice.

Nous y œuvrons pas à pas, jour après jour. En commençant par gérer, car gérer juste c'est déjà transformer. En continuant par la réforme — le RMI est derrière nous, la fiscalité locale devant —, comme le renouveau du service public ou le réaménagement de la région parisienne.

Le catalogue serait long de ce qui est déjà fait ou déjà engagé. Le président de la République fixe la direction. Je m'attache à la suivre.

Nous savons vers quoi nous allons — la justice dans la prospérité.

Nous savons comment nous voulons y aller — par la

volonté, la conviction et la ténacité et toujours dans le respect de qui pense autrement.

Nous savons que cette voie est longue, mais qu'il n'en est point d'autre qui soit sûre.

On en trouvera ici quelques jalons.

Michel Rocard, *octobre 1989.*

Coll. MichelRocard.org

I

Valeurs du socialisme

Coll. Michel Rocard.org

Coll. MichelRocard.org

La gauche et la droite¹

Qu'est-ce, au fond, qui distingue, depuis toujours, la gauche de la droite ? C'est un pari sur l'homme. Nous ne croyons plus, comme il y a un siècle, que l'homme soit naturellement bon : trop d'expériences douloureuses, dramatiques ont dissipé nos illusions. Mais nous continuons à croire et nous croirons toujours que l'homme est perfectible pour peu qu'une organisation sociale intelligente et généreuse lui donne ses chances. Et que la noblesse de l'action politique, à la base comme au sommet, dans le militantisme quotidien comme dans l'exercice du pouvoir, consiste à travailler inlassablement pour cette organisation. Autrement dit — pardonnez-moi cette lapalissade — les socialistes sont des gens qui croient que le mot « gauche » a encore un sens en 1988, qui croient que la gauche existe, qui ne veulent pas qu'elle s'efface, mais au contraire qu'elle se renforce.

Mais les socialistes, précisément parce qu'ils croient à la possibilité et à la nécessité du changement, doivent se montrer capables en permanence d'adapter leur démarche et leurs propositions aux données d'une société qui évolue. On n'est pas socialiste dans l'absolu. On est socialiste aujourd'hui, maintenant, dans la France de 1988. Or il est clair que nous ne pouvons plus appliquer à cette France d'aujourd'hui les schémas bien tranchés et d'une certaine manière rassurants qui étaient encore valables pour nos prédécesseurs.

1988, ce n'est pas 1936, ce n'est pas 1945, ce n'est même plus 1981 — et je voudrais insister sur ce dernier point.

1. Discours de Lille, 21 janvier 1988.

Entre 1981 et 1986, les socialistes ont été au gouvernement. L'histoire dira, j'en suis sûr, qu'ils s'y sont comportés avec honneur et que le bilan de leur action a été, au total, positif. Il a fallu, pour cela, accepter certains sacrifices idéologiques. Nous avons appris à nuancer nos analyses, à tenir compte de réalités que nous imaginions, auparavant, plus malléables et moins complexes, et cela dans tous les domaines : économique, social, culturel, militaire, international. A l'épreuve du pouvoir la gauche a acquis ce que l'on appelle, aujourd'hui, une « culture de gouvernement ». Et c'est bien là ce qui gêne nos adversaires, ce qu'ils voudraient à tout prix effacer. C'est la raison pour laquelle eux qui ne changent pas s'efforcent de faire croire à notre immobilisme.

Valeurs et références¹

Quelles sont nos valeurs fondamentales, quel est le système de références autour duquel s'articule notre vision de la société et se définissent nos intentions de la réformer ?

Première référence, première valeur : la liberté. Cette aspiration est une vieille connaissance des socialistes. Le concept d'aliénation, sur lequel Marx et Engels avaient beaucoup réfléchi, correspond à la mise en évidence de ce qu'est la perte de liberté, la confiscation de la liberté par autrui. De fait, les socialistes à toutes époques ont toujours été à la pointe du combat pour les libertés. Et c'est au nom de la liberté que Rosa Luxemburg, quoique solidaire des excès de la jeune révolution soviétique, en a critiqué très tôt, et très fermement, les méthodes de gouvernement. C'est aussi au nom de la liberté qu'en 1920 l'Internationale socialiste a majoritairement pris position contre la fraction bolchevique, et qu'au congrès de Tours, la même année, Léon Blum défend l'idéal socialiste contre l'orientation communiste.

Beaucoup a été dit, et il y a beaucoup à dire, sur ce concept dont la définition ne se suffit pas à elle-même : liberté n'est pas licence, la liberté de chacun trouve sa limite là où son exercice peut nuire à autrui. Il est clair en effet que, comme l'a dit je crois Lamennais, entre le faible et le fort c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. Toute vie collective suppose donc que l'espace de liberté maximal de chacun soit assuré par les limites mises à l'exercice des libertés des plus puissants. Sans parler de la répression des crimes et délits commis contre des biens ou

1. Discours aux Arcs, 5 septembre 1986.

des personnes, il faut voir là tout le sens du droit du travail. Je n'en dirai pas plus sur ce sujet très difficile parce qu'il est aussi très étudié, très commenté.

Mais il est un point sur lequel les socialistes d'aujourd'hui doivent annoncer la couleur clairement, précisément parce qu'ils l'ont trop négligé dans le passé : c'est la relation entre liberté politique et liberté économique.

L'exercice de la liberté dans le champ politique suppose les libertés d'expression, de presse, d'association, de syndicalisation, d'adhésion politique, etc. Tout cela est clair et aujourd'hui indiscuté.

Il est moins admis, mais pour cette raison il faut affirmer avec force, que la liberté du citoyen de base est gravement amputée si elle n'incorpore pas la possibilité d'acheter, de vendre, de louer ou d'emprunter ce que bon lui semble et quand bon lui semble. Les aspects économiques quotidiens de notre existence sont tellement décisifs qu'on ne peut admettre comme satisfaisante une définition de la liberté qui prétendrait les exclure de son champ.

Dès lors que l'on reconnaît comme fondamentales ces libertés pour chacun, il en découle la liberté de l'ajustement mutuel des achats et des ventes, des locations ou des emprunts. Le marché est le produit de la liberté économique élémentaire de chacun. Qu'il faille en éliminer la fraude, en limiter les excès, bref en faire la police est tout aussi évident qu'en ce qui concerne le vol, le meurtre ou l'esclavage. Et cela ne change rien au fond de l'affaire : le marché est l'expression de la liberté dans l'ordre économique. Toutes les sociétés qui ont tenté de le supprimer sont devenues totalitaires.

En outre, le marché ne fonctionne correctement, autrement dit l'ajustement de l'offre à la demande ne se fait dans des conditions acceptables, que s'il y a liberté de circulation de l'information sur les prix et les qualités. Mais cette information ne saurait se délimiter ni se disjoindre de l'information en général. Le bon fonctionnement du marché suppose la liberté de critique, et c'est une deuxième liaison aussi forte que la première entre liberté politique et liberté économique.

La liberté, comme exigence morale, suffit à justifier

qu'on se batte pour elle. Mais elle a en outre cela de particulier qu'elle est aussi un principe d'efficacité : rien de ce qui est contraint n'est durablement efficace.

Sur cette première référence, les socialistes ont à reprendre l'offensive, car ils ont été, à juste titre dans le passé, soupçonnés de n'être pas allés jusqu'au bout de ses exigences.

Deuxième référence, deuxième valeur : la démocratie. Bien que le mot ne figure pas dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, c'est ce texte qui en définit le plus rigoureusement les fondements, et notamment dans son article 3 :

« Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, ni individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Le débat sur les formes que peut prendre ce gouvernement du peuple, démocratie directe ou représentative, et dans ce dernier cas parlementaire ou présidentielle, ne nous concerne pas aujourd'hui : il relève des techniques constitutionnelles et non pas de la morale collective. En revanche il est quatre points sur lesquels il me paraît nécessaire d'insister dans la situation présente.

Le premier consiste à rappeler que qui dit démocratie dit pluralisme et que qui dit pluralisme dit compétition. Ces évidences ne sont guère discutées. Mais si l'on admet que la référence à la démocratie ne régit pas seulement notre vie publique mais la vie sociale en général, il en découle que qui dit compétition dit concurrence. C'est une nouvelle confirmation de ce que le marché ne doit pas être aux yeux des socialistes une réalité contraignante dont on admet à contrecœur l'existence faute de pouvoir la remplacer, mais la traduction économique élémentaire des valeurs fondamentales qui sont les nôtres.

Le second peut se résumer sous le mot de transparence. Il n'y a de démocratie que sous la condition qu'existent des rapports clairs et loyaux entre gouvernants et gouvernés. Le choix lucide des représentants et le contrôle par les électeurs de la conduite et des décisions des gouvernants impliquent une information large et véridique. Le respect du vrai en politique n'est pas seulement un impératif moral

en soi, mais une exigence de bon fonctionnement de la démocratie, à défaut de quoi il y a manipulation. Davantage, la nécessaire transparence de l'autorité publique en démocratie suppose aussi une relative désacralisation du pouvoir, une forte limitation du champ du secret, et finalement une grande capacité des gouvernants à éviter tout abus de pouvoir, donc à limiter eux-mêmes le champ d'exercice de leur autorité.

Le troisième point concerne la laïcité, c'est-à-dire la neutralité effective de l'État devant les origines, les cultures et les religions des citoyens, et cela dans tous les aspects du fonctionnement des services publics. Polarisés sur le seul problème de l'école et sur le rôle de l'Église à cet égard dans l'enseignement privé, les socialistes ont trop oublié deux choses à propos de cette notion décisive. La première est que la laïcité exige une neutralité active de l'État pas seulement devant les idées religieuses mais aussi devant les intérêts, et devant les différenciations sociales de toute nature. Et la deuxième est que, devant la complexité des sociétés modernes et l'extrême difficulté à gérer de grands monopoles, il n'est plus certain que la mise en œuvre du service public par le seul appareil de l'État soit le moyen exclusif d'assurer la laïcité de la société. Celle-ci peut trouver son compte dans l'activité de nombreux organismes de statuts variés au service du public si chacun d'eux respecte les règles définies en commun et contrôlées selon des modalités contractuellement approuvées. Nous l'avons nous-mêmes admis pour l'information radiotélévisée : pourquoi ne pas élargir les conclusions de cette réflexion ? Nous avons le plus urgent besoin d'une définition moderne de la laïcité, et je suis sûr que nous en tenons déjà les éléments essentiels.

Enfin je veux insister sur la généralité du concept de démocratie. Nous avons trop laissé, nous socialistes, le débat sur la démocratie se limiter à l'organisation des pouvoirs publics. Or le souci d'assurer une plus grande légitimité au pouvoir et une plus grande transparence à ses actes a un champ beaucoup plus large : toute la vie économique et l'organisation du système productif, c'est-à-dire des entreprises, doivent en relever. C'est même un des

éléments essentiels de l'identité socialiste. Mais il est clair que cette exigence de démocratie prend des formes très différentes selon que l'on a une vision étatique ou simplement administrative de l'appareil de production ou selon que l'on veut concilier avec les impératifs d'efficacité et de compétitivité que nous savons nécessaires de lui reconnaître. Un acte important, un des plus significatifs de la législature socialiste est constitué par les lois Auroux. Il nous faudra reprendre la marche en avant dans cette direction, sans oublier non plus que, malgré la faiblesse de son extension actuelle, le secteur de l'économie sociale représente pour les socialistes une expérience avancée d'exercice de la démocratie dans le domaine productif en situation de marché. Là aussi, nous avons beaucoup à progresser.

La troisième référence est la solidarité. Elle est tout aussi incontestablement une valeur morale. Le mot est entré maintenant dans le patrimoine linguistique national. A ce titre, il évoque une manière moins conflictuelle d'aborder les problèmes de l'injustice et de l'inégalité. Mais on retrouve ici un des éléments de l'identité de la gauche : pour la droite la solidarité s'adresse à un ensemble d'individus pris un par un. Pour la gauche, c'est bien, au-delà de cet aspect, d'une solidarité entre groupes sociaux qu'il s'agit aussi. Pour n'être pas le moteur exclusif de l'histoire — car les éléments idéologiques et culturels, qui sont déterminants, ne sont pas pris en charge par ce terme — la lutte des classes n'en subsiste pas moins.

Le fait d'aborder le problème des inégalités par le concept de solidarité plutôt que par celui de luttes de classes implique non pas l'oubli des conflits qui traversent la société mais simplement la volonté de les résoudre par des procédures de dialogue démocratique et de compromis plutôt que d'en espérer la solution grâce à la victoire physique et politique d'une classe sur une autre. Cette approche n'enlève rien naturellement à l'acuité des conflits en cause. Bien au contraire, le compromis social mis en avant par notre Congrès de Valence se fera d'autant plus clairement que les rapports de forces et les inégalités de situations sur lesquels il s'appuie seront correctement évalués et analysés.

C'est naturellement cette référence, la solidarité, qui légitime tout l'effort national de protection sociale. Mais le concept va plus loin. Le traitement des déséquilibres ou des inégalités interrégionaux, du déséquilibre villes-campagnes, des déséquilibres intercommunautaires est aussi une affaire de solidarité. C'est en fait toute la réflexion des socialistes sous cette référence, maintenant que nous savons aussi que l'égalitarisme absolu est destructeur de toute motivation à produire. Quel est alors le niveau acceptable des inégalités, comment diminuer l'inégalité des chances ? On voit que le concept de solidarité ne concerne pas que l'argent mais aussi le savoir et la culture, et finalement la diffusion du pouvoir. Et nous savons maintenant qu'elle concerne aussi la répartition du travail.

Quatrième référence. Après avoir beaucoup hésité, je l'appellerai la primauté du droit. Que toute société ait besoin de règles et que la civilisation se reconnaisse à l'existence d'un État de droit sont des évidences indiscutées. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est là encore un des textes les plus forts qui existent pour l'affirmer. Et n'oublions jamais que l'honneur d'un pouvoir civilisé est de respecter les garanties de droit dont jouissent les collectivités minoritaires sur lesquelles il a autorité. Cela est reconnu depuis l'époque romaine.

L'intérêt nouveau de cette référence à l'époque présente est qu'elle s'applique aussi à la vie économique. Dès l'instant en effet que la production et la distribution n'ont plus vocation à être organisées par l'État, mais sont des domaines régis par la liberté des citoyens, alors le problème de l'organisation de cette liberté se pose, non pas en termes de fonctionnement de la puissance publique, mais en terme de règles régissant le corps social, c'est-à-dire de primauté du droit.

Et l'on trouve ici le grand conflit qui nous oppose au libéralisme. C'est le problème immense des années qui viennent, car les solutions que l'on donnera, ou pas, au chaos financier international, à l'asphyxie du tiers des pays du monde par l'endettement, à la crise du développement et au chômage des pays industriels dépendent en partie de

l'idée que l'on se fait, et qui se dégagera dans la communauté internationale sur ce point.

Le principe général sur lequel se fonde le libéralisme, et qui est repris avec insistance par les libéraux d'aujourd'hui, est qu'en matière économique l'État doit s'abstenir de toute intervention. Les seules qu'ils jugent acceptables concernent la lutte contre la fraude et la protection de la santé publique. Et encore sont-ils toujours en retrait, préférant un certain niveau de fraude acceptée à des contrôles efficaces, et assumant des risques sur la qualité et sur la santé des consommateurs plutôt que de soumettre l'appareil productif à une véritable surveillance réglementaire. Car à leurs yeux de telles interventions ne doivent pas mettre en cause leur principe de base, à savoir qu'en matière économique la libre décision de chacun de produire, d'acheter, de vendre et de fixer les prix produit automatiquement la situation la meilleure possible. Dans le jargon économique cela s'appelle l'optimum.

Or il y a là rien de moins qu'une escroquerie intellectuelle, dont la langueur de l'économie mondiale aujourd'hui, pour ne pas dire plus, traduit les conséquences dommageables. Et cela pour trois raisons.

La première vise l'équilibre instantané de l'économie et relève de la mathématique. On peut démontrer que le marché arrive à un « optimum » si l'information sur les prix et les qualités est parfaite et s'il n'y a aucun effet de monopole ni du côté de l'offre ni du côté de la demande. Les conditions ne sont jamais réunies. Et il faut que l'autorité publique intervienne pour limiter les dégâts : lutte contre les concentrations et les ententes, information du consommateur, etc. C'est ici le droit collectif qui doit parler.

La seconde concerne le temps. L'équilibre n'a aucun rapport avec la préparation de l'avenir. Le marché est myope dès lors qu'il s'agit de la bonne gestion des ressources naturelles à très long terme, de la préservation de l'environnement, ou même de la prévention ou du traitement des crises, c'est la règle de droit, par ses interdictions comme ses obligations, qui est l'instrument destiné à préserver l'humanité des effets pervers du

marché. La primauté du droit est l'instrument de la défense de l'avenir.

La troisième raison concerne le contenu social du soi-disant optimum. Je ne comprends pas que des gens par ailleurs honnêtes, au moins pour certains, puissent se satisfaire d'une telle doctrine devant le spectacle de la malnutrition et de la misère dans le monde. Pour ces raisons le fonctionnement de l'économie appelle des corrections majeures même si elles sont progressives, et la règle de droit en est l'instrument préférentiel. C'est aussi un élément de l'identité de la gauche que d'affirmer là un principe fondamental et non pas une position pragmatique et temporaire devant les difficultés du moment. Nous n'en avons pas fini de la bataille contre le libéralisme.

Cinquième référence. Tant à Lima devant l'Internationale socialiste qu'en juin devant la Convention du Parti, évoquant déjà ces thèmes, j'avais parlé de la décentralisation. Le temps étant venu, et nous étant donné, d'approfondir, j'ai la conviction que c'est d'autonomie qu'il faut parler ici : le concept est plus large et plus fondamental. Il est cousin de celui de liberté mais il est plus enraciné dans les contraintes du quotidien. Moins absolue que la liberté, la notion d'autonomie se situe en référence à nos confrontations quotidiennes avec la société. C'est l'exact contre-poids, et la limite, de la primauté du droit.

Mais surtout l'autonomie concerne les cellules du corps social plus que les individus, les groupes et les collectivités. C'est cette référence qui implique la reconnaissance de ce que la plupart des ajustements ou arbitrages qu'exige la vie en collectivité se font mieux, à moindre coût et plus efficacement au niveau de l'organisation sociale où ils sont ressentis nécessaires — quelque élémentaire que soit le niveau — qu'à tout étage plus englobant. Les juristes y verraient un principe fédéraliste de base. Ne nous engageons pas sur ce terrain inutilement conflictuel, mais rappelons que l'œuvre essentielle de décentralisation commencée sous la gestion socialiste découle de ce principe. Rappelons aussi que le terme d'autogestion, revendiqué unanimement par le parti en 1972, qualifie la même

démarche et la même référence mais plutôt dans son application au système productif.

C'est encore de reconnaissance de l'autonomie qu'il s'agit lorsque nous plaidons que les rapports sociaux doivent être plutôt régis par des contrats : des accords et des conventions, que par la loi, dont l'intervention n'est justifiée que par défaut (primauté du droit). L'autonomie en cause ici n'est plus celle des collectivités territoriales (décentralisation) ni celle des entreprises considérées, patron compris, comme des collectivités de travail (auto-gestion) — et loin de nous l'idée de croire qu'une collectivité de travail peut fonctionner sans un chef — mais celle des partenaires sociaux.

En fait l'affirmation, aujourd'hui, de cette référence, en période de combat intellectuel contre le libéralisme, nous oblige à être précis sur l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du rôle de l'État. A cet égard nous avons encore beaucoup à progresser. Mais je peux déjà prendre le risque de rappeler quelques points qui ne font plus guère difficulté entre les socialistes, et qui ont trouvé place implicitement ou explicitement dans nos textes.

L'État n'est pas fait pour produire. Et là où l'histoire lui a légué des éléments de secteur public, ceux-ci doivent être gérés de manière autonome quitte à respecter les servitudes au nom desquelles ils sont publics.

Mais l'État a une responsabilité centrale d'intervention dans la vie sociale, champ économique compris, pour trois raisons, en excluant bien sûr ses responsabilités exclusives en matière de défense et de relations extérieures.

La première raison est de police : la lutte contre la fraude, la violence et l'oppression ne se limite pas à la vie privée.

La seconde touche les grands équilibres économiques. Responsable de la stabilité de la monnaie, de l'équilibre extérieur et d'un partage sain entre la consommation et l'investissement, l'État doit prévenir les déséquilibres plutôt que d'attendre que le marché les produise ou les laisse apparaître pour tenter de les corriger.

La troisième raison concerne la préparation de l'avenir, dont l'État ne peut pas se décharger. Enseignement, recherche, stratégies industrielles ou agricoles à long terme

pour quelques secteurs clefs, politique énergétique, autant de domaines où l'avenir ne peut être préservé que par une forte volonté collective. Pour des socialistes, c'est le plan qui doit être l'explicitation de cette volonté.

Le champ d'autonomie auquel aspirent les Français, qu'appellent nos entreprises, nos collectivités territoriales et nos groupes sociaux ne peut être préservé que si ces interventions nécessaires de l'État sont clairement définies et délimitées. On nous attend sur ce sujet : n'hésitons pas. L'État a ses responsabilités. Il ne doit pas les dépasser.

Sixième référence : la maîtrise des techniques. Je n'ai parlé jusqu'à présent que de valeurs concernant les hommes entre eux. Or il y a aussi à interroger nos rapports avec les outils que nous avons su créer. Qu'il s'agisse du nucléaire et des risques qu'il comporte dans l'ordre militaire ou civil, du contrôle croissant des techniques de transmission de la vie, de la protection de l'environnement, de l'asservissement des hommes aux machines ou aux conditions économiques, nous sommes devant l'immense défi de devoir améliorer le contrôle de l'humanité sur ses propres activités.

Le concept de modernité se situe ici, pour rappeler que les techniques changent vite, et que nous devons non seulement l'accepter mais souvent anticiper pour subsister dans la dure compétition internationale. Mais formulé de la sorte il est presque une concession au machinisme et à l'automatisation jugés nécessaires. Il nous incite fermement à refuser l'immobilisme, à faire du changement une arme de progrès. Il faut le compléter cependant pour affirmer que nous entendons fermement mettre le progrès des techniques au service de l'humanité. Et cela vise toutes les techniques : mécaniques, électroniques, agronomiques, médicales ou financières.

Sur ce thème essentiel, et qui n'est évident qu'en apparence, je me bornerai à quelques brèves remarques lapidaires.

La première pour dire qu'il est scandaleux que la science du travail, l'ergonomie, soit la plus attardée et la moins financée des sciences humaines. A nous de faire des rapports de l'homme avec la machine et avec le travail un

objet de réflexion, d'attention, d'étude et d'action à la dimension qu'appelle le problème.

La seconde pour dire que notre crainte de société duale, d'une société comportant une coupure profonde entre un secteur moderne et un secteur archaïque se joue là, avec comme variables principales le choix des techniques et surtout la formation des hommes et des femmes, tant initiale que permanente.

La troisième remarque est l'affirmation que le Plan, introducteur de l'avenir dans le présent, est aussi le guide des actions retenues comme nécessaires pour améliorer cette maîtrise, à quoi le marché ne saurait contribuer, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas fait pour cela.

La quatrième remarque va plus loin. Nous en savons aujourd'hui assez sur le développement, aussi bien de nos secteurs ou de nos régions de pointe, que de nos régions défavorisées ou que du Tiers Monde, pour affirmer avec une absolue et tranquille conviction que le développement est d'abord culturel. Le développement foudroyant de l'électronique est le produit de l'enseignement de masse, et d'abord au Japon, qui nous a tous précédés dans l'introduction généralisée de l'informatique à l'école. Et partout la loi est constante : ne se développent que les activités qu'une population tout entière est capable de prendre en charge et d'effectuer. L'étonnante révolution agricole française des décennies récentes est le produit d'un immense effort de vulgarisation technique.

A l'inverse rien n'a jamais réussi qui ait consisté à plaquer des techniques et des outils sur des populations dont la forme d'organisation sociale et la culture n'étaient pas prêtes à les recevoir. Ainsi s'explique l'échec généralisé des tentatives d'industrialisation lourde dans le Tiers Monde, ainsi s'explique aussi le drame de la famine, par l'effondrement des agricultures vivrières locales devant de nouvelles techniques et de nouveaux produits pas toujours adaptés aux réalités du terrain.

Nous avons en fait suggéré au Tiers Monde de copier notre deuxième révolution industrielle — machine à vapeur, électricité et la suite — alors qu'il n'avait pas fait la première, agricole et artisanale, qui, avec la charrue métal-

lique, les moulins à eau et à vent, les premières sélections de semences, les fours, etc., a permis le décollage initial hors de la longue misère historique, la naissance du capitalisme, et l'émergence d'un niveau de richesse suffisant pour financer le savoir et la culture, entendez les écoles et les cathédrales.

Réfléchir sur tout cela aujourd'hui veut dire que le choix de chaque technique, de chaque outil, de chaque projet de développement doit être soumis à une exigence de compatibilité avec l'environnement naturel où on veut l'insérer et surtout avec les formes d'organisation sociale et de culture du milieu social récepteur. Cela est tout aussi valable pour le Tiers Monde que pour notre propre aménagement régional même si les différences de niveau de développement sont énormes. Et cela veut aussi dire qu'il n'y a pas de projet de développement s'il n'est accompagné d'un très intense effort de formation des hommes.

Et le concept d'autonomie est là pour nous rappeler que cela se passe d'autant mieux que la décision est prise par les intéressés eux-mêmes ou en tout cas sur place et en les ayant valablement consultés. L'étatisme a fait autant de dégâts dans le Tiers Monde que chez nous sinon plus, et il est même quelques dirigeants lucides aujourd'hui pour s'en rendre compte et le dire.

Comment ne pas finir à cet égard par la septième et dernière valeur qui nous anime : la paix ?

Le monde est violent et nous le savons. Les socialistes ne sont pas des pacifistes au sens où ceux-ci croient que l'exemple du renoncement unilatéral à la violence et donc aux armes peut être convaincant et contagieux et assurer par là la paix dans le monde. Mais les socialistes sont des pacifiques qui s'ils entendent se défendre ne croient pas que jamais les issues violentes n'ont réglé les problèmes. La recherche de la paix est donc le premier de nos devoirs. Elle passe par la capacité à préserver des équilibres de forces, puis la capacité à créer des conditions de confiance et de dialogue, enfin la volonté et la capacité de négocier les solutions pour tout type de conflit.

De toute évidence les responsabilités de la France sur le

champ international seront décisives pour la prochaine décennie.

Nous restons le pays clef de l'unification européenne. Nous sommes le seul grand pays qui ait approché les problèmes du Tiers Monde avec suffisamment de continuité et d'expériences accumulées pour pouvoir et devoir tenter d'infléchir le dangereux comportement de l'Occident vis-à-vis de ces pays du Sud dont il bloque aujourd'hui le développement.

Et j'ai en outre la conviction que la sécurité entre les superpuissances, donc la paix durable sur la planète, ne sera pas assurée si deux conditions ne sont pas remplies.

La première est que le Tiers Monde trouve un axe de développement propre suffisamment convaincant et efficace pour qu'il cesse d'être seulement un enjeu entre les grands.

La seconde, puisque l'affrontement majeur se situe sur le continent européen, est que l'Europe trouve suffisamment de cohésion pour assumer sa défense et savoir négocier sa sécurité, ce que nul ne peut faire à sa place.

A ces deux conditions la France peut puissamment contribuer. Vouloir la paix ne consiste pas à la prêcher. C'est un long et patient effort qui intègre la totalité des éléments constitutifs d'une nation.

Il paraît que l'opinion française demande un projet de société. Je ne sais pas très bien ce que c'est qu'un projet de société. Je n'ai pas de formule ou de mot magique. Je trouve dangereux, et je me refuse à le faire, de décrire l'avenir à travers une somme de propositions de mesures administratives. Mais après tout, sourions un peu, je n'exclus pas de vous avoir en fait commenté le projet de société des socialistes.

En tout cas j'ai la conviction que si, quand nous aurons repris le pouvoir, nous savons agir avec ténacité et continuité dans le respect des sept références que je viens de vous soumettre, la France, l'Europe et le monde auront fait du chemin utile grâce au socialisme démocratique.

Démocratie européenne et Révolution française¹

[...] Dans la Révolution française, il y a évidemment les grands acquis : les droits de l'homme, la souveraineté du peuple, la rupture avec un ordre fondé sur l'inégalité, et fondamentalement la notion de citoyenneté.

Mais il y a également un fabuleux pressentiment — trop souvent méconnu — de la société à fonder, une imagination sociale époustouflante.

Je pense à l'extraordinaire réserve que représentent les mesures émancipatrices que ces quelques années ont engrangées, qui ne se sont pas toujours installées durablement alors, mais dont les virtualités se sont révélées tout au long de ces deux siècles et parmi lesquelles il reste toujours à prendre :

— la création soudaine de milliers de communes, où chacun puisse se sentir acteur et responsable du destin de tous ;

— la reconnaissance des minorités religieuses ;

— l'abolition de l'esclavage ;

— l'instauration de l'instruction gratuite et d'un véritable système d'éducation nationale ;

— du mariage civil, et de la liberté de divorcer par consentement mutuel, instaurée, supprimée puis rétablie et retrouvée il y a une douzaine d'années dans les formes mêmes où la Convention l'avait établie.

Il faudrait citer tant d'autres choses dans les domaines de la solidarité et de l'égalité — comme le statut des enfants ou encore l'égalité juridique de la femme avec l'homme

1. Discours à l'UNESCO, 19 mai 1989.

dans le droit matrimonial, votée aussi par la Convention et que nous n'avons pas encore intégralement retrouvée.

Sans parler d'anticipations admirables comme celle de l'article 4 de la Constitution de 93 déclarant citoyen français tout étranger domicilié en France depuis une année « qui adopte un enfant » ou « qui nourrit un vieillard ». Ou cette formule de Saint-Just qui semble décrire un mode de vie largement répandu aujourd'hui : « Ceux qui s'aiment sont époux. »

Mais ce qui me semble le plus spécifique, ce qui dans son rapport avec l'Europe distingue le plus clairement la Révolution française, de la démocratie anglaise, par exemple, c'est que cet apport ne consiste pas seulement à développer un ensemble de droits civiques et politiques sur le territoire national ; cet apport est un véritable transport. C'est sur les territoires européens voisins que les révolutionnaires ont voulu apporter directement les droits de l'homme et du citoyen.

La grande différence de la Révolution française, c'est non seulement d'avoir pensé le droit sous l'angle de l'universel, mais aussi d'avoir voulu que cette universalité des droits se réalise concrètement dans la transformation politique des nations voisines.

Ce dynamisme, cette énergie, cet enthousiasme dans la volonté de partager la liberté, d'agrandir le territoire géographique de la liberté, voilà, sans doute, ce qui est formidable dans l'épopée révolutionnaire.

Celle des soldats de l'An II selon Victor Hugo :

« La Révolution leur criait : — Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères ! —
Contents, ils disaient oui.
— Allez mes vieux soldats, mes généraux imberbes !
Et l'on voyait marcher ces va-nu-pieds superbes
Sur le monde ébloui. »

Et c'était bien le monde qui était ébloui, et pas seulement la France, comme en ont témoigné Goethe et Kant, et j'ajouterai Hegel, qui écrivait : « Depuis que le soleil se

trouve au firmament et que les planètes tournent autour de lui, on n'avait pas vu l'homme se placer la tête en bas, c'est-à-dire se fonder sur l'idée et construire d'après elle la réalité [...]. C'était donc là *un superbe lever de soleil*. Tous les êtres pensants ont célébré cette époque. Une émotion sublime a régné en ce temps, l'enthousiasme de l'esprit fit frissonner le monde. »

Et pourtant, je n'oublie pas davantage qu'il y a l'autre image, où le frisson de l'Europe n'est plus d'enthousiasme, mais de révolte et parfois d'épouvante.

Après Hugo je songe à Goya, au *Tres de Mayo*. On y voit aussi la liberté et les fusils français, mais ils sont séparés, la liberté d'un côté et les fusils français de l'autre, pointés sur elle.

A l'armée révolutionnaire succède l'armée napoléonienne et à la croisade de la liberté, l'impérialisme français.

On touche là une des contradictions majeures de la Révolution française. Celle de son rapport avec la violence. Droits de l'homme proclamés solennellement, et pourtant violence à l'intérieur — et c'est la Terreur —, violence à l'extérieur — et c'est la guerre.

Dire cette contradiction, ce n'est pas céder à la tentation, dérisoire à mes yeux, de juger. La Révolution a été. Elle fait partie de nous. Elle est ineffaçable. Il n'est pas question de choisir ni de condamner, mais de comprendre.

A la formule de Clemenceau : « La Révolution est un bloc », je préfère celle de François Mitterrand : « La Révolution est un tout. » Un tout complexe, un tout contradictoire.

La figure emblématique de cette contradiction, c'est assurément Maximilien Robespierre. Il se prononça avec fermeté contre l'usage de la violence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la nation : il lutta, avec Condorcet et quelques autres, pour l'abolition de la peine de mort ; et presque seul il se prononça contre la guerre dans des termes qui demeurent d'une vérité frappante : « La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffit à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger pour lui faire adopter

ses lois et sa Constitution. Personne n'aime les missionnaires armés. »

Et c'est ce même Robespierre qui, en 1793-1794, a réclamé avec le plus d'énergie la peine de mort contre ceux en qui il voyait les ennemis de la nation, et qui mena la politique de la guerre révolutionnaire.

Mais cette contradiction, sur la violence, entre l'idéal et l'action révolutionnaires n'autorise personne à prétendre que la violence appartient à l'essence de la Révolution française.

D'autres l'ont dit avant moi, et déjà Mme de Staël et Benjamin Constant : la violence ne naît pas avec la Révolution, elle lui préexiste. On sait bien qu'au XVIII^e siècle la violence est la seule forme d'expression populaire. Elle est, au cœur de la Révolution, la persistance des relations sociales antérieures à la reconnaissance des droits de l'homme et du citoyen.

Je m'accorde avec Maurice Agulhon pour penser que la barbarie présente dans la période révolutionnaire ressortit davantage à l'histoire des mentalités collectives qu'à l'histoire des idées.

Dans l'histoire des mentalités la Révolution française n'était, du point de vue de la violence, qu'une héritière. Et c'est justement dans l'histoire des idées, qu'elle est fondatrice, puisqu'elle forge, pour un usage universel, des concepts de droit nouveaux, trop nouveaux même pour qu'elle puisse les appliquer elle-même entièrement.

« La Révolution ne discute pas avec ses ennemis, elle les broie », disait Saint-Just en 94.

La Révolution est prise dans un processus qui l'amène à l'exclusion de toute opposition, de tout ce qui lui paraît menacer l'unité de la Nation.

A l'inverse, nous tenons tous, Européens d'aujourd'hui, que la démocratie c'est la coexistence pacifiée de positions désaccordées, la reconnaissance institutionnelle de la légitimité des désaccords et des divergences d'intérêts.

Les révolutionnaires ont dû brûler les étapes. Aussi bien, l'enseignement principal que nous devons tirer de la Révolution, d'un point de vue strictement instrumental, est-il l'incompatibilité entre la rapidité des transformations

et leur durée. Les révolutionnaires n'avaient pas le choix, ce qui interdit l'anathème. Nous, nous l'avons.

Et si j'aspire à ce que la politique soit modeste sans renoncer à être ambitieuse, c'est justement parce que je sais que dans l'histoire les temps les plus forts sont aussi les temps les plus terribles, et parce que je sais également, pourvu qu'elle soit servie par une volonté opiniâtre, qu'il y a une grandeur du compromis, tandis que l'affrontement ne peut jamais être qu'un pis-aller.

Nous le vivons quotidiennement avec la construction européenne. Pour la faire vite, il n'y avait pas d'autres moyens que militaires, et même ceux-là ont échoué.

Pour faire l'Europe durable on ne peut la faire vite, il faut s'imposer la patience et rechercher le compromis.

A chaque instant et à chaque pas nous nous heurtons aux souverainetés et aux nations. Souveraineté et nation qui sont justement des legs de notre Révolution, mais des legs travestis.

Là où 89 a imaginé la nation comme corps collectif dépositaire d'une souveraineté confisquée au monarque, cette nation a pris une existence autonome, contraire aux vues de ses créateurs qui aspiraient à l'universel. Instrument d'une appropriation nécessaire de la souveraineté au plan interne, elle s'est muée en facteur de fragmentation durable sur le plan externe. Elle a abattu les frontières au sein du peuple, pour ensuite renforcer les frontières entre les peuples.

Le premier aspect était un bien ; nous en savons gré à la Révolution. Le second était un mal, qui n'est venu qu'après et dont elle n'est pas responsable. En témoigne la captation de l'idée de Nation par les pires idéologies — avec les suites que chacun sait.

Aujourd'hui, il nous faut faire avec cela, et ce n'est pas le plus simple. Et si nous parvenons un jour, comme je le souhaite ardemment, à bâtir une nation européenne, nul ne sait précisément ce qu'elle sera [...].

A l'échelle de notre continent, de notre futur prévisible, la nation demeure pour chacun d'entre nous un élément de son identité ; mais ses frontières sont devenues un défi à la raison et un obstacle à son bonheur, ce fameux « bonheur

de tous » dont parle le Préambule de la Déclaration de 1789.

De la Révolution je n'ai pas oublié le message d'universalité.

Si je tiens tant à l'unité européenne c'est que je suis européen par culture, par efficacité et aussi par élan ; mais d'abord je suis homme. Vous vous souvenez du grand rêve de Hugo : au *xx^e* siècle il y aura une nation extraordinaire ; elle ne s'appellera point la France, elle s'appellera l'Europe ; et au siècle suivant, plus transfigurée encore, elle s'appellera l'humanité...

La jonction que je fais entre la Révolution française et la construction européenne s'arc-boute sur la portée universelle de l'immense ambition d'émancipation sociale de la Révolution.

Si nous voulons bâtir une Europe qui soit une superpuissance, ce n'est pas pour qu'elle soit la troisième, la seconde ou la première des superpuissances, mais pour qu'elle soit autre : la première superpuissance qui agisse décidément au service de l'humanité, « nation définitive », comme disait encore Hugo.

La conscience toute neuve de la fraternité des hommes, qui est au cœur des rêves révolutionnaires, demeure le cœur de notre rêve [...].

Socialisme et social-démocratie ¹

C'est un honneur que d'être convié à ce Conseil national du Parti québécois consacré à la social-démocratie. Je suis heureux de parler devant vous au moment où le vaste mouvement international qui se reconnaît dans le mot de socialisme démocratique connaît un tournant historique [...].

Le mot de social-démocratie implique deux choses à la fois : une rencontre entre une grande tradition humaine et un type d'organisation sociale. Votre commission du programme emploie les termes d'État-providence et de social-démocratie comme étant un peu synonymes. C'est vrai quant à l'objet. Mais, il ne faut pas oublier la dimension historique où vous prenez place. Reste à voir comment.

Pour le dire vite, le mot est né en Allemagne. Ce fut le nom de baptême du Parti social-démocrate. Voilà maintenant plus d'un siècle. Il a été repris par beaucoup de partis du travail, de partis populaires qui ont émergé à la fin du XIX^e siècle. Il n'a pas été repris dans la dénomination officielle de l'Internationale socialiste, mais il a été porté par ce mouvement. Au point que Lénine — auquel je ne m'apparente en rien — n'était rien d'autre avant 1914 qu'un chef de fraction du Parti ouvrier social-démocrate russe. C'est donc un devoir pour nous tous de clarifier notre vocabulaire, de discerner la part d'héritage que nous revendiquons.

Plus d'un siècle d'histoire a permis à la social-démocratie de construire un modèle de société qui a sa noblesse, dont

1. Discours devant le Conseil national du Parti québécois, Québec, 29 novembre 1986.

les deux noms juxtaposés, d'Olof Palme et d'Helmut Schmidt, caractérisent dans leur rapprochement ce qui vous tient à cœur quand vous faites référence à ce concept et à ce projet. Mais, il faut voir comment nous en sommes arrivés là et pourquoi.

Ce qu'on peut dire, au fond, du projet social-démocrate est qu'il représente l'achèvement des trois meilleurs critères de civilisation dont nous disposons aujourd'hui : un haut niveau de développement, une organisation publique fondée sur le respect des droits de l'homme, un système efficace de protection sociale. Ce triptyque définit la volonté social-démocrate et la différence du libéralisme outrancier.

Mais nous n'y sommes arrivés que fort progressivement. Je ne peux pas ne pas rappeler que la social-démocratie est née avec une autre doctrine, avec la volonté de mettre fin au capitalisme, de créer un régime fondé sur la propriété collective des moyens de production et d'échange, de refuser le compromis de classe.

Mais tout cela s'accompagnait aussi d'un fort goût pour la liberté. Les socialistes et les sociaux-démocrates des premiers temps ont été partout des combattants des droits de l'homme et de la liberté. En faisant le choix du suffrage universel, ils ont peu à peu pris conscience que la mutation historique qu'ils appelaient de leurs vœux devait marcher au rythme parfois lent et hésitant des électeurs.

Rien n'a été immédiatement acquis. Les débats ont été intenses. J'attache pour ma part une grande importance à la question de l'État. L'influence de Lassalle, qui pensait que seule la puissance de l'État permettrait la justice sociale, la victoire de Kautsky sur Bernstein dans le parti allemand au tournant du siècle ont pesé lourd en ne permettant pas de dissocier nettement l'État de la violence, de tirer les conséquences du choix démocratique. Par respect des textes — et, il faut le dire, par dogmatisme — l'Internationale socialiste n'a pas approfondi tout cela.

Avec la révolution bolchevique, le socialisme s'est trouvé devant le tournant historique décisif. Le communisme a récusé la démocratie. Le mouvement socialiste a pris conscience, lui-même, qu'il était porteur du choix des

droits de l'homme, du choix de la liberté. Commence alors une évolution passionnante. Car le socialisme a dû trouver une cohérence entre son projet politique, qui reposait sur le respect de la démocratie, et son projet économique, qui restait dans la perspective de la destruction du capitalisme. Léon Blum, à Tours, en 1920, dans son discours si lucide, qui révèle la nature profonde du communisme, continue, ainsi, de faire référence à la dictature du prolétariat.

Les évolutions ont été passablement divergentes entre les partis d'Europe du Nord et ceux d'Europe du Sud. Ces derniers, souvent uniques ou dominants dans la gauche, largement représentatifs du monde ouvrier, liés étroitement aux syndicats ont tôt exercé les responsabilités du pouvoir. En Allemagne, sous la république de Weimar, avec la doctrine du « capitalisme organisé », en Suède surtout, en 1932, a commencé à prendre corps une vision contractuelle — vous diriez concertation négociée — de l'organisation de la société, la théorie et la pratique de l'économie mixte.

Dans l'Europe latine, les partis socialistes, les uns trop rapidement réduits par le fascisme et les dictatures, les autres — notamment le parti français — faute d'une réelle puissance sociologique, n'ont pu connaître les mêmes expériences, ont continué à considérer le compromis de classe comme une trahison par apport à la « grande tradition socialiste ». Mais, arrivés au pouvoir, les Français, les Espagnols, les Italiens ont aussi découvert que l'État n'est pas l'instrument exclusif de la transformation sociale. Une société, en effet, change par la démocratisation des rapports dans l'entreprise, les activités culturelles, les progrès de son système éducatif, bref, tout un ensemble de données où l'État conduit une évolution, peut encourager telle ou telle orientation, mais, pour l'essentiel, le progrès n'est pas le produit du seul règlement, encore moins de la police [...].

Voyons maintenant où nous en sommes dans la perspective de cette fin de siècle. Est-ce un projet qui tiendra la route ?

Regardons, d'abord, comment s'est faite la montée en puissance de l'État-providence. Les facteurs de fond tien-

ment dans plus de quarante ans d'affilée de paix internationale et dans presque trente années de croissance économique régulière. Cinq pour cent de plus par an de richesse produite dans les pays développés, cela a été du jamais vu dans l'histoire humaine. Mais, n'oublions pas qu'il y a eu des hommes et une pensée organisatrice derrière. L'État-providence n'aurait pas été tout à fait le même sans l'apport intellectuel de Keynes pour la pensée économique, de Beveridge pour la pensée sociale, sans le travail patient des partis socialistes, au premier rang desquels le parti suédois [...].

Pourquoi y a-t-il crise aujourd'hui ? Déjà, pendant les années de croissance, nous avons deux motifs d'incertitude. Le premier tenait au volume des ressources de la planète. Le second touchait à l'environnement, aux risques de pollution et de destruction. Les difficultés d'un modèle hyperproductiviste s'annonçaient. Avec la crise proprement dite — ou plutôt la mutation de l'économie mondiale — le ralentissement du rythme de développement économique qu'elle a entraîné, il ne put plus être question d'assumer une croissance de la dépense redistributrice plus rapide que celle de la production. Au vrai, cela n'a pas été principalement la crise de l'État-providence, mais la crise de la puissance publique. La paupérisation de l'État est devenue un des problèmes les plus graves face auquel nous devons trouver des solutions. Car, paupérisation de l'État, cela veut dire affaiblissement de l'effort scolaire, diminution de la dépense sociale, surtout d'énormes difficultés dans le budget des États pour préparer l'avenir.

La fin de la grande croissance a aussi fait apparaître l'exigence d'une adaptation rapide de nos sociétés. Les années antérieures avaient nourri la rigidité, quand toute prévision de l'avenir consistait à extrapoler les courbes de n'importe quoi de plus de 5 % par an... Ces rigidités, qui caractérisent tous nos grands systèmes, risquent d'amener l'asphyxie de nos sociétés. La crise économique a été aussi celle des grands systèmes. Ni l'éducation, ni la santé, ni la sécurité sociale, ni les retraités ne s'accommodent de la bureaucratisation. Les citoyens veulent comprendre, veulent parler, les grands systèmes sont trop lointains, trop anonymes, trop bureaucratiques [...].

C'est dans ce contexte que nos sociétés, qui se prétendent modernes, organisent leurs débats publics et sélectionnent leurs dirigeants autour d'une opposition archaïque, celle du libéralisme et du collectivisme. Porté à l'extrême, c'est le débat Est-Ouest — pourtant vide de sens aujourd'hui — sur le fait de savoir s'il vaut mieux donner une priorité absolue à l'égalité sociale en imposant un système productif étatique, mais qui marche mal, réprime la protestation latente, recrée des inégalités de nature politique, ou s'il vaut mieux libéraliser totalement les règles du jeu et laisser se développer une société dont le fondement est le droit absolu pour tout acteur économique et social de faire à peu près intégralement ce qu'il veut.

Comme tout cela est dépassé ! L'expérience historique nous montre que l'État n'est pas fait pour produire, que son intervention n'est concluante que lorsqu'il sait catalyser les outils, les capitaux, les énergies, les faire servir à une cause tout en laissant fonctionner le marché. Nous avons donc tous adopté l'économie mixte.

Je voudrais parler un moment des dégâts du libéralisme. La remontée libérale à laquelle nous assistons un peu partout me paraît être une régression idéologique. Il est clair que, dans le Tiers Monde, l'Union soviétique ne propose pas un modèle de développement qui marche. Que sur une des terres les plus fertiles de la planète, Cuba, on ait toujours faim après vingt et quelques années est démonstratif à l'excès. Mais proposer le modèle du « laisser faire » est irresponsable. La violence sociale, dont il s'accompagne inévitablement, n'est compensée que lorsqu'une longue histoire a fait émerger des forces syndicales puissantes, des forces politiques capables de construire des systèmes de droits protecteurs. C'est le cas de nos pays développés. Mais, dans le Tiers Monde, la tension sociale que provoque le capitalisme a fait exploser l'Iran, rend compte de la quasi-totalité des aventures dictatoriales d'Amérique latine. Ce cas est exemplaire. Jusqu'à présent, l'histoire a été cyclique. L'explosion des tensions sociales a nourri les dictatures. Leurs échecs ramènent les démocraties. Mais, dès leur réapparition, elles sont fragilisées par

un système de contraintes conçu pour respecter nos règles du jeu à nous. Pourront-elles résister ?

Mes amis, on ne se dit pas impunément socialiste ou social-démocrate. Vous entrez, vous pays développé, dans un mouvement mondial qui vous fait obligation d'agir pour décharger le poids de souffrances que cette évolution provoque dans le monde [...].

Mais dans nos pays développés, le libéralisme fait-il mieux ? La puissante montée du chômage, que nous avons connue depuis plus de dix ans, tient évidemment aux conséquences de la crise économique, mais elle a été aussi prolongée par la crise de la pensée économique. Nous n'avons ni l'imagination ni l'audace qui, par exemple, furent celles de Franklin Roosevelt dans la crise des années trente ou celles des planistes des années trente dans la CGT en France. Je ne crois pas non plus que le monde puisse rester longtemps dans une désorganisation profonde des marchés financiers, des cours des monnaies, avec une volatilité des parités et des taux d'intérêts, parce que toute intervention publique est réputée néfaste par principe [...].

Les choses sont claires. Le monde entier, mes chers amis, cherche une tierce solution. Nos sociétés sont complexes, et il nous faut, pour bien les conduire, un système qui accepte la complexité. Nous avons appris, souvent dans les épreuves, qu'il était possible de concilier l'efficacité et la justice. Nous sentons émerger les traits de l'organisation sociale un peu meilleure qui pourrait esquisser ce monde pacifié que nous voudrions faire : d'abord le pluralisme et la démocratie, ensuite, des niveaux d'organisation sociale et politique, multiples et autonomes, enfin, une société civile fortement organisée. Pour faire face aux problèmes de nos « grands systèmes », nous avons besoin d'interlocuteurs sociaux organisés, l'État étant un catalyseur de négociations. Il doit remplir principalement trois missions. La première concerne ses fonctions régaliennes, défense, justice, police, affaires étrangères. La seconde mission, que les libéraux oublient par trop, est de fixer les règles du jeu économique, pour la concurrence, la limitation des monopoles, la déontologie de l'information. La troisième mission, encore plus négligée par nos libéraux, demande

d'injecter l'avenir dans le présent. Ce n'est pas le marché qui peut financer suffisamment la recherche scientifique, qui peut préparer la grande aventure industrielle de l'utilisation et du traitement des richesses des océans. Bref, nous devons bâtir une société où, au total, les valeurs de sécurité n'occultent pas les valeurs de risque et d'audace. Il y a derrière tout cela une éthique, des références morales, l'autonomie de la personne humaine. La politique n'est pas de part en part morale, mais il n'y a pas de politique qui vaille sans objectifs moraux [...].

Voilà, mes amis, j'en ai terminé. Vers ce projet, ceux que j'appelais, au début de mon propos, les socialistes latins, viennent, car ils ont découvert que la voie du changement passe par le compromis social, la reconnaissance de l'autre. Pour les sociaux-démocrates, plus anciennement porteurs de cette tradition, l'État-providence ne résume plus tout le projet. Il n'est qu'un instrument. La société civile doit exercer une maîtrise consciente sur son destin. Je retrouve là une intuition de Jaurès : le socialisme, c'est la démocratie jusqu'au bout [...].

Mes amis, c'est le monde entier qui cherche à mieux vivre, à se dégager des tensions qui l'oppressent. Vous avez ouvert une réflexion qui vous engage dans l'aventure mondiale de notre génération. J'ai voulu vous dire que je suis, au fond, un peu indifférent aux noms de baptême. Celui de social-démocratie vous arrange, pour ma part, je fais le même travail sous le nom de socialisme. L'essentiel est que le travail se fasse et que, tous ensemble, nous soyons porteurs d'un monde meilleur.

L'heure du socialisme démocratique¹

Nous vivons actuellement un moment particulièrement crucial de l'histoire du monde.

Et, comme souvent, lorsqu'une accélération se produit, les espoirs et les craintes se mêlent.

Les évolutions que connaît le monde communiste, les unes dramatiques, en Chine, les autres prometteuses, en Pologne, en Hongrie, en URSS peut-être, traduisent l'impasse dans laquelle se trouvent des régimes qui n'ont pas su faire toute sa place à la liberté. Les réformes économiques sans la démocratie sont insuffisantes et créent des contradictions redoutables.

Les réformes politiques sans l'efficacité économique sont toujours fragilisées.

Les socialistes démocrates que nous sommes peuvent évidemment tirer quelques satisfactions de voir valider par l'histoire les choix faits par les générations antérieures. Mais, ils ont surtout des responsabilités !

En effet, l'effondrement du modèle soviétique d'organisation sociale nous fait une obligation d'offrir au monde des références et de mettre en œuvre des politiques qui aient une valeur suffisamment universelle pour être une alternative à l'abandon aux forces du capitalisme qui, par elles-mêmes, ne peuvent que creuser les inégalités entre les pays et à l'intérieur de chaque pays.

Nous sommes à un moment où nous pourrions peut-être sortir des confrontations où nous a plongés le grand

1. Discours devant le XVII^e Congrès de l'Internationale socialiste à Stockholm, 21 juin 1989.

mouvement de la décolonisation, surgissant dans un monde déjà déchiré par le conflit Est-Ouest.

On négocie presque partout. Le désarmement n'est plus un mot tout à fait vide de sens. Des solutions s'esquissent pour lever le fardeau de la dette qui pèse sur le Tiers Monde. Les dictatures sont moins nombreuses.

Mais les incertitudes sont tout aussi réelles. Les différentes situations peuvent encore tourner de bien des manières. M. Gorbatchev peut échouer. Un conservatisme nationaliste pourrait alors l'emporter. Plusieurs pays du Tiers Monde sont menacés dans leur équilibre interne. De nouveaux conflits peuvent surgir. La croissance mondiale n'est pas assez assurée. Le chômage, les mouvements migratoires, les contraintes budgétaires sont toujours autant de problèmes.

Face à cela, les points de repères manquent. Les opinions occidentales ont vécu l'érosion des « valeurs absolues ».

Le scepticisme a marqué des points. Dans des sociétés de plus en plus privées de leurs ciments traditionnels, la mobilisation collective n'est pas une évidence.

Or, le socialisme démocratique a rompu avec la dimension messianique que portait le socialisme des origines. L'utopie de la société parfaite s'est trop souvent avérée destructrice.

Nous n'avons plus de programme de transformation sociale clefs en main à offrir au reste du monde ! Nous avons abandonné la vulgate marxiste, ce n'est pas pour épouser la mode du libéralisme économique ! Nous continuons de penser que la société peut être connue et consciemment transformée, conformément aux valeurs et à la raison. Nous offrons une démarche faite d'intelligence du politique, de courage et de ténacité au service de la démocratie, des droits de l'homme, de la protection des faibles.

La passion est alors moins facile à soulever ! Mais je pense que ce que le socialisme démocratique peut proposer correspond aux nécessités de l'heure et aux attentes du peuple.

Encore faut-il être sûr de nous-mêmes, de nos valeurs

fondamentales et de notre doctrine ! Encore faut-il prendre au sérieux nos valeurs et notre doctrine.

L'Internationale socialiste (regroupement de 77 partis, dont la moitié appartiennent au Tiers Monde) a longtemps dû se situer au niveau des principes. Et elle a représenté alors une référence morale précieuse. D'étapes en étapes, elle a su toutefois renforcer son homogénéité, sa manière d'appréhender les problèmes. Aujourd'hui, je pense qu'il faut franchir une nouvelle étape. Il nous faut déterminer avec force ce que nous sommes et définir les quelques points essentiels qui, comme le levier d'Archimède, nous permettront de proposer au monde les règles dont il a tant besoin.

Je voudrais particulièrement insister sur cette question de l'identité. Mes responsabilités gouvernementales ont plutôt conforté les convictions qui étaient auparavant les miennes et que j'ai présentées au fil des congrès de l'Internationale. Mais, aujourd'hui, je sens particulièrement la nécessité de redire d'où nous venons et où nous allons. Les militants, tout simplement nos concitoyens respectifs, ont besoin de se représenter leur société, ses enjeux, ses devenirs possibles, son avenir souhaitable.

Nous pouvons comprendre les difficultés et les interrogations des partis, des peuples qui doivent aujourd'hui réussir, à l'Est comme au Sud, leur transition vers la démocratie. Nous-mêmes, nous sommes les héritiers d'une longue histoire conflictuelle qui n'a vu se mettre en place que progressivement les éléments du socialisme démocratique tel que nous le concevons aujourd'hui, qui, pour l'essentiel, allie le respect des droits de l'homme, le pluralisme et un haut niveau de protection sociale.

Pour ce faire, chacun, à un moment ou à un autre, nous avons vu opérer une double dissociation, d'abord celle du socialisme et de la violence, ensuite celle du socialisme et de l'État tutélaire.

Encore dans les premières décennies du xx^e siècle, la culture politique du socialisme démocratique se caractérisait par un double attachement à la démocratie d'un côté, à la révolution de l'autre.

Il n'y avait là nulle schizophrénie ! Mais seulement la certitude que tout était compatible. La confrontation avec

la révolution russe, la théorie et la pratique bolcheviques de la violence d'État ont cristallisé l'attachement socialiste à la démocratie. Léon Blum, Kautsky, Otto Bauer, Branting, tous les dirigeants importants de l'Internationale socialiste ont vu et dit qu'il y avait là une monstrueuse erreur et que ce projet ne pouvait aboutir qu'à la violence généralisée, et, entre les crises, à l'arbitraire. Les socialistes se sont débarrassés ainsi de la mythologie de la violence. Les socialistes ont pu commencer de mettre en œuvre une méthode de changement social par le compromis, en pacifiant les conflits, non pas en les dépolitisant mais en organisant des confrontations dans la démocratie. C'est ce qu'a voulu théoriser Léon Blum, au soir de sa vie, quand il a proposé au parti français de voir le fondement de la politique socialiste non plus dans la lutte de classe mais dans l'action de classe.

Celui-ci n'a pas voulu suivre son vieux leader. Car, pour beaucoup, il ne pouvait être question de ne plus établir une équivalence entre le socialisme et l'appropriation collective des moyens de production.

L'idée de révolution était dissociée de la violence, mais la perspective d'une transformation totale demeurait. Longtemps, les socialistes ont pensé qu'elle se réaliserait par l'élargissement des pouvoirs de l'État dans la redistribution et la production de la richesse. De grands débats sur la socialisation ont longtemps agité nos partis. Il a fallu que chacun fasse son expérience pour associer le choix de la liberté politique à un autre modèle économique. Les Suédois l'ont fait les premiers en 1932. Aujourd'hui, plus personne ne défend réellement une vision étatique du socialisme.

Évidemment, les controverses ne sont pas près de s'éteindre et il y a bien des manières de comprendre l'économie mixte. Mais, sur l'essentiel, nous nous retrouvons pour penser que, si le socialisme demeura toujours un combat pour la justice sociale, il doit se donner la liberté pour règle et la raison comme moyen.

La compétition a des vertus. Mais elle exige des règles du jeu sans lesquelles s'imposerait toujours la règle du plus fort qui est tout à la fois injuste et stupide.

Mais parler de règle du jeu, c'est aussitôt poser la question de savoir qui peut les édicter. La réponse est évidente : il s'agit de la puissance publique démocratiquement conférée. Et c'est ainsi, selon moi, que se pose le problème de l'État.

Au commencement sont les droits de l'homme, c'est là une donnée intangible, non négociable, exigeante et, j'ajouterai, efficace. La démocratie n'est pas un luxe : elle est la condition du développement et on ne connaît pas de dictature qui soit économiquement performante dans la durée. Il y a là un constat essentiel pour nos amis du Tiers Monde.

Ensuite, vient l'organisation constitutionnelle et l'expérience démontre qu'il n'y en a qu'une qui vaille : le régime parlementaire rationalisé quelles qu'en soient les nuances. Lui seul peut allier souplesse et efficacité. Le régime présidentiel est un mauvais produit d'exportation. Seules les traditions américaines, et certaines particularités, lui permettent de fonctionner aux États-Unis et toutes les tentatives faites pour l'imposer ailleurs se sont traduites par des désastres.

Les droits de l'homme, le parlementarisme rationalisé, j'ajoute encore la décentralisation. Il n'est pas de croissance durable sans décentralisation du commandement et autonomie des entreprises. Toutes nos valeurs communes sont un pari sur l'homme : celui selon lequel il est doué de raison et apte à être raisonnable.

Encore faut-il qu'il puisse exercer cette responsabilité, agir sur ce qui l'entoure. La puissance publique trouve là son rôle, essentiellement pour lutter contre la violence et les formes d'oppression, pour prévenir les déséquilibres plutôt que d'attendre que le marché les produise, pour préparer l'avenir, déterminer les priorités qui ne peuvent être assumées que par une forte volonté collective.

Nous définissons ainsi un modèle politique de développement et de vie qui allie la liberté, le pluralisme, la solidarité. Il est évidemment perfectible [...].

A partir d'horizons différents, trois grandes critiques nous sont parfois faites. Notre projet ne serait plus socialiste. De toute manière, il ne serait pas efficace. Enfin,

il ne concernerait que les pays occidentaux. Je voudrais consacrer un court moment à réfuter ces accusations. Car si nous avons été longtemps modestes, le temps est venu de déployer bien haut notre drapeau. Après tout, l'efficacité de notre démarche se mesurera à l'espoir que nous serons ou non capables d'insuffler à tous ceux qui veulent croire, comme le disait Jaurès, à « la valeur morale de l'histoire ».

Sur le premier point, en fait, notre critique du capitalisme comme système de production marchande n'a pas disparu. Seulement, son angle d'attaque s'est déplacé. Car nous ne souhaitons nullement priver notre société du dynamisme qu'engendre la compétition entre libres entreprises. Nous cherchons seulement à ne pas confondre la justice et le libéralisme économique. Nous corrigeons la régulation par le marché non seulement au moyen de l'intervention des pouvoirs publics, mais aussi des syndicats, des associations. Nous entendons, de même, contenir l'expansion indéfinie des rapports marchands, pour préserver un ensemble d'activités, de secteurs, de rapports humains. Pour assurer la cohésion sociale, il importe qu'un minimum d'égalité soit assuré entre les citoyens, tout particulièrement pour l'éducation, la santé, la culture, la communication. Nous n'avons pas renoncé non plus à libérer l'homme dans le travail et dans la vie quotidienne.

Quant au procès en efficacité, que n'a-t-on entendu avec la crise — et qu'entendons-nous encore — tant la mode monétariste marque les esprits ! Le socialisme démocratique ne serait qu'un mode de pilotage adapté aux temps calmes de climat économique favorable, quand la croissance permet d'offrir des compensations matérielles immédiates. La crise du keynésianisme signifierait la fin des politiques social-démocrates. Or, que voit-on aujourd'hui ? Les pays qui ont le mieux résisté à la crise sont ceux qui ont le mieux préservé leur cohésion sociale. La Suède, l'Autriche, l'Allemagne, où le SPD a fait face au plus gros de la crise, et d'autres sont là pour le démontrer. Certes, une politique peut ne pas réussir. Mais partout où, forts de la confiance des salariés, les gouvernements ont pu joindre une politique budgétaire intelligente et une politique des revenus jouant sur le temps, ils ont pu limiter le chômage et

maintenir un haut niveau de protection sociale. La clef est de savoir et de pouvoir arbitrer entre les profits et les salariés.

Enfin, notre modèle ne serait qu'un luxe pour pays riches? Nulle idée ne me paraît plus fausse et plus pernicieuse. Car, enfin, que cherche-t-on dans les pays de l'Est sinon le pluralisme et l'efficacité économique! Que cherche-t-on dans les pays du Tiers Monde sinon plus de démocratie et plus de développement économique? Que cherche-t-on en Amérique latine sinon plus de liberté et plus de protection sociale? Et je pourrais demander en outre ce qu'on recherche en Amérique du Nord sinon un minimum de protection sociale là aussi. En réalité, les éléments fondamentaux du socialisme démocratique, leurs conséquences en matière d'organisation sociale et de rôle de la puissance publique, leurs relations avec le développement économique, social et culturel sous toutes ses formes sont, dans leurs principes, les mêmes pour le Nord et le Sud, pour l'Est et l'Ouest. Les niveaux techniques continuent de fortement différer. Mais la liberté organisée est un principe de développement absolument commun.

Je pense — et je le dis sans forfanterie — que nous avons peu à peu défini ce qui est sans doute le meilleur des systèmes possibles d'organisation sociale et politique pour chaque nation.

Au-delà, je crois également que ce qui est bon pour ces communautés humaines complexes qui se sont progressivement constituées, parfois un peu par hasard, et qu'on appelle les nations, ce qui est bon pour les nations, donc, ne peut pas être mauvais pour l'humanité.

Tous nous savons que pratiquement aucun des grands problèmes ne peut connaître de solution purement nationale.

Les pays sont plus ou moins riches, mais l'économie est une.

Les pays sont plus ou moins propres, mais l'atmosphère terrestre est une.

Les pays vivent plus ou moins en paix, mais aucun ne serait épargné par une guerre planétaire.

Malgré cela, malgré l'évidence qui veut que l'humanité

tout entière a des intérêts communs, souvent vitaux, ces intérêts n'ont pas de porte-parole, cette humanité n'a pas de volonté et ces questions vitales restent sans réponse.

Lors d'une rencontre internationale récente — c'était à La Haye le 10 mars —, j'ai été frappé par une intervention de notre amie Premier ministre norvégien, Gro Harlem Brundtland. Elle a dit avec vigueur que chacun devait bien comprendre qu'on ne pourrait pas continuer à adopter comme norme de comportement général sur chaque sujet celui du pays faisant preuve de la plus mauvaise volonté.

Le problème est bien là, en effet : sur le plan international nous sommes souvent en quelque sorte condamnés à la bêtise.

Il n'y a pratiquement pas de problèmes sans solution mais pas non plus de solution sans volonté et sans intelligence.

Tout l'avenir de l'humanité se joue donc sur cette question simple et terrible : serons-nous capables ou non de faire entrer l'intelligence et la volonté dans les affaires du monde ?

Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est, d'une part, qu'il faut essayer, d'autre part que si ce n'est pas nous, l'Internationale socialiste, qui prenons des initiatives, personne ne le fera.

C'est bien une bataille pour l'organisation de la planète qu'il s'agit d'engager. Organisation de la planète pour la défense de son environnement, organisation de la planète pour redonner ses chances au développement, organisation de la planète pour assurer la paix et ainsi désarmer.

Toutes les nations y ont intérêt, toutes ont à gagner et pourtant cela ne se fait pas.

Demandons-nous pourquoi. Je ne crois pas à l'explication par l'égoïsme. Bien sûr, chaque pays est âpre à défendre ses propres intérêts. Mais les défendre au mieux c'est souvent échanger une concession ici contre un avantage là, c'est souvent accepter une action conjointe plutôt que préserver jalousement une autonomie impuissante.

Il en va désormais de l'égoïsme des nations comme il en allait de l'égoïsme des prolétaires selon Gramsci : il ne peut être satisfait que par l'action collective et solidaire.

Or, nous savons que les modes habituels de fonctionnement des relations internationales ne la permettent pas vraiment. Entre les organisations internationales spécialisées moins occupées à avancer qu'à entretenir entre elles des querelles de préséance et de frontières, les conférences et négociations de toutes sortes qui sont souvent le champ clos de discussions byzantines, les besoins sont vite perdus de vue et la volonté diluée.

Seuls, en réalité, les responsables au plus haut niveau peuvent avoir à la fois la légitimité démocratique et la volonté politique de surmonter les obstacles, de bousculer les habitudes ou de briser les conformismes.

C'est ce que ne cesse de faire François Mitterrand depuis qu'il est président de la République française. C'est ce qui a permis à quelques-uns d'entre nous de provoquer le sommet de La Haye le 11 mars.

Je suis convaincu que nous devons progresser dans cette voie. La diplomatie ne peut plus être, à l'heure des communications instantanées, ce qu'elle était à l'époque où les dirigeants ne pouvaient discuter que par des courriers longs ou des intermédiaires.

Je suis également convaincu que les 77 pays représentés au sein de notre Internationale, et dont beaucoup sont au pouvoir, peuvent faire d'autant plus de choses ensemble qu'ils auront le réflexe de se coordonner.

Ceux d'entre nous qui exercent des responsabilités gouvernementales se connaissent, partagent les mêmes valeurs, peuvent aisément s'accorder sur les mêmes idées et démultiplier ainsi l'impact de chacune de leurs initiatives.

Si j'ai choisi de vous parler de cela, c'est parce que je n'ai rien à vous apprendre que vous ne sachiez déjà sur les sujets de fond.

J'aurais pu détailler les conséquences absurdes du surarrement. J'aurais pu analyser cette fantastique régression de la science économique qui a consisté, avec le monétarisme, à exclure de ses préoccupations l'homme, ses besoins et ses drames. J'aurais pu encore dénoncer les monstruosité et les aberrations qui résultent de la charge de la dette pour les pays du Tiers Monde.

Mais j'ai préféré terminer sur autre chose car tous ces

problèmes, si différents soient-ils, relèvent du même traitement, passent par la même solution : élever l'intelligence et la volonté au niveau international.

Je ne sais si nous y parviendrons mais je sais que nous seuls pouvons y parvenir, parce que être socialiste c'est le vouloir et être réunis en Internationale c'est sûrement le pouvoir.

Coll. Michel Rocard.org

II

La Nouvelle-Calédonie

Coll. Michel Rocard.org

Coll. MichelRocard.org

La mission du dialogue¹

Depuis le 10 mai, pas un jour ne s'est achevé sans que mon action et mes pensées ne soient tournées vers la Nouvelle-Calédonie.

Cinq jours auparavant, ce territoire lointain du Pacifique avait été une fois de plus ensanglanté par l'enchaînement des incompréhensions et des violences.

C'est pourquoi la première mesure que j'ai prise, en accord avec le président de la République, a été d'envoyer sur place la mission que l'on sait.

Les personnalités qui la composaient, à l'exception des préfets Blanc et Steinmetz, ne représentaient pas l'État. Elles ont engagé l'autorité personnelle et morale qui est la leur, pour rétablir la paix des cœurs, des esprits et des âmes avant toute recherche de solutions juridiques ou administratives.

Voilà des hommes très divers, parfois opposés naguère, qui ont su s'enrichir de leurs différences et atteindre un rayonnement collectif qui n'a pas été étranger au résultat de leur mission. Je veux ici leur rendre un hommage personnel et chaleureux. Je crois qu'ils ont bien mérité de la nation.

Renouant les fils d'un dialogue qu'on pouvait craindre rompu à jamais, ils ont fait en sorte que des dirigeants courageux et responsables acceptent d'entrer dans cette démarche nouvelle. Oui, il est des cas où il faut du courage pour faire preuve de raison !

Le résultat, vous le connaissez [...].

1. Discours prononcé à l'Assemblée nationale, 25 juin 1988.

Communiqué sur l'accord intervenu à propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie¹

Depuis six semaines, pour la Nouvelle-Calédonie, je n'ai pas eu d'autre préoccupation que de tenter de renouer les fils du dialogue que l'on pouvait croire rompus par des décennies d'incompréhension et d'épreuves, par trop de morts dans toutes les communautés.

J'ai envoyé sur place une mission du dialogue : elle a permis aux uns et aux autres de reconnaître que le retour à la paix civile était la seule condition pour que les populations de Nouvelle-Calédonie puissent maîtriser leur avenir.

Depuis quinze jours, au terme de longues heures de négociations, les délégations de Nouvelle-Calédonie, conduites par MM. Lafleur et Tjibaou, ont ensemble donné leur accord à ce que l'État reprenne, pendant les douze prochains mois, l'autorité administrative sur le territoire.

L'impartialité de l'État doit être garantie, la sécurité et la protection de tous doivent être assurées, des actions de développement économique et social et de formation des hommes seront mises en œuvre notamment pour les régions défavorisées.

Les délégations se sont ensemble engagées à présenter ces discussions à leurs instances respectives et à requérir leur accord sur des propositions que je leur ai faites pour définir de nouvelles institutions, permettant une évolution harmonieuse de la Nouvelle-Calédonie.

1. 26 juin 1988.

A l'automne, je proposerai à M. le président de la République, qui a suivi avec attention l'ensemble de ces conversations, que le peuple français soit consulté par référendum sur ces institutions nouvelles, afin qu'il apporte sa garantie la plus haute.

Dans dix ans, par un nouveau scrutin d'autodétermination, c'est à nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie eux-mêmes qu'il appartiendra de choisir les voies et les moyens de leur destin.

Je veux m'adresser à eux, si lointains et, depuis quarante-cinq jours, si présents à mon esprit et à mon cœur.

Je veux leur dire : reprenez espoir, une page nouvelle va pouvoir s'écrire, non par les armes mais par le dialogue et la tolérance, par le travail et la volonté.

Ceux qui, à Paris, ont parlé en votre nom, ont fait preuve de courage et de responsabilité. Sans rien abandonner, ils ont su donner et pardonner. Je veux vous aider à réussir votre destin par la réconciliation, la solidarité, et la construction de l'avenir. Je suis sûr que les Français, tous les Français, nous y aideront.

Le développement économique ¹

Je remercie la Nouvelle-Calédonie de m'accueillir.

Je suis venu ici pour ces trois jours, non seulement pour découvrir ce territoire d'outre-mer que je ne connais pas encore, mais aussi pour donner tout son sens et toute sa portée à une démarche engagée depuis maintenant trois mois afin d'y restaurer la paix des âmes et la paix des cœurs qui est la condition nécessaire du développement, de la prospérité, et de la fraternité.

Il y a trois mois, en effet, lorsque M. le président de la République m'a appelé à la tête du gouvernement, la Nouvelle-Calédonie venait de vivre un événement qui l'a profondément meurtrie en même temps qu'il a bouleversé l'opinion métropolitaine. Le territoire se trouvait alors sur la pente dangereuse qui conduit à la guerre civile. Une situation quasi insurrectionnelle se développait dans plusieurs régions. Il était essentiel de trouver les moyens de réparer durablement cette fracture.

C'est pourquoi la première décision que j'ai prise, en accord avec le chef de l'État, a été d'envoyer sur le territoire la mission du dialogue. A l'exception des préfets Blanc et Steinmetz, les personnalités qui la composaient ne représentaient pas l'État. Ces hommes de cœur ont engagé l'autorité morale que leur fonction leur conférait, et l'ont mise au service de la réconciliation, de l'écoute, de l'attention portée aux problèmes de toutes les communautés, pour proposer les solutions susceptibles de mettre le territoire en paix d'abord avec lui-même. Pour ce qu'ils

1. Allocution pour l'installation du Comité consultatif de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 26 août 1988.

ont fait, en rencontrant plus de douze cents personnes en quelques semaines, et pour avoir jeté les bases du rapprochement qui nous permet d'être ici aujourd'hui, qu'ils soient très sincèrement et très profondément remerciés.

Ensuite, il devenait possible d'engager les conditions du dialogue politique. C'est ce qui fut fait, le 26 juin d'abord, au terme de longues négociations que j'avais personnellement tenu à conduire. La démarche fut confirmée ensuite le 20 août dernier, sous l'autorité du ministre des Départements et Territoires d'outre-mer, Louis Le Pensec, par un accord qui permet d'engager la procédure par laquelle, pour les dix années qui viennent, le territoire pourra être doté d'un statut équilibré et préparant son avenir.

Au cours des mois qui viennent de s'écouler, presque toute l'attention a été centrée sur les solutions politiques et l'équilibre institutionnel qu'il fallait trouver pour la Nouvelle-Calédonie. L'horizon est aujourd'hui dégagé et, dès ce matin, je saisis officiellement le Congrès du territoire et le Comité consultatif placé auprès du haut-commissaire, en application de la loi du 12 juillet 1988, pour qu'il donne au gouvernement l'avis officiel requis par la loi et par la Constitution sur l'avant-projet de texte qui sera soumis, à l'automne, à la ratification du peuple français par la voie du référendum.

Je crois qu'il faut maintenant et impérativement passer à une autre étape du dialogue et de la réconciliation, celle qui peut se nouer autour de projets économiques, de projets de formation, de projets de développement, pour que ce soit dans le travail commun que les hommes et les femmes de ce territoire se rassemblent et se retrouvent.

Si j'ai consenti à la formule souhaitée par les uns et par les autres, d'une reprise en main directe de l'administration du territoire par l'État pour une durée d'un an, alors que cette formule heurtait profondément mes convictions de décentralisateur, ce n'est pas uniquement parce que j'en avais ressenti la nécessité politique, c'est aussi parce que j'ai la conviction qu'il est de la responsabilité de l'État de conduire aujourd'hui la réflexion qui préparera le travail des institutions de demain.

Ce que j'attends du Comité consultatif, de l'expérience

des personnalités qui le composent, parlementaires, maires, responsables syndicaux, c'est qu'il ne joue pas simplement un rôle de conseil auprès du haut-commissaire sur les textes qui, comme la loi l'a prévu, lui seront soumis, mais aussi qu'il puisse jouer un rôle de proposition, afin qu'il n'y ait pas de délai entre les projets qui ont été retenus, annoncés, qui seront élaborés, et leur mise en œuvre dans les communes les plus éloignées et les tribus les plus reculées du territoire. Dix-huit mille kilomètres, la distance est grande entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie, et j'ai aussi le sentiment qu'elle est grande entre Nouméa et certaines des autres communes de l'intérieur et des îles.

Le développement économique naît de la confrontation des projets, des volontés, des outils de formation et de création. Il appelle des infrastructures, des équipements et financements qui permettent d'en assurer le démarrage. Bref, il faut avoir du temps et une perspective pour le mettre en œuvre.

D'ici à la fin de l'année prochaine, vous allez devoir réfléchir sur les contrats de développement que l'État va négocier et signer avec les provinces qui seront créées dans le cadre des institutions nouvelles. Je sais que, depuis plusieurs années, beaucoup de projets ont été mis en avant, parfois mis à l'étude. Mais le développement ne se fait pas d'abord dans l'addition et l'énumération d'équipements et d'infrastructures. Il va être nécessaire que vous vous mettiez d'accord sur une vision de ce que vous voulez faire de la Nouvelle-Calédonie de demain, sur la place que doivent y avoir les mines et l'industrie, l'agriculture et le tourisme, les services et la recherche. Tout ne peut pas être financé ni réalisé à la fois. Et il n'y a pas de bons projets de développement, s'ils ne prennent pas en compte une réflexion sur ce qui est nécessaire pour mobiliser les volontés et les énergies.

La formation doit à la fois précéder et accompagner les projets économiques. L'exigence de solidarité dans le domaine social doit garantir que ces projets de développement ne créeront pas de déséquilibres nouveaux.

Voilà ce que j'attends de votre Comité consultatif, non pas pour qu'il se substitue aux institutions existantes ou à

celles qui vont naître, à la suite de l'accord politique intervenu le 26 juin et le 20 août derniers, mais parce que le creuset d'équilibre politique que représente ce Comité me paraît être de nature à lui permettre, avec vous monsieur le haut-commissaire, avec vous monsieur le préfet délégué, de mettre les gens au travail, et cette fois-ci pour construire.

Pendant l'année où il va exercer directement l'administration du territoire, l'État va devoir également mettre en œuvre un certain nombre des mesures d'accompagnement qui doivent engager le rééquilibrage entre Nouméa et les provinces, entre les différentes communautés qui peuplent la Nouvelle-Calédonie.

Ces mesures d'accompagnement, j'aurai l'occasion, au cours de ces trois jours, d'en présenter sur le terrain quelques-unes, qu'il s'agisse de formation, d'environnement sanitaire et social, de l'équilibre de l'administration et de l'aménagement du territoire. Mais il convient que votre Comité consultatif assure aussi la préparation et le suivi de la mise en œuvre de ces mesures.

Même si elles ont été décidées de Paris, la plupart proviennent des conclusions, soit de la « mission du dialogue », soit des accords du 26 juin et du 20 août derniers. Elles doivent faire l'objet d'une mise en œuvre rapide.

J'ai prescrit aux différentes administrations concernées un calendrier que je vous demande de m'aider à faire respecter.

Depuis trois mois, je me suis personnellement et directement engagé dans le rétablissement des conditions de la paix et du développement en Nouvelle-Calédonie. Avec le ministre des Départements et Territoires d'outre-mer, Louis Le Pensec, qui a pleinement justifié, par la manière dont il a conduit les récentes discussions, la confiance que le président de la République et moi-même avons placée en lui, avec le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget et avec le ministre de l'Intérieur, qui m'accompagnent dans ce voyage, nous entendons faire en sorte que la Nouvelle-Calédonie ne soit pas un dossier que l'on referme une fois que les pages les plus brûlantes en sont tournées.

La Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas pour moi un dossier, ce sont désormais des hommes et des femmes, des visages et une parole, un ensemble de communautés, un territoire, qu'il faut continuer à aider dans la durée de la paix retrouvée, pour façonner un destin équilibré et plus serein.

Vous pouvez être assurés que je continuerai à porter directement, dans le cadre des responsabilités de coordination de l'action gouvernementale qui sont les miennes, une attention vigilante à chacun des problèmes qui m'ont déjà été exposés et dont j'ai tenu, à travers ce voyage, à me rendre compte personnellement. Il y a eu trop de morts et de souffrances pour que je ne me sente pas concerné par la vie des hommes et des femmes qui habitent sur ce territoire. Même si bon nombre de questions appellent des solutions administratives, il ne s'agit pas de dossiers mais de problèmes humains.

L'État republicain a la responsabilité de la Nouvelle-Calédonie et j'entends qu'elle soit exercée avec l'impartialité qui convient et que le gouvernement a manifestée depuis le début, en ne choisissant ni une thèse ni un camp, si ce n'est celui de l'équité et de la justice.

Le haut-commissaire et les collaborateurs qui l'entourent ont toute ma confiance, pour l'intégrité intellectuelle et morale, pour la fermeté et l'esprit de dialogue, pour la capacité à travailler en équipe et à proposer des projets, qui m'ont conduit à les désigner pour les fonctions qu'ils occupent.

Nous aurons encore, pendant quelques mois, à nous préoccuper de questions institutionnelles puisque, avant la fin septembre, vous m'aurez transmis votre avis sur l'avant-projet de loi référendaire. Puis viendra le moment où, ici comme dans le reste des communes de métropole et d'outre-mer, chacun des Français et chacune des Françaises sera appelé à s'engager personnellement et directement pour garantir la parole de la France.

Mais sans attendre, c'est de développement économique, de progrès social, de reconquête de l'identité culturelle qu'il s'agit. C'est tout cela qu'il va nous falloir mettre en œuvre, ensemble, vous et nous. J'attends que vous me

montrerez au cours des trois prochains jours où sont vos projets, vos ambitions et vos espoirs, autour desquels, je l'espère, vous trouverez les termes d'un accord et d'une vision commune pour une Nouvelle-Calédonie équilibrée, apaisée et harmonieuse.

Bon travail et bonne chance !

Coll. Michel Rocard.org

Le temps du partage¹

Voici deux mois, jour pour jour, que je m'adressais à vous depuis Paris. C'était au petit matin, après une longue nuit de négociations à l'Hôtel Matignon. Ici à Nouméa, il faisait nuit. Mais c'était pourtant une aube nouvelle qui se levait pour la Nouvelle-Calédonie.

Je vous disais : « Reprenez espoir. Une page nouvelle va pouvoir s'écrire, non par les armes, mais par le dialogue et la tolérance, le travail et la volonté. »

Aujourd'hui, l'espoir est revenu. Les armes se sont tues. Un chapitre nouveau de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie commence. Et il y a quelques jours, le dialogue, la tolérance et la volonté ont, en effet, permis d'en écrire une page décisive pour la construction de l'avenir.

Ce territoire a connu depuis cent cinquante ans trop de drames, de soubresauts violents, d'espoirs déçus, pour que l'on n'abuse pas du mot « historique ». Mais je crois qu'il y a au moins deux raisons pour lesquelles les accords du 26 juin marqueront l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.

La première raison est que les choix qui ont été faits n'ont pas été décidés de Paris, ou imposés par le gouvernement, mais qu'ils ont germé ici, dans les esprits et dans les cœurs. L'ombre de trop nombreux morts, dans toutes les communautés comme dans les rangs de la gendarmerie et des forces armées, la souffrance des familles, le nombre des hommes et des femmes jetés en prison, le lourd tribut payé à la violence, les maisons incendiées et les cases brûlées, les fruits de tant de travail ruinés ont — enfin ! — fait prévaloir la raison et la volonté de négociation. Ce fut l'immense

1. Discours prononcé à l'Hôtel de Ville de Nouméa, 26 août 1988.

mérite de la « mission du dialogue », conduite par le préfet Christian Blanc, que d'avoir, comme l'a rappelé samedi dernier le ministre des Départements et Territoires d'outre-mer, « éclairé le ciel par la seule vertu de l'écoute humble et de la parole sincère ». Que ces hommes de cœur et de bonne volonté soient ici remerciés pour avoir su tracer le chemin de la paix civile !

Les fils de la confiance renoués, le compromis nécessaire devenait possible. Les accords du 26 juin ont pu être signés, confirmés et prolongés la semaine dernière, parce qu'ils représentent un équilibre. Sans rien abandonner, chacun a su donner et pardonner. Comme l'a écrit le lendemain M. Alain Peyrefitte, il n'y a eu dans cette négociation ni vainqueur, ni vaincu. Il n'y a eu ni vaincu, sauf la haine, ni vainqueur, sauf la Nouvelle-Calédonie.

Il n'a été demandé à personne de renoncer à ses convictions. Pour beaucoup d'entre vous, je le sais, ce n'est que dans le cadre des institutions de la République française que l'évolution vers une Nouvelle-Calédonie harmonieuse pourra s'accomplir. Pour d'autres, il n'est d'avenir envisageable que par l'affirmation de la souveraineté et de l'indépendance.

Ce qui est nouveau, c'est que chacun a accepté non plus de vaincre, mais de convaincre. De nouvelles institutions vont se mettre en place. C'est dans ce cadre que par le travail, l'imagination et le respect de la dignité des autres communautés, chacun pourra non plus imposer, mais faire partager sa conviction. La République française y sera présente, à la fois comme arbitre et comme partenaire : arbitre du droit et de la justice, par le fonctionnement impartial de l'État, et partenaire du développement, pour assurer l'égalité des chances.

Mais il y a une deuxième raison qui justifie la dimension historique des accords du 26 juin. C'est que, pour la première fois, deux hommes d'exception, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, se sont mis en travers du chemin fatal qui conduisait à la guerre civile. Vous pouvez être fiers de l'esprit de responsabilité, de la hauteur de vues et — pourquoi ne pas le dire ? — de l'immense amour de leur pays dont ont fait preuve ceux qui ont parlé en votre nom.

Il leur en a fallu, croyez-moi, du courage pour surmonter les réticences de leurs amis respectifs, le scepticisme et la méfiance de leur propre camp ! Il est si souvent plus facile d'accepter le poison de la haine qui nourrit la haine, l'ivresse de la violence qui appelle la violence, que de refuser la fatalité de l'affrontement et l'engrenage de l'échec !

Eh bien, mes chers compatriotes, nous voici donc engagés, eux et moi, devant vous et devant l'histoire ! Nous voici, vous et nous, condamnés à réussir ensemble le destin d'une Nouvelle-Calédonie apaisée, équilibrée et sereine !

Il nous faudra de la persévérance, de la ténacité, de l'effort. Je me réjouis de l'accord unanime qui s'est dégagé à l'Assemblée nationale et au Sénat lors du vote de la loi du 12 juillet sur l'administration directe du territoire. Je remercie les responsables de la majorité comme de l'opposition qui, au-delà des préoccupations partisans, ont salué l'accord réalisé sous l'autorité de Louis Le Pensec sur l'avant-projet de loi référendaire. Oui, la France doit être unie pour aider la Nouvelle-Calédonie réconciliée !

La France a besoin d'être rassemblée pour faire face aux défis de cette fin du *xx*^e siècle, et d'abord à celui de la modernisation économique. En métropole, des régions entières sont atteintes par la concurrence sur les marchés agricoles : les frigos de la Communauté européenne regorgent de viande, de poudre de lait et de beurre, la vigne perd du terrain, même les céréales ont du mal à se vendre. La désertification menace aussi des zones de vieilles industries comme la sidérurgie, le textile ou la construction navale. Les conséquences économiques et sociales de cette grande mutation sont douloureuses : en quinze ans, le nombre des chômeurs est passé de quelques centaines de mille à plus de deux millions et demi. Les jeunes sont les premiers touchés parce que l'école et l'appareil de formation n'ont pas été en mesure de s'adapter aux changements de l'appareil productif. Malgré un système de protection sociale parmi les plus complets du monde, des centaines de milliers de nos concitoyens connaissent une situation d'extrême pauvreté, dépourvus de ressources et souvent de toit. La triple bataille de l'emploi, de la formation et de la solidarité

nécessite, depuis maintenant plusieurs années, des efforts importants et prolongés pour l'État, sur le plan budgétaire, et pour chaque Français, sur le plan du pouvoir d'achat.

Ce défi n'a pas de sens à l'échelle de notre seul pays. Le monde de demain est celui des continents. Et comme l'a dit le président de la République, François Mitterrand : « Si la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir. » C'est dans la dimension européenne que se joue le destin de la France, et sa capacité à rester une puissance influente, respectée et fidèle à son histoire.

Vous le savez d'ailleurs bien, vous qui contribuez à assurer ici la présence de la France dans le Pacifique Sud. C'est autour de la Méditerranée que s'est joué le destin du monde au cours du premier millénaire. C'est la conquête de l'Atlantique qui a façonné les grands équilibres politiques et économiques des dix siècles qui s'achèvent. Le Pacifique est déjà l'horizon du troisième millénaire.

Qui sera en mesure de peser à cette échelle ? La France de cinquante-cinq millions d'habitants, ou l'Europe de trois cents millions de citoyens, continent d'ancienne civilisation et qui, au cours d'une histoire tourmentée, a bâti un modèle de développement fondé sur la démocratie politique et économique, sur l'alliance des droits de l'homme et du progrès social ?

La Nouvelle-Calédonie, est-ce que c'est l'Europe ? Non, bien sûr, mais elle est à l'évidence, parce que l'histoire l'a façonnée ainsi, un pont privilégié entre l'Europe et le Pacifique. Encore faut-il pour cela que la métropole voie la Nouvelle-Calédonie comme une chance et non comme un fardeau, comme un espace de développement et non comme une source de conflits, parce que la Nouvelle-Calédonie elle-même aura saisi les chances de la paix et de son développement.

Les transferts financiers de la métropole vers le territoire représentent annuellement des montants considérables : de 2 milliards et demi de francs en 1988, soit près de 45 milliards de francs Pacifique.

Que l'on me comprenne bien : je ne suis pas de ceux qui considèrent les départements et territoires d'outre-mer comme ce qu'on a appelé naguère « les danseuses de la

République ». En 1989, l'État a même prévu, comme le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget l'a annoncé la semaine dernière, près de 300 millions de francs supplémentaires pour la Nouvelle-Calédonie.

Mais cet effort, dans la période difficile que traverse notre pays, et que je viens de rappeler, n'a de sens que s'il sert les intérêts de la paix civile, du développement équilibré du territoire et, au bout du compte, des valeurs qui sont celles de la République.

Beaucoup d'entre vous ici, je le sais et je le vois, sont attachés à la France. Et pourquoi voudrait-on que moi, chef du gouvernement de la France, j'en sois inquiet ou attristé ? Seulement, la France, c'est la France tout entière, la France rassemblée et accueillante à tous ceux qui vivent sur son territoire. La France juste et équitable, parce qu'elle a besoin d'être unie. Et parce que je partage avec vous un amour sans concession de notre pays et de ce qui fait à la fois sa grandeur et sa force, je vais vous tenir le langage de la vérité, celui que l'on doit à des hommes et à des femmes adultes et responsables.

Dans sa « Lettre à tous les Français », le président Mitterrand écrivait : « Il n'y avait pas de bachelier canaque jusqu'en 1962. Il y a peu de médecins ou d'ingénieurs canaques, trente-six instituteurs sur plus de huit cents, six fonctionnaires de rang élevé sur près de mille. Les trois régions à majorité canaque ont reçu un demi-milliard de francs Pacifique ; la région Sud 6 milliards et demi. Je veux dire par là que si l'ultime chance de la Nouvelle-Calédonie de vivre en paix et des Canaques d'être entendus tient à la République, la République doit être juste. L'exclusion des minorités n'est pas notre tradition. » Voilà ce qu'écrivait il y a quatre mois à peine M. le président de la République.

La France en Nouvelle-Calédonie n'a de réalité que par et dans la République. Et la République n'a de sens que dans l'accomplissement de ses valeurs : la liberté, l'égalité, et la fraternité.

L'histoire ancienne, et l'histoire récente, telles qu'elles ont façonné la Nouvelle-Calédonie, ont créé des inégalités et des injustices. Je ne porte pas de jugement, car il ne sert

à rien de regarder en arrière. Je formule un constat, pour servir à la construction de l'avenir. D'ailleurs, vous le savez bien, il n'y a pas qu'une communauté pour se plaindre que « l'argent s'arrête à Nouméa ».

Ceux qui ont négocié et signé les accords du 26 juin et du 20 août ont compris que la seule chance d'échapper à la violence et à la guerre civile, de surmonter le fossé des incompréhensions et de la haine, était de tourner la page. De tourner la page d'un système inégalitaire où une seule ville dominait le reste du territoire et où une seule communauté dominait toutes les autres.

Comme aurait dit le général de Gaulle, la Nouvelle-Calédonie de papa, c'est fini ! Mais ce n'est pas fini, si vous savez gérer le temps, l'espace et les hommes avec intelligence et générosité, pour construire ce que le président Dick Ukeiwe appelait une « nouvelle société néo-calédonienne ».

Ensemble, car c'est ensemble que nous réussirons ou que nous échouerons, nous devons relever un défi qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a pas eu de précédent : réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française.

Je l'ai dit à Jacques Lafleur et à Jean-Marie Tjibaou, dès le premier jour où je les ai rencontrés ensemble : mon souhait le plus cher — et je le dis autant comme citoyen que comme Premier ministre de la République — est qu'en 1998 les populations de Nouvelle-Calédonie choisissent de rester dans l'ensemble français. Mais en même temps, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, et tout ce qui est de mon devoir, pour que le droit constitutionnel à l'autodétermination s'exerce librement, loyalement, équitablement, ce qui peut conduire à l'indépendance, mais dans la fidélité et non dans la rupture.

Autrement dit, c'est très largement entre vos mains que se trouvent les conditions du choix qui s'effectuera dans dix ans. Il dépend de la façon dont vous accompagnerez la politique de rééquilibrage que va conduire l'État au bénéfice des régions de l'intérieur, de la communauté mélanésienne principalement et des autres communautés minoritaires qui leur permettra d'accéder aux responsabi-

lités économiques, sociales et culturelles sur le territoire. Il y a eu le temps du pardon, il faut que vienne le temps du partage.

Dix ans, c'est à la fois très long et très court. C'est long au regard des années heurtées, angoissées, douloureuses que vous venez de vivre. C'est court pour cicatriser des plaies séculaires, regagner une confiance perdue, reconstruire l'égalité des chances.

Dix ans, ce n'est pas un répit, c'est un défi. C'est le défi du développement équilibré de toutes les régions du territoire, de la place équitable reconnue à chacune des communautés qui le peuplent, de la reconnaissance de la dignité de chaque culture et chaque héritage.

L'avenir n'est écrit nulle part. Rien n'est jamais donné. Et croire que dix ans devant soi, c'est du temps de gagné, c'est avoir déjà perdu la bataille de l'espérance.

Mes chers compatriotes, la voie que je vous trace n'est pas celle de la facilité. Elle est celle de l'exigence — à la dimension des enjeux que sont la paix civile, le développement harmonieux de la Nouvelle-Calédonie, l'amour partagé de la patrie, et le rayonnement de la France dans le Pacifique Sud.

La démarche que j'ai choisie est celle de la France, ce qui veut dire que le gouvernement n'a pas choisi de camp, si ce n'est celui de l'équité et de la justice.

Le 26 juin dernier, des accords ont été signés pour tracer le cadre institutionnel des dix ans à venir et préparer le scrutin d'autodétermination de 1998. Ils ont été complétés et développés le 20 août par l'accord recueilli sur l'avant-projet de loi sur lequel, à l'automne, le peuple français sera appelé à se prononcer par la voie du référendum. Les équilibres fondamentaux des accords du 26 juin ont été consolidés.

Et si la volonté de tourner la page du passé justifiait une large amnistie, celle-ci n'a pas été étendue — conformément aux accords du 26 juin — aux auteurs d'assassinat. Un équilibre est nécessaire entre le retour à l'ordre public et l'amnistie. Si le dialogue et la bonne volonté permettent ce retour à la paix civile, il faut que celle-ci soit complète et durable pour autoriser le pardon complet. Pardonnez n'a

jamais été une marque de faiblesse. Malheur à ceux qui n'auraient pas compris qu'il faut être à la fois fort et sûr de soi pour tendre la main ! Je forme ardemment le vœu que, d'ici un an, la remise de tous au travail, le calme et la tranquillité publics durablement assurés, la réconciliation des communautés me permettent d'envisager d'effacer complètement le passé. Que l'on sache que c'est ici et non ailleurs, dans les travaux et dans les jours, dans les esprits et dans les actes, que s'en créeront les conditions !

Mes chers compatriotes, voici cent quatre-vingt-dix-neuf ans, jour pour jour, que, le 26 août 1789, l'Assemblée nationale adoptait solennellement la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. De ce jour, date une image universelle de la France qui s'identifie avec la devise de la République.

Je voudrais que ce que nous avons entrepris ensemble donne à cette devise, le 14 juillet prochain, dans un cadre institutionnel renouvelé et stabilisé, une densité plus forte.

Liberté, c'est-à-dire liberté des consciences et des cœurs ; égalité, c'est-à-dire égalité des chances pour le développement ; fraternité, c'est-à-dire fraternité des communautés et des êtres.

Mes chers compatriotes, je me suis engagé personnellement, et le gouvernement avec moi, pour garantir cette chance de paix qui vous est offerte. Sachez la saisir !

Je vous ai parlé le langage de la vérité. Mais ne vous trompez pas vous-mêmes !

La France est disponible, prête à vous aider et à vous apporter à l'automne prochain, par la voie exceptionnelle et solennelle du référendum, sa garantie la plus haute. Ne décevez pas la France !

Celui qui regarde en arrière risque de trébucher sur le chemin de l'avenir. Oublions la peur, car, désormais, la seule chose dont il faille avoir peur, c'est de la peur elle-même !

Il y a le souvenir douloureux du passé. Il y a l'émotion présente du dialogue retrouvé. Il y a l'espoir raisonnable

d'un avenir serein et prospère. Et puis il y a l'affection pour cette France de l'autre bout du monde que je découvre et qui m'accueille si chaleureusement. Calédoniens, vous attendez beaucoup de la France ! La France compte sur vous !

Coll. Michel Rocard.org

« Il faut d'abord se mettre au travail¹ »

[...] Le combat du peuple canaque pour la reconnaissance de son identité, de sa culture, de son héritage, je le comprends.

Votre revendication de partager les responsabilités sur ce territoire, au plan économique, social et culturel, je l'approuve.

Et c'est en effet la responsabilité de l'État que de vous aider dans cette démarche, d'accompagner le rééquilibrage entre Nouméa et l'intérieur comme entre les différentes communautés.

C'est le sens qu'il faut donner aux contrats de développement que, dès l'année prochaine, l'État conclura avec les provinces qui se mettront en place dans le cadre des institutions nouvelles.

Mais sans attendre, j'ai voulu que des mesures d'accompagnement montrent la direction qu'entend suivre l'État :

— pour la prochaine rentrée scolaire, des expériences d'études surveillées seront organisées pour les élèves du primaire dans une dizaine de communes ; une cinquantaine d'enseignants auxiliaires bénéficiera d'une année complète de formation ; pour faciliter la présence des enseignants dans les communes de l'intérieur, une convention sera passée entre l'État et le territoire pour l'amélioration et la construction de logements ;

— dans le domaine de la santé, des moyens seront dégagés avant la fin de l'année pour améliorer le fonctionnement des dispensaires, un effort de formation sera

1. Discours prononcé à Poindimie, 27 août 1988.

engagé pour les personnels médicaux et para-médicaux, une action de soins et de prévention sera organisée dès le mois prochain ;

— un programme exceptionnel de formation professionnelle a déjà été préparé pour former au moins 50 cadres supérieurs ou administratifs par an, des salariés d'entreprises privées, et, chaque année, 4000 jeunes stagiaires pour le développement ; ce programme sera poursuivi, méthodiquement, au cours des dix années à venir ;

— je veux que l'administration soit équitablement répartie entre les régions et, en particulier, que les juges viennent rendre la justice dans chaque province, et puis qu'à brève échéance des tribunaux y soient créés pour que la justice soit plus proche de vous ;

— j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de rechercher, dès le début de l'année prochaine, une dizaine de jeunes Mélanésiens volontaires pour effectuer leur service national dans les rangs de la police ;

— avant la fin de l'année, RFO recevra les moyens matériels et humains pour que ses programmes soient davantage le reflet de toutes les cultures et de toutes les communautés ; des formations seront proposées à des journalistes et à des techniciens mélanésiens ;

— enfin, dès l'adoption de la loi référendaire, l'Agence de développement de la culture canaque sera créée pour assurer non seulement la préservation du patrimoine culturel mélanésien, de l'héritage et des traditions, mais aussi pour donner tout son sens à une culture vivante et tournée vers son avenir.

Les efforts considérables que, dans les circonstances difficiles que j'ai rappelées, l'État consent au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie n'ont de sens que s'ils servent la paix, le développement et, au bout du compte, les valeurs de la République.

Pourtant, l'argent ne signifie pas tout. La manière dont il est employé compte autant que le montant des crédits. Ce qui est engagé n'a pas de précédent : ensemble, nous devons relever le défi qui consiste à réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française.

Vous voulez vous prendre en charge ? C'est bien. La France vous propose de passer contrat avec la Nouvelle-Calédonie et avec vous, pour apporter des moyens financiers, des moyens de formation, des moyens technologiques. A vous de les utiliser !

Vous aspirez à des responsabilités ? Bravo ! Mais il faut que vous soyez responsables, responsables pour construire. La Nouvelle-Calédonie de demain a besoin d'électriciens, d'ingénieurs, de commerçants, d'ouvriers, de vétérinaires, de professeurs, de médecins. A vous de saisir les chances qui vous seront offertes !

Je l'ai dit hier à Nouméa : il y a eu le temps du pardon, il faut que vienne le temps du partage.

Vous voulez partager ? C'est légitime.

Vous voulez partager le travail ? Vous avez raison.

Vous voulez partager les fruits du travail ? C'est juste.

Mais pour cela, il faut d'abord se mettre au travail, car si l'argent peut irriguer le champ, il n'apporte ni la semence des projets, ni le savoir-faire du paysan.

Mettez-vous au travail pour construire la Nouvelle-Calédonie de vos espoirs, c'est le seul moyen de n'être pas des assistés. On n'achète pas la dignité d'un peuple avec des subventions. Et lorsqu'il y a à la fois les idées pour le développement, et les hommes et les femmes pour les mettre en œuvre, il est rare qu'on ne trouve pas ensuite les financements nécessaires.

La France en Nouvelle-Calédonie n'a de réalité que par et dans la République. Et la République n'a de sens que dans l'accomplissement de ses valeurs : la liberté, l'égalité, et la fraternité.

Mais je sais que l'on vous a souvent, trop souvent, tenu ce discours. Et je sais quel immense fossé de méfiance a été creusé entre vous et l'État, entre vous et la métropole, parce qu'à deux reprises, en 1963 et en 1986, la parole de la France a été reniée.

Voilà pourquoi j'ai accepté de proposer à M. le président de la République qu'à l'automne prochain ce soit le peuple français lui-même, par la voie du référendum, qui vous apporte sa garantie la plus solennelle.

Il y a plus de quinze ans que la procédure du référendum

n'a pas été utilisée. C'est un acte grave et exceptionnel. Et il peut sembler étrange que les institutions et l'avenir des cent cinquante mille habitants de la Nouvelle-Calédonie soient tranchés par le vote direct de trente millions d'électrices et d'électeurs.

C'est la condition de la paix dans la durée. Mais c'est aussi la condition de la confiance retrouvée car, ce jour-là, chaque Française et chaque Français garantira, personnellement et sans intermédiaire, la parole de la France.

Le référendum permettra aussi de tourner la page du passé. Il sera un geste de réconciliation.

Un équilibre est nécessaire entre le retour à l'ordre public et l'amnistie. Si le dialogue et la bonne volonté permettent le retour à la paix civile, il faut que celle-ci soit complète et durable pour autoriser un pardon complet. Et il faut être fort et assuré de soi-même pour tendre la main ! Malheur à ceux qui ne l'auraient pas compris ! Je forme ardemment le vœu que, d'ici un an, la remise de tous au travail, le calme et la tranquillité publics durablement assurés, la réconciliation des communautés nous permettent d'envisager d'effacer complètement le passé.

Que l'on sache que c'est ici et non ailleurs, dans les travaux et dans les jours, dans les esprits et dans les actes, que s'en créeront les conditions !

Mes chers compatriotes, la démarche que j'ai choisie est celle de la France, ce qui veut dire que le gouvernement n'a pas choisi de camp, si ce n'est celui de l'équité et de la justice [...].

Aujourd'hui, j'ai rencontré des jeunes Canaques qui portaient un emblème. Et je leur ai demandé de m'en expliquer le sens.

Ils m'ont parlé avec gravité : du vert qui représente la terre des ancêtres, du bleu qui évoque le ciel et la mer du Pacifique, ces deux horizons du destin ; ils m'ont montré le rouge de la couleur du sang de ceux qui sont morts, et puis le jaune qui — comme partout — signifie le soleil et la vie, avec au milieu cette flèche faitière, comme celles que j'ai vues hier dans un village de Lifou.

Eh bien, mes chers compatriotes, il faut que rien ne

puisse opposer cet emblème au drapeau tricolore de la République car, en vérité, rien ne les oppose.

Ce drapeau tricolore est né, il y a aujourd'hui cent quatre-vingt-dix-neuf ans, quand l'Assemblée nationale adoptait la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Il est le drapeau de la révolution de 1848, au nom duquel Victor Schoelcher fit prononcer l'abolition de l'esclavage.

Il est le drapeau pour lequel vos pères se sont battus, il y a quarante-cinq ans, à l'appel du général de Gaulle, dans le grand combat de la liberté et de la démocratie contre le nazisme !

Et ce message de réconciliation, de liberté et de démocratie, il est celui, mes chers compatriotes, que je vous apporte au nom du gouvernement de la France.

L'éducation, clef du développement ¹

J'ai voulu vous rencontrer et m'adresser à vous quelques instants, parce que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, c'est le vôtre. Dans dix ans, vous serez des hommes et des femmes et vous aurez à vous prononcer sur le destin de ce pays.

Ce que nous avons entrepris depuis trois mois, pour ramener la paix sur le territoire, même si nous ne nous connaissions pas encore, c'est en pensant à vous.

Et vous aussi, vous allez devoir prendre votre part à la construction de la Nouvelle-Calédonie de demain.

Pour construire, il faut d'abord la paix. Il y a eu trop de morts, trop de maisons brûlées et de cases incendiées, trop d'hommes et de femmes en prison, trop de destructions. Il faut que ces images appartiennent au passé, et il ne faut s'en souvenir que pour empêcher le retour à la haine et à la violence.

Pour construire dans la paix, il faut être formé et se préparer à un métier. La Nouvelle-Calédonie demain, mais plus encore dans dix ans, aura besoin d'élèves et d'ouvriers bien sûr, mais aussi de commerçants et de chauffeurs, de vétérinaires et d'ingénieurs, de professeurs et de médecins.

Ici au collège, demain au lycée, vous travaillez pour vous-mêmes, mais aussi pour l'équilibre entre toutes les régions et toutes les communautés de la Nouvelle-Calédonie.

1. Allocution prononcée au collège de We (îles Loyauté), 26 août 1988.

Dès cette année, l'État va engager un programme important pour améliorer la formation que vous recevez : vos professeurs pourront bénéficier eux-mêmes de formations complémentaires, des manuels scolaires vont être imprimés pour mieux traduire l'histoire, la géographie, l'environnement de la Nouvelle-Calédonie, les conditions d'internat seront développées et améliorées.

La formation que vous recevez est une formation générale bien sûr, mais il faut aussi qu'elle vous prépare aux emplois que vous pourrez occuper demain : j'ai demandé que dès l'année prochaine l'enseignement technologique soit renforcé, que de nouvelles sections soient créées et que la liaison entre l'enseignement technique et l'enseignement agricole soit développée. Je n'oublie pas le concours qu'apportent les maisons familiales rurales à la formation des jeunes, dans les communes souvent les moins privilégiées.

Pour que vous deveniez de jeunes hommes et de jeunes femmes responsables de l'avenir de ce pays, il faut que la formation que vous recevez vous apprenne à vous connaître vous-mêmes. Elle doit être le reflet de la culture des différentes communautés de ce territoire, de ses traditions, de son héritage, mais aussi une culture vivante et tournée vers l'avenir.

Connaître ses racines, la terre de ses ancêtres, leur histoire, c'est nécessaire pour devenir un homme et une femme accomplis. Mais il faut en même temps que l'éducation que vous recevez vous ouvre des horizons nouveaux : ceux du monde Pacifique et des cultures océaniques, ceux de la France et de l'Europe, qui vous sont à la fois si lointains et si proches. C'est pour que l'éducation prenne en compte toute cette dimension que le choix a été fait, dans les institutions nouvelles de la Calédonie pour les dix ans à venir, de confier aux provinces qui vont être créées la responsabilité des collèges.

Il n'est de richesse que d'hommes. L'éducation et la formation sont les clefs du développement. Quel que soit le destin que la Nouvelle-Calédonie se choisira dans dix ans, ce territoire et ses différentes communautés ont

besoin de responsables économiques, sociaux, culturels, administratifs compétents et ambitieux pour eux-mêmes comme pour leur pays. Voilà les quelques mots que je voulais vous dire en vous souhaitant bon travail et bonne chance.

Coll. Michel Rocard.org

Hommage aux pèlerins de la réconciliation ¹

Jean-Marie Tjibaou est mort.

Yeiwené Yeiwené est mort.

Jamais, pourtant, leur présence n'a été si intense, leur parole si forte, leur espoir si vivant qu'en ce moment où nous prenons la mesure de leur absence, rassemblés pour un dernier adieu.

Vous êtes là parmi nous, Jean-Marie Tjibaou et vous aussi Yeiwené Yeiwené, par le message de réconciliation, de tolérance, de justice et d'émancipation pour le peuple canaque et la Nouvelle-Calédonie auxquels vous avez consacré votre vie. Comme l'a dit M. le président de la République, « nous serons tous comptables de cet héritage » et il nous appartient désormais d'y veiller comme on garde précieusement les ignames qui assurent la récolte pour les saisons à venir et pour les générations à venir.

Lorsque je vous avais reçu pour la première fois à l'Hôtel Matignon, il y a onze mois, Jean-Marie Tjibaou, vous étiez bien loin de votre tribu de Tiendanite, de vos rochers de Hienghène, de votre terre calédonienne. Mais vos premiers mots ont été pour m'expliquer que, pourtant, elle était là, présente à votre esprit, à travers le souvenir de tous les morts qui avaient forgé son histoire.

Ceux de votre famille, ceux d'Ouvéa, ceux de Canala, et tous les autres — de toutes les communautés, civils ou militaires — dont le sang a baigné cette terre depuis des générations. Oui, tous ces morts — trop de morts — étaient

1. Discours prononcé lors des obsèques de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwené Yeiwené, Nouméa, 7 mai 1989.

présents ce jour-là à votre esprit comme vous êtes aujourd'hui, avec Yeiwené Yeiwené, présents dans nos pensées et dans nos cœurs.

Et c'est au nom de tous vos morts, pour qu'il n'y ait plus sur ce territoire de deuils inutiles, que vous avez partagé le rêve qu'ensemble, avec le député Jacques Lafleur, nous avons fait pour la Nouvelle-Calédonie.

Un rêve de paix, de justice et de partage, un rêve de liberté et de vie.

Je me souviens, Jean-Marie Tjibaou, de la nuit du 25 juin 1988, quand nous venions de dessiner les fondations de ce rêve, en signant les accords de Matignon. L'air était doux, et, en traversant dans la nuit le parc de l'Hôtel Matignon, vous avez dit à Yeiwené qui marchait en avant de vous : « Attention au grand trou noir ! » et Yeiwené vous avait répondu : « Quoi qu'il arrive, on y est ensemble. »

Oui, la paix est une route plus imprévisible, plus incertaine et à sa manière plus risquée que la guerre ou la violence, si évidentes dans leur cheminement et dans leurs résultats.

Cette route que vous aviez choisi de prendre est celle de la responsabilité et du courage. Je sais que, par moments, devant l'immensité de la tâche, devant les lenteurs ou les embûches, devant l'étendue des convictions à emporter et des scepticismes à vaincre, vous avez eu la nostalgie de votre case et de vos semis, du temps donné pendant lequel vous n'avez pas pu voir grandir vos enfants, de moments de bonheur trop fugitivement partagés avec votre épouse.

Le destin, le sens que vous aviez de l'histoire de cette terre et de votre peuple vous ont aidé à surmonter la lassitude.

Avec Yeiwené Yeiwené, vous vous apprêtiez à écrire un autre chapitre de cette histoire, en faisant des futures provinces des lieux d'apprentissage de responsabilités nouvelles, de solidarités nouvelles, du développement économique et de la justice sociale.

Je sais, Yeiwené Yeiwené, combien vous incarniez au plus haut degré la fidélité, la volonté d'agir, le refus des discriminations. Sous un abord parfois rugueux, vos amis connaissaient votre grand cœur et votre générosité. De l'est

à l'ouest de la Grande Terre, comme aux Iles, allant dans toutes les tribus, parlant aux jeunes, expliquant, expliquant encore et toujours les accords de Matignon, je sais que la confiance absolue que vous aviez pour le président Tjibaou était réciproque.

Jean-Marie Tjibaou est mort. Yeïwené Yeïwené est mort.

La haine, le fanatisme, l'aveuglement ont de nouveau frappé la Calédonie et la France. Ils ont frappé des hommes qui ne venaient pas en ennemis, mais en pèlerins de la réconciliation et de l'avenir, au moment même où ils demandaient, comme le veut la coutume, à être admis dans la grande case où s'édifie l'unité de la société mélanésienne.

« Nous sommes tous comptables de cet héritage. » Ni Jean-Marie Tjibaou, ni Yeïwené Yeïwené n'avaient renoncé à leur conviction indépendantiste. Pas plus que Jacques Lafleur n'a abdiqué la moindre parcelle de son attachement à la France.

Mais tous les trois ensemble, nous avons construit trois principes pour barrer la route à la violence, empêcher que davantage de morts ne fondent le destin de cette terre par le sang et le malheur, donner aux Néo-Calédoniens de toutes les communautés une chance équitable de maîtriser leur avenir.

Le premier de ces principes est que la Calédonie est trop petite pour que tous ses enfants n'y aient pas leur juste place, comme chacun des piliers de la grande case joue son rôle pour assurer la solidité de l'ensemble. Et s'il y a un pilier central, ce ne peut être que celui de l'État démocratique. Il n'y a pas d'exemple, ni que les anciennes puissances coloniales se soient maintenues autrement que par le choix librement consenti des populations, ni que des jeunes nations indépendantes aient construit un vrai développement économique autrement que dans la liberté et la démocratie. Assurer les conditions d'un choix sincère, d'un choix d'avenir, ce fut notre premier objectif commun.

Le second principe est qu'il n'y a pas de destin qui vaille dans la misère. « Je ne veux pas d'une indépendance qui nous mettrait sur la liste des dix pays les plus pauvres de

l'ONU », avait dit un jour Jean-Marie Tjibaou. Son grand rayonnement international, que l'on mesure ici à la présence de nombreuses délégations étrangères de haut rang, lui faisait mesurer la soumission qui accompagne généralement la misère des nations. Et il ajoutait : « C'est trop facile de sortir par la grande porte de l'indépendance, et de revenir quémander à la petite porte de la mendicité. » Permettre un développement équilibré du territoire, faire accéder la communauté canaque à la responsabilité économique, voilà les chemins de l'émancipation qui ont été tracés et qui bientôt se poursuivront dans chacune des provinces.

La souveraineté, la dignité, c'est d'abord celles que l'on a dans la tête : voilà notre troisième principe. C'est pour cela que Jean-Marie Tjibaou et Yeiwené Yeiwené ont attaché tant d'importance à la formation des jeunes. La dernière mission que Yeiwené Yeiwené accomplissait à Paris, il y a moins de dix jours, était pour assurer la formation de pilotes de ligne mélanésiens et accompagner de jeunes stagiaires à RFO.

C'est dans ce domaine qu'ils ont rencontré peut-être le plus de difficultés. La contradiction est naturelle entre l'impatience de la jeunesse, sa volonté d'aboutir, sa soif de résultats et le temps nécessaire à la formation, à l'apprentissage, à la prise de responsabilité. La dernière fois que j'ai vu Jean-Marie Tjibaou en métropole, peu de temps avant le référendum du 6 novembre, il me confiait son inquiétude devant la situation de la jeunesse mélanésienne que les chantiers de développement ne pouvaient suffire à occuper, et, en même temps, devant les handicaps à surmonter pour créer les conditions de l'égalité des chances. « Donner au jeune Canaque dans sa tribu autant de chance d'entrer en sixième qu'au jeune de Nouméa », c'était son obsession, à lui qui avait appris à manier à la perfection la langue et la culture françaises.

Oui, désormais, de cet héritage, « nous sommes tous comptables ». Nous, les responsables politiques, nous sommes comptables que l'équilibre de paix et de réconciliation ne soit pas entamé par le geste insensé de quelques illuminés criminels. Les accords de Matignon et de la rue

Oudinot, au bas desquels Jean-Marie Tjibaou et Yeïwené Yeïwené avaient par leur signature engagé la parole de leur peuple, la loi issue du référendum du 6 novembre 1988 par laquelle le peuple français dans son ensemble s'est engagé seront, j'en fais ici le serment, mis en œuvre scrupuleusement, dans leur esprit et dans leur lettre.

Vous, les anciens, les responsables coutumiers, vous êtes comptables que la parole et le message de Jean-Marie Tjibaou et de Yeïwené Yeïwené soient portés jusque dans les tribus les plus éloignées, pour qu'ils imprègnent l'histoire de ce territoire comme leur sang imprègne la terre calédonienne, car c'est ainsi que les morts restent présents parmi nous. Parce que avec Jean-Marie Tjibaou, comme l'a écrit François Mitterrand, « les mots vont plus loin que les mots ».

Et vous, les jeunes Calédoniens, de toutes ethnies, de toutes communautés, allez et accomplissez l'avenir de ce pays tel que ces hommes responsables, courageux et généreux l'ont voulu : réconcilié, développé et prospère. Vous en êtes comptables, car ce n'est qu'à cette condition que le choix que vous aurez à faire plus tard sera un vrai choix de progrès et de liberté.

Jean-Marie Tjibaou est mort. Yeïwené Yeïwené est mort.

C'est dans notre esprit et dans nos cœurs, dans notre parole et dans nos actes qu'ils restent vivants.

Madame Tjibaou, madame Yeïwené, au nom du président de la République française, au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je vous renouvelle l'expression de la vive sympathie et de la très profonde solidarité de toute la communauté nationale.

Aux dirigeants de l'Union calédonienne et du FLNKS, ainsi qu'à l'ensemble des responsables politiques de Nouvelle-Calédonie, signataires des accords de Matignon et de la rue Oudinot, je redis la détermination du gouvernement de poursuivre loyalement et résolument le chemin tracé avec eux.

Jean-Marie Tjibaou, Yeïwené Yeïwené, vous allez quitter Nouméa pour votre dernier voyage.

Puissent les regards de tristesse de ceux qui sont rassem-

blés ici aujourd'hui effacer d'autres regards, hier chargés de tant de haine et d'incompréhension !

Ce voyage est un long voyage. Vous en aviez, avec Jacques Lafleur, avec moi, fixé certaines des étapes : les prochaines élections provinciales, 1992, 1995, 1998. Chacun à notre manière, et en fonction de l'évolution des choses, nous serons à ces rendez-vous.

Ici et maintenant, c'est le Premier ministre qui dit au revoir à deux dirigeants politiques dont il avait su apprécier la hauteur de vues, l'esprit de responsabilité, le courage jusqu'au sacrifice suprême, en même temps que le profond attachement aux valeurs et à la culture françaises qui marquent et marqueront toujours, quoi qu'il advienne, cette terre du Pacifique Sud.

Dans un instant, en souvenir de ces jours d'août dernier où vous m'aviez accepté dans la coutume, en souvenir de l'igname et du poisson que nous avons, Jean-Marie Tjibaou, partagé à Hienghène, en souvenir des paroles échangées à Lifou, Yeiwené Yeiwené, dans la case du grand chef Paul Sihaze, en souvenir du grand accueil coutumier que m'avaient réservé les tribus de Canala, c'est l'ami qui accompagnera, dans le respect de leur coutume et de leur tradition, deux hommes libres, deux hommes droits, deux hommes justes.

III

Gouverner

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

« L'art de gouverner¹ »

Quand donc admettra-t-on que l'art de gouverner relève de l'action éclairée par une pensée et non de la pensée abstraite ? Il est à ce titre bien proche de l'art de naviguer.

Demander à un homme politique l'ensemble des mesures qu'il prendra, c'est demander à un marin de décrire par avance sa traversée. Il vous répondra qu'elle dépendra des vents, des courants et des impondérables, auxquels il lui faudra s'adapter, qu'il ne peut vous dire ce qu'il fera à tel moment, à tel endroit, que tout dépendra des circonstances. Mais il y a deux choses que gouvernants et navigateurs doivent savoir : la destination qu'ils veulent atteindre et les techniques susceptibles de les y conduire.

Les grands effets tiennent aux petites mesures prises dans le bon sens au bon moment plus qu'au projet grandiose. Une erreur d'un degré au départ de Brest, c'est une erreur de près de deux cents kilomètres en touchant aux côtes américaines. Et la lutte contre le chômage est un bon exemple de ces problèmes devant lesquels il faut prendre le bon cap au degré près, et tenir très longtemps.

Voilà toutes les raisons pour lesquelles je me méfie beaucoup de la notion de programme.

1. Discours des Arcs, 5 septembre 1986.

L'État régulateur¹

Un mot sur la méthode de gouvernement. Je dis souvent que dans une société développée comme la nôtre, où il n'y a plus de grandes Bastilles à conquérir, mais une infinité de problèmes complexes à résoudre, qui mettent en jeu des responsabilités et des intérêts contradictoires, c'est à leur démarche qu'on reconnaîtra les socialistes plus encore qu'à leurs projets. Il est temps, il est urgent aujourd'hui de restaurer la dimension collective de l'action publique. Et pour cela, il faut gouverner autrement.

D'abord en privilégiant le long terme sur les décisions spectaculaires et à courte vue.

Ensuite, en ouvrant grand les fenêtres du pouvoir sur la société. Cela suppose que les dirigeants responsables apprennent à écouter, non seulement leurs experts, mais aussi tout ce qui bouge en profondeur dans le corps social pour repérer ses attentes comme ses résistances. Cela suppose aussi un véritable esprit de tolérance, car on ne décide jamais bien si l'on n'a pas d'abord confronté les intérêts contradictoires. Ensuite encore, et c'est peut-être le plus important, en généralisant la pratique de la négociation. Mon expérience personnelle m'a convaincu qu'il n'est pratiquement aucun domaine où elle ne s'impose comme la seule méthode d'approche compatible avec un vrai débat démocratique et que toute vraie réforme — je citais à l'instant l'exemple de l'école, je pourrais parler aussi bien de la sécurité sociale — implique une longue négociation préalable, la recherche patiente des compromis qui la

1. Discours prononcé à Lille devant des militants socialistes, 22 janvier 1988.

rendront tolérable par une majorité suffisante qui en permette l'adoption et en garantisse la pérennité. Pour l'avoir ignoré, M. Chalandon que, je crois bien, vous avez eu le tort de laisser élire chez vous, a dû remiser au magasin des accessoires idéologiques de la droite ses rodomontades sur la manière de traiter les toxicomanes, sur les prisons privées ou sur le code de la nationalité.

En partageant le pouvoir, enfin. Il y a quelques années déjà que je dénonce l'emprise excessive de l'État dans la vie publique. Mais la bonne manière pour la réduire ne consiste pas, comme on le fait aujourd'hui, à le dessaisir systématiquement de ses pouvoirs, quitte d'ailleurs à les lui rendre ensuite quand on a besoin de lui : il faut plutôt redéfinir son rôle. En finir avec la notion d'un État à la fois tutélaire et producteur qui ne convient plus à une société moderne et lui substituer celle d'un État régulateur, qui n'intervienne pas à la place des acteurs sociaux, mais les mette en mesure d'assurer eux-mêmes, à mesure qu'ils en seront capables, les tâches d'intérêt collectif [...].

Lettre aux ministres¹

Il n'est pas d'usage qu'un Premier ministre s'adresse aux membres de son gouvernement sous la forme que j'ai choisie ici.

Sa gamme d'expression habituelle ne connaît guère en effet de formules intermédiaires entre la déclaration politique et la classique circulaire.

Mais notre pays se trouve assailli de trop de difficultés, notre appareil d'État est devenu trop distant de la société civile, pour dédaigner, ici comme ailleurs, les démarches nouvelles.

Donner aux multiples aspirations émanant des différents secteurs de la société l'occasion de s'exprimer, de se confronter et, si possible, de s'harmoniser est notre commune ambition. Mais cela impose au gouvernement une organisation, une démarche et des méthodes permettant de concilier le souci du dialogue et le maintien de l'autorité de l'État.

Le programme du gouvernement présentera le moment venu les voies et moyens d'une telle action.

La présente circulaire comporte d'ores et déjà des instructions sur la manière d'agir qui devra être la nôtre.

Celles-ci ont été regroupées sous cinq têtes de chapitre : respect de l'État de droit ; respect du législateur ; respect de la société civile ; respect de la cohérence de l'action gouvernementale ; respect de l'administration.

Cette liste n'épuise pas un sujet dont les aspects multiples se révéleront à chaque instant de notre action ministérielle. Certains de ces aspects ont d'ailleurs fait l'objet de

circulaires de mes prédécesseurs, dont la liste figure en annexe et auxquelles vous voudrez bien vous reporter.

Je vous demande cependant de voir dans les instructions qui suivent, au-delà du simple rappel de règles de bonne administration dont l'énoncé rend souvent le son de l'évidence, un code de déontologie de l'action gouvernementale.

J'ai souhaité y rendre perceptibles l'esprit et la méthode qui doivent désormais inspirer nos travaux.

Aussi ai-je voulu que cette circulaire soit un des premiers actes du Premier ministre désigné le 10 mai 1988 et qu'elle soit publiée au *Journal officiel de la République française*.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour la mettre en œuvre, tout comme vous pourrez compter sur moi pour y être attentif.

1. *Respect de l'État de droit*

Il convient de tout faire pour déceler et éliminer les risques d'inconstitutionnalité susceptibles d'entacher les projets de loi, les amendements et les propositions de loi inscrits à l'ordre du jour. Cette préoccupation doit être la nôtre même dans les hypothèses où une saisine du Conseil constitutionnel est peu vraisemblable.

Je considère en effet comme de l'honneur du gouvernement de ne porter aucune atteinte, fût-elle mineure et sans sanction, à l'État de droit.

Je vous demande à cette fin :

— de faire étudier attentivement par nos services les questions de constitutionnalité que pourrait soulever un texte en cours d'élaboration et de saisir le secrétariat général du gouvernement suffisamment à l'avance pour lui permettre de se livrer également à cette étude ;

— de prévoir un calendrier des travaux préparatoires laissant au Conseil d'État le temps de procéder à un examen approfondi du projet. Sauf urgence, la transmission du projet au Conseil d'État par les soins du secrétariat général du gouvernement devra précéder d'au moins quatre semaines sa présentation au Conseil des ministres. Vous ne devrez pas hésiter à exposer au Conseil d'État les

questions de constitutionnalité que vous avez rencontrées au cours de l'élaboration du projet qui lui est soumis ;

— de tenir informé le secrétariat général du gouvernement des amendements susceptibles de poser des questions de constitutionnalité, afin d'organiser en tant que de besoin des réunions interministérielles de mise au point pour conjurer tout risque. Cette précaution vaut tant pour les amendements adoptés en commission que pour les amendements déposés et adoptés en séance.

2. *Respect du législateur*

Le vote de la loi est l'acte fondamental de la vie de la démocratie.

Aussi attacherai-je le plus grand prix à ce que vous suiviez les instructions suivantes dans vos relations avec le Parlement :

a) Vous consacrerez tout le soin qui s'impose à votre participation au débat parlementaire.

Présenter un projet de loi au Parlement constitue en effet, pour un membre du gouvernement, un honneur beaucoup plus qu'une charge.

En outre, l'expérience montre que le débat parlementaire, contrairement à une idée encore trop répandue, contribue de façon décisive à la maturation d'un texte.

b) Vous veillerez, dans l'accomplissement de cette fonction, à prendre la position qui, eu égard à l'évolution du débat, est la plus conforme à l'esprit des délibérations interministérielles préalables au dépôt du texte.

Je vous demande en particulier de ne vous écarter d'une position que j'aurai arrêtée au cours des travaux interministériels préparatoires que si une raison sérieuse le justifie et après avoir recueilli mon accord.

c) La durée de vie des lois est en constant raccourcissement, soit que, adoptées dans des conditions inutilement conflictuelles, elles sont remises en cause politique, soit que, débattues avec une hâte excessive, les malfaçons dont elles sont porteuses imposent des rectifications. Vous vous

efforcerez donc, ce point est capital et je me permets d'y insister, de laisser au Parlement le temps de débattre et de faire adopter les textes par la majorité la plus large.

Sauf urgence avérée, vous devrez prévoir des délais d'examen par le Parlement sensiblement plus importants que ceux qui ont été observés au cours des années passées. A cet égard, il ne doit plus être considéré comme anormal qu'un texte soit déposé au cours d'une session et adopté lors de la session suivante.

De même, en vue d'aboutir au vote d'un texte par une majorité plus importante que celle qui se réclame habituellement de l'action du gouvernement, vous ne négligerez d'utiliser aucune procédure de concertation, vous ne refuserez d'explorer aucune voie de compromis acceptable, c'est-à-dire aucune solution techniquement réaliste et compatible avec les engagements fondamentaux du gouvernement. Tout inflexionnement de la position du gouvernement qui pourrait utilement y contribuer recueillera mon accord.

Vous pourrez demander au ministre chargé des relations avec le Parlement tout réaménagement de l'ordre du jour permettant au débat parlementaire d'évoluer dans le sens d'une plus ample adhésion.

3. Respect de la société civile

Si la finalité de notre action est l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, elle n'est certainement pas de leur façonner un mode de vie dont ils ne voudraient pas. Aussi devons-nous être constamment à l'écoute des aspirations et contribuer, si faire se peut, à leur réalisation.

a) La société civile admettra d'autant mieux l'autorité de l'État que celui-ci se montrera capable de la comprendre.

Il vous faudra pour cela pousser les administrations placées sous votre autorité à se rendre plus disponibles aux citoyens, qu'il s'agisse de faciliter aux usagers l'accès aux services publics (heures d'ouverture, accueil aux guichets, personnalisation du contact administratif...) ou, de façon plus ambitieuse, d'identifier, d'analyser et de prévenir le

mécontentement social. Il conviendra à cet effet de combattre la tendance qui est celle de toute institution, lorsqu'elle a pris les dimensions de notre appareil d'État, à perdre la conscience des intérêts en vue desquels elle a été créée, pour y substituer ses intérêts propres.

b) Il vous faudra également dissiper l'illusion qui voit dans l'intervention de l'État la solution de tous les maux, en vous efforçant de modeler, dans chaque domaine, sans parti pris ni dans un sens ni dans l'autre, ce que doit être le « juste État ». Il faut pour cela assigner à l'action de l'État un début et une fin, de sorte que l'on sache quand son intervention n'est plus nécessaire dans un domaine et doit en revanche se redéployer dans un autre.

c) Il conviendra, en outre, de tirer parti, dans la formation de vos projets, des initiatives, des bonnes volontés et des idées dont est riche la société civile. Au fur et à mesure que les acteurs sociaux, économiques et culturels se révèlent aptes à se saisir de tâches d'intérêt général, l'action de l'État doit passer de la gestion directe au « faire faire », du « faire faire » à l'incitation et de l'incitation à la définition des règles du jeu.

d) Nous devons préférer, toutes les fois que c'est possible, aux arguments d'autorité, des négociations réelles, loyales, méthodiques et, s'il y a lieu, formalisées par des conventions. A cet égard, il vous reviendra en propre de conduire, avec les organisations représentatives relevant de votre secteur de compétences, les concertations qui s'imposent. Je ne devrai intervenir dans ces contacts qu'à titre exceptionnel.

e) La société civile peut être justement irritée par le nombre et la complexité des règles que l'État lui impose, ainsi que par la difficulté d'y avoir accès.

Le volume des textes normatifs composant notre ordonnancement juridique connaît en effet un accroissement continu dont l'étude détaillée révèle le caractère excessif.

Je combattrai, dans son principe même, l'excès de législation ou de réglementation, tout particulièrement lorsqu'il apparaîtra qu'un allègement des contraintes de

droit écrit permettrait, grâce à la négociation sociale et à la responsabilité individuelle, d'obtenir des résultats au total plus satisfaisants pour la collectivité.

En outre, là même où l'intérêt général justifie l'édiction de nouvelles règles ou la modification des règles existantes, la production de normes juridiques peut revêtir des formes néfastes dont il convient de corriger les effets : dispositions nouvelles se superposant, sans s'y insérer de façon claire, aux dispositions existantes ; textes obscurs suscitant toutes sortes de difficultés d'interprétation et d'application ; procédures inutilement complexes portant en germe des développements contentieux ; dispositions sans contenu normatif n'ayant leur place que dans les exposés des motifs ou les débats ; recours à un langage codé connu des seuls initiés, donnant à l'administration et à quelques spécialistes un monopole d'interprétation.

Je vous demande en conséquence :

— de vérifier, avant de préparer une nouvelle norme juridique, que le problème ne peut pas être résolu par d'autres voies : actions d'information ou de persuasion, négociation avec les partenaires sociaux, conventions, meilleure organisation de vos services. Une interrogation, à cet égard, doit rester présente en permanence à nos esprits : les dispositions existantes ne constituent-elles pas un cadre juridique suffisant ?

— s'agissant plus particulièrement des projets de loi, de ne proposer de faire figurer au programme de travail du gouvernement que les textes dont le contenu est intégralement législatif et dont l'intervention est absolument nécessaire soit à la mise en œuvre des priorités gouvernementales, soit au traitement de questions techniques qui ne pourraient trouver autrement leur solution. Je n'accepterai d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire du Parlement que les projets de loi répondant à ces exigences ;

— de vous efforcer de débarrasser notre ordonnancement juridique de règles devenues désuètes ou inutilement contraignantes, tout en favorisant la connaissance et la lisibilité d'un droit que nul n'est censé ignorer. La codification offre à cet égard un cadre privilégié pour rassembler un corps de règles jusque-là éclaté, tout en modernisant et

en simplifiant le fond du droit. Je vous invite en conséquence à mettre en œuvre les instructions contenues dans la circulaire de mon prédécesseur, relative à la codification, en date du 15 juin 1987.

f) Enfin, la société civile peut à bon droit exiger de l'État un meilleur « bilan coût-efficacité ».

Le coût des services publics a tendance à s'élever plus vite que la production nationale. Il n'est ni acceptable que leur qualité baisse ni prévisible que leur demande diminue.

Qui plus est, le poids des prélèvements obligatoires a atteint, dans notre pays comme chez nos voisins et partenaires européens, un seuil préoccupant.

En conséquence, la légitimité comme l'efficacité de l'intervention de l'État exigent désormais de façon urgente d'améliorer la productivité et la qualité des services publics. Je vous demande donc de poursuivre les efforts faits dans ce sens par mes prédécesseurs et d'engager de nouvelles actions dans le même but.

4. Respect de la cohérence de l'action gouvernementale

L'unité de l'action gouvernementale est une exigence constitutionnelle.

Compte tenu des interférences entre attributions ministérielles, inévitables dans une société aussi complexe que la nôtre, elle est également une condition première de l'efficacité du travail interministériel.

Enfin, la solidarité gouvernementale est un impératif politique : c'est collectivement que les membres du gouvernement sont responsables devant l'Assemblée nationale ; quant à l'opinion publique, elle ne saurait admettre que le gouvernement ne soit pas un.

En acceptant de faire partie de mon gouvernement, vous vous êtes engagés sur cette solidarité pour toute la durée de vos fonctions.

Encore faut-il en tirer les conséquences pratiques, qu'il s'agisse de vos déclarations publiques ou de l'organisation interne du travail gouvernemental.

A cet égard, je crois devoir attirer spécialement votre

attention sur des règles dont l'observation paraît aller de soi mais qui, l'expérience le montre, sont parfois méconues sans que la pression des circonstances puisse toujours le rendre explicable ou acceptable.

a) Les propos publics tenus par un membre du gouvernement devront être de nature à ne gêner aucun de ses collègues.

Ils ne devront comporter aucune espèce d'engagement sur les modalités, ni même sur le principe, de mesures dont l'intervention est encore à l'étude. Dans le même esprit, je vous invite à ne pas faire de déclaration publique sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du Conseil des ministres avant celui-ci.

S'agissant des mesures déjà prises, la solidarité gouvernementale appelle non seulement, cela va de soi, l'absence de toute manifestation publique de désaccord ou de réserve de la part d'un membre du gouvernement, mais encore l'attribution au seul membre du gouvernement dont la mesure relève directement de la responsabilité d'en exposer au public le sens et l'économie. Lorsqu'une mesure relève de plusieurs membres du gouvernement, sa présentation devra faire l'objet d'une concertation préalable.

Dans tous les cas, je vous demande d'apporter aux questions inévitablement imprécises ou simplificatrices qui vous seront posées les réponses restituant au problème sa dimension réelle et de préférer à la facilité d'une repartie les exigences de la pédagogie. J'ajoute que les « effets d'annonce » se révèlent souvent être des annonces non suivies d'effets. Aussi doit-on toujours préférer le constat de l'action à l'annoncé de l'intention.

b) La Constitution dispose que le Premier ministre « dirige l'action du gouvernement », lequel « détermine et conduit la politique de la nation ».

Il en résulte que, dans l'exercice de mes fonctions constitutionnelles, je serai amené non pas, comme le donne à penser une expression usitée mais impropre, à « rendre des arbitrages », mais bien à prendre des décisions.

Je souhaite cependant que mon intervention reste exceptionnelle et que vous exerciez la plénitude de vos responsabilités.

Je vous rappelle à cet égard que, pour qu'une affaire soit évoquée à Matignon, une au moins des deux conditions suivantes doit être remplie :

— nécessité juridique de la saisine du Premier ministre (par exemple lorsque la mesure à prendre revêt la forme d'une loi) ;

— désaccord persistant entre deux membres du gouvernement aux compétences desquels ressortit également la mesure. Je mets à dessein l'accent sur la persistance du désaccord : vous devez d'abord chercher effectivement à le résoudre, et non recourir à moi dès le premier obstacle rencontré. Mon cabinet y veillera.

c) Un formalisme minimal est nécessaire pour enregistrer de façon incontestable les accords obtenus et les décisions rendues dans le cadre des réunions et comités interministériels.

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité de remettre à mon cabinet, ainsi qu'au secrétariat général du gouvernement, préalablement à toute réunion, un dossier leur permettant de prendre une vue d'ensemble des objectifs poursuivis, des solutions envisageables et des diverses implications de ces dernières, ainsi que de l'objet et de la portée des désaccords éventuels.

A défaut de disposer d'une telle information, les membres de mon cabinet et le secrétariat général du gouvernement pourront différer la date de la réunion.

Lorsque le projet aura des conséquences financières, celles-ci devront être exposées dans une fiche spéciale faisant ressortir le coût global de l'opération, les moyens déjà engagés, les modalités de financement et l'incidence sur le budget de l'année en cours, ainsi que sur ceux des deux années suivantes. Cette fiche devra être également adressée au ministre de l'Économie, des Finances et du Budget qui la fera étudier par ses services et la retournera dans les plus brefs délais, accompagnée de ses observations, au secrétariat général du gouvernement. Il appartient à mon cabinet de ne décider d'une réunion qu'en possession de l'avis formel du ministre chargé du budget.

d) L'histoire a bâti notre administration selon un axe vertical. Mais la majeure partie des problèmes à régler se pose de manière horizontale et appelle des concertations interministérielles et souvent la coopération de services relevant de plusieurs ministères. Aussi vous demanderai-je de veiller à éviter les querelles de bureaux ou de départements par une véritable collaboration à l'intérieur même de l'administration. Les batailles de territoire n'ont pas toujours un vainqueur administratif, mais elles trouvent toujours un vaincu en la personne de l'usager.

5. *Respect de l'administration*

Vous disposez, sur l'organisation des services relevant de votre autorité, d'un pouvoir de direction et d'organisation qui vous appartient en propre.

Je crois toutefois utile de rappeler quelques-unes des règles dans le respect desquelles ce pouvoir doit s'exercer.

a) Pour reprendre les termes de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (laquelle, comme vous le savez, a pleine valeur constitutionnelle), la désignation des titulaires des emplois publics doit se faire « sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

La prise en compte d'autres considérations, et en particulier le remplacement, contre la volonté des intéressés, d'agents loyaux et compétents, relève donc de ces « mauvaises mœurs » qu'à la suite du président de la République, dans sa « Lettre à tous les Français », je vous demande d'éliminer.

b) La vocation du cabinet ministériel, telle que la comprend une tradition administrative française trop souvent méconnue, est d'assurer une liaison entre le ministre, d'une part, ses services et les autres départements ministériels, d'autre part. Le cabinet ne doit en aucun cas « faire écran » entre le ministre et les services. Il est donc indispensable que vous établissiez des relations de collaboration suivies avec les directeurs de vos administrations centrales. Dans

cet esprit, j'ai limité le nombre des membres de vos cabinets, poursuivant les efforts antérieurs dans ce sens.

c) Il est indispensable de faire de ce mode traditionnel d'exercice du pouvoir hiérarchique que constituent les circulaires ministérielles, un usage plus réfléchi et plus modéré, de manière à en faire un véritable instrument de communication. Je vous demande à cet égard de vous conformer aux instructions contenues dans la circulaire de mon prédécesseur en date du 15 juin 1987.

La brièveté des délais que je me suis imposés pour élaborer les présentes instructions témoigne de l'importance que j'y attache. Je compte sur chacun d'entre vous pour en appliquer les termes et en respecter l'esprit.

Je vous remercie de l'attention personnelle que vous y porterez. Elle contribuera à notre efficacité collective et à l'accomplissement des missions qui sont les nôtres.

Cinq priorités¹

Deux alternances successives, le décalage entre l'ambition des promesses et la réalité des marges de manœuvre, le poids excessif des symboles et des dogmes ont rendu les Français méfiants et avouons qu'on le serait à moins.

Moins de détail mais plus de clarté, moins de promesses mais plus d'ambition, quelques objectifs essentiels, des principes solides et une détermination affirmée.

C'est dans cet esprit que j'ai défini cinq priorités. A chacune d'elles correspondent tantôt des réformes majeures tantôt un ensemble de mesures qui prouveront leur efficacité par leur cohérence et leur continuité.

Ces cinq priorités se déclinent avec la lettre E — E comme espoir.

Et d'abord l'éducation, car tout commence à l'école, et pour certains malheureusement tout s'y termine déjà. A peu près tous les pays du monde sont nos partenaires au moins économiques, mais tous sont également nos concurrents. Dans cette vaste bataille, ce sont les ressources humaines qui feront la différence pour les entreprises françaises. Or chacun sait que nous avons beaucoup moins d'étudiants, beaucoup moins de bacheliers, beaucoup moins de jeunes formés de manière adéquate que les autres pays comparables.

Il faut opérer à l'école une sorte de révolution copernicienne en posant le principe d'une obligation de résultat du système scolaire envers les usagers.

Dans un premier temps, nous avons évoqué à terme

1. Discours prononcé devant les clubs « Convaincre », 20 janvier 1988.

l'objectif de mener au bac 80 % de chaque classe d'âge. D'accord, mais je ne serai pas satisfait aussi longtemps qu'on n'aura pas évoqué ce qu'il adviendrait alors des 20 % restants.

Voilà pourquoi j'attache tant d'importance à la notion de « crédit-formation », parce qu'elle se préoccupe de 100 % des jeunes. Au-delà, de grâce, renonçons à toute idée mythique d'une énième réforme d'ensemble, réputée définitive jusqu'à la suivante, qui intervient généralement dans les trois ans au plus. Ouvrons plutôt une grande concertation sur le cahier des charges, une grande négociation sur la part que chacun devra prendre à sa réalisation. Et ensuite appuyons-nous sur trois éléments fondamentaux : la continuité, la continuité et enfin la continuité.

C'est cette rénovation-là qui peut seule fournir le socle commun au développement de l'égalité des chances et à une politique de l'emploi.

E comme éducation, E comme emploi. Voilà moins de vingt ans, chacun disait que nos sociétés n'accepteraient jamais qu'on franchisse le seuil des trois cent mille chômeurs. Il y a dix ans, on situait le point de rupture, le détonateur de l'explosion sociale, au cap du million. Nous voilà au-delà de deux millions cinq cent mille chômeurs.

Cette lente résignation devant la montée du chômage est sans doute ce qu'il y a de plus accusateur pour les responsables politiques. Chacun d'entre eux sait bien, pourtant, que, malgré tout le reste, c'est bien à l'aune de l'emploi que nous serons jugés.

Aussi est-il nécessaire de convaincre qu'il n'existe pas une politique de l'emploi, mais que toute la politique doit être orientée vers l'emploi : non pas une addition de mesures sectorielles mais une détermination à apprécier chaque mesure spécifique en fonction de son impact, direct ou indirect, sur l'emploi.

J'ai déjà évoqué ailleurs la proposition d'une charte pour l'emploi, autour d'un nouveau contrat salarial. Nous avons là un champ considérable encore laissé en friche. Partage du revenu, du travail, des responsabilités, tout cela est négociable si l'on sait créer l'environnement de décisions publiques favorables à une réelle mobilisation. Parce qu'il

n'y a de richesse que d'hommes, c'est à coup sûr le seul débat qui vaille.

E comme éducation, E comme emploi, E comme exclus. Qu'il existe aujourd'hui, en France, dans notre propre pays, des gens touchés par la grande pauvreté, c'est une indignité, c'est une tache au front de notre civilisation.

Voici maintenant trois ans que j'ai relancé l'idée d'un revenu minimum garanti. C'est une mesure coûteuse mais c'est bien le moins que nous puissions faire.

Cette proposition est désormais reprise par un peu tous. Je m'en réjouis, mais j'observe aussi que certains ne font pas la différence qui convient entre solidarité et assistance. Et j'affirme, moi, que ce revenu doit être un droit, mais un droit assorti d'une contrepartie pour ses bénéficiaires : qu'ils accomplissent, avec toute l'aide nécessaire, l'effort de s'engager résolument dans un processus de réinsertion. Le revenu minimum doit être un filet de sécurité, pas un havre de résignation.

Éducation, emploi, exclus, j'ajoute un E comme environnement. Oui, ce sujet montre bien, par la sensibilité qu'il provoque, que pour les Français le souci du court terme ne l'emporte pas sur les enjeux de l'avenir. Nous n'avons qu'une seule terre. Cette évidence mérite d'être rappelée. Et s'il est un domaine par excellence où se complètent l'action de l'État et celle de la société civile, c'est bien celui-ci. Des normes exigeantes, des moyens de contrôle rigoureux, un effort de recherche soutenu — cela incombe à l'État — mais aussi une transparence véritable, une expertise indépendante, une détermination collective, c'est du ressort de tous de l'imposer.

Reste un E. E comme Europe. Dante, Cervantès, Montaigne, Shakespeare, Goethe, l'inventaire est inépuisable de notre patrimoine commun. Nous avons tout connu, et notamment des guerres. Celles-ci sont dépassées mais tout le reste vit. Pourtant l'Europe existe-t-elle autrement qu'en état d'apesanteur ?

Euréka, Esprit, Hermès, et déjà Ariane et Airbus nous donnent une petite idée de ce que l'Europe peut faire. Alors, de grâce, cessons de sautiller sur place, que les négociations européennes ne soient plus le champ clos de

luttres dans lesquelles chacun n'a en tête que la défense à courte vue non pas de ses intérêts nationaux, pas même de ses intérêts catégoriels, mais plus souvent de son fonds de commerce de clientèle électorale. Nos États-nations ne tarderont pas à ressembler à ces superbes citadelles qu'on trouve juchées sur des éperons au bord du Rhin : on les trouve belles, au mieux on les visite — et encore pas toutes car elles se ressemblent trop — mais en touristes dans des monuments, sans qu'elles ne jouent plus aucun rôle, sinon de témoigner d'une grandeur passée, quand désormais la vie est ailleurs et toute l'activité aussi. Les pays qui, au Moyen Âge, n'ont pas su sortir à temps de la féodalité ont mis des siècles à s'en remettre. Nous n'aurons même pas cette chance et l'histoire sera juste en nous jugeant avec mépris si nous sommes incapables du sursaut des consciences qui force les résistances. L'opinion seule le peut, il faut la faire parler.

Sans doute aurez-vous noté que, dans ces cinq priorités que je viens de définir, quelques-unes seulement s'assortissent de l'annonce de mesures concrètes. Et j'imagine déjà que certains déduiront qu'on ne voit pas là le programme attendu. On raille les catalogues, mais on en garde la nostalgie. Pas moi.

Je prétends au contraire que c'est en gouvernant autrement qu'on peut atteindre les objectifs fixés. L'État n'est pas seul légitime et l'État n'est pas seul efficace. Pour prendre un exemple récent, je crois qu'il ne serait pas parvenu à imposer l'accord que les partenaires sociaux sont parvenus à réaliser pour le financement de l'UNEDIC. Diriger autrement, c'est d'abord promouvoir la société civile, c'est ensuite réaménager la puissance publique.

Promouvoir la société civile, c'est admettre que l'État n'a pas l'exclusivité de toute l'intelligence et que ce qui est consenti vaut mieux que ce qui est imposé [...].

La démocratie du quotidien¹

[...] Je crois en effet qu'une certaine forme de combat politique a vécu. La société française a évolué plus rapidement que n'a su le faire le système politique. Les trois alternances successives de 1981, 1986 et 1988 ont remis les choses à leur place, et les abstentionnistes des 5 et 12 juin derniers nous l'ont dit à leur manière.

Vous êtes toutes et tous des femmes et des hommes de terrain, qui connaissez bien les réalités, qui mesurez bien les problèmes des gens, qui devinez bien leurs aspirations réelles.

Pourtant, cette somme de savoir accumulé et d'expériences vécues disparaît presque totalement du débat politique national.

A quoi cela tient-il ? Beaucoup d'explications sont possibles. Mais une seule réponse est valable, celle d'un retour aux sources de la démocratie, une démocratie qui ne soit pas seulement faite pour nos principes fondamentaux, enfermée dans nos codes et une pratique occasionnelle. Non, ce qu'il nous faut, ce à quoi les Français aspirent, c'est à l'apparition de la démocratie de tous les jours.

Qu'on songe à la situation que notre pays fait aux femmes ! Grâce au travail accompli, notamment par Yvette Roudy, l'urgence n'est plus à des réformes législatives. Elle a conduit toutes celles qui étaient indispensables.

Mais aucune loi n'abolira jamais le fait que la femme plus que le mari se soucie chaque jour de l'avenir des enfants, que la femme plus que le mari souffre de l'exiguïté ou de la mauvaise conception d'un logement, que la femme plus

1. Discours prononcé à l'Assemblée nationale, 29 juin 1988.

que l'homme soit victime de la délinquance. Et qu'on ne s'y trompe pas, je parle ici de toutes les femmes et pas seulement de celles qui sont privées d'emploi.

Or elles restent exclues de ce qu'on appelle pourtant le dialogue social. Où sont écoutées, où sont entendues, les deux millions de femmes chefs de famille, célibataires, veuves ou divorcées ?

Si l'on sort un instant de nos perspectives habituelles, qui tendent à découper la vie en tranches, que voyons-nous ?

Nous voyons, autre exemple, qu'il y a un grand problème des villes. Ceux qui y résident sont devenus étrangers les uns aux autres. La convivialité de jadis a laissé place à l'indifférence quand ce n'est pas à la méfiance.

On ne se parle plus. On ne connaît plus ses voisins qui, pourtant, vivent et partagent les mêmes problèmes : la difficulté de trouver une place de crèche, le logement, trop petit ou trop bruyant, les problèmes d'emploi, les résultats scolaires des enfants, la sécurité dans le quartier — en un mot —, la vie.

Je pourrais vous dire qu'il faut réconcilier urbanité et urbanisme. Réapprendre à se parler et que cela ne dépend pas que de nous. Je pourrais m'en tenir à l'annonce de la création d'une mission interministérielle de la ville qui aura pour tâche de coordonner les actions jusqu'ici trop dispersées de tous les départements ministériels concernés.

C'est un moyen, ce n'est pas une réponse.

Ma réponse est dans les mesures que j'ai prises au cours des six semaines écoulées.

En consacrant plus de 1 milliard de francs à des travaux d'urgence dans les quartiers dégradés, au réaménagement de la dette des organismes HLM, j'ai voulu permettre d'agir directement sur l'entretien des logements, sur les réparations des cages d'escalier, des ascenseurs, des halls d'entrée, sur la modération de la hausse des loyers et sur un effort particulier pour le logement des plus démunis.

100 000 foyers pourront en bénéficier dès cette année, 35 000 logements supplémentaires seront réhabilités.

Ce n'est pas une grande réforme du logement social. Ce n'est pas une mise à plat, qui sera pourtant nécessaire, du financement de l'aide personnalisée au logement. Mais

pour ceux dont la réalité quotidienne est faite d'ascenseurs en panne, de boîtes aux lettres cassées, de logements trop vétustes, de loyers trop chers, j'ai la conviction qu'il s'agit d'un nouvel espoir.

La formation est notre priorité des priorités. Pourtant, je n'ai pas engagé de refonte des programmes, de réforme du baccalauréat ou de négociation sur la revalorisation de la condition enseignante.

Ce qui est nécessaire sera fait, mais j'ai commencé par dégager plus de 1,4 milliard de francs pour repeindre des salles de classe, éviter qu'il ne pleuve sur les livres dans certaines bibliothèques, donner des moyens supplémentaires aux collèges qui ont entamé une rénovation pédagogique, mettre en œuvre le fonds d'aide à l'innovation pour ceux qui se lancent dans une adaptation de leur métier aux exigences de l'avenir.

Je sais qu'il faut du courage et de l'obstination aux enseignants d'aujourd'hui pour sortir de la routine et donner aux jeunes tout ce qu'ils attendent de l'école et de l'université. Trop souvent, ils ont le sentiment que l'État, leur employeur, ne leur en saura aucun gré sur le plan de leur rémunération ou de leur carrière, et qu'en plus il leur faudra affronter d'innombrables obstacles matériels ou administratifs.

Contre la résignation, une salle de classe refaite, de nouveaux livres à la bibliothèque, des allègements d'horaires dans les zones d'éducation prioritaires, des crédits pour l'innovation, c'est encore un nouvel espoir.

La prolongation des stages de formation professionnelle, la reconduction des mesures d'exonération de cotisations sociales pour les employeurs embauchant un jeune en contrat de qualification, pour plus de 200 000 jeunes dont la formation ou l'embauche risquaient d'être interrompues, c'est aussi un nouvel espoir.

La démocratie de tous les jours, c'est également celle qui ne néglige aucune difficulté de la vie réelle des Français, et qui sait qu'il n'y a pas d'un côté des petits problèmes et de l'autre les grands, mais qu'il y a d'un côté un nombre extrêmement restreint de problèmes insolubles et de l'autre une infinité de problèmes qui pourraient être réglés.

Elles ne sont pas très nombreuses, par exemple, les familles écartelées par les séparations de conjoints qui vivent l'un en France, l'autre en Algérie. Mais au cœur de ce déchirement, il y a des enfants et leur mère. La convention négociée à Alger ces dernières semaines par Georgina Dufoix, qui y a mis la force de conviction et de caractère d'une femme de cœur, représente aussi pour ces mères et ces enfants un nouvel espoir.

Sentiment d'espoir, sentiment de sécurité, ce sont les deux facettes d'une même volonté. Longtemps la politique s'est saisie du problème de la sécurité avec les instruments les plus immédiats : la loi, le règlement, le budget. On a renforcé les dispositifs, on a renforcé les effectifs. Mais c'est Pierre Joxe qui le premier a mis l'accent sur la qualité.

Les policiers ne sont pas faits pour perdre des heures à dactylographier des formulaires sur des machines vétustes. Ils sont faits pour être dans la rue au contact constant de la population, qui doit mieux les connaître, pour être mieux aidée par eux.

La présence massive, mais irrégulière, est toujours moins utile à la lutte contre la délinquance qu'une présence plus discrète, mais plus constante, de policiers restant suffisamment longtemps dans le même quartier pour y faire une prévention efficace.

Enfin, le commissariat doit être un lieu où l'on pénètre avec aussi peu de réticences que dans un bureau de poste. La police n'est pas seulement un instrument de prévention et de répression, elle est aussi un important service de proximité sociale.

L'espoir s'inscrit dans la démocratie de tous les jours, s'enracine dans la réconciliation de l'action politique et de la vie quotidienne, dans la réconciliation de l'État et de la société civile, il tire sa force de la réconciliation de l'instant et de la durée.

Nous vivons sous l'empire de l'image, et d'abord de celle de la télévision. Pas un attentat, pas une guerre, pas une catastrophe qui ne nous soient rendus immensément proches. Pas un événement qui ne nous soit connu dans le moment même où il se produit.

Et pourtant, tout cela reste fort lointain de notre vie

quotidienne. Une image chasse l'autre, un événement chasse l'autre. Le rythme politique auquel nous vivons tous, passant de l'élection au sondage, de la petite phrase au coup médiatique, érigera, si nous n'y prenons garde, la myopie en art de gouvernement et rabaissera la responsabilité du citoyen à l'opinion passagère du « sondé ».

Une telle paupérisation intellectuelle de la société politique et de l'Etat produit des effets graves dans la conduite de politiques et de décisions qui exigent une vision à long terme.

« Donner du temps au temps », selon la belle expression du président de la République, c'est retrouver le sens de la durée.

C'est savoir ne jamais sacrifier l'avenir et le moyen terme aux opportunités du moment.

C'est ici qu'il nous faut redonner au Plan un rôle transformé, mais équivalent à ce qu'il a représenté à la Libération. Créé pour assurer la modernisation d'un pays encore essentiellement rural, il doit aujourd'hui s'adapter et imaginer des outils de prospective qui devront accorder à la création d'activités dans les services touchant à la formation, à la santé, à l'insertion sociale, aux personnes âgées, une importance au moins comparable à celle qui est accordée à la modernisation industrielle. A la fin du siècle, 73 % de la population active travaillera dans le secteur des services, 21 % dans l'industrie et le bâtiment, 6 % dans l'agriculture.

C'est à cet univers en mutation qu'il nous faut nous préparer. Et nous ne le ferons bien que si nous savons évaluer correctement ce que nous mettons en œuvre. L'évaluation des politiques publiques sera un aspect essentiel de la modernisation politique.

C'est aussi une des conditions indispensables pour rendre à l'action politique la dignité qu'elle mérite. « Il faut, disait Victor Hugo, que la défaite de la démagogie soit la victoire du peuple. » Ce nouvel espoir viendra si les Français constatent que l'action et le discours sont réconciliés.

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une

deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion.

Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la Sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage, franchir la dernière étape.

Qu'on y songe, notre pays a déployé des décennies d'efforts pour lutter contre la pauvreté, contre le dénuement complet. Il entreprend maintenant de les attaquer avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas digne de notre passé, ni concevable pour notre avenir, que tant de gens survivent dans la misère et se voient rejetés aux franges d'une société qui les frappe d'exclusion sans appel.

La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine.

Oh ! certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère. Une chance de retrouver sa place dans le monde des autres. C'est pourquoi le revenu minimum doit être étroitement lié à un effort d'insertion.

Il faudra, là encore, bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'État-providence, mobiliser les énergies de tous, celles des collectivités locales, celles des services sociaux, celles des associations. Car seule une démarche concrète adaptée à chaque situation permettra de franchir les difficultés. Dans de nombreux cas, cet effort s'adressera à certains qui n'ont même pas d'état civil, que l'illettrisme empêche de lire un formulaire ou de signer un chèque, que le repli sur soi a coupés depuis longtemps du monde extérieur. Dans d'autres cas, il s'agira de chômeurs depuis peu en fin de droits, ou de familles provisoirement privées de toutes ressources. Il nous faudra donc renouveler profondément nos habitudes de penser et d'agir, être plus participatifs, moins cloisonnés, bref mieux ouverts sur la société.

Il nous faudra également veiller à ce que cette réforme

atteigne bien ses buts, sans créer des abonnés de l'assistance, sans négliger la volonté tenace de l'insertion. C'est pourquoi va être parallèlement créée une délégation interministérielle au Revenu minimum d'insertion qui aura pour tâche d'impulser sa mise en place et de veiller à en évaluer l'efficacité, afin que, d'ici trois ans, un réexamen du dispositif soit entrepris sur la base d'informations sérieuses et suivies [...].

Le financement du revenu minimum d'insertion sera assuré pour partie par le rétablissement d'un impôt sur la fortune.

Il faut ici lever toute équivoque : l'impôt sur la fortune est une contribution de solidarité, pas une revanche contre les riches.

C'est pourquoi, selon nous, le principal problème posé — mais il est très épineux — concerne non pas le principe de l'impôt, mais la définition du meilleur équilibre entre la solidarité nécessaire et la pertinence économique.

C'est une simple question de bon sens : une imposition trop forte, à l'heure où s'ouvrent les frontières, inciterait à la fuite des capitaux, conduirait à ce que le potentiel d'investissement aille irriguer les entreprises de nos concurrents de préférence aux nôtres, en même temps que cela pourrait décourager les activités qu'il nous faut stimuler.

En sens inverse, une taxation symbolique — qui, elle, serait purement idéologique — ne produirait pas les sommes nécessaires à la solidarité voulue par tous.

C'est dans cet esprit résolu mais lucide que le gouvernement travaille [...].

Une solidarité bien gérée, c'est le sens de notre action dans le domaine de la Sécurité sociale aussi. Il sera sans doute nécessaire et il est légitime que nous assurions par la solidarité entre actifs et inactifs l'équilibre fragile de l'assurance vieillesse. L'assurance maladie pour sa part peut et doit être équilibrée par une attention vigilante portée à l'évolution de la consommation de soins, par une responsabilité accrue des médecins à l'égard des prescriptions qu'ils formulent, par une information renforcée des usagers, sur l'utilisation des biens de santé. C'est au prix de cet effort opiniâtre et quotidien — dont Pierre Bérégovoy

nous a montré en son temps le chemin — que sera préservée l'égalité de chacun devant la maladie. C'est avec ce souci et c'est à ce prix que mon gouvernement corrigera dans les tout prochains jours les mesures supprimant le remboursement à 100 %, qui ont pénalisé les plus vulnérables mais aussi les plus silencieux, parmi les personnes âgées et les grands malades. Nous n'oublions pas que dans la société aussi les plus grandes douleurs, ce sont souvent les plus muettes.

La nécessité pour notre agriculture de s'insérer totalement dans les politiques communautaires n'est plus guère contestée aujourd'hui. Les conséquences en sont notre lot commun. Il faut maintenant mettre les agriculteurs en situation d'y faire face en donnant à ceux qui sont en difficulté les moyens de leur reconversion et en assurant aux exploitations performantes les moyens d'un financement moderne et diversifié.

Voilà deux chantiers urgents que je souhaite voir rouvrir rapidement. Henri Nallet, homme de fermeté, de patience et de dialogue, les mènera à bien.

La solidarité est également un lien essentiel qui unit les hommes et les femmes face aux grandes mutations industrielles. Elle est la condition de la modernisation de notre économie. Nos entreprises doivent continuer et continueront de s'adapter sans cesse à l'évolution de leurs marchés. Mais au cœur de ces grandes transformations doit demeurer constante l'attention portée à ceux qui travaillent. Jacques Chérèque, qui a su donner un nouvel espoir à la Lorraine et dont l'action est étroitement associée à celle du ministre de l'Industrie, est parmi nous l'un des gardiens de cette exigence.

La solidarité est enfin que chacun, et particulièrement les plus modestes, ait une part équitable des fruits de la croissance. La revalorisation du SMIC décidée ce matin par le Conseil des ministres, pour modeste qu'elle soit, n'a pas d'autre signification. Ce n'est qu'ainsi que nous obtiendrons l'adhésion de tous à une croissance saine et équilibrée.

Je viens de vous parler de solidarité. Elle ne sera forte et durable que grâce aux performances de notre économie.

Ce nouvel espoir, c'est une France retrouvant le chemin de l'avenir.

L'an dernier, les discours convenus sur le déclin de notre pays m'avaient agacé : résignation devant le chômage, autoflagellation sur la paresse des salariés, refus de nos responsabilités européennes ou mondiales au prétexte de ce que nous serions devenus " un petit pays ". Autant de thèmes d'abattement plutôt que de débat.

Comment croire que nous gagnerons l'avenir si nous le regardons avec frilosité et inquiétude devant les contraintes qui nous enserrant ? J'ai la réputation d'avoir prêché pour la rigueur et la prise en compte des nécessaires grands équilibres économiques et financiers. Mais jamais la rigueur ne sera ni mon ambition ni ma soumission. Elle est là pour nous guider vers une autre croissance.

Si une gestion rigoureuse de l'économie s'impose, c'est qu'il n'y a pas de trésor caché. Ni à gauche dans la relance. Ni à droite dans la déréglementation. Le respect de la contrainte extérieure n'est pas une simple exigence financière, c'est une condition de notre indépendance. La maîtrise des dépenses publiques et sociales s'impose, car tout alourdissement de la dette publique se paie un jour par une limitation de notre taux de croissance. La lutte contre la hausse des prix dont le succès doit beaucoup à la modération salariale ne saurait être relâchée. Elle doit s'appliquer aux marges du secteur abrité comme des services, dont l'augmentation est aujourd'hui trop rapide. Est-il normal, comme l'établit une étude récente du CERC, que certaines professions aient enregistré une augmentation de leurs revenus de 7 à 25 % quand les salaires évoluaient tout juste comme l'inflation ? Nous ne changerons donc pas de politique économique en nous cachant la réalité : c'est pour cela que j'ai décidé de limiter le déficit prévisionnel du budget de l'État à 100 milliards de francs en 1989, soit 15 milliards de francs de moins qu'en 1988, de ne pas présenter de collectif budgétaire de printemps, et de prolonger les mesures de financement exceptionnel de la protection sociale.

Cette rigueur n'a de sens qu'au service de l'emploi,

c'est-à-dire du rétablissement de la compétitivité et de l'économie française.

La clef de la compétitivité est dans l'exigence de la qualité. Qualité des produits, qualité des hommes, qualité des organisations. Encourager partout, à tous les niveaux, dans l'administration, dans le secteur public comme dans les entreprises privées, la formation et la mobilisation pour la qualité doit devenir une exigence collective.

C'est en partant de cette évidence mais aussi parce que je crois aux hommes et aux femmes qui travaillent dans nos administrations, comme à la capacité de leurs syndicats de devenir des forces de proposition, parce que je crois à l'aptitude des agents à s'organiser et à réfléchir à partir de leur expérience du terrain, parce que je crois à leur sens du service public, parce que je crois, enfin, aux vertus de la déconcentration, que j'entends demander à l'ensemble de nos responsables administratifs — à commencer par les membres du gouvernement — d'entreprendre une action d'envergure nationale.

Chaque service en contact avec le public réfléchira, selon les modalités qu'il déterminera lui-même, à la manière de mieux prendre en considération les besoins et les demandes de ses usagers. Il formera un petit projet d'entreprise en vue de régler, avec les moyens du bord pour commencer, deux ou trois des problèmes les plus criants qui enveniment ses relations avec les usagers. J'irai moi-même, le 29 juin 1989, visiter les services où les plus grands progrès auront été accomplis.

Dans l'entreprise, les rapports sociaux prennent une autre dimension quand les objectifs sont négociés, quand la transparence existe dans les règles du jeu, dans le partage du travail ou des revenus. La liberté de l'entreprise appelle l'exercice des libertés dans l'entreprise. Les loi Auroux ont codifié les instruments de ces libertés et tous les chefs d'entreprise moderne en ont compris la portée et l'efficacité. C'est par la négociation que l'on peut aujourd'hui aller plus loin et c'est ce que le ministre du Travail, Jean-Pierre Soisson, devra inviter les partenaires sociaux à faire pour ce qui concerne les règles du licenciement.

Qualité des hommes, qualité des produits. Nous allons

aussi lancer une grande campagne sur le commerce extérieur, des actions de promotion du tourisme à l'usage des clients étrangers, en particulier européens, mettre en chantier une fiscalité plus favorable au renforcement des fonds propres des entreprises et donc aux bénéfices non distribués, nous allons aider à la constitution de véritables pôles d'entreprises à taille mondiale par le jeu d'actionnariat dynamique et concentré, et la recherche de partenaires européens.

Quand, aujourd'hui, j'entends le débat économique se limiter à la question des fameux " noyaux durs ", j'ai envie de demander : dans quel pays sommes-nous ? Faut-il attendre que nos entreprises soient absorbées, faute de leur avoir permis d'augmenter leur capital et leurs fonds propres, et de constituer de vrais pactes d'actionnaires pour une stratégie : la conquête des marchés, la croissance externe, l'implantation judicieuse à l'étranger, le partenariat européen ?

C'est pourquoi mon gouvernement encouragera la constitution de sociétés françaises ou européennes de taille critique minimum, seules susceptibles à terme, chacune dans son créneau, de garantir l'emploi et le développement des richesses dans notre pays.

Partout, je traquerai les marges de manœuvre, les gisements inexploités de productivité ou de soldes extérieurs favorables. L'action de Pierre Bérégovoy, pour la baisse des taux d'intérêt, la recherche d'économies pour le budget de l'État et des collectivités publiques, et une fiscalité qui encourage l'investissement, est un gage de confiance pour l'ensemble des acteurs économiques.

La recherche constitue l'investissement prioritaire pour notre pays. Elle doit s'inscrire dans la continuité : un programme de recherche est un acte long dont les retombées ne sont pas immédiatement perceptibles, mais qui, s'il n'est pas engagé, obère gravement l'avenir. La recherche redevient une des grandes priorités de l'action gouvernementale, et, à ce titre, ces moyens humains et financiers feront l'objet d'une programmation dans la durée.

L'effort de recherche-développement en France a connu une importante progression dans la première partie des années quatre-vingt, passant de 1,82 % du PIB en 1980 à

2,27 % en 1985. Nous devons reprendre cette marche en avant en gardant l'ambition affichée en 1985 d'atteindre rapidement un objectif global de 3 % du PIB.

Mais la recherche n'est pas seulement une affaire de crédits, elle doit être une affaire d'état d'esprit.

La création d'un ministère plein de la Recherche confié à cet homme d'autorité scientifique indiscutée qu'est Hubert Curien, correspond à cet impératif. La nécessité de rééquilibrer les efforts de recherche publique — recherche industrielle —, et surtout de favoriser l'ouverture de cette recherche publique vers les entreprises, participe du même souci.

La recherche publique doit bénéficier pleinement de la nouvelle mobilisation de nos forces, mais il est essentiel que les travaux effectués par les entreprises progressent encore davantage.

Cela exige d'encourager la mobilité des hommes, et par exemple de favoriser l'embauche de chercheurs par les entreprises.

Mais aussi d'envisager la « mobilité des projets », c'est-à-dire favoriser les développements industriels des découvertes, et pousser à des travaux en coopération entre les organismes publics, les laboratoires universitaires et les entreprises.

Enfin, cela suppose de développer des structures de contact entre les laboratoires publics et industriels.

C'est en favorisant l'osmose entre les richesses de notre recherche universitaire, des organismes publics et celles des entreprises que nous tirerons le meilleur de nos forces. Nous allons en avoir besoin et nous n'aurons pas trop de 1 646 jours pour y parvenir. Et encore l'effort devra-t-il se poursuivre longtemps.

La « cage d'escalier »¹

Le 29 juin dernier, en présentant mon gouvernement devant le parlement, j'ai dit qu'il nous fallait redonner un sens à la démocratie de tous les jours dans nos villes.

Depuis longtemps, le président de la République, dont les racines plongent loin dans la France rurale et son histoire, avait dit que ce siècle devrait inventer une civilisation de la ville.

Ah ! comme une certaine classe politique ou médiatique m'a reproché d'avoir ce jour-là parlé des ascenseurs en panne, de boîtes aux lettres cassées, des cages d'escalier à repeindre dans les HLM !

Mais comment voulez-vous, mes chers amis, que nos compatriotes se mobilisent pour l'Europe, se rassemblent pour la modernisation du pays, croient à un grand dessein pour l'an 2000 si ceux qui ont la charge des affaires de la cité ne sont pas d'abord capables de régler ces problèmes de la vie de tous les jours ?

1. Discours prononcé à Vienne, 23 février 1989.

Le pilotage économique ¹

Pour restaurer, après des années de crise, les conditions d'une croissance saine, mieux vaut faire appel au pragmatisme qu'à l'idéologie, même (voire surtout) libérale.

C'est pourquoi ma première règle de conduite ne s'est en fait pas écartée de celle que vous-mêmes, chefs d'entreprise, appliquez dans la conduite de vos affaires : assainir les bilans, investir pour préparer l'avenir, valoriser les ressources humaines.

Il est facile de lire à travers cette grille la conduite de l'action gouvernementale :

— Pour éviter l'alourdissement incontrôlé des charges d'intérêt : réduction progressive du déficit public ;

— Pour garantir l'équilibre des finances extérieures et améliorer la compétitivité : modération des prix et des revenus ;

— Pour stimuler l'offre compétitive : priorité à l'investissement productif et à la recherche à finalité industrielle ;

— Pour mieux tirer profit de notre capital humain : formation des hommes, modernisation des relations sociales.

Je qualifierais volontiers cette politique de modeste mais énergique. C'est, me semble-t-il, ce qui fonde sa crédibilité :

— Aux yeux des partenaires sociaux parce que le gouvernement ne cède pas à la facilité si tentante qui consiste à distribuer, comme on le dit en français, de la « monnaie de singe » ;

1. Discours prononcé devant le World Economic Forum, 25 juin 1989.

— Aux yeux des opérateurs de marché, parce qu'ils savent que ce gouvernement ne biaise ni avec la rigueur financière ni avec les exigences de la concurrence ;

— Aux yeux, enfin, des citoyens qui acceptent désormais dans ce pays de ne pas juger le gouvernement par référence à des gesticulations médiatiques, mais en se fondant plutôt sur les actions de fond qu'il entreprend, même lorsqu'elles sont, comme on me le reproche parfois, peu spectaculaires.

« Faire payer les riches ¹ »

Ce slogan, il faut le comprendre et ne pas caricaturer l'immense espoir des pauvres qui est derrière. La France réconciliée doit respecter son histoire même quand ceux dont le niveau de vie ou l'origine familiale ne leur permettaient pas d'aller jusqu'au bout à l'école portaient de ce seul fait une vision sur l'économie qui était un peu sommaire.

S'il vous plaît, cela fait partie de la cohésion de nos entreprises que de comprendre les mentalités, les états d'esprit collectifs qui y sont représentés.

La faute centrale qu'il y a dans ce slogan, je la combats depuis vingt-cinq ans. Et à un rude prix. La faute centrale est de confondre les patrimoines personnels et l'outil de production qu'est l'entreprise, qui a besoin d'accumuler des moyens et de préparer son avenir, pour faire des OPA victorieuses, fût-ce à l'extérieur de nos frontières. Par conséquent, une entreprise prospère ne saurait être qualifiée de riche ni confondue avec une personne physique.

C'est une erreur que la gauche porte avec elle-même et qui a fait beaucoup de dégâts dans notre histoire, dont nous sommes en fait débarrassés depuis une prise de conscience en forme d'électrochoc, dont je peux dater l'origine à juin 1982, et au courage brutal qui a fait que, pour la première fois dans l'histoire de France depuis 1945, ce sont des socialistes qui ont bloqué les salaires. Puisqu'il fallait non seulement assainir nos équilibres financiers mais prendre le courage de le faire aussi vite que possible pour dégager la piste pour la suite.

1. Forum de *L'Expansion*, 7 juin 1988.

Et si nous avons peut-être collectivement manqué de perspicacité au point de vous demander là-dessus compréhension historique, au moins n'aurons-nous manqué ni de courage ni de lucidité dans la transformation [...].

Voilà ce qu'il porte avec lui ce slogan, avec en outre le constat que la répartition des revenus n'est pas en France tout à fait telle que chacun s'y sente vraiment à l'aise. Nous avons une vraie pauvreté. Nous avons quelques millions, trois ou quatre, de salariés ayant un emploi dont le salaire est inférieur à 5000 francs par mois. Tout ça n'est pas porteur d'infinies raisons de se réjouir.

Donc il y a une légitimité à demander à ce que la justice sociale avance un peu plus vite. Nous sommes ici, toute cette salle, pouvoirs publics et Premier ministre compris, à savoir que nous n'irons pas plus vite qu'il n'est possible, à savoir qu'assurer un peu plus de justice sociale n'est possible qu'à la condition de respecter non seulement l'outil de production mais les motivations de ceux qui le servent, à savoir que le droit de faire fortune en travaillant — je n'ai pas dit en spéculant bien sûr et là est la différence fiscalement difficile à définir — fait partie de ce que j'ai défendu, au nom de cette distinction entre le travail et la spéculation, au nom de la performance de notre appareil économique. Tout cela mérite d'être présenté à tous les Français, dans des conditions qu'ils soient capables de comprendre [...].

Le pacte de croissance¹

[...] Jamais, peut-être, l'économique et le social n'ont été plus liés qu'aujourd'hui : partout, la méthode d'organisation taylorienne de la société est dépassée. Il faut mettre en valeur le potentiel de créativité du plus grand nombre. Le rôle du pouvoir politique est alors clair. Il doit encourager les initiatives dans la société, tout en définissant des règles du jeu s'appliquant à tous. La tâche gouvernementale n'en est pas facilitée, elle est plus complexe, elle suppose l'acceptation des confrontations publiques, la définition patiente des compromis. Mais — et c'est là ma troisième conviction — il n'y a pas d'autre pari possible que le pari démocratique. Le libéralisme postule son impossibilité, sa philosophie profonde l'amène à admettre que les hommes ne peuvent exercer une maîtrise consciente sur la société. Le socialisme démocratique pense, non seulement qu'entre la liberté et la raison la synthèse est possible, mais qu'elle est plus actuelle et plus nécessaire que jamais [...].

C'est pourquoi j'entends définir ici les règles de conduite qui me paraissent indispensables et que symbolise la notion de pacte de croissance.

Une première évidence dont d'autres se déduisent : nous vivons en économie de marché, ouverte à la compétition internationale et d'abord européenne.

On en connaît les vertus : le dynamisme, l'efficacité, la stimulation.

On en connaît les effets pervers : l'aggravation des

1. Discours prononcé à l'université d'été du Parti socialiste, 1^{er} septembre 1989.

inégalités, l'exclusion des moins forts, la brutalité et parfois même la sauvagerie.

Aussi toute la difficulté est-elle de faire reculer ces effets pervers sans affaiblir ces vertus. Et c'est dans le souci permanent d'un équilibre fragile que se pose la question d'une répartition équitable des fruits de la croissance quand il y en a.

Répartir la richesse parce que nous sommes socialistes, mais ne répartir que la richesse vraie parce que nous sommes sérieux.

Plusieurs situations coexistent dans ce cadre.

D'abord les entrepreneurs individuels, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales... Leur revenu est directement lié à l'intensité et à l'efficacité de l'effort personnel. La concurrence le stimule et le menace à la fois. Qu'il gagne ou qu'il perde, il engrange ou subit directement et seul les conséquences de son action.

Viennent, par ailleurs, tous ceux — ouvriers, employés, cadres — dont le revenu dépend de l'effort collectif accompli dans l'entreprise. De bons résultats leur assurent l'emploi et permettent une rémunération accrue sous forme de salaires ou de participation ou d'intéressement. De mauvais résultats compromettent tout cela.

Dans ces situations — travailleur indépendant ou salarié d'entreprise — la rémunération, et l'emploi lui-même, sont directement liés à l'effort — individuel ou collectif — qui se traduit dans les comptes de l'entreprise.

Ici pas de rémunération indexée et moins encore de gains de pouvoir d'achat garantis à l'avance.

Toute différente est la situation des agents publics — ceux de l'État, des collectivités locales, des établissements publics.

Enseigner, rendre la justice, assurer la sécurité et la défense, prélever l'impôt, soigner la maladie, acheminer le courrier, conduire des recherches, autant de fonctions vitales dans le présent et préparant l'avenir.

Mais le fruit des efforts accomplis dans ces domaines et dans d'autres ne se mesure jamais dans les comptes de fin d'année. On sait pourtant que ces agents eux aussi participent, de leur place, à la création de richesse en la facilitant, voire simplement en la rendant possible. Il ne saurait donc

être question de les écarter du partage de ses fruits. Selon quels principes ?

C'est là qu'intervient le pacte de croissance.

Notre économie, je l'ai dit, je le répète, est convalescente.

Je sais bien qu'on voit s'étaler le spectacle de l'argent, donnant parfois l'impression qu'il coule à flots par endroits quand la sécheresse de l'effort reste le lot commun. Mais ces excès indéniables ne doivent pas cacher l'essentiel.

Une économie qui compte deux millions cinq cent mille chômeurs n'est pas une économie en bonne santé.

Une économie qui achète à l'étranger beaucoup plus qu'elle ne lui vend, faute d'avoir investi assez, et à temps, n'est pas une économie guérie.

Et même lorsqu'on se félicite des profits retrouvés il faut savoir qu'ils sont bien relatifs. Que pèsent les 9 milliards de bénéfices enregistrés par la régie Renault en 1988 face aux 140 milliards de trésorerie disponible de Toyota, son concurrent direct ?

Chômage et commerce extérieur restent nos deux handicaps et je continuerai à parler seulement de convalescence aussi longtemps qu'on ne les aura pas surmontés.

Mais je n'entends pas utiliser ce terme de convalescence comme prétexte pour refuser toute amélioration.

Je veux seulement dire mon attachement à ce que les agents publics accèdent à une répartition qui d'une part soit équitable, qui d'autre part ne porte que sur une richesse vraie.

Ils auront leur juste part mais je refuserai toujours qu'elle soit payée en assignats.

Ce pacte de croissance, c'est à l'ensemble du pays que je le propose, mais, pour les collectivités publiques, il lui faut devenir la règle de conduite.

Concrètement, que signifie ce pacte de croissance ?

Il signifie que les progrès enregistrés par notre économie doivent être partagés entre trois types de dépenses, au moins au-delà d'un certain seuil de déclenchement.

Commençons par ce déclencheur. On ne peut, on ne doit pas, et je sais que nul ici ne voudrait distribuer du pouvoir d'achat dans une société où le chômage s'aggrave, lors

même que tout le monde voudrait nous y pousser. Les chômeurs n'ont pas le droit de grève. Les chômeurs n'ont pas de parti. Les chômeurs n'ont pas de syndicats. Et le gouvernement et les socialistes, s'ils ne sont heureusement pas les seuls, doivent toujours être les premiers à se préoccuper d'eux.

La répartition ne peut donc commencer que si la croissance crée assez d'emplois pour qu'il soit possible d'en offrir au moins à tous les jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

Je n'imagine pas qu'il y ait un socialiste qui puisse concevoir un autre ordre de priorité.

La richesse nouvelle n'est réelle qu'au-delà de ce seuil et encore doit-elle tenir compte, même là, de la situation de notre commerce extérieur. Faute de cela l'inflation reprendrait aussitôt ce que l'imprévoyance aurait donné.

Sous cette double réserve — rester au-delà de ce seuil fatidique et avoir l'œil sur le commerce extérieur — le pacte de croissance consiste à financer trois types de dépenses que dictent la justice et la sagesse.

La première de ces dépenses, bien sûr, c'est la création d'emplois : un tiers de la richesse supplémentaire n'est pas de trop pour lutter contre ce fléau qu'est le chômage et soulager ses victimes, car nous ne nous contenterons pas de la stabilisation du chômage.

Le deuxième tiers doit aller à la préparation de l'avenir : éducation, formation, recherche, investissement, car elle seule est gage des lendemains et que nos difficultés actuelles viennent pour beaucoup de son insuffisance passée.

Le troisième tiers, naturellement, devra être affecté au pouvoir d'achat et à la politique des salaires prise dans sa globalité. Cette estimation devrait orienter les négociations salariales de branches et d'entreprises dans le secteur privé. Elle trouve en tout cas sa traduction dans les relations contractuelles de l'État avec ses propres agents, civils et militaires, et avec ceux des collectivités territoriales.

Il est bien clair que plus la croissance est forte plus est fort chacun de ces trois tiers.

De cette manière, chacun, agent public ou privé, travail-

leur indépendant ou salarié, actif ou inactif, a le même intérêt et j'allais dire le même intéressement.

Ainsi, passer de l'idée ancienne et dangereuse d'indexation des salaires sur les prix à l'idée nouvelle de pacte de croissance, c'est opérer cette mini-révolution qui consiste à passer d'un cercle vicieux à un cercle vertueux.

C'est désormais aux résultats de la croissance que l'on peut lier, selon des mécanismes négociés, l'essentiel de l'évolution de la rémunération des agents publics.

La règle du jeu sera claire et connue et son respect aisément vérifiable. Ce qui sera bon pour tous le sera également pour chacun et dans une juste proportion. Là se trouve la traduction sociale de l'économie mixte. Là se trouve la solidarité profonde entre le secteur public et le secteur privé [...].

« On ne gère jamais trop ¹ »

Toute politique qui crée des emplois n'est pas forcément une politique de gauche, mais toute politique qui ne crée pas tous les emplois possibles ne peut pas être une politique de gauche quand le chômage est ce qu'on sait.

Quant au pouvoir d'achat je voudrais rappeler ici qu'il y a deux manières de le faire progresser : augmenter les revenus ou diminuer les dépenses.

Par habitude, par facilité, on se préoccupe généralement du seul effort à la hausse sur les salaires, mais de grâce n'oublions pas que le pouvoir d'achat s'accroît aussi chaque fois que nous enravons la hausse des prix, c'est-à-dire pratiquement chaque fois que nous améliorons la compétitivité de nos entreprises ou que nous bloquons des marges abusives.

Oui, nous nous préoccupons du pouvoir d'achat, mais notre priorité reste à la lutte contre le chômage et c'est conforme à nos valeurs les plus chères.

Certes il nous faut gérer, mais on ne gère jamais trop car c'est la peine des hommes qu'il s'agit de gérer et parce qu'il fallait bien commencer à remettre un peu d'ordre dans nos affaires après deux ans de gouvernement de droite au jour le jour.

Ensuite parce que les réformes les plus spectaculaires ne sont pas toujours les plus profondes, ni l'inverse.

Regardez comme Lionel Jospin traite le problème de l'éducation nationale : juste ce qu'il faut de loi et tout ce qu'il faut d'opiniâtreté quotidienne. Il dispose des moyens

1. Discours prononcé devant le Comité directeur du Parti socialiste, 1^{er} juillet 1989.

que lui donne un effort budgétaire considérable mais il sait bien qu'ils seraient dépensés en pure perte s'ils ne s'accompagnaient pas du souci constant d'améliorer par le dialogue la qualité de notre appareil de formation et la mobilisation de ceux qui y concourent.

Les mesures qui seront prises dans les mois qui viennent ne feront peut-être pas les gros titres de la presse mais d'ici un, deux ou trois ans, les Français pourront constater par eux-mêmes une amélioration sensible de la formation de leurs enfants et de la réconciliation des enseignants avec leur métier, sans préjudice de la mise en place du crédit-formation, grande idée que nous avons mûrie ensemble et qui est mise en œuvre par Robert Chapuis et André Laignel.

Et ce jour-là, au plus tard, il n'échappera à personne qu'est bien une politique de gauche celle qui obtient ces résultats par la volonté, la concertation, la ténacité à réformer.

Les réformes en cours sont nombreuses, importantes et variées et j'affirme ici que les plus sérieuses ne sont pas forcément les plus bruyantes et que les plus durables ne sont pas forcément les plus rapides.

Alors, c'est vrai, tout cela manque de symboles. J'admets, en effet, qu'une politique doit toujours avoir une dimension symbolique. Encore faut-il ne pas se tromper de symbole ! L'ère des certitudes absolues est close.

Nous arrivons sans doute à un âge peut-être plus authentiquement démocratique où les militants, mais aussi les électeurs, veulent voir les conséquences concrètes de leurs choix et ont la volonté de trouver de nouvelles formes de participation. N'est-ce pas le fond de ce que beaucoup d'entre nous constatent sous le terme de crise de la représentation ?

Le symbole qu'il faut offrir aujourd'hui, c'est celui d'un nouvel élan démocratique, d'un élan qui unit la conviction et la responsabilité. Et je persisterai, toujours, pour ma part, à refuser les mesures par lesquelles on se donne bonne conscience à bon compte sans se soucier des suites.

D'une manière générale, il faut se faire à l'idée selon

laquelle le projet dont nous sommes porteurs ne peut plus se résumer dans des mesures symboliques ou des formules simples derrière lesquelles chacun mettrait plus ou moins ce qu'il veut.

Je suis tenté de dire au contraire que le socialisme, aujourd'hui, doit faire porter son souci de réforme ou sur l'infiniment petit ou sur l'infiniment grand, tout le reste relevant de la gestion la plus juste et la plus efficace, d'une conception de l'économie mixte dans laquelle l'État fixe la règle du jeu, et dans laquelle un service public disposant de l'autonomie de gestion peut apporter un appui, développer des initiatives, encourager des productions.

J'appelle réforme de l'infiniment petit tout ce qui s'attaque à ce qui, chaque jour, rend difficile la vie des gens ou parfois la menace. C'est aussi bien la sécurité domestique ou routière que l'amélioration des relations de l'usager et du service public. C'est l'effort qualitatif et quantitatif sur le logement social, déjà engagé en juillet 1988 et que reprendront dès la rentrée Michel Delebarre et Louis Besson, tout autant que la simplification des procédures administratives. C'est là le socialisme du concret, celui qui, peu à peu, conduit au changement des comportements et des mentalités et qui le rend possible.

Et à l'autre bout de la chaîne j'appelle réforme de l'infiniment grand tout ce qui tend à faire entrer l'intelligence dans les affaires du monde, tout ce qui va dans le sens d'une organisation de la planète qui seule peut permettre de s'attaquer efficacement à ces fléaux que sont la dette, le sous-développement, la dictature et le surarmement. Et il va de soi que la défense de l'environnement contre les dangers qui l'assaillent ne peut trouver de solution réelle qu'à ce niveau.

Être socialiste c'est se préoccuper de l'avenir de l'humanité. François Mitterrand déploie tout son talent dans ce combat qui revient ni plus ni moins à faire émerger une volonté ou, pour reprendre ses propres termes à La Haye le 11 mars dernier, à faire triompher la raison des hommes sur le cours anarchique des choses.

Aux deux pôles de la réforme profonde, donc, l'infiniment petit et l'infiniment grand, et entre les deux la

gestion, mais une gestion qui n'est pas neutre, quoi qu'on en pense.

Notre volonté de transformation de la société est ancienne et elle est permanente. Mais c'est justement pour y parvenir qu'il y a trois choses que nul ne doit jamais oublier : on ne change pas la société sans les moyens, on ne change pas la société sans la durée, on ne change pas la société sans le pouvoir.

On ne change pas sans les moyens et c'est ici que se retrouvent ensemble gestion et transformation car seule une économie performante offre les marges de manœuvre nécessaires au mouvement. Pierre Bérégovoy s'y efforce avec succès et toute notre confiance. Ces marges, nous devons les reconquérir petit à petit et nous devons faire en sorte que tout ce qui est possible devienne réel. Je pense par exemple au statut et aux carrières de la fonction publique.

On ne change pas sans la durée car aucun des maux dont souffre notre société ne peut disparaître du jour au lendemain. Nous avons créé le revenu minimum, il reste à bâtir l'insertion. Nous revalorisons la condition enseignante, il restera à remobiliser tous les partenaires de l'école. Nous avons entamé le renouveau du service public, il ne se fera ni par un seul discours ni par une seule loi de finances.

Enfin on ne change pas sans le pouvoir, c'est-à-dire sans la confiance ou la complicité d'une majorité de Français, fût-elle relative. Que la gauche reste longtemps au pouvoir n'est pas une condition suffisante, mais c'est une condition nécessaire à la transformation de la société, puisqu'elle prendra du temps.

Grâce à François Mitterrand nous avons déjà gagné le droit à ce que personne ne parle plus d' « expérience socialiste », comme de quelque chose de transitoire ou contingent.

Or, mes camarades, si je crois aux vertus pédagogiques des lois, c'est à la stricte condition qu'elles ne soient pas brutales ou perçues comme telles, même à tort, par une majorité de l'opinion. On ne doit pas confondre les secousses et les transformations.

Et quand on l'oublierait on regagnerait bien vite les

rangs de l'opposition, bancs souvent plus confortables mais opposition ô combien impuissante. C'est à la confiance des Français que nous devons collectivement notre pouvoir, et c'est collectivement que nous devons conserver leur confiance.

Il n'est plus désormais possible à un socialiste conséquent d'oublier ce que je tiens à répéter : on ne change pas la société sans les moyens, sans la durée, sans le pouvoir.

Voilà, je crois, matière à méditer pour les tout prochains mois.

Tout comme il y a matière à réflexion stratégique sur d'éventuelles alliances. Je dis bien éventuelles car l'alliance n'est pas une fin en soi. Qu'on y recoure quand on en a besoin, soit ! à condition du moins que ce ne soit pas à droite. Mais je pense quand même que le mieux est de pouvoir nous en dispenser, de pouvoir être assez ouverts aux autres — déçus du communisme, écologistes élargissant leurs préoccupations ou démocrates épris de justice sociale —, assez ouverts à ceux-là, donc, pour être le grand parti de rassemblement, riche de sa cohésion dans la diversité, et apte à être majoritaire par ce seul fait.

D'ores et déjà, dans les élections essentielles, il s'en faut de quelques points seulement et nous n'avons nulle raison de les présumer hors d'atteinte.

C'est donc de tout cela qu'il faut que les militants débattent.

Coll. MichelRocard.org

IV

*Grands chantiers*¹

1. De nombreux secteurs de la vie sociale, culturelle, économique ne sont pas traités ici, ce qui ne signifie pas que le Premier ministre s'en désintéresse. Simplement, il n'a pas été conduit à en traiter publiquement.

Coll. MichelRocard.org

Actualité de l'autogestion¹

[...] Un phénomène étonnant s'y produit aujourd'hui. Il y a peu, les défenseurs de l'autogestion, dont j'étais, étaient considérés comme de doux farfelus au mieux, des individus dangereux au pire, par des chefs d'entreprise soucieux de discipline, d'organigrammes bien construits, de postes de travail répétitifs. La parcellisation des tâches était le B.A.-Ba de la productivité depuis Taylor et Ford. L'appel à l'initiative de l'individu ou de l'équipe de base eût paru un défi à la compétence incontestée des dirigeants.

En quelques années, accompagnée d'une abondante littérature venue d'outre-Atlantique, l'idée s'est construite et a envahi une partie importante des entreprises, que la productivité, l'efficacité et la performance seraient plus aisément atteintes par l'appel à l'initiative que par la diffusion de notes de service, par la petite équipe libre de son choix que par les structures hiérarchiques lourdes, par la facilité et la variété des communications que par les filières bureaucratiques, par la souplesse de l'organisation que par la rigidité de tâches parcellisées.

On n'osera pas parler d'autogestion. Le mot est probablement trop chargé de passé. Mais n'est-ce pas de cela qu'il s'agit ? De la reconnaissance que l'appel à l'initiative et la gestion, par chacun, de son temps, de son travail, de sa vie, est plus efficace que le commandement et la note de service ?

A ceux nombreux, qui, comme moi, ont répété durant tant d'années que c'est en faisant confiance à la capacité d'initiative de l'homme, seul et en équipe, que l'on créerait

1. « Un avenir négocié », *Droit social*, janvier 1988.

une société non seulement plus belle, mais aussi plus efficace, l'évolution d'aujourd'hui donne une réponse clairement positive.

Mais ce monde du travail pluraliste, décentralisé n'est pas celui de l'individualisme ; ce monde, il faut l'organiser pour protéger les droits et les intérêts des travailleurs, pour que la souplesse ne signifie pas la perte des droits durement acquis grâce au mouvement ouvrier depuis des décennies [...].

« Moderniser l'entreprise, oui, mais avec les salariés¹ »

Je suis convaincu que la modernisation des entreprises ne peut se faire qu'avec les salariés et leurs représentants.

De nombreux rapports et études, et en particulier les travaux menés par Antoine Riboud, ont montré en effet que la modernisation économique des entreprises est condamnée à l'échec si elle ne s'accompagne pas d'une modernisation sociale.

L'investissement technique ne peut être rentabilisé que s'il s'accompagne d'un investissement humain.

Les nouvelles technologies modifient le travail : la connaissance directe du produit tend à s'estomper et les tâches immédiates de production à s'effacer au profit de tâches de surveillance et de traitement d'informations. Elles requièrent des compétences et des qualités nouvelles de la part des salariés appelés à les mettre en œuvre : capacité d'abstraction, polyvalence, autonomie, prise de responsabilité, capacité d'évolution, toutes compétences et qualités que le taylorisme ne valorise pas particulièrement, comme vous savez, et ce système d'organisation du travail est encore prédominant dans notre pays.

Tout projet d'introduction de nouvelles technologies devrait donc s'accompagner d'une réflexion sur les modifications à apporter à l'organisation et au contenu du travail. Pour citer encore Antoine Riboud : « Il faut repenser le travail en même temps que l'outil. »

L'efficacité productive n'est pas liée au seul investisse-

1. Discours prononcé au Forum des comités d'entreprise, 27 septembre 1988.

ment technique, elle résulte de la bonne adéquation de l'outil et du travail. Elle dépend du choix d'une organisation du travail qui permette d'optimiser l'un et l'autre. L'idée si souvent répandue selon laquelle l'investissement rapporte et le travail coûte est devenue une idée fautive. Pour que l'investissement rapporte, il faut désormais que le travail soit valorisé.

S'ouvre donc devant les organisations syndicales et les instances élues de représentation du personnel un vaste champ d'action, qui n'est rien moins que celui de la modernisation de notre économie.

Longtemps a prévalu un partage des rôles entre employeurs et représentants du personnel réservant aux premiers le monopole de l'économique et aux seconds celui du social. Aujourd'hui ces frontières ne sont plus de mise. La modernisation doit devenir l'affaire de tous. Sa mise en œuvre dans de bonnes conditions passe par la concertation et la négociation de l'ensemble de ses caractéristiques et de ses modalités.

L'importance de l'enjeu est d'autant plus grande que les nouvelles techniques touchent l'ensemble du tissu économique. Elles n'affectent certes pas de manière identique tous les secteurs d'activité, mais tous sont concernés, notamment par la diffusion de l'informatique. Aujourd'hui, les emplois de bureau sont informatisés dans la proportion de 1 sur 5. D'ici à l'an 2000, c'est-à-dire demain, déjà, la proportion sera de 5 sur 5.

Dans l'industrie on compte actuellement quelques milliers de robots et quelques dizaines d'ateliers flexibles. Dans vingt ans, il y aura 100 000 robots et un millier d'ateliers flexibles.

Cette évolution est souvent perçue par le monde salarial comme une menace, comme un risque de déqualification, de chômage, de remise en cause des acquis sociaux.

Je suis pour ma part convaincu qu'elle représente au contraire un atout, une opportunité pour améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés. Mais cette opportunité doit être saisie : les pouvoirs publics peuvent y contribuer, mais la responsabilité première échoit aux partenaires sociaux.

C'est aux partenaires sociaux, aux salariés eux-mêmes et à leurs représentants, aux employeurs et aux organisations patronales, de faire en sorte que la modernisation ne se fasse pas sans les salariés et encore moins contre eux, *mais qu'elle soit au contraire l'occasion de changer le travail, d'améliorer l'emploi, de faire travailler davantage les machines et moins les hommes, de développer la formation et d'accroître son efficacité.*

La modernisation doit être l'occasion de changer le travail.

C'est un objectif de première importance tant pour les pouvoirs publics que pour les partenaires sociaux.

D'abord parce que les maladies professionnelles et les accidents du travail demeurent trop nombreux : on recense encore chaque année quelque 700 000 accidents du travail entraînant un arrêt d'activité, parmi lesquels un millier d'accidents mortels et 70 000 accidents graves.

Ensuite parce que de trop nombreux salariés connaissent encore des conditions de travail difficiles ou ingrates. C'est ainsi qu'un million de travailleurs sont exposés à d'importantes nuisances sonores, que les trois quarts des ouvriers non qualifiés et des employés du commerce doivent rester debout pendant leur travail et que près de la moitié des ouvriers sont toujours confrontés à la saleté sur leurs lieux de travail. Ces réalités ne peuvent paraître prosaïques qu'à ceux qui n'ont pas à les affronter quotidiennement.

Changer le travail est une nécessité, enfin, parce que la situation actuelle est un gâchis, humain, bien sûr, mais aussi économique. Sait-on que le coût global des accidents du travail est évalué à 40 milliards de francs par an ?

Les opérations de modernisation doivent être autant d'occasions d'éliminer ce gâchis, d'améliorer les conditions et le contenu du travail, de créer des emplois qualifiés et plus attrayants. C'est à cette condition que la modernisation des entreprises permettra de valoriser le fantastique gisement de productivité que recèle le monde salarial.

La modernisation doit être également l'occasion d'améliorer l'emploi.

Il va de soi que la modernisation du tissu productif est une condition indispensable à toute amélioration de l'emploi à moyen terme.

Mais, dès maintenant, les opérations d'investissement doivent être l'occasion d'aborder les problèmes d'emploi sous un angle nouveau.

L'introduction de nouveaux équipements dans une entreprise entraîne fréquemment une évolution de la qualification des emplois.

Cette mutation donne, de plus en plus souvent, lieu à l'éviction des salariés les moins qualifiés. Cela ne me paraît ni inéluctable, ni satisfaisant y compris du point de vue de l'efficacité productive.

La modernisation n'est pas une étape à franchir, mais un processus permanent, jamais achevé, à conduire. Comment susciter l'adhésion des salariés à ce processus s'il risque à tout moment de se traduire par la perte de leur emploi ? Par ailleurs, le passé récent a amplement démontré que la prise en compte du savoir-faire des salariés, de leur mémoire et de leur expérience professionnelle était une condition indispensable à l'efficacité de tout nouveau système productif.

Il me semble donc que le changement de technique n'implique pas nécessairement le changement de salariés, et surtout qu'il ne peut être maîtrisé sur le long terme que par des hommes et des femmes assurés d'une certaine stabilité de leur emploi. Pour être efficace, la modernisation doit se faire au bénéfice et avec le concours des salariés de l'entreprise.

C'est pourquoi j'attache la plus grande importance à la diffusion des pratiques de gestion prévisionnelle de l'emploi dans les entreprises.

Je sais que les aléas sont nombreux. L'évolution des marchés, des produits, des techniques et des métiers qui détermine le nombre et la qualification des emplois n'est pas toujours aisée à discerner. Mais il en va à cet égard de la planification des entreprises comme de celle de l'État : plus l'avenir s'annonce imprécis et changeant, plus il est

important d'essayer d'en cerner les contours afin de n'être pas pris au dépourvu.

La gestion prévisionnelle est une condition indispensable à l'élaboration de plans de formation permettant l'adaptation des salariés aux nouvelles qualifications ou, si des réductions d'effectifs s'avèrent à terme nécessaires, permettant de donner aux salariés concernés les meilleurs atouts pour se reclasser sur le marché du travail.

Aussi dirais-je volontiers que la gestion prévisionnelle de l'emploi doit devenir « une ardente obligation » pour les entreprises.

La modernisation doit être aussi l'occasion de rechercher les formes d'organisation du temps de travail qui permettent de faire travailler davantage les machines et moins les hommes.

Une opération de modernisation permet d'aborder les questions de la durée et de l'aménagement du temps de travail en distinguant clairement deux problèmes trop souvent confondus : celui de la durée d'utilisation des équipements et celui de la durée du travail des salariés. Elle offre l'opportunité de rechercher une adéquation satisfaisante entre ces deux éléments, c'est-à-dire une organisation du temps de travail qui favorise la compétitivité des entreprises tout en répondant aux aspirations des salariés.

Aussi me paraît-il particulièrement souhaitable que tout projet d'investissement important donne lieu dans l'entreprise à concertation et négociation sur l'aménagement du temps de travail.

Je demeure en effet convaincu que l'aménagement du temps de travail est une grande idée qui n'a pas encore connu tous les développements qu'elle mérite. Faire travailler plus les machines et moins les hommes, c'est incontestablement la meilleure solution pour assurer un partage du travail sur des bases économiques saines.

La modernisation doit être enfin l'occasion de développer la formation et d'améliorer son efficacité.

La formation est encore trop souvent considérée comme

une charge, une dépense à caractère social, quand ce n'est pas comme une simple contrainte administrative.

Cette conception médiocre pénalise à la fois les salariés, en les privant de formations véritablement qualifiantes, et les entreprises, qui valorisent mal les ressources de leur main-d'œuvre.

La formation est un investissement, elle doit être conçue et mise en œuvre comme tel, en appui aux opérations de modernisation technique ou de transformation de l'organisation du travail.

Cela implique qu'elle cesse d'être une activité isolée, mais qu'elle soit au contraire étroitement liée à la stratégie des entreprises.

Une telle évolution suscite parfois des craintes, notamment celle de faire de la formation un simple instrument utilitaire au service exclusif de la bonne marche de l'entreprise.

Là encore, c'est aux partenaires sociaux qu'il revient d'assurer la convergence des intérêts de l'entreprise et de ses salariés, en particulier en mettant en œuvre des formations qualifiantes dont les acquis soient transférables.

Réconcilier l'économique et le social¹

Réconcilier l'économique et le social est une exigence à laquelle aucune nation moderne ne pourra se soustraire.

Parce qu'il n'y a pas, au bout du compte, d'efficacité productive sans promotion du monde du travail, sans reconnaissance de ses aspirations et de ses droits.

Parce qu'il n'y a pas de liberté *de* l'entreprise sans liberté *dans* l'entreprise.

Le développement du taylorisme et de ses applications a longtemps laissé la majeure partie des ressources humaines des entreprises en jachère. Qui s'avisait alors de considérer les salariés comme une ressource, et leur savoir-faire comme un capital ?

Le statut de producteurs passifs dans lequel le système taylorien enfermait les salariés se traduisait par des rapports sociaux fortement hiérarchisés. Les conditions concrètes de travail et d'emploi étaient rarement négociées. C'était l'époque, pas si lointaine, où les relations contractuelles dans les entreprises de ce pays se caractérisaient par un état de véritable sous-développement, voire de franche misère.

Mais, depuis une vingtaine d'années, on assiste à une remise en cause de ce système et des rapports sociaux qu'il a secrétés. Cette remise en cause, dont le caractère radical commence seulement à être perçu, a une double origine, sociale et économique.

Le mouvement social de mai 1968 et les grandes grèves des OS, au début des années soixante-dix, ont manifesté

1. Discours prononcé aux premières journées prospectives du journal *Le Monde*, 11 octobre 1988.

avec éclat le refus des salariés de se soumettre indéfiniment aux contraintes du « travail en miettes ».

Depuis lors, les aspirations des salariés à s'affirmer collectivement et individuellement dans leur travail, à concilier vie professionnelle et épanouissement personnel, n'ont cessé de se renforcer. Il s'agit là d'une mutation considérable des comportements, à laquelle l'élévation continue des niveaux d'information et d'éducation des salariés confère un caractère irréversible.

Les lois Auroux ont sanctionné, sur le plan juridique, cette évolution en donnant aux salariés les moyens de devenir des acteurs à part entière de la vie des entreprises. Et si les plus lucides des chefs d'entreprise en ont, dès le début, reconnu le bien-fondé, la plupart en admettent aujourd'hui la légitimité et la pertinence, aussi bien économique que sociale.

La diffusion rapide des nouvelles technologies, les nouvelles exigences du travail dans un contexte concurrentiel exacerbé par la crise ont en effet révélé les limites, du point de vue de l'efficacité productive, de l'organisation taylorienne du travail.

Les nouvelles technologies modifient le travail, requièrent de la part des salariés appelés à les mettre en œuvre des compétences et des qualités qui sont pratiquement à l'opposé de celles exigées par la logique taylorienne : capacité d'abstraction, polyvalence, prise de responsabilité, sens de l'autonomie, goût de l'initiative, volonté d'évolution...

Les nouvelles exigences du marché contraignent les entreprises à innover dans leur gestion. Elles sont de plus en plus nombreuses à se fixer pour objectif le respect de la règle des « 5 zéros » : zéro délai, zéro défaut, zéro panne, zéro stock, zéro papier inutile. Les structures pyramidales, strictement hiérarchisées et spécialisées, héritées du taylorisme, se révèlent à cet égard un handicap.

Des études internationales comparatives ont mis en évidence que les écarts de compétitivité entre grandes entreprises, à type de productions et de marchés identique et à degré d'équipements automatisés similaire, sont en grande partie imputables aux différences observées dans les modes d'organisation du travail.

Le caractère décisif, pour la compétitivité des entreprises, des choix qu'elles effectuent en matière d'organisation du travail, a été amplement démontré par le rapport Riboud, qui nous invite à « repenser le travail en même temps que l'outil ».

Le développement de la compétitivité des entreprises passe donc par l'effacement du taylorisme. Et, dans cette phase de mutations que l'on a baptisée la « Révolution de l'intelligence », les salariés constituent aujourd'hui à l'évidence le capital productif le plus précieux du pays et de ses entreprises.

Cette évidence commence peu à peu à être admise.

Dans la plupart des grandes entreprises, les directions du personnel se sont transformées en directions de ressources humaines. Leurs tâches se sont diversifiées vers la formation, les relations sociales, la gestion prévisionnelle des carrières et des emplois, les techniques de développement social. Quant à leur influence dans les entreprises, elle s'est accrue au fur et à mesure qu'il est apparu que la gestion des hommes et des femmes relevait du *management* au même titre que celle des fabrications, des ventes ou de la trésorerie.

Parallèlement, la négociation collective dans l'entreprise a connu un essor sans précédent.

Il est vrai que l'on venait de loin !

Limitée à quelques centaines d'entreprises dans les années soixante-dix, elle se pratique désormais régulièrement dans une dizaine de milliers d'entreprises et se conclut chaque année par la signature de 5 000 à 6 000 accords.

Il reste pourtant beaucoup à faire.

Et le développement récent de la négociation collective ne doit pas faire oublier qu'elle ne concerne encore qu'une minorité d'entreprises et de salariés de notre pays.

Pourtant, la convergence entre les aspirations des salariés et les besoins des entreprises représente une chance historique de réconcilier l'économique et le social dans une

dynamique commune, de fonder les relations entre salariés et employeurs, organisations syndicales et patronales sur des bases nouvelles où les uns et les autres pourraient trouver matière à satisfaction et à compromis.

Dans le passé, un partage de fait des rôles s'est instauré entre organisations syndicales et employeurs. Les premières occupaient le champ de la revendication sociale pour tenter d'obtenir une juste répartition des fruits de la croissance, les seconds gardaient le monopole des choix et décisions relatifs à la production.

L'introduction des nouvelles technologies, en combinant choix techniques, formes d'organisation du travail, contenu des tâches, durée et organisation du temps de travail, formation à mettre en œuvre, bouleverse les rôles des différents acteurs et leur ouvre de nouveaux espaces d'intervention et de négociation.

Tous les éléments favorables à une profonde rénovation des rapports sociaux dans l'entreprise paraissent ainsi réunis.

Cette rénovation ne prendra cependant tout son sens qu'à trois conditions :

— tout d'abord, que les politiques de gestion du personnel soient étroitement intégrées aux orientations stratégiques des entreprises ; ce n'est qu'à cette condition en effet que les ressources humaines pourront être valorisées de manière véritablement efficace ;

— ensuite, que la négociation collective soit l'instrument privilégié de la confrontation entre les aspirations des salariés et les besoins des entreprises ; cela implique un développement vigoureux des relations contractuelles, leur élargissement à de nouveaux thèmes de négociation et, naturellement, la reconnaissance sans réserve du fait syndical dans l'entreprise ;

— enfin, que les politiques de valorisation des ressources humaines et de rénovation des rapports sociaux aient leur prolongement au niveau européen ; il serait paradoxal d'admettre qu'il ne peut y avoir de modernisation économique sans modernisation sociale, et de ne pas en tirer la conséquence qui s'impose en ce qui concerne la construction européenne.

1. *Les politiques de gestion du personnel doivent être étroitement reliées aux orientations stratégiques des entreprises.*

Traditionnellement, les entreprises considèrent les données sociales comme de simples variables d'ajustement. Et on laisse ainsi les directions du personnel se débrouiller pour adapter le mieux possible — ou plutôt le moins mal possible — le nombre et la qualité des effectifs salariés aux besoins induits par les décisions industrielles prises en fonction de critères purement techniques ou financiers.

Cette attitude est une double erreur.

Elle suscite fréquemment des déboires industriels, car l'absence de réflexion, en temps voulu, sur les modifications à apporter à l'organisation et au contenu du travail, sur les formations nouvelles à mettre en œuvre, se traduit en définitive par des dysfonctionnements coûteux qui affectent la rentabilité même de l'investissement.

Elle entraîne un coût social élevé, car elle conduit les entreprises à privilégier les solutions d'ajustement externe, à préférer, par exemple, la pratique des licenciements de substitution à celle des formations qualifiantes.

Il est clair qu'il ne peut y avoir dans ces conditions de véritable valorisation des ressources humaines.

La valorisation de l'intelligence et du savoir-faire des hommes et des femmes demande du temps. Une formation qualifiante exige plusieurs mois, voire plusieurs années.

Une politique de formation n'a de véritable efficacité que si elle permet d'anticiper sur des évolutions techniques ou de nouvelles formes d'organisation du travail. C'est à cette condition qu'elle pourra être conçue comme un investissement. Anticiper, voilà le maître mot.

Certaines entreprises ont adopté une démarche de planification. Cette démarche devrait systématiquement s'étendre aux ressources humaines car il est essentiel d'assurer la cohérence des stratégies de développement et des politiques de gestion du personnel.

De même, certaines données sociales élémentaires

devraient figurer systématiquement dans les dossiers d'investissement : les incidences des projets envisagés sur le nombre et la qualification des emplois, les options possibles en matière d'organisation du travail, les politiques, notamment de formation, à mettre en œuvre.

Plus généralement, la gestion prévisionnelle de l'emploi devrait devenir une pratique courante dans les entreprises. De son développement dépend, en effet, une meilleure coordination entre les orientations stratégiques des entreprises et leur politique de valorisation des ressources humaines.

2. La négociation collective doit être l'instrument privilégié de la confrontation entre les aspirations des salariés et les besoins des entreprises.

La négociation collective a tardé à s'affirmer dans notre pays comme l'instrument privilégié de gestion des relations entre employeurs et salariés. Mais depuis une vingtaine d'années, elle a accompli de grands progrès. La négociation interprofessionnelle a été à l'origine d'avancées sociales majeures, la négociation de branche s'est généralisée à tous les secteurs d'activité et la négociation d'entreprise a cessé d'être une réalité marginale.

La modernisation des entreprises doit être l'occasion de lui donner une nouvelle impulsion en ouvrant de nouveaux champs à l'action des partenaires sociaux et en favorisant la conclusion d'accords « gagnant-gagnant ». La négociation collective, chacun le sait, est un instrument de progrès social, mais on réalise sans doute moins qu'elle est un instrument de progrès économique.

Encore faut-il, pour que toutes ses potentialités soient exploitées, que l'ensemble des partenaires joue le jeu et qu'en particulier le fait syndical ne soit pas remis en cause.

A cet égard des tentations existent, favorisées par les difficultés que connaît actuellement le syndicalisme.

Certains mouvements préconisent la suppression ou l'aménagement des prérogatives des organisations syndicales en matière de négociation collective, en faisant valoir

notamment que la plupart des PME sont dépourvues de toute représentation syndicale.

Des entreprises utilisent les techniques du management participatif pour contourner ou marginaliser les organisations syndicales, en prétextant leur inaptitude à exprimer les aspirations individuelles des salariés.

Je tiens à affirmer clairement mon attachement au syndicalisme et ma conviction, nourrie par l'histoire, qu'il n'y a pas de dialogue social vivant, et par voie de conséquence de progrès économique durable, sans des organisations syndicales — ouvrières et patronales — fortes et respectées.

L'absence fréquente de représentation syndicale dans les PME est un problème dont je ne sous-estime pas la gravité. Mais la solution est à rechercher dans une plus grande vitalité de la négociation de branche et dans l'utilisation par les partenaires sociaux des facultés que leur a données le législateur de créer des instances de représentation du personnel spécifiques aux petites et moyennes entreprises.

L'individualisation des aspirations et des projets des salariés est une réalité incontestable et au demeurant tout à fait positive, car elle témoigne d'une autonomisation croissante des travailleurs et de leur volonté de prendre leur vie professionnelle directement en charge.

Cette évolution, loin de rendre la négociation collective obsolète, rend au contraire plus précieuse sa fonction de régulation. En témoignent, par exemple, les difficultés rencontrées par des entreprises ayant mis en œuvre des politiques d'individualisation des salaires sans en avoir négocié préalablement les modalités.

Aussi bien, ce que l'on appelle le management participatif doit-il être conçu en termes de complémentarité, et non de substitution à la négociation collective [...].

Valorisation des ressources humaines et réduction de la durée du travail ne sont en revanche pas antinomiques, pour peu que l'on distingue clairement deux problèmes trop souvent confondus : celui de la durée d'utilisation des équipements et celui de la durée de travail des salariés. La modernisation doit être l'occasion de rechercher, par la négociation, une adéquation satisfaisante entre ces deux durées, c'est-à-dire une organisation du temps de travail

qui favorise la compétitivité des entreprises, tout en répondant aux aspirations des salariés.

Valorisation des ressources humaines et formation vont enfin de pair. Concertation et négociation doivent permettre d'assurer la convergence des intérêts des entreprises et de leurs salariés en privilégiant notamment des formations qualifiantes dont les acquis, j'y insiste, soient transférables.

3. Les politiques de valorisation des ressources humaines et de rénovation des rapports sociaux définies par les entreprises et les partenaires sociaux doivent avoir leur prolongement au niveau européen.

Le Grand Marché intérieur permettra la libre circulation des capitaux, des produits et des hommes [...].

La modernisation négociée¹

Personne en effet ne peut sérieusement croire que la France achèvera sa mue industrielle, financière et technologique en faisant, si j'ose dire, l'économie du dialogue social. Chacun sait, bien au contraire, que les changements nécessaires pour assurer la compétitivité future de la France, tout particulièrement ceux qui touchent à l'organisation du travail, ne se construisent que dans et par le dialogue, un dialogue enrichi dans son contenu et régulier dans son déroulement.

Un dialogue enrichi d'abord. La négociation collective ne peut plus se borner à traiter des salaires. Elle doit s'ouvrir à des domaines nouveaux comme l'aménagement du temps de travail, l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, la gestion prévisionnelle de l'emploi, la formation.

C'est tout le sens du concept de « modernisation négociée » que mon gouvernement s'efforce de promouvoir auprès des partenaires sociaux. Il s'agit de mobiliser au maximum les ressources humaines des entreprises, en recherchant par la négociation une combinaison efficace du capital humain et matériel, porteuse de compétitivité pour l'entreprise et de progrès tangible pour chacun de ses salariés.

Plus substantiel, ce dialogue doit également être plus régulier dans son déroulement : la société française a trop souffert de l'intermittence du dialogue. Le progrès social, en effet, s'y est souvent imposé sous forme de ruptures.

1. Discours prononcé devant le World Economic Forum, 25 juin 1989.

Brutal, ce progrès a été trop souvent payé de coûteux déséquilibres économiques qui ont laissé des traces.

A cette logique absurde d'un dialogue à éclipses et d'un progrès par soubresauts, il faut substituer celle du dialogue permanent et du progrès régulier. C'était l'esprit des lois Auroux adoptées en 1982, que certains à l'époque ont vouées aux gémonies avant de s'apercevoir à l'usage qu'elles rentraient aisément dans les mœurs et correspondaient en fait à l'intérêt bien compris des entreprises.

L'État moderne, c'est l'État efficace ¹

Devant un parterre de chefs d'entreprise, je veux dire ce soir que je me sens, moi aussi, un manager, le manager d'une entreprise de deux millions et demi de personnes : l'État. J'entends s'exprimer les revendications salariales et je mesure l'impatience de ceux qui les expriment. Il faut savoir que tout n'est pas possible tout de suite. Mais il ne faut pas pour autant que cela étouffe d'autres aspirations, tout aussi fondamentales. Certes, l'entreprise dont je me sens responsable n'a ni les mêmes contraintes ni les mêmes finalités que celles que vous dirigez. Mais elle a un aussi grand besoin d'un projet d'entreprise. Mon projet d'entreprise, c'est la modernisation de l'État.

Tout d'abord, il y a chez les fonctionnaires une demande légitime de reconnaissance de leur qualité professionnelle. Contrairement à certains préjugés, ils prennent leur travail au sérieux et ils l'accomplissent avec une compétence que l'on remarque à l'étranger si parfois on semble l'oublier en France. Mais ils sentent que leurs métiers changent, et d'autant plus vite que les nouvelles technologies pénètrent la fonction publique. Ils savent, tout comme moi, qu'être fonctionnaire, ce n'est pas un grade, c'est un métier ; et dès que l'on raisonne en termes de métiers, on distingue des ensembles homogènes au sein de l'administration. Métiers de la santé, métiers de la sécurité, métiers de la formation et de la recherche, métiers de l'administration générale — cette liste n'est pas exhaustive —, voilà le bon niveau pour une réflexion et une action sur les conditions et

1. Discours pour la remise du prix « Manager de l'année », 20 octobre 1988.

l'organisation du travail, la formation et la qualification.

Ensuite, la modernisation du fonctionnement de l'administration s'impose. Les fonctionnaires, tout comme les usagers, souffrent de la complexité et de la rigidité des règles et des procédures administratives. Il est grand temps de simplifier et d'assouplir tout cela. Je sais mieux que quiconque qu'il s'agit d'une tâche immense et difficile. Raison de plus pour commencer à en parler tout de suite et à chercher, sur le terrain, les solutions pratiques. Renouons avec cette idée simple : la fonction publique, c'est le fonctionnaire au service du public.

Cette idée réclame que les fonctionnaires puissent exprimer leur sens de l'initiative et de la responsabilité. Autant dire qu'il faut rompre une bonne fois avec un style de commandement, une conception de la hiérarchie, directement hérités du siècle dernier.

Aujourd'hui, à la veille de 1989, le métier de fonctionnaire, ce n'est pas seulement d'obéir, c'est aussi de prendre des initiatives.

Enfin, si j'ai parlé de projet d'entreprise, c'est que dans la fonction publique aussi se posent des problèmes de productivité du travail et du capital, de qualité du service rendu et de relation avec le public. Il n'y a aucune fatalité de la routine bureaucratique et paperassière. Il n'y a pas que dans l'industrie que les progrès technologiques peuvent se traduire par des gains de productivité spectaculaires. Il n'y a pas que dans la banque et l'assurance que l'informatisation améliore la qualité et la rapidité du service.

La modernisation de l'État, c'est l'affaire de tous.

L'État moderne, ce n'est pas l'État modeste, c'est l'État efficace.

Le renouveau du service public ¹

Les mouvements sociaux dans les services publics ont des causes — elles sont anciennes — et ils ont des remèdes — ils nécessitent du temps.

Les causes sont principalement au nombre de trois.

Il y a d'abord un malaise que je dirai qualitatif. Par le triple effet des compressions de personnel, des fréquentes surqualifications par rapport aux emplois occupés et des lourdeurs administratives dont les agents eux-mêmes sont souvent les victimes premières et permanentes, le service de l'État n'est pas le plus propice à l'épanouissement personnel.

Certes, les agents publics sont en règle générale à l'abri du chômage, ce qui n'est pas un mince acquis. Mais de combien de frustrations et de déconvenues cet avantage est-il payé ? Croyez-moi, sachez-le, c'est souvent au prix fort.

Au malaise qualitatif s'ajoute le quantitatif. Voilà des années que les agents publics voient leur pouvoir d'achat au mieux stagner, parfois même régresser, au moins en masse.

Ils ont payé leur écot de l'effort national. Ils ont fait preuve et de civisme, et de patience, et nul ne peut voir en eux des fauteurs d'inflation.

Mais pour autant, qui n'a pas senti, mesuré, compris qu'il y avait, derrière chacun des conflits de ces deux derniers mois, une préoccupation plus profonde encore que celle du pouvoir d'achat : celle de la dignité ou de la reconnaissance de leur travail pour les infirmières ou les

1. Discours à l'Assemblée nationale, réponse à la motion de censure, 9 décembre 1988.

gardiens de prison, celle du devenir de leur activité, ou de leur situation dans l'entreprise, pour les P et T et la RATP ?

Seulement voilà : hormis l'aspect salarial des revendications, qu'y a-t-il de commun entre l'organisation de l'hôpital et celle des transports en commun de la région parisienne, entre les services pénitentiaires et les services postaux ? Comment traiter dans une même négociation la place des infirmières dans l'équipe soignante et le devenir de la véritable entreprise qu'est désormais la poste, entre la sécurité dans les prisons et le statut des mécaniciens à la RATP ?

Dans le domaine du quantitatif, j'insiste encore sur un point : si tous les agents publics peuvent avoir des revendications, toutes ne sont ni également urgentes, ni également légitimes, ni toujours comparables.

Ce sont là les raisons de ce que j'ai appelé le traitement au cas par cas, qu'on a critiqué ici ou là, mais dont je ne démordrai qu'à la condition que quelqu'un ose me dire que tous les agents publics ont les mêmes problèmes appelant les mêmes solutions. D'ici là, je persiste à dire que le cas par cas est seul pertinent, dès lors du moins qu'on n'oublie pas que subsistent effectivement certains problèmes communs et une unité profonde.

Le troisième malaise, enfin, concerne la dignité professionnelle. Que n'a-t-on entendu sur les fonctionnaires ? Que de procès constants instruits contre l'État et contre ceux qui le servent ?

Et par qui ? par ceux-là mêmes qui étaient supposés les conduire.

Malaise qualitatif, malaise quantitatif, malaise affectif sont les trois causes principales de mouvements qui parfois ont pris feu tout seuls et parfois y ont été aidés.

Il reste que s'il y a *des* problèmes concernant les agents, il y a *un* problème global qui est celui du service public.

Le service public, le service du public fait partie de notre patrimoine à tous. Et s'il est conforme à notre tradition de dénoncer certaines lenteurs, de pester contre certains travers, il reste que les Français sont très attachés à leur service public et qu'ils ont bien raison.

Aussi se pose naturellement la question des remèdes aux maux évoqués.

S'agissant des conflits, j'ai déjà dit l'essentiel et n'y reviendrai pas. Trois maîtres mots : responsabilité, dialogue, fermeté.

Il peut se produire, de façon momentanée, qu'on assiste à un blocage. Alors, et je le dis tout net, je serai le premier à le regretter, peut-être même le premier à en supporter l'impopularité, mais le dernier à sacrifier soit la responsabilité, soit le dialogue, soit la fermeté.

Mais heureusement, il n'y a pas que des conflits. Il y a place pour une action plus vaste et plus profonde, moins contingente et plus volontaire.

Elle repose sous le signe de ce que je baptiserai le renouveau du service public. Ce renouveau doit, selon moi, comporter trois étapes.

La première, la plus rapide, concerne ce qui relève de l'initiative unilatérale de l'État.

A cet égard, il faut dès maintenant introduire, dans la haute fonction publique, la sensibilité aux relations sociales.

On peut être un ingénieur créatif, un enseignant convaincant, un administrateur rigoureux et, faute de formation et d'expérience, se révéler un médiocre meneur d'hommes.

Aussi ai-je d'ores et déjà décidé d'aboutir, par la mobilité et par la formation, à créer une véritable cohorte de fonctionnaires praticiens des relations sociales, plus attentifs qu'aujourd'hui à gérer les ressources humaines avec au moins autant de soin et d'attention qu'ils en mettent à gérer les ressources administratives et budgétaires dont ils disposent.

De même est-il possible et nécessaire de responsabiliser davantage, et donc de valoriser tous les chefs des entreprises publiques qui doivent eux aussi avoir une pratique du dialogue social à la hauteur de l'importance du rôle éminent qui est le leur.

Un deuxième volet relève de l'exploration concertée des solutions plus ambitieuses à tous les problèmes posés.

Qu'il s'agisse de l'initiative et de la motivation des personnels, des solutions concrètes à leurs problèmes concrets, de la comparaison utile entre métiers semblables, mais aussi de la protection des intérêts des usagers dans l'exercice du droit de grève, nous n'avons aucune raison de désespérer d'une réflexion approfondie et d'une négociation loyale. Aussi faut-il les mettre vite en œuvre.

Mais j'affirme ici qu'aucune loi préalable ne peut régler ces problèmes.

Quel que soit le bien-fondé de tel ou tel thème, et sauf à ne mettre en œuvre que des solutions illusoire, à ne dresser que des barrières de papier, la législation n'est correctement respectée que lorsqu'elle est acceptée et non pas imposée.

Elle doit donc être un aboutissement et non un point de départ. Et ce qui vaut pour les lois vaut aussi pour les changements de structure et vaut bien plus encore pour les changements d'habitudes.

La troisième étape, enfin, concerne ce qu'on pourra appeler le projet de service, par analogie avec le projet d'entreprise.

Comment peut-on à la fois constater la surqualification des agents par rapport aux emplois qu'ils occupent, et ne pas avoir conscience de ce qu'existe, de ce fait même, un fantastique gisement d'intelligence souvent inexploité ou mal utilisé ?

C'est cette intelligence collective qu'il faut mobiliser pour définir en commun, par ministère et par service, un véritable projet prenant en compte la finalité de l'action au profit des usagers et de l'intérêt général, la contribution que chaque fonctionnaire peut y apporter et les conditions de valorisation et d'épanouissement de chacun dans son travail.

Trois étapes donc. La première en trois mois. La deuxième en neuf mois. La troisième en trente mois. Et le tout à compter d'aujourd'hui, voilà notre objectif.

Si ce n'est pas là une politique, de quoi s'agit-il donc ? Redéfinir la place, le rôle et les moyens de l'État dans une société moderne, à l'horizon européen, n'est-ce pas l'ambition de réconcilier l'individu avec le destin collectif de la

nation, à l'heure où tout est fonction des interdépendances planétaires ?

Seulement, je ne paierai pas les femmes et les hommes de ce pays avec des mots. Je n'entends pas les faire rêver avec des phrases mais avec une volonté collective.

Coll. Michel Rocard.org

Lettre aux présidents des entreprises publiques¹

J'ai souhaité m'adresser aux présidents des entreprises publiques de premier rang afin de leur faire part des principes qui doivent désormais régir leurs relations avec l'État actionnaire, notamment en ce qui concerne l'adaptation du dialogue social aux exigences de notre temps.

Certes, les réalités de vos entreprises sont diverses. Certaines exercent leurs activités dans des domaines soumis à une concurrence internationale très forte ; l'État doit y remplir un rôle d'actionnaire stable. D'autres accomplissent essentiellement des missions de service public et évoluent dans des situations plus protégées ; là, le rôle d'actionnaire se double d'un rôle de régulation.

Mais au-delà de ces différences, des principes communs doivent nous guider, qui touchent à la conception du rôle de l'État qui est celle de mon gouvernement :

— choix d'une logique contractuelle prenant appui sur la démarche publique de planification et comportant des engagements pluriannuels mutuels, comme dans les contrats de plan et les contrats d'objectifs ;

— priorité à l'évaluation *a posteriori* sur le contrôle *a priori* ;

— reconnaissance, notamment dans le champ social, de l'autonomie de gestion des dirigeants, dans le cadre de règles établies à l'avance et cohérentes avec la politique économique et sociale du gouvernement.

Vous savez les ambitions qui nous animent en ce qui concerne les entreprises publiques. Il vous revient d'assurer leur succès au plan des performances financières, comme de la conduite du dialogue social. Vous avez pour cela du temps devant vous. Je suis en effet convaincu que le temps est nécessaire pour conduire une indispensable modernisation, économique, bien sûr, mais aussi sociale, car l'une ne va pas sans l'autre.

Vous aurez en particulier à impulser cette modernisation sociale, par la mobilisation du personnel autour du plan d'entreprise et par une conduite de la négociation des rémunérations mieux adaptée à la situation de chaque entreprise, ce qui passe notamment par un recours plus large à l'intéressement.

La définition d'un plan ou d'un projet d'entreprise est un acte clef. L'analyse des contraintes subies dans vos différents métiers, l'explicitation des orientations stratégiques que vous entendez mettre en œuvre, la large concertation à laquelle donne lieu l'élaboration du plan sont essentielles à la motivation des salariés. Beaucoup d'entre vous ont déjà mis en œuvre une démarche de ce type, en particulier dans le secteur concurrentiel, je souhaite que cela se généralise. En ce qui concerne la fonction publique, vous savez que j'ai moi-même engagé ce chantier avec la circulaire du 23 février 1989, qui invite notamment à l'élaboration de projets de service.

Le plan d'entreprise peut aussi être le point de référence d'un dialogue social qui doit se développer tous azimuts. Celui-ci ne peut en effet se résumer à la seule discussion des éléments de la rémunération. Très souvent, des difficultés s'expriment sous forme de demandes salariales alors qu'elles ont leurs racines dans bien d'autres aspects de la vie de l'entreprise.

Encore faut-il pour cela que le dialogue social soit permanent et décentralisé. Le secteur public à statut est sur ce point, comme la fonction publique, en retard sur ce qui se pratique dans les entreprises de droit privé. La négociation y est souvent trop centralisée, le mode de commande-

ment trop hiérarchique. Le dialogue social doit pouvoir s'y dérouler à plusieurs niveaux.

Il faut aussi qu'il soit suffisamment nourri. Les conditions de travail, la formation des salariés, les modalités d'introduction des nouvelles technologies, l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, l'amélioration des services rendus aux usagers constituent à cet égard autant de terrains possibles pour une modernisation négociée.

Je souhaite en particulier que vous soyez exemplaires sur plusieurs points :

- la gestion prévisionnelle des effectifs et des qualifications ; il vous faut en effet, dans la logique de la loi qui vient d'être adoptée à l'initiative du ministre du Travail, privilégier la flexibilité interne, par la formation et la mobilité, sur la flexibilité externe, par le licenciement et le recours au travail précaire ;

- l'aménagement du temps de travail pour accroître la durée d'utilisation des équipements ; au moment où les taux d'utilisation des capacités sont souvent proches du maximum, ce qui accroît les importations, nous devons faire mieux, par exemple, en matière d'utilisation des équipes de week-end ou de réduction des fermetures annuelles ;

- La formation professionnelle des jeunes en alternance ; beaucoup d'entreprises pourraient développer l'alternance davantage que ce n'est actuellement le cas ;

- l'Europe sociale ; il convient, comme certains d'entre vous ont commencé à le faire, de mettre systématiquement en place des comités de groupe rassemblant les représentants des salariés de toutes les filiales en Europe [...].

Vous l'avez compris, la modernisation du secteur public constitue pour mon gouvernement une priorité. La voie que je viens d'esquisser implique pour chacun d'entre vous davantage d'autonomie dans la conduite de l'entreprise, mais aussi davantage de responsabilité dans les résultats obtenus, qu'ils soient commerciaux, sociaux ou financiers. C'est en définitive sur votre capacité à conduire sur le long terme une stratégie d'ensemble que vous serez jugés.

Inégalités¹

[...] Les « utopies égalitaires » ont toujours fini dans la pire des inégalités, celle engendrée par la violence et l'oppression. Car toutes les sociétés humaines connaissent des inégalités, quel que soit leur principe de régulation, politique, économique ou religieux. Et, au bout du compte, les inégalités tendent à s'additionner les unes aux autres.

Mais il n'y a pas de raison d'en tirer une leçon de fatalisme. Le socialisme démocratique aujourd'hui se définit entre autres par une volonté permanente de lutte contre les inégalités de toute nature. Cependant, son histoire lui a appris que, pour répartir les richesses existantes, il fallait en créer de nouvelles. Établir un équilibre entre la production et la répartition doit être une préoccupation constante. François Mitterrand le disait récemment en d'autres termes : « Créer, inventer, travailler pour partager et partager pour mieux créer. »

Faisons entre nous le point. Un paradoxe apparent mérite d'être souligné. Le sentiment que les inégalités se sont accrues dans notre société est depuis un ou deux ans plus fort qu'il ne l'était lorsque la crise a recréé une inégalité majeure, celle du chômage. Mais, nous pouvons le comprendre, la croissance retrouvée rend plus sensibles les inégalités de revenus, par la conscience diffuse qu'elle donne que des « marges » sont réapparues. Les inégalités de revenus dominant donc le débat. Mais nous devons prendre garde d'oublier les autres formes d'inégalité, celles qui tiennent notamment au patrimoine, à la formation initiale et continue, à l'espace et au logement, à la santé.

1. Discours prononcé à Conflans-Sainte-Honorine, 19 juin 1989.

Avant de considérer ce que nous pouvons faire, je ne voudrais pas laisser penser que tout va de mal en pis. Évitions de regarder le monde avec un regard mauvais ! A force, en effet, de ne voir que perversités, on affaiblit ce que l'on croit défendre, à ne dénoncer que « ruines et calamités », on perd la patience et la ténacité que demande le combat contre les inégalités. L'aggravation d'un certain nombre d'inégalités ne doit pas nous amener à sous-estimer, dans la même période, l'amélioration de la situation des personnes âgées, la réduction des discriminations entre hommes et femmes, la montée du niveau culturel, le rétablissement de l'État de droit pour les immigrés [...].

Je pense que nous devons utiliser la période actuelle de croissance pour traiter plusieurs problèmes de fond de la société française. Après constat, le gouvernement fera évidemment des propositions en matière de revenus. Ce soir, je voudrais seulement insister sur quelques aspects qui me paraissent décisifs pour réduire les phénomènes d'exclusion.

L'opinion a apprécié l'adoption du revenu minimum d'insertion. Il ouvre le droit à une allocation accompagnée d'une couverture des risques maladie et éventuellement d'une aide au logement. Il est trop tôt pour effectuer un bilan précis. En avril, il y avait 405 000 demandes recensées. Cela suffit pour indiquer son utilité. Mais le RMI ne doit pas enfermer les plus défavorisés dans une prestation de simple survie. Il courrait alors le risque de devenir trop facilement la bonne conscience de la société. Le point clef, au contraire, tient dans la politique d'insertion pour rompre le cercle de la pauvreté. Le RMI peut revêtir un caractère révolutionnaire seulement si nous rendons indissociables l'aide financière et la démarche d'insertion. Pour réussir, il faudra réaliser une importante mobilisation de moyens et de compétences. Le niveau local devra être privilégié. L'insertion des exclus, en effet, comme la formation des jeunes en situation d'échec scolaire, ne peut reposer que sur le contact, sur le fait que l'on trouve devant soi ou à côté de soi un interlocuteur. Sous ces conditions, le RMI pourra être une conquête sociale aussi importante que les lois sociales du Front populaire et de la Libération [...].

Une autre de mes préoccupations concerne le logement dans cette grande communauté de dix millions d'habitants que constitue la région parisienne.

Le diagnostic est simple : on ne construit pas assez de logements en Ile-de-France, notamment dans la partie centrale de l'agglomération parisienne où la demande est la plus forte. Entre 44 000 et 50 000 logements sont réalisés chaque année, alors qu'il en faudrait 60 000 ou 70 000. Le résultat est qu'il est de plus en plus difficile de se loger et que la pénurie fait monter les prix et les loyers. Il y a là un terrible facteur de ségrégation sociale qui expulse peu à peu de Paris et des communes résidentielles de la première couronne les catégories modestes et mêmes moyennes, et les rejettent loin du centre de l'agglomération.

Une telle évolution n'est ni acceptable ni inéluctable. Elle va à l'encontre de la nécessité et de la volonté d'un partage équitable des fruits du redressement économique. Une nouvelle réglementation pour les loyers s'impose. Le débat au Parlement arrivera bientôt à ses conclusions. Mais, au-delà, nous devons agir de manière coordonnée en trois directions : mettre en œuvre un programme d'actions immédiates, notamment pour le logement social, définir un nouveau schéma directeur d'aménagement de la région parisienne, expression d'un projet collectif, réfléchir de manière concertée aux nécessaires réformes institutionnelles et fiscales.

Retrouver une inspiration et une vision de l'avenir qui sache concilier le développement économique, les exigences d'une vie équilibrée, les impératifs de la décentralisation, est un défi majeur pour cette décennie. L'État devra y jouer un rôle à la fois d'impulsion, de coordination et de partenariat [...].

« Quelle terre laisserons-nous à nos enfants¹ ? »

Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? Parmi toutes les questions que la politique se pose, celle-ci est cruciale, de plus en plus décisive. L'homme politique n'ignore plus l'importance des enjeux de la protection de l'environnement. Comment pourrait-il méconnaître que c'est, par excellence, un domaine qui nécessite et légitime son intervention, où se rejoignent la sauvegarde de l'intérêt général et le souci du long terme ?

Nous n'avons qu'une terre, patrimoine commun de toute l'humanité. Cela ne fait pas si longtemps que les hommes en ont pris conscience. Les nuisances induites par la révolution industrielle étaient des nuisances de proximité : cités frappées par la pollution ou vallées bouleversées par des barrages, contamination des eaux ou maladies professionnelles. L'environnement à protéger était en règle générale un environnement local. Puis l'extension de l'activité industrielle a entraîné d'incontrôlables débordements : aucune frontière n'arrêtait la pollution qui suivait le cours des fleuves ou voyageait avec le vent. La mer, la vaste mer, n'était plus assez vaste pour absorber nos déchets, l'atmosphère accumulait les émanations.

Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la couche d'ozone, protectrice de toutes les formes de vie, et l'éventualité d'un réchauffement de la surface du globe constituent des périls mondiaux. Bien d'autres problèmes brûlants affectent cependant les différentes régions du monde.

1. Discours prononcé à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Union internationale pour la conservation de la nature, 6 octobre 1988.

La pollution marine, avec ses zones d'alerte, les pluies acides, difficiles à éliminer, les problèmes de l'Antarctique, la pollution atmosphérique des mégapoles, et je pourrais en citer davantage, tissent à la surface de la terre une trame de dégradation et de nécrose. La terre entière est désormais un seul et même habitat ; chaque imprudence, chaque négligence n'est plus un désordre isolé, mais une atteinte à l'équilibre d'ensemble indispensable à la survie collective.

La crainte des cataclysmes fait partie des grands mythes de l'humanité. Mais pour les déluges que nous préparons nous-mêmes, il n'y aura pas d'arche de Noé. Il n'y a qu'une seule solution : apprendre dès aujourd'hui à entretenir la demeure des hommes.

Si elle doit être globale, l'action à entreprendre ne peut être uniforme. Elle doit tenir compte de l'interdépendance d'écosystèmes particuliers, à laquelle répond d'ailleurs celle de nos économies, ce qui implique que la protection de l'environnement doit s'effectuer sans introduire d'insupportables distorsions de concurrence. Elle doit tenir compte des conditions naturelles et du mode de production prévalant dans les diverses régions du monde. Car l'environnement ne doit pas seulement être abordé en fonction de pollutions spécifiques émanant des pays industrialisés. Il doit être compris comme le système des conditions naturelles qui permettent aux hommes de subvenir à leurs besoins et de s'organiser pour vivre en société.

C'est pourquoi on aurait tort de considérer la protection de l'environnement comme un luxe de pays riches. C'est aussi une nécessité vitale pour les pays pauvres, même si les menaces et les ripostes ne sont pas toujours identiques. La contamination des eaux est une source de mortalité dans certains pays en voie de développement, parfois aggravée par des catastrophes naturelles ; dans d'autres cas, la disparition des terres arables, la déforestation accélérant le ruissellement des eaux, l'érosion des sols, la progression du désert sont bien plus qu'une atteinte au cadre de vie, puisqu'elles s'attaquent directement à la production agricole.

Ce problème clef, nous devons l'aborder avec modestie, et balayer devant la porte des nations industrielles. Pour

prendre un exemple tiré de la protection de la faune, quand les Européens plaident pour la sauvegarde de l'éléphant d'Afrique, on est en droit de penser à la survie de l'ours qui ne trouve plus les espaces naturels dont il a besoin. Et comment prétendre sauver les forêts tropicales, si les nôtres succombent, asphyxiées par les pollutions industrielles ? Et ceux qui se déchargent sur les plus pauvres du fardeau de leurs déchets toxiques peuvent-ils se poser en donneurs de leçons ?

Sur ce point, la France, pour sa part, n'a pas l'intention de se dérober à ses responsabilités, et ne permet pas que ses entreprises participent à un tel trafic. Elle estime que, s'il est malheureusement impossible d'éliminer la production de déchets dangereux par les industries, chaque pays doit en assumer la gestion, prévoir les équipements nécessaires, et qu'il est indigne d'une nation civilisée d'exporter les risques vers ceux qui ne sont pas outillés pour les maîtriser. C'est pourquoi le secrétaire d'État chargé de l'environnement, que j'ai placé directement à mes côtés, a choisi de faire de l'élimination des déchets produits sur notre territoire l'une des priorités de son action.

Devant l'environnement, il existe de telles inégalités entre les hommes qu'il serait scandaleux de les aggraver. L'air pur, l'eau propre, la terre féconde, le paysage harmonieux sont en passe de devenir des biens rares, et tous n'y ont pas accès dans les mêmes conditions. Nous ne devons pas seulement protéger les richesses naturelles pour elles-mêmes, mais aussi faire en sorte que chacun puisse en jouir.

Au sein des difficultés que rencontrent les pays en voie de développement à cet égard, il y a au moins un élément positif, une chance à saisir. Dans leur organisation économique, dans leurs choix technologiques, ils peuvent encore éviter bien des erreurs que les pays industrialisés ont commises, et ne pas s'exposer aux mêmes problèmes. Il faut que notre expérience leur soit utile, et que, par des transferts de connaissance, par des projets de recherche conjoints, nous les aidions à développer des activités qui sauvegardent l'équilibre naturel au lieu de le détruire.

De toutes les questions que je viens de soulever, sans être exhaustif, une constatation irréfutable se dégage :

L'environnement est un problème mondial, qu'il faut analyser comme tel, et traiter comme tel.

Coll. MichelRocard.org

Sur les immigrés¹

Au-delà des divergences et sans chercher la polémique, je voudrais évoquer avec vous la réalité sous un double éclairage : l'absolue nécessité de limiter l'afflux d'étrangers en France, l'impérieux devoir d'offrir à ceux qui vivent en situation régulière sur notre territoire la dignité et la sécurité auxquelles ils ont droit [...]. Sur la nécessité de faire échec à l'immigration clandestine, tout le monde s'accorde et les divergences ne naissent que sur les moyens à mettre en œuvre [...].

Il y a, en effet, dans le monde trop de drames, de pauvreté, de famine pour que l'Europe et la France puissent accueillir tous ceux que la misère pousse vers elles. Aussi bien, et si pénible que cela soit pour les fonctionnaires quotidiennement confrontés à des situations humaines déchirantes, nous faut-il résister à cette poussée constante.

Pour autant, nous savons tous que nul gouvernement n'a le pouvoir, quand bien même il en aurait l'intention, de faire de notre pays une sorte de bunker parfaitement étanche [...].

Notre histoire ne nous y porte pas et, de toute façon, notre géographie nous en empêcherait.

A partir de ce constat, certains considèrent que la seule solution consiste à nous bâtir à l'étranger une réputation de rigueur suffisante pour dissuader l'immigration. Faisons en sorte, disent-ils, que tous les candidats à l'immigration clandestine sachent nos frontières infranchissables, et ils renonceront à venir.

1. Discours prononcé à l'Assemblée nationale, 6 juin 1989.

Je ne sous-estime pas cet aspect. Et Pierre Joxe n'a cessé d'attirer l'attention du gouvernement sur le fait que la France avait, dans certaines nations du Tiers Monde, la réputation d'être moins inaccessible que d'autres pays européens. Nous en tenons compte et plusieurs dispositions adoptées par l'Assemblée la semaine dernière permettront une amélioration [...].

Au-delà, je voudrais que le problème soit enfin perçu au niveau où il se pose.

Vue du fin fond de l'Afrique ou de l'Asie, la France est toujours la France, que son Premier ministre soit socialiste ou président du RPR. Il y a quelque illusion à croire que des étrangers se livrent à une analyse juridique des dispositions applicables avant d'entamer un voyage auquel le désespoir les pousse. Il y a quelque naïveté à penser qu'il y ait pour eux une différence dans le fait que la loi en vigueur porte le nom de Pierre Joxe ou de Charles Pasqua.

Non, mesdames, messieurs, si des lois strictes sont nécessaires, ce n'est cependant pas à travers elles qu'on peut décourager les flux migratoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ceux qui vivent, ou plutôt qui survivent, dans le plus extrême dénuement voient la France comme une terre de liberté et d'opulence. Et dans la situation où ils se trouvent, ils sont bien souvent prêts à affronter n'importe quel risque pour atteindre des pays qui, vus du leur, leur apparaissent comme une espèce d'Eldorado. (« *C'est vrai!* » *sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Ainsi, pour lutter efficacement contre l'immigration, il faut agir sur les causes et pas seulement sur les effets. Agir sur les causes, cela signifie contribuer à ce que les populations concernées puissent avoir un espoir chez elles plutôt que de venir le rechercher chez nous.

Cela exige donc avant tout de mener une politique de coopération ambitieuse et de mettre un peu d'ordre dans les affaires économiques de la planète.

La solution réelle du problème, elle est là et là seulement. Et j'affirme ici, sans risque d'être contredit, que, lorsque le président de la République envisage l'annulation des dettes des pays les plus pauvres, il s'attaque aux racines

mêmes de l'immigration clandestine plus efficacement que ne pourrait le faire aucun dispositif juridique ou policier. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Il nous faut avoir la volonté d'exercer un contrôle très strict à nos frontières, et nous l'avons [...].

Mais il nous faut aussi avoir la lucidité de savoir que cette solution ne pourra jamais être à la mesure du problème, qu'elle ne sera pas suffisante à le régler. Elle est un pis-aller nécessaire, tandis que le remède unique et véritable ne réside que dans le développement du Tiers Monde.

Cela dit, une précaution supplémentaire est indispensable. Les étrangers qui bravent nos lois et prennent tous les risques pour pénétrer sur notre territoire le font avec l'espoir d'y trouver des moyens de subsistance. Il y a dans cet espoir une grande part d'illusion, mais il y a aussi une certaine réalité, et une réalité en l'occurrence honteuse. Je vise ici ces personnes sans scrupules qui utilisent de la main-d'œuvre clandestine, surexploitée et à ce point sous-payée qu'elle s'apparente à une forme moderne de l'esclavage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, mesdames, messieurs, nous devons avoir la douleur de reconnaître qu'il existe aujourd'hui, en France, des sortes de négriers [...] qui ont organisé des espèces de filières d'accès et entretiennent des fabriques clandestines, qui sont de ce fait même des fabriques de clandestins [...].

Dans les tout prochains jours, un projet de loi vous sera soumis, qui traite avec toute la sévérité requise ces mercantis odieux, ces marchands de force de travail qui encouragent pour l'exploiter l'immigration clandestine. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Voilà, mesdames, messieurs les députés, trois aspects de notre politique, d'inégale importance, mais tous les trois indispensables [...].

Il s'agit de la répression des employeurs d'immigrés clandestins, car nous ne pouvons tolérer l'enrichissement des uns fondé sur la misère des autres, du renforcement constant des contrôles aux frontières, pour diminuer les effets, et d'une ambition constante en matière d'aide au

développement du Tiers Monde pour s'attaquer aux causes réelles.

Tout cela vaut, par essence, à l'égard de toute immigration nouvelle. Mais le problème change radicalement de nature lorsqu'il s'agit de la population immigrée sur notre territoire en situation régulière — c'est le séjour... avant l'entrée.

Du triptyque dissuasion - contrôle - répression, qui s'applique à l'immigration clandestine, on passe pour les étrangers en situation régulière au triptyque compréhension - insertion - intégration.

Comprendre, c'est d'abord savoir que 80 % des étrangers qui vivent en France y sont depuis plus de dix ans. Ils ont fait souche et ils y resteront durablement.

Comprendre, c'est également savoir qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas mettre cette population en situation d'insécurité juridique permanente, ce qui était l'effet de la loi que nous entendions abroger et que nous entendons remplacer par les nouvelles dispositions que l'Assemblée vient d'adopter et que le Sénat discutera la semaine prochaine. On ne peut pas, on ne doit pas lui rendre la vie plus difficile qu'elle ne l'est déjà, en multipliant les démarches et les formalités administratives, les petites vexations et les grandes controverses.

Parcourant rapidement le compte rendu de vos débats de la semaine dernière, j'ai été frappé par une chose : pour discuter de tel ou tel article du projet, certains orateurs prenaient des exemples concrets qui souvent s'appuyaient sur l'hypothèse de base selon laquelle l'étranger était délinquant, parfois criminel! [...], éventuellement terroriste — j'ai moi-même entendu ce terme en séance —, ce qui, naturellement, faisait apparaître la législation proposée comme inadaptée.

Mais il faut bien comprendre qu'une telle approche est non seulement injuste et pernicieuse, mais qu'elle est également absurde. Bâtir un droit des étrangers prenant comme norme le fait que ceux-ci seraient délinquants potentiels serait aussi injuste, aussi absurde que de prétendre bâtir un code de la route fondé sur l'idée que tous les conducteurs seraient pris de boisson.

Seule la défiance suscite la défiance et la peur engendre la peur. Les étrangers ne doivent pas vivre en suspects à nos yeux. Ils n'ont pas à se faire pardonner leur présence et tout ce qui améliore l'accueil fait à ceux qui sont en situation régulière bénéficie à l'ensemble de la population, qu'elle soit française ou étrangère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La compréhension de ces quelques évidences est la condition de l'insertion.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets sur les Français et sur les étrangers. Pour les uns comme pour les autres, l'absence de qualification, lorsqu'elle existe, rend le chômage plus probable : le chômage, pour les uns comme pour les autres, entraîne la pauvreté ; la pauvreté, pour les uns comme pour les autres, débouche parfois sur la marginalisation, et la marginalisation, à son tour, conduit occasionnellement à la délinquance. Ce processus qu'on rencontre trop souvent est le même — j'y insiste — pour un Français et pour un étranger.

Il se trouve pourtant trop de gens pour dire face à un délinquant français : « C'est compréhensible, il était marginal ! », et, face à un étranger : « C'est normal, c'est un immigré ! »

Eh bien, non ! Telle n'est ni la norme ni l'explication. Et toutes les études et statistiques attestent que la sur-représentation de la population immigrée qu'on trouve dans la délinquance a son pendant dans la sur-représentation des immigrés qu'on trouve dans le chômage et la précarité [...].

La réponse à ces problèmes ne se trouve donc certainement pas dans la suspicion généralisée [...] mais bien plutôt dans l'ensemble cohérent que constituent, d'une part, les mesures prises par le gouvernement en faveur de l'emploi, d'autre part, la politique de lutte contre toutes les formes d'exclusion, au premier rang desquelles figure l'échec scolaire et, enfin, l'action continue d'incitation et d'aide à la réinsertion des étrangers dans leur pays d'origine.

Il faut bien que tout le monde se pénètre de cette idée selon laquelle il y a non pas un problème des étrangers en situation régulière, mais un problème général, posé par la

marginalisation ou l'exclusion, dont les étrangers sont quantitativement plus victimes que d'autres [...] mais sans qu'il y ait de différence qualitative.

Et c'est le gouvernement dans sa totalité qui agit pour trouver les remèdes.

Sachez que le projet que défendra dès demain à cette tribune Lionel Jospin propose des solutions qui contribueront à régler une partie du problème de l'insertion. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Chaque jour, en veillant aux conditions des équilibres macro-économiques, Pierre Bérégovoy prend en charge une autre dimension.

Pierre Arpaillage ici présent, dans la justice (« *Oh! la la!* » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. — *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), Jean-Pierre Soisson dans le domaine du travail, Claude Évin dans celui de la protection sociale et pratiquement tous les autres ministres (...) contribuent chacun dans son secteur d'action à une partie des solutions, qui sont loin de ne relever que du seul ministre de l'Intérieur.

Et s'il revient au ministre de l'Intérieur d'assumer les tâches les plus visibles, celles-ci sont aussi les plus difficiles et les plus ingrates. Il faut, mesdames, messieurs les députés, ce mélange de rigueur et d'humanisme qui lui est si particulier pour accomplir sa mission au mieux de l'intérêt public. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Il faut aussi à ses services une abnégation à laquelle je veux ici rendre hommage. Car s'il existe çà et là quelques dysfonctionnements regrettables, il faut savoir que les conditions de travail auxquelles sont confrontés les fonctionnaires qui s'occupent des étrangers sont, par nature, très difficiles.

Saisir le problème des étrangers dans sa complexité, c'est mesurer qu'il n'y a pas à proprement parler de problème propre aux étrangers, mais qu'il y a toutes les difficultés

auxquelles chacun est confronté en raison de sa situation économique, sociale, culturelle, familiale, bien plus qu'en fonction de son origine, quand il s'agit de la population en situation régulière.

Et cette différenciation aura d'autant moins de portée que nous parviendrons à l'objectif d'intégration que nous poursuivons sans relâche.

Cela passe évidemment par la formation. L'école est le meilleur creuset d'intégration.

Il suffit d'interroger un élève de la communale sur les prénoms de ses camarades pour constater que ce qui, souvent, paraît exotique aux adultes est perçu par les enfants comme parfaitement naturel. Telle est la réalité d'aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'école, donc, mais aussi le logement, aujourd'hui mal adapté pour des familles souvent nombreuses. Et c'est là un sujet sur lequel travaillent les ministres compétents.

L'action socioculturelle, enfin, qui connaît une nouvelle impulsion notamment au bénéfice des femmes et de la petite enfance trop souvent abandonnées à trop de handicaps.

Voilà, mesdames, messieurs les députés, les positions du gouvernement. Elles sont lucides et justes quand d'autres les souhaiteraient ou naïves ou brutales et systématiquement simplistes.

Elles sont fidèles à ce que doit être la démarche de la France. Elles sont coordonnées avec celles de nos partenaires européens. (« Non ! Non ! » *sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Le gouvernement y est attentif, mais il n'est pas le seul car tous les socialistes le sont. Et il est vital que des positions saines et réalistes prévalent au niveau européen, vital donc que ceux qui les soutiennent, au premier rang desquels se trouve Laurent Fabius, se voient confirmer dans leur combat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Un parlement européen rétrograde sur ce sujet ne serait pas à l'unisson de l'opinion majoritaire en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce n'est d'ailleurs pas sans surprise que nous avons vu des hommes réputés sérieux feindre de s'inquiéter pour l'identité française, reprenant ainsi, comme si décidément l'expérience d'échecs cuisants ne leur servait à rien, l'un des thèmes favoris du Front national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Célébrer la victoire de l'identité française à Gergovie, c'est supposer sa défaite à Alésia quelques mois plus tard. (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ainsi cette identité française aurait-elle cessé d'exister depuis 52 avant Jésus-Christ. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Ce serait risible si ce n'était affligeant.

Plutôt que de marcher sur les brisées de l'extrême droite, vous feriez mieux de chercher dans le génie national ce qui fait sa grandeur et son universalité.

Mesdames, messieurs les députés, cette année est celle du Bicentenaire de la Révolution.

Elle est aussi celle, on le sait moins, du tricentenaire de la naissance de Montesquieu. C'est lui qui écrivait — permettez-moi une citation de quelques lignes : « Si j'avais su quelque chose qui m'eût été utile, et qui eût été préjudiciable à ma famille, je l'aurais rejeté de mon esprit ; si j'avais su quelque chose, utile à ma famille, et qui ne l'eût pas été à ma patrie, j'aurais cherché à l'oublier [...] ; si j'avais su quelque chose, utile à ma patrie, et qui eût été préjudiciable à l'Europe, ou qui eût été utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je l'aurais rejeté comme un crime. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La tradition française, la vraie, la voilà ! Elle est aux antipodes exacts de la pensée développée par l'extrême droite et trop souvent relayée par une fraction de la

droite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

A chacun les penseurs de son choix, mais entre Montequieu et Jean-Marie Le Pen, je sais où est la France.

Coll. Michel Rocard.org

La nation et son école ¹

Notre société est confrontée à un phénomène majeur : la croissance de la scolarisation ou, si l'on préfère, l'allongement des études. Il faut s'en féliciter : nous ne relèverons pas les défis économiques et sociaux du siècle qui vient si nous ne relevons pas le niveau de formation de l'ensemble de la population. C'est pourquoi Jean-Pierre Chevènement a eu raison, quand il était ministre de l'Éducation nationale, de lancer l'idée de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, général, technologique ou professionnel, en l'an 2000. Je note d'ailleurs que cet objectif a été repris par le gouvernement suivant. Il y a, sur ce point, consensus, de l'ensemble de la nation. Réjouissons-nous-en.

En fait, l'évolution est plus rapide encore que ces objectifs volontaristes. La crise économique rend les familles sensibles à l'importance des diplômes et les jeunes se pressent aux portes des lycées. En quatre ans, le nombre de jeunes de 18 à 20 ans scolarisés dans les lycées ou les universités a augmenté de 300 000.

Les gouvernements successifs n'ont cependant pas fait tout ce qui était nécessaire pour accueillir correctement ce flux montant et massif d'élèves supplémentaires. On s'est contenté d'ajouter en moyenne un élève par an dans les classes de lycées. Leur surcharge est allée croissante. La rentrée 1988 a été difficile. Malgré les moyens supplémentaires considérables que le gouvernement a dégagés, celle de 1989 le sera aussi. Pour les professeurs des lycées, cette situation ne peut durer. Aucune catégorie sociale ne peut accepter une dégradation durable de ses conditions de

1. Discours prononcé à Limoges, 8 décembre 1988.

travail. Plus encore, cette dégradation est aussi celle des études : la surcharge actuelle des classes empêche de donner aux élèves tous les devoirs nécessaires et de les conseiller avec l'attention et le temps qu'ils demandent.

C'est pourquoi le gouvernement prend l'engagement de réduire l'effectif des classes des lycées de telle sorte que, dans cinq ans, il n'y ait plus de classes de plus de 35 élèves. Pour y parvenir, il faut des moyens. Ce sont les régions qui construisent les lycées, pas l'État. Mais on peut aider les régions dans leur effort indispensable. J'ai donc décidé que la Caisse des dépôts et consignations dégagerait en 1989 une enveloppe de 4 milliards de francs de prêts au taux exceptionnel de 5,8 % pour l'aménagement et la construction de lycées. L'État, de son côté, fera son devoir : le nombre de postes mis aux concours continuera à croître pour assurer les recrutements indispensables.

Ces engagements sont nécessaires. Ils constituent un préalable. Les lycées et les universités étouffent : il faut leur donner de l'oxygène. Mais cela ne suffit pas. La croissance massive des effectifs des lycées, ou, si l'on veut, la « massification » de leur enseignement, va en modifier radicalement le sens, comme elle a modifié depuis dix ans celui des collèges. On ne réussira pas cette transformation majeure sans réduire d'abord les échecs à l'école. L'enseignement élémentaire est la base de tout l'édifice. En un sens, c'est là que tout se joue. Qui n'a pas appris à compter correctement ne fera jamais de calcul intégral. J'ai tenu à rappeler cette égale dignité de l'enseignement élémentaire en me rendant d'abord, aujourd'hui, dans des classes primaires. Mais on ne conduira pas les trois quarts des élèves au niveau du baccalauréat si l'on n'améliore pas sensiblement la qualité de l'enseignement, à tous ses niveaux. Ils ne réussiront pas leurs études si celles-ci continuent à être définies selon les usages qui convenaient à une élite encore restreinte. Chef du gouvernement, il m'appartient de dire quelles sont les exigences que la nation formule envers son système éducatif.

L'exigence de niveau est évidemment prioritaire : c'est celle de la qualité des études. Les difficultés commencent quand il s'agit de définir les meilleurs moyens pour

répondre à cette exigence. Sans entrer dans le détail des mesures que le ministre de l'Éducation nationale définira prochainement, je tiens à dire ici clairement les lacunes, les défauts de fonctionnement auxquels il faut absolument porter remède.

Une première difficulté de notre enseignement, peut-être la plus grave : il ne s'occupe pas assez du travail des élèves. Tous les parents s'en sont fait un jour ou l'autre la remarque. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau. Les lycées et les collèges organisent des cours. Les devoirs et les leçons sont pour la maison. Avec quelle aide ? quelles conditions de travail ? Ce n'est pas mon affaire, répond traditionnellement l'Éducation nationale.

Cela n'est plus acceptable aujourd'hui. C'est une des causes fondamentales des difficultés scolaires. Il y a encore trente ans, quand les lycées s'adressaient à une clientèle relativement privilégiée, de l'ordre d'un jeune sur cinq, cette carence était masquée : les élèves trouvaient à la maison leur table de travail, des dictionnaires, des livres, et souvent, pour les conseiller, leur père, leur mère ou un parent, et ils n'avaient pas la tentation de regarder la télévision... Demain, quand 80 % d'une classe d'âge seront scolarisés jusqu'au terme d'un lycée général ou professionnel, se contenter d'assurer les cours, sans organiser le travail des élèves, risque de peser très lourd. Pour remédier à cette déficience, j'ai demandé au ministre de l'Éducation nationale d'organiser dans les collèges et les lycées, suivant les niveaux et les besoins des études, des interrogations individuelles, des travaux dirigés. L'horaire doit comprendre, non seulement des cours, mais des heures pendant lesquelles le travail des élèves est guidé, expliqué, soutenu.

Deuxième défaut de notre enseignement, et là encore les choses ne datent pas d'hier : les écoles, les collèges, les lycées ont une conception trop étroite de l'instruction. Certes, l'enseignement est fait d'abord pour instruire les jeunes. D'abord et prioritairement, mais pas exclusivement. Or il néglige trop les aspects non intellectuels de la formation : le développement physique des élèves, leur santé, leur équilibre exigent que l'on accorde une place plus grande aux sports. De même il faut faire une place

suffisante aux arts, à la musique, à la peinture, au théâtre. Sur ce point, les choses avancent dans le bon sens. Il faut continuer et aller plus loin, en assurant la cohérence du développement intellectuel, du développement physique et du développement sensible des élèves. C'est à quoi s'emploie le secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, Roger Bambuck, en étroite liaison avec le ministre d'État Lionel Jospin.

Troisième défaut de notre enseignement, et je ne vous apprends vraiment rien, c'est quelque chose que tout le monde sait depuis des années et qu'on a toujours eu peur de regarder en face : nous avons l'année scolaire la plus courte d'Europe : 316 demi-journées, ou, si l'on compte en jours, entre 175 et 180 jours par an, quand nos voisins dépassent généralement 200 jours. Comme si c'était encore trop, nos établissements ne font même pas travailler les élèves jusqu'à la fin du mois de juin. Les conseils de classe se tiennent fin mai, début juin, après quoi on occupe les élèves comme on peut. Dans certains collèges, il arrive même qu'on leur demande de rendre leurs livres...

Je le dis très clairement, cela ne peut durer. Je ne dis pas qu'il faut allonger l'année scolaire, mais il faut trouver un moyen de faire travailler les élèves jusqu'à la fin du mois de juin. Je sais qu'il y a les examens à faire passer, les décisions d'orientation à prendre. Tout cela est vrai, mais on ne peut vraiment pas amputer encore d'un mois l'année scolaire la plus courte d'Europe. Je demande donc au ministère de l'Éducation nationale de revoir tous les examens pour les faire passer en juillet, et d'organiser l'orientation de telle sorte que les conseils de classe se tiennent fin juin. Il faudra certainement, pour y parvenir, beaucoup de concertation, et avec tous les partenaires. Il faudra modifier les procédures, faire preuve d'imagination administrative, bousculer des habitudes. Mais c'est indispensable : pour apprendre, il faut consacrer au travail un temps suffisant.

Notre système scolaire présente un quatrième défaut : les redoublements. C'est une de ses grandes particularités : le mot comme la chose sont inconnus en Angleterre ou aux États-Unis. Chez nous, chaque année, des dizaines de

milliers de jeunes restent sur le côté de la route qui conduit leurs camarades au succès. Chaque année, dans chaque classe, 10 à 20 % des élèves refont le parcours de l'année précédente. Les taux de redoublement ont beau avoir diminué dans les écoles, ils sont encore de 10 % au cours préparatoire. Au collège et au lycée, ils ont massivement augmenté. 15 % des élèves de troisième redoublent, et 17 % des élèves de seconde.

On voit bien le problème que posent les mauvais élèves : ils ont peine à suivre et ralentissent la marche de tout le groupe. Mais les ramener à l'étape précédente pour leur demander de la refaire ne témoigne pas d'une grande imagination. Si un jeune échoue, il faut comprendre pourquoi, et apporter à ses difficultés propres une aide spécifique. Le coût humain du redoublement est considérable. Pour les adolescents, les rejeter ainsi, les dévaloriser, au moment même où ils cherchent leur personnalité, c'est les acculer souvent au chômage et à la marginalité. C'est plus grave encore dans les écoles. Sur 100 jeunes qui redoublent le cours préparatoire, me dit-on, 40 rencontrent un nouvel échec scolaire avant la fin de l'école élémentaire. Un seul parvient au baccalauréat. Faire redoubler le cours préparatoire, c'est placer un gamin de 7 ans sur une trajectoire où l'échec est parfaitement prévisible. Aucune société respectueuse de la personne humaine ne peut accepter cela. La lutte contre le redoublement constitue un objectif majeur. Une suppression administrative ne réglerait sans doute rien : un effort d'explication, d'analyse, d'imagination pédagogique est en revanche indispensable. Des solutions existent ; divers établissements les utilisent avec succès. Il faut les généraliser.

Et c'est ici que je veux lancer un appel à la mobilisation. Étendre l'enseignement du second degré aux trois quarts des jeunes tout en maintenant la qualité constitue l'un des principaux défis de cette fin de siècle. Nous n'y parviendrons pas sans la mobilisation de tous. Chacun a sa part de responsabilité : les enseignants, à la base, bien évidemment, mais aussi l'administration, le ministère et le gouvernement.

C'est dans les salles de classe, dans les établissements

que se joue la qualité de l'enseignement, jour après jour. Ce sont les professeurs et les instituteurs qui peuvent les améliorer. Dieu merci, ils s'y emploient. L'abondant courrier que je reçois me montre que les initiatives foisonnent. Trop souvent, hélas, ces courriers sont aussi des appels au secours. Le dévouement, l'imagination, l'intelligence des enseignants qui proposent des formules nouvelles pour mieux faire leur métier, plus intelligemment, plus efficacement, se heurtent trop souvent à des obstacles d'ordre administratif. On a parfois l'impression que l'administration est plus attentive à préserver ses habitudes qu'à aider les initiatives.

Je n'en veux qu'un exemple. Le gouvernement a créé un fonds d'aide à l'innovation, précisément pour aider les établissements à réaliser leurs projets. Or il arrive, ici ou là, que la réglementation suscitée par cette création conduit au contraire à étouffer des initiatives. Dans tel collège, un projet d'établissement discuté par le conseil d'administration, adopté et transmis en mai, pour s'appliquer à la rentrée, est reporté à l'année suivante, parce que le rectorat doit examiner à la mi-décembre seulement les projets que financera le fonds d'aide à l'innovation. C'est se moquer du monde.

Les professeurs que je rencontre sont à la fois découragés et excédés des multiples brimades de la vie quotidienne, qui leur donnent le sentiment de ne pas être appréciés à leur juste valeur, et d'être tenus responsables d'échecs abusivement grossis, auxquels ils n'ont pas les moyens de remédier. Il faut que l'administration se mobilise au service des établissements et des enseignants. Tous les progrès qui se sont réalisés par le passé ont dû leur succès et leur durée à l'engagement de l'administration. Une des tâches fondamentales des chefs d'établissements, des inspecteurs de tous ordres, des recteurs, c'est d'aider les enseignants chaque fois qu'ils tentent quelque chose pour mieux faire leur métier. De résoudre les difficultés, pas de les nier. De faciliter les choses, pas de les compliquer.

L'administration doit être particulièrement attentive au cadre matériel des établissements. C'est affaire de détails

quotidiens, mais inutilement irritants. Un professeur doit pouvoir donner rendez-vous à des parents dans un local confortable et discret. Il doit pouvoir s'asseoir dans un coin tranquille pour corriger des copies quand il a une heure disponible entre deux heures de cours. Pour faire des photocopies, il serait tout de même mieux de ne pas recourir aux bons offices d'un élève dont le père ou la mère ont l'accès en libre-service dans leur entreprise à une photocopieuse moderne. Un élève doit pouvoir s'installer quelque part pour faire ses devoirs quand il dispose d'une heure de liberté. Les salles de documentation n'ont pas été inventées pour tenir les conseils de classe ou servir de salles de cours supplémentaires. Je demande à l'administration de prévoir et de négocier avec les départements et les régions les aménagements nécessaires pour que les professeurs et les élèves aient des conditions de travail décentes. Les uns et les autres passent beaucoup de temps dans les établissements scolaires ; ils y travaillent, ils y vivent une partie essentielle de leur vie : la plus sérieuse. Il leur faut un cadre fonctionnel, propre, plaisant : on travaille mal dans des lieux où l'on ne se sent pas bien.

On rejoint là un problème plus général. Une des priorités du gouvernement est, vous le savez, le renouveau du service public. Je souhaite que chaque administration mette en chantier aux niveaux appropriés la réflexion collective qui lui permettra d'améliorer son efficacité. Ainsi, les fonctionnaires, trop injustement décriés par une propagande irresponsable, trouveront dans l'opinion l'estime et la considération que renforcera l'amélioration du service public. L'Éducation nationale devrait être à la pointe de ce renouveau. Elle est, en effet, organisée en unités à taille humaine : une circonscription primaire, un collège, un lycée, ce sont des unités où l'on doit pouvoir définir collectivement des projets pour mieux répondre aux besoins des élèves et aux attentes de l'environnement.

Aux échelons plus élevés de l'administration, les chantiers ne manquent pas. Les retards de paiements, par exemple. La Sécurité sociale a trouvé le moyen de rembourser les feuilles de maladie en moins d'un mois. Il est inadmissible qu'au siècle de l'informatique un professeur

nommé dans un poste doit attendre trois mois avant de toucher son premier traitement. Il est inadmissible que les frais de déplacement et les indemnités d'examen soient remboursés avec des délais de six mois, et souvent davantage. Pour que cela cesse, il faut sûrement changer des habitudes, modifier des chaînes de paiement. Je ne dis pas que ce soit facile. Mais il faut absolument le faire : l'incapacité de l'Éducation nationale à régler ces problèmes quotidiens discrédite tout le discours qu'elle tient par ailleurs sur la nécessité de former les jeunes au changement et à l'innovation...

Mais tout ne se joue pas dans les classes, les établissements, les inspections académiques ou les rectorats. Des dispositions nationales sont nécessaires. Elles figureront dans la loi d'orientation que prépare Lionel Jospin. Parmi elles, j'attache une importance capitale aux mesures relatives au recrutement et à la formation des maîtres. Dans ce domaine, en effet, on frôle l'absurde. Les écoles normales recrutent leurs élèves après deux années d'université, parfois trois. Or elles sont totalement en dehors des universités ; leurs directeurs et leurs professeurs appartiennent au second degré au même titre que ceux des lycées, professionnels ou autres. Ce n'est pas raisonnable. Quant à la formation des professeurs de lycée et de collège, elle est totalement muette sur la façon dont les élèves reçoivent les informations que dispensent les professeurs. Elle n'apprend pas à ceux-ci comment diriger les apprentissages intellectuels des élèves et les rendre efficaces. On ne peut vraiment pas se contenter d'un stage pratique qui ne donne même pas lieu à la discussion d'un rapport. Les quelques compléments qui ont été apportés sont des cache-misère. Je n'appelle pas centre de formation un ensemble flou qui n'a ni murs ni personnels propres. Si l'on veut vraiment former les professeurs à leur métier, car c'est un vrai métier, un beau métier, mais un métier difficile, il faut s'en donner les moyens.

De même, j'attache une importance capitale aux dispositions nationales nécessaires pour améliorer l'articulation des formations techniques ou professionnelles aux emplois. Beaucoup a été déjà fait. L'école et l'entreprise ne se

regardent plus comme des adversaires, mais comme des partenaires. Entre ces deux univers, les échanges se sont beaucoup développés. Il appartient au secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique, Robert Chapuis, d'améliorer encore l'efficacité de ces échanges et d'en assurer la réciprocité, tout en renforçant l'implication de l'Éducation nationale dans la formation permanente des travailleurs.

Et le gouvernement, me direz-vous ? La bonne volonté et la volonté tout court ne suffisent pas. L'imagination et le travail pédagogique et administratif ne suffisent pas. Il faut des moyens, et des moyens supplémentaires. Je demande ici qu'on me fasse confiance. La situation est, à certains égards, plus grave que je ne le pensais. L'Éducation nationale a été l'objet d'économies répétées. On a surchargé les classes et entrepris trop tard de construire les établissements supplémentaires, même si, je tiens à leur rendre cet hommage, les régions, désormais responsables des locaux des lycées, ont accompli depuis quelques années un effort considérable. Envers les universités dont il est directement responsable, l'État, en revanche, n'a pas fait son devoir.

On ne peut pas sortir de cette situation par un coup de baguette magique. Il faut se fixer une orientation et des échanges. Plusieurs années sont nécessaires. Financièrement, nous devons dégager des crédits supplémentaires pour réussir simultanément trois ambitions : la croissance des lycées et des universités, la rénovation ou la modernisation de notre enseignement, la revalorisation de la fonction d'enseignant. Des engagements ont été pris par le président de la République et tenus dans le cadre du budget 1989. Ils seront également tenus dans le cadre des quatre budgets suivants : 1990, 1991, 1992 et 1993. Chaque année, l'État devra accroître d'au moins 4 milliards de francs au-delà de son évolution normale le budget de l'Éducation nationale pour réussir la croissance, la rénovation et la revalorisation de l'enseignement. Il y a là un engagement solennel, que je tiens à confirmer. Je sais très bien que la rénovation ne va pas sans la revalorisation, et je suis également décidé à réussir l'une et l'autre [...].

Le crédit-formation¹

De quoi s'agit-il au juste ? Tout simplement de reconnaître à chacun un droit à une formation permanente qualifiante au cours de sa vie active.

Cela ne se fera certes pas du jour au lendemain : ni nos moyens budgétaires, ni nos habitudes, ni même l'appareil de formation permanente en place ne le permettent.

Cela se construira progressivement, encore fallait-il définir des principes, encore fallait-il mettre en place la première étape [...].

Les principes du crédit-formation sont simples et au nombre de trois :

1. en amont de la formation : un bilan-évaluation permettra à chacun de se situer et de définir son projet de formation ;
2. pendant la formation : un suivi personnel ;
3. la formation débouchera sur une validation effective des acquis.

Je pourrais d'ailleurs résumer ces trois principes en un seul : le crédit-formation c'est d'abord une norme de qualité.

Quant à la première étape de construction du crédit-formation, chacun aujourd'hui la connaît : tout jeune n'ayant pas pu acquérir à l'issue de sa formation initiale un diplôme de niveau 5 (CAP, BEP) aura la possibilité d'accéder au crédit-formation. Cette possibilité sera effective dès la rentrée, à hauteur de 100 000 places disponibles.

L'objectif visé à travers ces diverses mesures est d'abord,

1. Discours prononcé au colloque sur la formation, organisé par l'UIMM, 26 avril 1989.

tant par la rénovation de la formation initiale que par les mesures pour l'emploi ou par le crédit-formation, de faire en sorte que tout jeune puisse désormais accéder à un diplôme de niveau 5, c'est-à-dire, j'y reviendrai, au niveau de qualification aujourd'hui usuellement requis.

Au-delà de cette première étape, je souhaite que, progressivement, le crédit-formation puisse concerner tous les actifs.

Pour ce qui est des salariés en activité, il me semble que, dans le cadre des financements existants, un développement du congé individuel de formation, qui ne touche actuellement que 25 000 bénéficiaires, dont 2 500 de moins de niveau 5, devrait pouvoir être envisagé [...].

La formation n'est pas pour moi qu'un sujet de discours, c'est, vous le voyez, un souci constant. Pourquoi ?

C'est d'abord, à l'évidence, un enjeu économique. Dans le monde qui est le nôtre, ouvert à tous les vents de la concurrence internationale et où les capitaux comme les technologies circulent quasiment sans entraves, ce sont les hommes qui feront la différence. Il n'y a plus désormais en ce domaine que deux solutions : le dumping social par le niveau des salaires, de la protection sociale ou des conditions de travail, ou bien le pari de l'intelligence.

Je ne veux pas de la première solution, et ceux qui pourraient l'appeler de leurs vœux savent bien d'ailleurs que notre histoire nous l'interdit ; il ne reste que la seconde.

Les entreprises d'ailleurs le savent mieux que quiconque : l'utilisation efficace des nouvelles technologies, l'organisation du travail en flux tendus, la production « à zéro défaut », tout cela repose sur une implication nouvelle des salariés. Sans doute Taylor n'est-il pas encore mort mais, bien plus grave, au moins pour un économiste, il est déjà dépassé [...].

Cette révolution-là est déjà en marche, il nous faut lui faciliter la voie.

C'est ensuite un enjeu social formidable.

Au moment où nous découvrons dans notre pays — mais, pour autant qu'on le sache, c'est, semble-t-il, une situation très générale dans l'ensemble des pays développés

— que les illettrés doivent être décomptés par millions plutôt que par centaines de milliers ; au moment où nous redécouvrons nos retards et nos lacunes en matière d'éducation, le pari de l'intelligence est aussi un enjeu central de la cohésion sociale.

Car demain l'accès, je n'ose pas dire au savoir mais au minimum de connaissances qui constitue cette culture de base sans laquelle il n'est pas, il n'est plus, d'adaptabilité possible, sera sans aucun doute le facteur essentiel de l'exclusion sociale. Déjà aujourd'hui, avec l'apparition des « licenciements de permutation », avec des recrutements dont les chefs d'entreprise que je rencontre me disent qu'ils se pratiquent au moins, à la rigueur au niveau du CAP, mais plus fréquemment à celui du bac, voire à « bac plus 2 », ce sont des fractions entières de la population active, les plus fragiles, les plus âgées aussi, qui risquent de se trouver disqualifiées. Cela n'est pas acceptable.

Pour construire notre avenir, il nous faut savoir qualifier nos jeunes, il nous faudra aussi savoir requalifier massivement les salariés en activité.

Cela sera long, cela sera difficile, cela exigera beaucoup d'efforts et plus encore de constance. Cela veut dire aussi qu'il nous faudra, ensemble, conforter, stabiliser et développer un dispositif de formation permanente rénové, afin que, demain, il soit capable d'offrir au plus grand nombre une vraie deuxième chance.

Nous savons aussi que cela est possible. Il n'y a pas de fatalité à la déqualification, dès lors que les conditions que j'évoquais sont réunies.

Vous le voyez, je n'ai pas de doute : la formation est une nécessité, nous saurons donc en faire une vertu.

La justice au service des justiciables ¹

Le bon fonctionnement des institutions judiciaires est un des piliers de toute démocratie. Trop peu de pays de par le monde vivent dans ce qui mérite le nom d'État de droit pour que nous ne soyons pas profondément attachés à la qualité de la justice de notre pays.

Et la qualité de la justice dépend, au premier chef, des rapports que l'institution judiciaire entretient avec les justiciables. Ces rapports reposent d'abord, au sens chronologique du terme, sur la qualité de l'accueil de ceux qui ont besoin de la justice [...].

Il n'est généralement pas agréable d'avoir affaire à la justice, puisque cela découle d'une situation de conflits. Il est donc absolument impératif que tout ce qui entoure la justice vienne améliorer, faciliter cette situation et non l'aggraver [...].

L'attention portée aux problèmes humains des usagers, c'est, outre la qualité de l'accueil, la réponse apportée à une de leurs attentes essentielles : la rapidité de la justice. Faire en sorte que, sans porter atteinte au recul nécessaire à tout jugement, justice ne soit pas synonyme de lenteur est une demande sociale que j'estime tout à fait légitime. Il n'y a pas que des dossiers qui sont alors en souffrance. Il y a aussi des êtres humains. Et c'est sur ce point que les juges et l'ensemble de l'appareil d'État seront à leur tour jugés.

1. Discours prononcé devant le tribunal de grande instance de Bordeaux, 27 juin 1989.

Arrêter l'hécatombe sur les routes ¹

L'hécatombe sur les routes au début de l'été 1988 a conduit le gouvernement à réagir et à faire de la sécurité routière l'une de ses priorités [...].

Depuis l'année 1972, qui avait marqué le début d'une action gouvernementale coordonnée dans ce domaine, le nombre des morts avait régulièrement diminué, revenant de 16 600 à 9 800 en 1987.

Mais nous nous sommes trouvés brusquement, au début de l'année 1988, face à une recrudescence de l'insécurité avec une augmentation de 16 % du nombre des tués pendant les sept premiers mois de l'année.

Chacun d'entre nous a connu autour de lui des vies brisées, des familles décimées par les accidents de la route, et il n'est pas besoin de vous convaincre du drame qu'ils représentent.

Ce dont je voudrais vous convaincre aujourd'hui, c'est que nous ne sommes pas face à une fatalité.

Le déroulement de cette année 1988 contrastée prouve bien que notre détermination, que votre détermination, peut faire reculer de façon radicale l'insécurité routière. Nous nous rendrions coupables, en ne le faisant pas, de non-assistance à personnes en danger.

Le gouvernement est d'autant plus décidé à prendre des initiatives fortes dans ce domaine que les comparaisons internationales condamnent absolument l'idée que nous aurions atteint un minimum incompressible.

Il y a peu de pays qui, en termes d'indicateurs de sécurité routière, font plus mal que nous.

1. Discours aux préfets, 3 juillet 1989.

Au contraire, tout montre qu'à niveau de vie et d'équipements comparables nous sommes parmi les nations où la route est la plus meurtrière.

L'Italie, l'Allemagne fédérale, le Danemark, les Pays-Bas et, plus encore, le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni font beaucoup mieux que nous, ces derniers pays connaissant une mortalité sur la route qui est la moitié de la nôtre.

Nous pouvons, si nous le voulons, c'est-à-dire si chaque usager de la route en prend conscience, parvenir sans difficulté majeure à diminuer du tiers le nombre d'accidents.

Pour mieux comprendre ce phénomène, le gouvernement a chargé une commission présidée par M. Pierre Giraudet d'en faire une analyse approfondie [...].

Ce rapport met en lumière le problème central que constitue le comportement des conducteurs français.

Il faut certes améliorer la qualité des infrastructures, et veiller au bon état des véhicules : vous savez que le gouvernement a augmenté de façon considérable les crédits destinés à la suppression des points noirs et a décidé d'instaurer dès l'an prochain l'obligation du contrôle technique des véhicules.

Mais ce qui peut, dans des délais très brefs, nous permettre d'abaisser de façon spectaculaire le nombre des victimes, c'est d'inciter et d'obliger les conducteurs français à avoir un comportement digne d'une société civilisée et à respecter la réglementation routière.

Il convient en effet d'amener nos compatriotes à rompre avec un style de conduite qui se caractérise, pour une frange non négligeable d'entre eux, par une agressivité et une nervosité inconnues, voire inconcevables, dans la plupart des autres pays développés. Là, une conduite paisible, détendue, respectueuse des règlements, qui privilégie la courtoisie et le calme, ici l'intolérance et la nervosité qui dominant.

Si la grande majorité des Français approuve la politique de sécurité routière du gouvernement, comme en témoignent les derniers sondages réalisés à l'occasion du débat sur le permis à points, ces mêmes Français reconnaissent,

pour le quart d'entre eux, prendre des risques au volant, et, pour les trois quarts d'entre eux, manquer de courtoisie à l'égard des autres conducteurs.

Les femmes, quant à elles, plus prudentes, plus respectueuses des règlements, pour qui la voiture représente avant tout un moyen de transport, jugent la conduite masculine sans complaisance.

Ce comportement est pour une large part à l'origine d'une transgression beaucoup trop répandue des règles du code de la route.

Je vous rappelle en effet ce que montrent les statistiques :

— un conducteur sur six dépasse la vitesse autorisée sur autoroute, et un sur deux le fait sur une route nationale ;

— le taux de port de la ceinture de sécurité est de 80 % sur route nationale et n'atteint pas 50 % en agglomération.

L'absence de statistiques ne nous permet pas aujourd'hui d'avoir la même précision pour ce qui concerne l'alcoolémie, mais des estimations considérées comme fiables par les spécialistes les plus avertis évaluent à plus de 500 000 les conducteurs qui, chaque jour, prennent le volant en dépassant les limites d'alcoolémie permises.

Face à cette situation, notre action doit avoir deux volets principaux, totalement inséparables.

Le premier est un grand effort de communication afin d'imposer dans les esprits un modèle culturel de la conduite apaisée et civilisée, conciliant le respect de la vie avec les valeurs de plaisir, de liberté et de commodité individuelle qu'apporte l'automobile [...].

Mais ces efforts de conviction seront de peu d'effet si n'est pas parallèlement très fortement amélioré notre dispositif de contrôle et de répression.

Face aux infractions multiples que j'ai évoquées précédemment et qui constituent, j'y insiste, un phénomène inconnu de la plupart des pays comparables au nôtre, quelle est, en effet, la situation ?

Un conducteur a aujourd'hui une chance tous les dix-neuf ans de subir un contrôle préventif d'alcoolémie. Un automobiliste qui dépasserait systématiquement les limita-

tions de vitesse recevrait un procès-verbal tous les cinq ans. Pour quelqu'un qui ne mettrait jamais sa ceinture, la probabilité est d'une contravention tous les quarante ans.

Cette faiblesse des contrôles pourrait être compensée par la certitude d'une plus grande probabilité d'être sanctionné mais vous savez comme moi que, du procès-verbal au paiement effectif de l'amende, le rendement de notre appareil administratif et judiciaire est tragiquement faible. Les statistiques dont je dispose, antérieures à 1988, montrent que, sur cent procès-verbaux dressés, plus de cinquante sont classés, que ce soit dans la procédure judiciaire ou dans la procédure administrative.

Enfin, quand la condamnation est prononcée, les amendes ne sont en moyenne recouvrées que dans 65 % des cas.

Voyons les choses en face : notre dispositif de contrôle et de répression est profondément défaillant. Attaché comme je le suis à la rénovation du service public, je dis que, dans le cas du service que l'État offre au citoyen pour la sécurité de la route, le terme de rénovation est totalement inadéquat : c'est d'une vigoureuse reprise en main et d'une mobilisation générale et immédiate dont nous avons besoin [...].

J'ai prescrit une interdiction absolue de donner suite à ce qu'il est convenu d'appeler des « interventions de complaisance » en matière de sécurité routière. C'est une instruction qui ne souffre aucune exception.

Le gouvernement a, vous le savez, décidé des renforts en moyens particulièrement importants [...].

Mais l'augmentation des moyens, l'allègement des procédures n'auront d'effet que si, dans chaque département, une véritable mobilisation de tous les services concernés a lieu pour améliorer la sécurité routière.

Madame et messieurs les préfets, cette mobilisation de tous ceux qui, localement, ont un rôle dans la mise en œuvre du service public de sécurité routière, c'est à vous de la provoquer [...].

Le tableau de bord mensuel qu'il vous a été demandé d'établir doit permettre de suivre mois par mois l'évolution

des accidents, l'intensité des contrôles, de comprendre ce qui se passe et de réagir sans délai.

Mais c'est bien une obligation de résultat que je vous annonce aujourd'hui : vous êtes, chacun d'entre vous, responsable dans votre département du service public de la sécurité routière, et la diminution du nombre de victimes sera le seul indicateur probant des améliorations que vous aurez apportées au fonctionnement de ce service public.

Pour ce qui est de l'ensemble du pays, notre objectif doit être de rejoindre sous deux ans la moyenne des pays comparables, ce qui représenterait environ 3000 vies épargnées chaque année. Pour cela, il suffit d'obtenir que les conducteurs français respectent la réglementation routière, comme leurs homologues européens. Cela peut paraître ambitieux dans un tel laps de temps, mais je suis convaincu que c'est à notre portée.

Les droits des femmes ¹

La réalité est assez contrastée. Si, dans de nombreux domaines, les femmes ont obtenu l'égalité avec les hommes ou sont en voie de l'obtenir, ces progrès ne doivent pas nous faire oublier la difficulté principale. Elle tient au fait que les femmes, à juste titre, veulent pouvoir assumer simultanément leur rôle maternel et leur rôle professionnel, bien remplir les deux et non pas abandonner l'un au profit de l'autre. Or, à l'évidence, toutes n'ont pas la possibilité de choisir vraiment cette voie, pour des raisons qui sont strictement matérielles. Le durcissement de la crise n'a fait qu'aggraver cette situation et le seul moyen d'y remédier est de mettre en œuvre des formes de solidarité qui faciliteront aux femmes l'exercice d'une réelle autonomie.

Voilà, en gros, notre objectif à nous, socialistes. Il s'ensuit que chaque fois que nous abordons les grands problèmes de société : l'emploi, l'éducation, la protection sociale, l'éthique, nous devons tenir compte de la façon particulière dont ces problèmes se posent pour les femmes, en fonction de leur histoire, de leur situation dans la société, de leurs aspirations.

Faute de temps, je me limiterai aujourd'hui à vous proposer quelques éléments de réflexion concernant trois domaines de la vie des femmes : leur vie privée, leur vie professionnelle, leur vie militante.

I. Leur vie privée d'abord. La grande conquête de la période récente a été la légalisation de la contraception et

1. Discours prononcé devant la Convention nationale du Parti socialiste, 12 mars 1988.

de l'avortement pour laquelle se sont fortement battus les associations de femmes et les partis de gauche. Ce combat a été gagné, bien qu'il reste encore un gros effort d'information à faire, notamment auprès des jeunes et en milieu scolaire, pour réduire le nombre de grossesses non désirées. Dans une société qui facilite l'accès à la contraception, l'IVG ne devrait être que l'ultime recours.

Cela dit, la préoccupation prioritaire des femmes n'est évidemment pas d'échapper aux grossesses. Pour beaucoup d'entre elles, qui souhaitent avoir des enfants, le problème dramatique qui se pose est celui de la stérilité.

Depuis quelques années, le progrès scientifique leur offre une chance nouvelle grâce à la procréation dite « assistée ».

Devant ces techniques révolutionnaires qui troublent légitimement la conscience sociale, ma réaction personnelle est double. J'ai des convictions précises sur ce que doit être la famille et sur le modèle que nous devons offrir à l'enfant si nous voulons lui donner les meilleures chances de s'épanouir. Mais je n'entends pas céder, sous ce prétexte, à l'hypocrisie qui consiste à se voiler la face devant la réalité sociale et les pratiques individuelles autorisées aujourd'hui. Dans ce domaine, la tolérance doit être notre règle, d'autant que les situations sont complexes et que les réponses pleinement satisfaisantes sont difficiles à trouver.

C'est donc avec un esprit très ouvert et en même temps avec prudence que j'aborde des questions telles que l'IAD (Insémination artificielle avec donneur), la fécondation *in vitro* ou la pratique des « mères porteuses ». Je ne veux pas ici entrer dans les détails techniques, mais plutôt poser, dans la mesure où c'est possible, quelques principes clairs.

1) Concernant l'IAD, il n'est pas normal que le père légal d'un enfant conçu avec son accord selon cette méthode puisse, ultérieurement, en désavouer la paternité. Il faudra donc sur ce point modifier la loi et exiger qu'avant de recourir à l'IAD les deux conjoints signent un accord écrit qui aura valeur d'engagement définitif pour chacun.

J'ajouterai que si j'ai instinctivement une réticence à

l'idée que les femmes qui n'ont ni mari ni compagnon puissent recourir à l'insémination artificielle, je ne vois aucune raison de principe pour le leur interdire. Les partisans d'une législation restrictive invoquent généralement le droit de l'enfant. On sait que ce droit est trop souvent le paravent, l'alibi de présupposés moralisants, et nous savons tous que bien des enfants élevés par un seul parent qui a ardemment désiré chacun d'eux sont beaucoup plus épanouis que ceux élevés par deux parents qui ne se soucient pas assez d'eux. A titre personnel je persiste à penser que la famille traditionnelle est le cadre le plus approprié quand il est uni. Mais je sais aussi qu'il n'est plus désormais le seul possible depuis que l'opprobre a heureusement cessé de frapper les enfants d'un seul parent.

2) La fécondation *in vitro* pose le problème du devenir des embryons « surnuméraires » qui, si l'on n'y prend garde, pourraient devenir de véritables « pupilles de laboratoires », pour reprendre l'expression de René Frydman. Sur ce point je crois que nous pouvons nous en tenir à un principe simple : la décision doit revenir au couple et à lui seul.

3) Quant aux « mères porteuses », ma réaction première est de dire « non, pas ça », pas de mercantilisme, pas d'intermédiaires qui pourraient s'enrichir par une sorte de trafic d'enfants. Mais, là encore, la situation est trop complexe pour qu'on puisse se débarrasser du problème par de simples considérations morales. L'attitude adoptée par mon ami Robert Badinter, qui soulignait la double nécessité de réserver à la femme porteuse un droit de repentir et de veiller au risque de commercialisation en appliquant aux intermédiaires les rigueurs de la loi pénale, me paraît raisonnable. Sous ces réserves, c'est aux personnes elles-mêmes de décider jusqu'où leur désir d'enfant peut aller.

Voilà pour la procréation assistée, dont il ne faut d'ailleurs pas surestimer l'importance. Les risques d'extension du phénomène ne sont pas tels qu'ils justifient des craintes exagérées et une réglementation drastique.

Quelques mots sur la situation de l'enfant. Si nous voulons, autant que faire se peut, éviter aux mères le choix

douloureux entre leur rôle professionnel et leur rôle familial, il faut, par priorité, que l'État et les collectivités locales s'attaquent aux problèmes de garde : multiplier les crèches, améliorer, diversifier les systèmes d'accueil, de garderie, de restauration. Tout cela coûte très cher, mais il faut savoir si l'on veut, oui ou non, s'acheminer vers une société d'équité, où les femmes ne seront pas toujours pénalisées davantage que les hommes dans leur vie quotidienne.

Il reste encore beaucoup à faire pour que les tâches domestiques et éducatives soient réellement partagées entre le père et la mère. Beaucoup à faire aussi pour habituer les enfants, le plus tôt possible, à considérer que ces tâches ne sont dévalorisantes pour personne et bannir toute trace de sexisme dans le système scolaire.

Plus généralement, l'accès des femmes à l'autonomie suppose qu'elles bénéficient, indépendamment de leur statut matrimonial et professionnel, d'un certain nombre de droits. L'assurance maladie, d'abord, qui devrait être généralisée, mais aussi la retraite. Les droits propres seraient financés par une cotisation personnelle, et, dans certains cas et pour certaines périodes, par la solidarité nationale. A l'heure actuelle, il faudrait au moins que celles qui se trouvent dépourvues des ressources nécessaires puissent bénéficier du revenu minimum garanti.

II. J'en viens maintenant à la vie professionnelle. Les femmes sont un peu plus nombreuses chaque année à investir le marché de l'emploi. Mais si l'égalité professionnelle est exigée par des textes comme la loi Roudy, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit encore passée dans les faits, tant en ce qui concerne la nature des tâches que la rémunération et les chances de promotion. Cette différence de traitement explique, dans une large mesure, l'inégalité que nous observons dans la vie privée. Car chaque fois que se pose le problème d'un arrêt de travail, temporaire ou définitif, c'est la femme qui, gagnant moins d'argent, exerçant un métier moins attrayant, est obligée de se soumettre.

Que pouvons-nous faire pour remédier à cette situation ?

D'abord, veiller à donner aux filles une meilleure formation, notamment en les orientant vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles. Relançons l'idée que « les métiers n'ont pas de sexe », ce que le succès de bien des femmes a d'ailleurs largement prouvé à quiconque en aurait douté. La gauche a beaucoup fait pour la populariser, mais ce travail de persuasion devra s'étendre encore sur une longue période.

Dans l'immédiat, mettre en place, avec le concours des régions, un plan de formation ambitieux qui permette aux femmes qui travaillent déjà d'améliorer leur qualification et à celles qui ne travaillent pas d'acquérir un métier correspondant à leurs aspirations.

Veiller enfin à ce que la loi sur l'égalité professionnelle soit réellement appliquée en obligeant les entreprises à présenter le rapport annuel auquel elles sont, en principe, tenues, et peut-être, c'est à étudier, en subordonnant les aides publiques à une meilleure pratique de l'égalité.

C'est seulement lorsqu'on aura résolu ce problème de l'égalité de rémunération et des chances de promotion que le congé parental, auquel, nous socialistes, nous comptons donner une plus grande extension, pourra être pris aussi bien par les hommes que par les femmes.

C'est aussi dans cette perspective d'égalité qu'il convient d'envisager un aménagement général du temps de travail, valable tant pour les hommes que pour les femmes. Je pense aux horaires « modulés », qui devraient faire l'objet d'une négociation avec les entreprises partout où l'organisation du travail le permet.

Je pense à la pratique du temps partiel qui est aujourd'hui trop souvent réservée aux femmes, avec toutes les conséquences dévalorisantes qu'il entraîne, mais qui pourrait être envisagée avec profit dans le cadre d'une politique d'ensemble du partage du travail et des emplois.

Je pense, enfin, au problème si controversé du travail de nuit. Il est parfaitement hypocrite de prétendre protéger les femmes en faisant, ici encore, une distinction entre les deux sexes, car elles ont aussi besoin, dans bien des cas, de pouvoir travailler la nuit si elles veulent postuler à certains emplois. Le principe à retenir est simple : ce type de travail

ne devrait être utilisé que lorsqu'il est indispensable à la production et il ne devrait pas avoir un caractère obligatoire. J'ajoute qu'il devrait donner lieu à des compensations, soit en termes financiers, soit en heures compensées.

Au total, dans le domaine de l'emploi, on enregistre, à l'heure actuelle, une dérégulation générale de l'organisation du travail et les femmes en sont les premières victimes. Peut-être faudrait-il envisager de mieux former les représentants du personnel afin qu'ils soient à même de faire respecter la législation. Les lois Auroux, la loi Roudy étaient des lois nécessaires, encore faut-il qu'elles soient appliquées.

III. J'en finirai par quelques réflexions concernant les activités militantes des femmes, et plus particulièrement leurs activités politiques.

Nous touchons là à un domaine où beaucoup reste à faire. Les femmes, qui sont pourtant très actives dans les associations, n'occupent pas sur la scène politique la place à laquelle elles ont légitimement droit. On ne compte, en effet, que 5,9 % de femmes à l'Assemblée nationale et 2,8 % au Sénat alors qu'elles forment 53 % du corps électoral et 42 % de la population active. Seule la Grèce, dans la Communauté européenne, réussit à faire plus mal que nous !

Il est vrai que la gauche a eu à cœur de favoriser la promotion politique des femmes : le groupe socialiste à l'Assemblée nationale en compte 10 % alors qu'elles ne sont même pas 2 % au RPR.

Reste qu'on peut difficilement parler de démocratie à propos d'un système où la majorité de la population est si peu représentée. Je ne m'attarderai pas sur les raisons qui font que les femmes ne sont pas plus nombreuses à adhérer à des partis politiques — 28 % seulement au PS ! — et qui font aussi qu'elles ont plus de difficultés que les hommes à y prendre des responsabilités.

Je veux seulement souligner — car c'est là, à mes yeux, l'essentiel — quelle richesse elles apporteraient à la vie politique si elles y jouaient le rôle qui leur revient de droit. On ne peut préjuger de ce que deviendrait une Assemblée

où elles siègeraient en nombre, mais il ne me semble pas irréaliste de penser qu'elle fonctionnerait bien différemment. Car les femmes, qui sont habituées à gérer un emploi du temps chargé, qui doivent chaque jour imaginer des solutions pour concilier vie professionnelle et vie familiale, qui savent improviser les bonnes réponses et régler rapidement les problèmes, pourraient apporter au monde politique une plus grande efficacité. On se réunirait peut-être moins longtemps, et on aurait envie d'avancer plus vite sur la voie des solutions plutôt que d'argumenter à perte de vue et de répéter cent fois le même discours !

Il faut donc faire en sorte que les femmes soient plus nombreuses dans les instances politiques. Comment pouvons-nous y parvenir ?

D'abord, évidemment, en expliquant partout autour de nous qu'elles aussi doivent faire de la politique, qu'elles aussi ont leur place dans les partis. Si elles n'y entrent pas en plus grand nombre, si elles n'y forment pas une véritable masse critique, elles auront du mal à produire suffisamment de candidates à la candidature.

Mais il faut aussi que les partis aient à cœur d'assurer leur promotion au sein des appareils et sur les listes de candidats. A cet égard le quota, pourtant si décrié, constitue une mesure positive. Je l'ai défendu et je l'ai voté quand nous l'avons fixé à 20 %. Je crois le temps venu de réfléchir avec vous au bon usage de cette arme qui ne doit pas être un boomerang. Le quota n'est pas une fin en soi, il est un moyen et ne doit pas être le seul, de faciliter l'accession des femmes aux responsabilités politiques et électives.

Autant il est tout à fait impératif de respecter nos décisions, autant il faut prendre garde à ne pas en faire un instrument de conflits permanents et d'aigreur, voire de méfiance, car l'objet n'est pas seulement de remplir des statistiques, il est d'insérer davantage de femmes dans des parcours politiques continus, efficaces et électoralement convaincants, et dans des conditions où le soutien des hommes du parti leur soit totalement acquis sans la moindre réticence. Pour que dans cet esprit notre sociologie se conforme à nos règles, il serait prudent de ne pas oublier quelques idées simples.

Autant il est sage, souhaitable et nécessaire que le nombre de femmes dans nos instances et parmi nos élus se rapproche de leur poids dans le parti, autant il est totalement vain d'espérer qu'une discipline administrative nous permette de devancer l'évolution dont le recrutement de notre propre parti est le reflet. Nous rouvririons par là une sourde guérilla dont finalement ce seront les femmes qui feront les frais : je suis pour le quota à 25 %, pas pour son augmentation au-delà.

N'oublions pas non plus — c'est à mes yeux, mais sans doute aux vôtres aussi, le plus important — que le vrai goulot d'étranglement n'est pas au niveau des fonctions couvertes par le quota mais en dessous — l'insuffisance du nombre de femmes susceptibles de conquérir des responsabilités croissantes se fait d'abord sentir chez les secrétaires de section et les délégués de section à nos Congrès, Conseils et Conventions. C'est là d'abord que pèse la contradiction entre vie militante, vie professionnelle et vie privée. Et c'est donc là que doit surtout porter l'effort.

Enfin ne faisons pas semblant d'ignorer la différence entre les procédures comportant des listes et les désignations aux élections uninominales. Nous forcerons le respect collectif pour le quota, si nous n'en faisons pas un moyen de négation des critères de connaissance du terrain, de rayonnement électoral et de qualification pour la fonction, qui doivent être pris en compte lors des désignations uninominales. La vie politique est un long parcours comportant des apprentissages et c'est aussi vrai pour les hommes que pour les femmes.

S'agissant enfin de la question d'un ministère des Droits de la femme je ferai deux remarques : d'abord cela risque d'être une hypocrisie si le ministre n'a ni budget, ni services, ni contreseing obligatoire. Ensuite c'est un aveu d'échec, l'échec à faire partager spontanément par chacun des ministres cette préoccupation prioritaire. On ne doit pas traiter les femmes comme un lobby et leur ministère comme un alibi. Il faut arriver à ce que ce soit le souci de l'ensemble du gouvernement, et les moyens pour ce faire sont à l'évidence multiples.

Pour conclure, et en regrettant d'avoir dû être si rapide sur plusieurs points importants, il me semble que la tâche qui s'impose est claire : il s'agit de bâtir une société qui soit réellement mixte, une société où tout le travail nécessaire à la vie collective sera entièrement partagé entre les hommes et les femmes : travail rémunéré, travail bénévole, travail domestique, soins aux enfants, travail politique et syndical, il ne devrait pas y avoir de secteur réservé !

C'est dans ces conditions, me semble-t-il, qu'on pourra parler d'une société plus juste, plus solidaire, plus dynamique et vraisemblablement plus harmonieuse.

Vous l'avez toutes et tous compris, mes camarades, le problème de la condition féminine ne se réduit pas à des mesures spécifiques qu'il conviendrait de prendre en faveur d'une catégorie sociale. Nous ne le résoudrons tous ensemble que si nous savons donner sa dimension politique à un problème qui est avant tout de société.

Changer la ville¹

L'été 1981 est, aux Minguettes et dans les banlieues de plusieurs de nos grandes villes, un été chaud. De graves incidents y éclatent, la violence s'exprime quotidiennement et révèle la révolte d'une jeunesse sans perspectives.

Ces événements furent l'occasion d'une prise de conscience de l'ampleur des problèmes que constitue la vie dans les grands ensembles. Construits à la hâte depuis la dernière guerre, ils ont permis de faire face aux besoins en logements les plus criants au plan quantitatif. Mais le prix à payer pour cette urbanisation accélérée est lourd : les ZUP n'ont que vingt ans, et déjà la dégradation a gagné les immeubles, la vie sociale ne s'y est pas développée ; l'exclusion, l'insécurité, la délinquance se concentrent dans ces quartiers, dont le décor quotidien exprime le rejet, loin de la ville, symbole traditionnel de la rencontre et de la vie collective.

Cette prise de conscience a été le point de départ de deux démarches : celle du développement social des quartiers et celle de la prévention de la délinquance.

Leurs objets sont différents : le développement social des quartiers cherche à réhabiliter les logements et le cadre de vie et à favoriser la vie sociale. La prévention de la délinquance s'attaque à l'insécurité.

Mais leur inspiration est profondément la même : il s'agit de réunir localement, autour des maires, tous ceux qui sont concernés pour qu'ils s'attaquent ensemble aux problèmes rencontrés [...].

1. Discours prononcé pour l'installation du Conseil national des villes et du développement social urbain, 7 février 1989.

Il faut élargir nos horizons. Dans notre refus de la ville à deux vitesses, le droit pour tous à la beauté, à une ville où l'on aime se promener, où l'on soit heureux de revenir, doit être une obsession permanente. Notre société ne sera pas solidaire tant qu'il y aura d'un côté les beaux quartiers et de l'autre, pour reprendre l'expression de « Banlieues 89 » et de Roland Castro, « du monde mais pas de ville ».

Des expériences réussies nous montrent que, là non plus, il n'y a pas de fatalité. Si nos meilleurs architectes s'y consacrent, il est possible de transformer profondément l'environnement urbain de nos banlieues et de nos grands ensembles ; là où dominaient les terrains vagues et les courants d'air, il est possible de créer des espaces verts, des rues, des places, des lieux de rencontre, d'implanter des commerces ou des artisans au pied des immeubles ; encore faut-il que la réhabilitation des immeubles soit menée avec toute l'ambition nécessaire pour la création d'un nouveau cadre de vie et ne se limite pas à l'amélioration du confort des logements. Là aussi le travail en commun, au plus près du terrain, doit devenir la règle.

Un second domaine que je souhaiterais voir mieux pris en compte concerne l'école. Que, dans nos quartiers les plus déshérités, l'école soit devenue synonyme d'échec scolaire est la plus intolérable des inégalités ; celle qui, dès l'enfance, conditionne des vies entières ; celle également qui bloque toute évolution des quartiers car les familles qui peuvent choisir leur logement n'accepteront jamais que leur lieu d'habitation soit pour leurs enfants source d'un handicap difficilement surmontable [...].

L'évolution récente des expériences de développement social des quartiers a conduit à donner de plus en plus d'importance à l'action économique, la création d'emplois, l'implantation de commerces, d'activités artisanales ou de services. Il est nécessaire d'amplifier cette évolution pour que la dimension économique vienne désormais conforter et équilibrer la dimension sociale de l'intervention publique. C'est la condition de la réussite durable de l'action entreprise, d'une solidarité intelligente, celle qui, selon la vieille sagesse chinoise, ne se contente pas de distribuer du riz,

mais apprend aussi à le planter, à le cultiver et à le récolter.

Telles sont les raisons qui m'ont conduit à décider la création de nouvelles structures pour la politique de la ville, et qui nous valent de nous réunir aujourd'hui dans le cadre du nouveau Conseil national des villes et du développement social urbain [...].

Il nous faudra, pour réussir, ne pas dévier des principes qui ont guidé l'action des années passées et qui ont fait la preuve de leur pertinence et de leur efficacité.

Le premier principe est de nous attacher en priorité, avec obstination et persévérance, à améliorer la vie quotidienne.

Les habitants de nos villes et de nos banlieues doivent rencontrer des services adaptés à leurs besoins. Bien souvent les équipements scolaires, sportifs ou culturels sont fermés le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires. Les organismes HLM n'ont souvent pas ouvert suffisamment d'antennes décentralisées à proximité d'ensembles de plusieurs milliers de logements. Nous connaissons la lenteur extraordinaire des réponses à des demandes concrètes : ampoules, ascenseurs, carreaux cassés pendant des semaines entières ; pas ou peu de lieux pour les jeunes, pas ou peu de mairies annexes, de commissariats de police, de bureaux de poste ; pas de tabac, de café, de marché, de médecin...

Le premier pas de notre démarche, c'est d'abord d'adapter les services et les prestations aux besoins, à l'évolution des besoins. Ceci implique une petite révolution culturelle de la part des services publics, des gestionnaires et même des services privés [...].

Nous ne devons pas seulement considérer les habitants comme des usagers. Ils doivent, le plus possible, être partie prenante de ces actions. Il nous appartient à nous, responsables politiques et professionnels locaux, de leur offrir des opportunités de participation à la gestion, aux décisions des organismes publics, et à la vie de la cité tout entière : commissions locales de toutes sortes, régies de quartiers, travaux d'embellissement, soutien périscolaire aux plus jeunes, activités festives, culturelles, sportives, etc. La liste est longue des expériences réussies qui facilitent cette expression active des habitants.

Je suis convaincu que c'est en partant de ces modalités concrètes que l'on réussira à réintéresser nos concitoyens à la chose publique, à la vie de la cité tout entière.

La période d'urbanisation accélérée que nous avons connue depuis trente ans nous a légué un enseignement cruel : les relations de voisinage, l'entraide entre les gens, la vie collective ne s'instaurent pas spontanément dans nos quartiers de construction récente comme elles se sont tissées dans nos villages, nos bourgs ou nos villes.

Deuxième principe. C'est aux maires et à leurs municipalités que revient le rôle d'être les animateurs et les chefs d'orchestre de l'action au niveau local. Vous seuls êtes en mesure de faire émerger des projets locaux de développement, de décroiser les approches, de coordonner les interventions, de les confronter vraiment à la vie des gens, de faire participer les habitants. Il nous faut, à cet égard, tirer pleinement parti de la grande réforme qu'a constituée la décentralisation. Lorsque nous citons aujourd'hui des expériences réussies, des villes qui se transforment, elles s'identifient la plupart du temps à un maire et à une équipe municipale dynamiques. Nous tenons là à la fois la clef de l'efficacité et celle de la démocratie.

Mais les élus locaux, quels que soient leur dynamisme et leur talent, ne pourront rien changer s'ils ne bénéficient pas de la mobilisation à leurs côtés de tous les partenaires présents dans nos quartiers et nos villes. C'est là le troisième principe de notre démarche, celui du partenariat.

Je demande à tous ceux qui représentent ici les milieux économiques, sociaux, associatifs, de contribuer, chacun dans son domaine, à la mobilisation en faveur des projets urbains [...].

Telles sont, mesdames et messieurs, les orientations que je propose pour ce nouveau Conseil national des villes.

Refuser la ville à deux vitesses, ne pas accepter qu'elle reflète et amplifie les disparités sociales, économiques et culturelles constitue un enjeu immense. Et nous sentons bien en cette année du Bicentenaire de la Révolution française que notre société de la fin du *xx*^e siècle sera jugée

en bonne partie à sa capacité à inscrire dans le territoire de nos villes, où résident désormais quatre Français sur cinq, la devise de la République. Comment parler de liberté, d'égalité ou de fraternité dans des villes marquées par l'exclusion ?

Nos villes doivent être au contraire, dans l'Europe de demain, à la fois le moteur du développement économique et la marque de la solidarité sociale.

Le président de la République a fait de cet objectif un des grands projets de son septennat. Mon gouvernement est déterminé à donner au pays les moyens de cette ambition.

Je souhaite que le Conseil national des villes contribue de façon importante au succès de cette action.

Les enjeux de la recherche¹

Pourquoi la recherche scientifique et technique est-elle si importante pour notre pays, pourquoi doit-elle être tenue, comme l'avait dit le général de Gaulle, pour « l'Impératif d'un État moderne » ? J'ai scrupule à développer ce point devant votre assemblée de professeurs, de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'administrateurs de la recherche qui savent, par leur formation, leur vocation et leur pratique quotidienne, que le progrès économique et social est suspendu en grande partie aux progrès des connaissances et aux succès des innovations techniques.

Qu'est-ce que la recherche ? C'est d'abord et avant tout des hommes et des femmes, ces « travailleurs de la connaissance » comme disait Bachelard, et c'est le bonheur et le plaisir de chercher, qui renvoie à ce qui est le plus profond en l'homme, le désir de savoir, de comprendre le monde dans lequel nous sommes et de le maîtriser.

Quand il s'agit de recherche fondamentale, on a trop entendu parler ces dernières années soit du « pilotage par l'aval » soit de l'« orientation par la demande » pour que je me prive de rappeler que la poursuite du savoir constitue une exigence intellectuelle qui trouve sa légitimité en elle-même. Vous connaissez la réponse de Benjamin Franklin quand on lui demandait à quoi sert la science : « Mais à quoi donc servent les nouveau-nés ? » Toute forme de recherche renvoie à cette exigence intellectuelle qui fait que, dans les rapports entre la communauté scientifique et le pouvoir politique, celui-ci n'a jamais à attendre de celle-

1. Discours prononcé à la faculté des sciences d'Orsay, 27 janvier 1988.

là le moindre témoignage d'allégeance. La pratique de la recherche suppose l'esprit critique, la démonstration, et éventuellement, si les résultats ne sont pas confirmés, la réfutation, la controverse, donc la contestation.

L'histoire de la science, c'est souvent celle de son combat contre l'esprit d'autorité, que celui-ci soit dogme d'Église, doctrine officielle de l'État ou orthodoxie d'un parti. Les nazis ont récusé les théories d'Einstein au nom d'une « mathématique et d'une physique aryennes », les Soviétiques ont récusé les théories de Mendel et de la génétique au nom d'une « science prolétarienne ». L'État, le parti ou le dogme qui prétendent dicter aux chercheurs les lois de leur activité, arbitrer leurs controverses ou exclure de la cité scientifique ceux qui ne se plient pas à l'orthodoxie du pouvoir, désignent au mieux la bureaucratie et au pire le totalitarisme dans son essence même.

En même temps, il faut reconnaître que les grandes périodes de développement scientifique et technique ont souvent coïncidé dans l'histoire avec de grands projets de caractère politique et même philosophique : ce fut le cas du siècle des Lumières en Europe, celui du *New Deal* aux États-Unis. La recherche suppose le soutien de l'État, d'où le risque évident de détournement, et c'est ce que doivent éviter les politiques comme les chercheurs qui ont tous leur responsabilité dans cette relation parfois difficile.

Il n'y a pas que la recherche fondamentale, il y a la recherche appliquée, la recherche orientée, le développement — toutes ces étapes d'un processus d'enquête, de mise au point, de découverte, d'invention et d'innovation qui sont à la source des grandes transformations techniques du monde dans lequel nous vivons. En ce sens, il faut bien parler de ces activités comme d'un « système », dont tous les éléments sont solidaires, même s'ils renvoient à des préoccupations différentes : un système qui s'appuie sur des institutions très diverses, les unes publiques, les autres privées, du laboratoire universitaire au laboratoire industriel, en passant par les établissements et les grands programmes publics, avec des structures tantôt légères, tantôt lourdes liées à de très grands équipements.

C'est par rapport à ce système que s'impose la nécessité

d'une politique de la science et de la technologie, visant en somme à deux choses : d'une part, assurer le meilleur développement possible de toutes les ressources scientifiques et techniques de la nation, d'autre part, tirer le meilleur parti possible de l'ensemble de ces ressources dans le cadre des objectifs nationaux. Il y a donc une politique pour la science et la technologie, et une politique par la science et la technologie. Et les deux doivent aller de concert si nous voulons que la France devienne une société consciente et solidaire, capable d'assumer le changement technique par son niveau d'éducation et de compétences, de se mesurer aux pays les plus industrialisés par son aptitude à la création et à l'innovation, de préserver son héritage et ses spécialités culturelles, de défendre son indépendance et de lutter contre les disparités chez elle et dans le monde.

On n'a pas parlé par hasard de l'« alliance » irréversible qui s'est instituée, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, entre le monde de la recherche et celui de l'action politique. La recherche est aujourd'hui présente dans tout processus de décision en tant que produit, en tant que démonstration, en tant que méthode et aussi en tant que problème, tout comme le pouvoir politique est présent dans les affaires de la recherche en tant que celles-ci exigent une part importante des ressources dont il dispose et impliquent par conséquent des choix.

De là des relations qui ne sont pas toujours faciles, et quelquefois rien moins qu'ambiguës : il s'agit bien d'un mariage de raison, plutôt que d'un mariage d'amour.

J'ajoute, et ce n'est pas sans importance, que les services que l'un rend à l'autre n'impliquent ni aliénation de la part du chercheur ni naïveté de la part du politique. C'est vrai, les décideurs peuvent toujours être manipulés par des charlatans : il suffit de penser aux « avions renifleurs ». Et inversement, il est non moins vrai que le risque existe d'une manipulation des résultats de la recherche par les décideurs. Aucun mariage ne va sans problèmes, mais celui-là suppose avant tout, plus que tous les autres, l'estime réciproque des deux partenaires, c'est-à-dire qu'ils aient

l'un et l'autre conscience des raisons et des conditions qui fondent leur association.

De ce point de vue, une chose est claire à mes yeux : la santé, la force, la capacité de création et de renouvellement du système de recherche scientifique et technique sont une véritable assurance sur l'avenir, et, à ce titre, elles doivent toujours être considérées comme un investissement prioritaire à long terme.

Permettez au ministre de l'Agriculture que j'ai été d'avancer une sorte de parallèle entre ce domaine et celui de la recherche-développement. Dans l'un et l'autre cas, il faut défricher, labourer, semer avant de récolter ; dans l'un et l'autre cas, la récolte n'est jamais jouée à l'avance ; dans l'un et l'autre cas, il faut que le savoir et le savoir-faire se transmettent, se diffusent et se vulgarisent pour passer de la production à la consommation.

Dans les deux cas, la partie exige des délais très longs. C'est en ce sens que, si le pouvoir politique entend prendre au sérieux la recherche scientifique et technique, c'est pour lui assurer la continuité du soutien dans une perspective à long terme, et non pas pour soumettre son développement au retour de manivelle des majorités changeantes, sous l'horizon étroit des échéances électorales [...].

C'est sur tous les fronts de la recherche, des sciences de la nature aux sciences de l'homme et de la société, que se situe la bataille pour assurer et accroître notre maîtrise de l'avenir.

L'évolution même de la science et de la technologie, leur interdépendance croissante, les enjeux nouveaux qui en résultent pour la société, tout cela ne va pas sans susciter des interrogations au sein de la communauté scientifique, mais aussi de la part des citoyens et des hommes politiques. C'est pourquoi il m'a paru nécessaire de réunir, en septembre dernier, un séminaire auquel ont été conviés vingt-cinq scientifiques, dans le cadre de l'abbaye de Sénanque — hommage aux cisterciens qui diffusèrent une véritable culture technique au Moyen Âge. Des réflexions de ce séminaire, j'ai tiré pour ma part un certain nombre d'orientations, qui constituent les principes qui devraient à mon avis éclairer toute politique. J'en retiens au moins quatre, qui me paraissent essentiels :

1) Cette politique doit faire l'objet d'un débat démocratique et s'appuyer sur la participation étroite de la communauté des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Il faut aussi qu'il y ait un échange entre ceux qui affrontent les conséquences du changement technique et ceux qui contribuent à l'essor et à la diffusion des connaissances et des innovations.

2) Il faut une vision à long terme des besoins et des possibilités, donc des moyens adaptés, et pour commencer une programmation pluriannuelle de l'effort de recherche-développement. Il faut aussi que cet effort fasse l'objet d'évaluations, à tous les niveaux de recherche et dans toutes les institutions, tout comme les répercussions du changement technique.

3) Il importe de déterminer les limites de l'intervention de l'État, et de veiller aux grands équilibres du système de recherche. Il est tout autant important de favoriser les décloisonnements et la mobilité, et sur un autre plan de promouvoir une politique de valorisation des résultats et d'accroître en particulier la capacité d'innovation de la recherche industrielle.

4) L'horizon de 1992 implique de prendre en compte avec plus de résolution les dimensions internationales de notre effort de recherche-développement sur le plan européen d'abord, mais aussi sur le plan mondial, qu'il s'agisse de renforcer la coopération avec les pays du Tiers Monde comme avec d'autres pays industrialisés. Dans chacun de ces cas, il est indispensable de veiller aux modalités des accords de coopération pour que notre présence en Europe et dans le monde soit à la fois plus efficace et plus déterminée.

La France et ses entreprises¹

Notre pays a trop longtemps souffert de l'indifférence des élites à l'égard de son industrie, du paternalisme de son patronat, d'une conception trop antagonique des rapports sociaux.

Que ces dangers soient aujourd'hui écartés ne doit pas nous conduire aux simplifications et aux naïvetés libérales.

Il est urgent de redéfinir la place de l'entreprise dans la vie collective : c'est un problème conceptuel, un problème juridique, un problème pratique [...].

Je formulerai tout d'abord trois remarques de portée générale sur les mutations profondes qu'ont provoquées plus de dix années de crise, de restructuration et finalement de renouveau technologique :

— tout d'abord, les frontières traditionnelles entre activités se sont déformées ; les découpages verticaux correspondent de moins en moins aux réalités professionnelles ; on observe un croisement des techniques modernes — mécanique, électronique, informatique — qui crée une fertilisation réciproque entre des domaines autrefois séparés ;

— deuxièmement, les relations entre industrie et services se sont multipliées et enrichies ; une gestion efficace des nouveaux procédés de production dans l'industrie passe par l'intégration étroite de multiples fonctions tertiaires ; symétriquement, l'innovation technologique multiplie la gamme des services offerts aux particuliers et aux entreprises et passe le plus souvent par une véritable industrialisation de l'offre ;

1. Discours prononcé au colloque « La France et ses entreprises », Paris, 24 septembre 1989.

— j'observe en troisième lieu la conjugaison de deux dynamiques sectorielles : l'expansion des secteurs de pointe — aéronautique, télécommunications, bio-industries à titre d'exemple — sur lesquels on a beaucoup réfléchi ; mais aussi la revitalisation de secteurs traditionnels — l'électroménager, le tourisme, le transport ferroviaire, l'assurance — auxquels de nouvelles techniques ou de nouveaux marchés offrent des perspectives d'expansion inimaginables il y a quelques années.

Mobilité, souplesse, innovation sont, dans ce contexte, les moyens du succès. Comment les entreprises de notre pays se sont-elles placées dans cette nouvelle compétition ?

L'appareil productif français n'a, suivant la plupart des observateurs, amorcé sa mutation que tardivement, à la fin des années soixante-dix, et lentement. Mais le mouvement s'est ensuite engagé et ma conviction est qu'il a tendance depuis quelques années à s'accélérer.

Je citerai à l'appui de cette interprétation quelques observations de caractère micro- et macro-économique.

La stratégie la plus fréquente a consisté à recentrer l'entreprise sur ses métiers : d'un côté, il y a rationalisation des unités de production et désengagement d'activités périphériques ; de l'autre il y a diversification des savoir-faire de base et recherche de nouvelles synergies.

Le premier mouvement supprime les gaspillages et améliore l'efficacité de l'entreprise ; mais il restreint sa surface et pourrait atrophier son développement.

Le second mouvement est au contraire porteur d'avenir, car il renouvelle régulièrement les spécialités et donc les marchés de l'entreprise : elle répond à de nouvelles demandes, elle offre des produits plus sophistiqués, à plus forte valeur ajoutée, et ce faisant elle s'engage dans le cercle vertueux de la croissance compétitive.

Le succès de cette stratégie se lit dans la claire amélioration des performances économiques enregistrées depuis deux ans. Les marges bénéficiaires se sont redressées et l'investissement que l'on souhaite voir associé à l'autofinancement est bien au rendez-vous : en trois ans, de 1988 à 1990, l'investissement industriel aura vraisemblablement augmenté de 30 %.

D'importants investissements de capacité sont à nouveau mis en marche [...].

Le redémarrage de l'investissement, c'est d'abord, impatientement attendue depuis la crise, la croissance retrouvée.

Mais son retour rend aussi plus exigeant sur d'autres fronts où beaucoup souhaiteraient voir des succès rapides et massifs : l'emploi, le commerce extérieur, le pouvoir d'achat [...].

Quelle stratégie industrielle ?

J'exposerai maintenant la logique et le contenu d'une stratégie industrielle cohérente en distinguant quatre axes.

Le premier axe, c'est la vigueur de notre secteur public industriel et financier.

Notre génie national a élaboré un système économique original où coexistent la logique du marché et l'intervention publique.

La satisfaction de l'intérêt général constitue ainsi une contrainte aussi importante que peut l'être la recherche du profit.

A l'écart des querelles idéologiques, le gouvernement s'est consacré depuis quinze mois à l'essentiel : assurer à ces entreprises publiques la gestion la plus efficace tout en veillant à ce que l'État actionnaire joue pleinement son rôle, mais rien que son rôle.

Les neuf groupes publics du secteur industriel concurrentiel ont tous dégagé des résultats positifs en 1988 et leurs bénéfiques cumulés se montent à 32 milliards de francs contre 9,5 milliards en 1987.

Grâce à ce redressement spectaculaire, le secteur public retrouve les moyens d'une croissance interne soutenue.

Il peut aussi développer des politiques ambitieuses d'acquisition qui lui permettent d'occuper dans chaque secteur une place parmi les leaders mondiaux : je salue ainsi, à titre d'exemple, les performances et les ambitions de l'Aérospatiale, de Thomson ou de Rhône-Poulenc.

A l'égard de ces entreprises publiques, l'État a un double rôle à jouer : un rôle défensif tout d'abord — j'ai bien dit

défensif et pas protectionniste —, consistant à garantir la liberté des sociétés françaises face à d'éventuelles convoitises étrangères.

N'importe quel observateur de bonne foi reconnaîtra que l'État exerce ce rôle de bouclier dans des pays aussi différents que les États-Unis, le Japon ou la RFA.

Compte tenu de la relative faiblesse de la capitalisation de nos entreprises, que le ministre des Finances s'emploie d'ailleurs avec ténacité à redresser, l'État joue en France un rôle stabilisateur de ce type.

Le second aspect du rôle de l'État est offensif. Il consiste à faire en sorte que les sociétés financières et industrielles du secteur public disposent des moyens de leur développement à long terme. La volonté du gouvernement est tout à fait claire à cet égard.

De juin 88 à juin 89, les entreprises du secteur public ont reçu 38 milliards de francs d'apports externes en fonds propres collectés sous des formes diverses. Ces possibilités de financement continueront à jouer :

— tout d'abord parce que ces entreprises, maintenant bénéficiaires, dégagent les moyens de rémunérer les capitaux investis ;

— ensuite parce que le secteur public est capable, tout comme le privé, d'exploiter les innovations financières ;

— et enfin parce qu'il est possible de mettre en œuvre d'importantes synergies entre groupes publics.

Ayant ainsi les moyens de leur croissance, les groupes publics donneront, dans les trois années qui nous séparent de l'achèvement du Grand Marché européen, d'autres exemples de leur dynamisme.

Cela dit, mon ambition industrielle pour ce pays ne se limite pas à constituer — selon une formule connue — un « petit nombre de firmes de taille mondiale dans chaque secteur ».

L'expérience nous a enseigné les dangers d'une concentration mal conçue : elle aboutit à un tissu industriel mité et facilite la pénétration des concurrents étrangers.

Face à cette menace, l'objectif est de renforcer le réseau des entreprises moyennes. C'est le second axe de ma stratégie industrielle.

Dans la période récente, ces entreprises ont pleinement participé au renouveau de la croissance par le rythme de leurs investissements et par l'abondance des créations d'emploi.

Ce n'est pas encore suffisant parce que nos faiblesses, dans ce domaine, sont plus marquées qu'ailleurs.

Faut-il baisser les bras ? Certes pas. Notre conviction est qu'il faut donner ses chances à l'ensemble du tissu industriel, en attachant une importance particulière aux secteurs où notre offre est limitée, mais où nous conservons des atouts, comme la mécanique, le génie biologique et médical, l'instrumentation, le textile-habillement...

Le gouvernement a la volonté de tirer le meilleur parti du potentiel disponible et de soutenir toutes les entreprises qui innovent en abordant le problème sous l'ensemble de ses facettes : l'innovation, la formation, le financement.

Une meilleure diffusion de la technologie et de l'innovation dans les entreprises s'appuiera tout d'abord sur un accroissement des moyens de l'ANVAR. L'aide à l'embauche de jeunes chercheurs dans les PME sera accrue.

La mise en réseau, décidée à l'initiative du ministre de la Recherche, des laboratoires des écoles d'ingénieurs, des principaux établissements publics, comme le CEA, et des centres techniques industriels permettra de mobiliser le potentiel scientifique et technique sur des projets ou des programmes correspondant aux besoins des petites et moyennes entreprises.

Deuxième volet, la formation puisque l'introduction de nouvelles technologies dans les PME passe nécessairement par la promotion des hommes.

Pour les jeunes, la généralisation du crédit-formation s'accompagne d'une amélioration de la qualité des stages et permet une individualisation des actions de formation.

Une nouvelle étape se dessine avec le crédit-formation pour les salariés, lequel prendra appui sur le congé individuel de formation mis en place par les partenaires sociaux.

Face au défi de la modernisation, l'objectif est bien de relever conjointement la qualification des hommes, la technicité de la production, la qualité des produits.

Troisième volet, le financement [...].

Au fond, si l'on reprend une vue d'ensemble de notre problème industriel, il est une manière simple de résumer notre fragilité principale en la matière : notre industrie est insuffisamment orientée vers les productions à forte valeur ajoutée.

Or la place de la France, comme celle de l'Europe tout entière, reposera au XXI^e siècle sur notre capacité à maîtriser les nouvelles technologies et à les intégrer dans les productions industrielles : c'est le troisième axe.

La priorité accordée à la recherche à partir de 1981 avait commencé à combler notre retard. Mais cet effort a marqué le pas pendant deux ans.

Or vous savez que la recherche, plus que tout autre domaine, a besoin de stabilité et de durée dans les décisions.

Pour reprendre notre marche en avant, le gouvernement a réaffirmé, conformément aux orientations du président de la République, l'objectif consistant à porter l'effort national de recherche et développement à 3 % du PIB.

Pour atteindre cet objectif, il est d'abord nécessaire que les entreprises accroissent sensiblement leur effort de recherche, il faut donner au budget civil les moyens de cette ambition, il faut enfin et surtout associer plus étroitement recherche publique et innovation dans l'industrie [...].

Grandes ou moyennes, publiques ou privées, nos entreprises sont toutes engagées dans la compétition internationale.

C'est de la cohérence des stratégies menées dans chacune d'entre elles que dépendent finalement nos chances de voir l'embellie économique déboucher sur un renforcement de notre appareil productif.

L'État joue un rôle majeur pour éclairer cet avenir, pour forger des ambitions communes : deux orientations principales caractérisent finalement notre stratégie industrielle.

Il s'agit tout d'abord de poursuivre notre engagement dans les secteurs où le soutien public constitue un élément indispensable de succès et où il a conduit à des réussites commerciales [...].

Le second volet de la stratégie consiste à développer des domaines plus « traditionnels », ceux des produits de grande diffusion.

La distinction entre industries de haute technologie et industries traditionnelles est en effet de moins en moins pertinente. La part de technologie incorporée dans les produits est chaque jour plus élevée quels que soient les secteurs :

— dans l'alimentaire, pour lequel l'exigence de produits diététiques sains, se conservant longtemps, simples d'emploi et modérément coûteux, se développe en permanence ;

— dans les transports terrestres pour lesquels aussi bien le TGV que les voitures propres incorporent chaque année de plus en plus de matériaux et procédés nouveaux ;

— dans les matériaux d'usage courant, qui exercent une influence discrète mais profonde sur la qualité de notre vie quotidienne (pharmacie, plastiques, alliages...).

Dans ces différents domaines, une industrie forte a commencé à se structurer en France, rassemblant des grandes entreprises et un réseau d'entreprises complémentaires, sous-traitantes ou concurrentes.

L'objectif du gouvernement est d'aider ces pôles industriels à rester au meilleur niveau dans la compétition internationale et à y gagner des parts de marché.

Voilà, mes amis, l'ambition que nous partageons pour les entreprises de ce pays :

— une gestion rigoureuse, parce qu'elle est génératrice de croissance et d'emploi ;

— une modernisation négociée, parce qu'elle est porteuse de justice dans la répartition et de démocratie sur le lieu de travail ;

— un renforcement de notre appareil productif, parce qu'il repousse la contrainte extérieure et élargit nos marges de manœuvre.

Voilà comment donner à chacun confiance dans le dynamisme de son entreprise et dans l'avenir de la France.

Coll. MichelRocard.org

v

L'organisation de la planète

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Une France qui gagne dans une Europe unie¹

L'Europe inquiète. Et la conviction européenne qui nous rassemble ne doit pas nous empêcher d'être assez lucides pour le percevoir. Elle inquiète ceux qui ont peur de perdre leur emploi, les professions réglementées qui craignent l'ouverture, les petites entreprises qui ont peur de disparaître.

Elle inquiète, parce qu'elle est le miroir de nos propres faiblesses, de nos insuffisances que dissimulent tant bien que mal le manteau protecteur des réglementations nationales et la ligne Maginot psychologique des frontières étatiques.

Au fur et à mesure que progresse l'édification européenne, que se prépare la mise en œuvre de l'Acte unique, les difficultés de la construction se présentent avec une acuité nouvelle, une exigence accrue. L'année 1989, à mi-chemin du rendez-vous de 1992, est à cet égard le moment où le seuil d'irréversibilité sera franchi ou ne le sera pas. Et puisque, dans quelques semaines, la France exercera la présidence de la Communauté, sachez qu'elle relèvera le défi.

Nous avons, nous Européens de l'Ouest, une vision spécifique de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle doit être. Ce message particulier s'enracine dans les valeurs auxquelles nos pays croient, et dont ils sont les garants.

Après des siècles d'histoire tourmentée, parfois sanglante, l'Europe occidentale a pu se développer dans la

1. Discours prononcé à la Convention de l'Association des démocrates, Paris, 15 avril 1989.

coopération au cours des décennies passées. Cette solidarité nouvelle n'a été possible que dans la référence commune et constante à certaines valeurs qui fondent l'identité européenne.

Cette spécificité européenne, quelle est-elle ? Elle tient à trois caractéristiques qui font de l'Europe occidentale un système unique. Elle seule, en effet, allie la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme, un haut niveau de développement ainsi qu'une protection sociale sans équivalent. Ils sont indissociables : l'Europe que nous construisons forme un tout.

Cette Europe a aussi sa propre vision du monde. Elle a des responsabilités particulières, qui ne coïncident pas nécessairement avec celles de son allié et ami américain. Les États-Unis ont des engagements planétaires, que nous pouvons partager, que nous pouvons choisir de soutenir. L'Europe occidentale est dans l'Alliance atlantique, en assume les charges, en partage les objectifs.

Mais l'Europe a sa propre vocation planétaire, ses propres engagements hors d'Europe, et un rôle spécifique à jouer dans les équilibres mondiaux : elle exerce un attrait croissant sur certaines régions du Tiers Monde, car sa parole n'est celle d'aucune idéologie. Pour cette Europe, les enjeux de sécurité sont multiples et ne sauraient se ramener aux relations avec l'Union soviétique : ainsi en est-il de la Méditerranée qui est une zone d'engagement croissant et d'intérêts politiques et militaires spécifiques.

L'Europe n'est pas, non plus, seulement l'Alliance atlantique. Je ne veux pas là évoquer d'autres institutions comme la Communauté économique européenne ou l'UEO. L'Europe, c'est aussi Varsovie, Budapest ou Prague, qui ne sont pas pour nous seulement un enjeu de la compétition Est-Ouest, mais font partie de notre histoire. Nous entendons les rayer ni de notre mémoire ni de notre avenir.

Nos pays ont en commun des valeurs importantes mais aussi des intérêts de sécurité fondamentaux qui se traduisent notamment par des risques communs : si un conflit devait éclater, il est inconcevable qu'il ne nous touche pas tous.

Nous avons notre vision du monde et de l'Europe : elle seule peut intégrer une préoccupation spécifique de l'Est et du Sud dans une vision globale de sécurité. Comment, dans ces conditions, ne pas vouloir construire le pilier européen de l'Alliance atlantique ? La France, pour sa part, y est déterminée : dans le respect de la spécificité de notre doctrine de défense, nous sommes résolus à nous engager dans la voie européenne.

Si l'Europe qui se construit à l'Ouest cherche à coopérer pour sa sécurité, ce n'est pas par esprit belliqueux. N'inversons pas les facteurs : c'est l'Europe politique, économique, culturelle que nous construisons, qui étend sa volonté de solidarité à la défense, et non l'inverse. Il n'y aurait pas, d'ailleurs, de défense qui tienne, sans fondement politique.

L'Alliance atlantique s'est construite autour des États-Unis, qui ont aidé une Europe en ruine à se relever. Aujourd'hui, celle-ci est prospère et dynamique. Il est normal qu'elle soit plus forte, et les budgets de défense n'en sont pas la seule mesure ; c'est à un partage nouveau des responsabilités qu'il faut nous habituer.

La question posée ici n'est pas celle des choix politiques fondamentaux que les uns et les autres ont pu faire : intégration ou indépendance nationale. Il serait maladroit et inutile de chercher à les remettre en cause : ne réanimons pas les vieilles querelles ! Cela ne doit pas empêcher que, dans le respect de ces choix, s'élaborent des coopérations particulières, souples, adaptées à un environnement en constante évolution. L'Europe de la défense ne peut pas se construire comme un cadre rigide et global ; mais bien plus comme un tissu de coopérations et de solidarités spécifiques, au cas par cas. C'est ainsi que s'imposera progressivement une approche multilatérale des questions de sécurité.

Des raisons géographiques assurément, mais bien plus une histoire commune, politique et culturelle, unissent les deux parties de l'Europe. N'est-ce pas d'ailleurs la raison pour laquelle la France a toujours refusé que les négociations sur l'Europe mettent en présence deux blocs, deux alliances de natures d'ailleurs si différentes l'une de l'autre ? N'est-ce pas pour cela que la France accorde tant d'import-

tance aux processus de la CSCE qui met en présence les trente-cinq, c'est-à-dire tous les pays européens ainsi que les États-Unis et le Canada ? La démarche politique d'ensemble que représente l'Acte final d'Helsinki doit être poursuivie sans relâche. C'est ainsi seulement que pourra être surmontée progressivement la division de notre continent.

Or, si l'avenir de l'Europe apparaît aujourd'hui encore sous les traits de la division, si Berlin nous rappelle qu'il y a deux Europes en une, est-ce à nous, Européens de l'Ouest, qu'en incombe la responsabilité ? Le contrôle exercé sur les pays dits de l'Est empêche qu'il y ait aujourd'hui une communauté politique de l'Atlantique à l'Oural.

Pourquoi nier cependant que de grands changements sont en cours en Union soviétique ? M. Gorbatchev a entamé un vaste mouvement de réformes, il cherche à instaurer une relative transparence et une certaine efficacité économique, il a engagé son pays dans une politique de dialogue et de coopération avec l'Ouest. Tout cela est vrai. Tout cela doit être salué et encouragé. D'ailleurs, l'ensemble des pays ouest-européens, et avec eux la France, ont aujourd'hui des relations à la fois plus nombreuses et de meilleure qualité avec Moscou. Je m'en réjouis. Qu'une politique à l'Est plus active, plus imaginative, plus exigeante aussi, se mette en place, c'est la condition nécessaire du rapprochement.

Mais je m'étonne, chaque fois que j'entends certains affirmer que, désormais, l'initiative européenne est du côté de Moscou ; je m'étonne davantage encore, lorsque j'en entends d'autres préconiser de ralentir la coopération européenne de défense, sous prétexte que l'Union soviétique découvre les vertus de la coopération internationale et du dialogue européen, et que pour la première fois depuis 1945 nous avons quelques espoirs de voir le désarmement progresser.

L'accord de Washington — la double option zéro — a servi de révélateur. Au scepticisme général a succédé l'espérance : un mandat sur les prochaines négociations conventionnelles pourrait être bientôt signé à Vienne.

Certains s'alarment : n'est-ce pas la sécurité de l'Europe

que l'on brade ? D'autres s'indignent : le désarmement progresserait plus vite si nous supprimions telle catégorie entière d'armes, si nous acceptions la démilitarisation pure et simple d'une partie de l'Europe.

Le désarmement est une chance à saisir, celle d'un équilibre plus stable ; ce n'est pas seulement faire moins, c'est aussi faire mieux. L'exigence de sécurité ne disparaît pas : désarmement et sécurité vont de pair ; je ne saurais pour ma part renoncer à l'un ou l'autre de ces principes.

Référence de civilisation, l'Europe peut aussi s'affirmer comme un espace de croissance dont l'objectif, fondé sur la modernisation des structures de production, est d'assurer l'emploi au plus grand nombre possible de ses travailleurs.

Elle doit enfin acquérir une épaisseur qui lui manque encore, par l'affirmation d'une identité européenne. Celle-ci appelle une expression politique unique, et spécifique, sur les grands sujets mondiaux.

Jean Monnet est l'un des premiers à avoir compris cette attente, à avoir œuvré inlassablement pour la traduire dans des réalisations concrètes et lui assurer les bases institutionnelles de son développement.

C'est dire à quel point nous lui sommes redevables d'avoir donné aux peuples d'Europe la conscience qu'au-delà de la communauté géographique, de la communauté historique, de la communauté économique, l'Europe est une communauté de destin.

La France a des atouts pour l'Europe.

Elle est aujourd'hui le pays qui a le plus de chances, non seulement de préserver son identité, mais même de contribuer fortement à la construction européenne. Par sa seule grande vitalité démographique dans une Europe qui a si peu confiance dans son avenir qu'elle ne renouvelle plus ses générations, par le potentiel d'écoute et de confiance dont elle dispose auprès des autres nations, notamment celles du Tiers Monde, par l'entreprise de redressement et de modernisation économique qu'elle accomplit, la France dispose de cartes significatives pour l'Europe de demain.

La France a aussi des ambitions pour l'Europe.

La construction européenne, c'est assurément pour nous un grand marché sans frontières intérieures. Mais nous

savons aussi d'expérience et de conviction qu'il n'y a pas de marché viable et stable sans que la puissance publique n'y fixe des règles du jeu. Pour que l'unification du marché européen ne se traduise pas par des déséquilibres qui mettraient en péril l'idée européenne elle-même, il appartient aux puissances publiques européennes de prévenir les inquiétudes qui s'expriment par la définition de règles du jeu claires et dynamiques.

C'est d'abord l'épanouissement d'une Europe sociale, qui réponde aux attentes des travailleurs en leur apportant des raisons concrètes d'espérer, pour leur formation, leur emploi, la préservation de leurs droits sociaux fondamentaux, et qui leur assure, par une perspective de progrès social, la possibilité de participer à la construction européenne.

Le Grand Marché intérieur permettra la libre circulation des capitaux, des produits et des hommes.

Les problèmes de compétitivité, de valorisation des ressources humaines et de rénovation des rapports sociaux se poseront donc demain encore plus qu'aujourd'hui, à l'échelle de l'ensemble de la Communauté.

Déjà, les entreprises ayant des établissements dans plusieurs pays d'Europe sont confrontées à la diversité des statuts de leurs salariés, à la difficulté d'organiser la mobilité de leurs cadres ou à la représentation des salariés auprès de leur société mère.

L'édification d'un espace social européen répond à une triple préoccupation :

— la plus grande partie des citoyens européens sont des salariés ; il n'y aura pas de progrès européen sans eux ni en dehors d'eux ;

— éviter toute forme de « dumping social » qui serait néfaste à terme pour tous les pays membres ; dans la compétition internationale, le principal atout de l'Europe dans son ensemble est constitué par la qualité de sa main-d'œuvre ; aussi faut-il se prémunir collectivement contre d'éventuels comportements qui affaibliraient cet avantage ;

— affirmer l'identité de l'Europe, qui repose sur une étroite complémentarité entre progrès économique et progrès social.

La construction de l'Europe sociale reste très largement à faire.

Une première étape importante est cependant intervenue avec l'Acte unique de 1985, qui a introduit dans le traité de Rome un article fixant le principe d'une harmonisation des législations des États membres en matière d'hygiène et de sécurité. Cette harmonisation est en cours et devrait être effective d'ici à 1992. Mais une nouvelle impulsion est manifestement nécessaire.

Il serait à ce stade illusoire, voire absurde, de chercher à uniformiser les statuts sociaux au sein de l'Europe. En revanche, il est indispensable de définir les garanties et droits fondamentaux applicables à tous les salariés européens. La création de ce socle social affirmerait la volonté de l'Europe de conjuguer efficacité économique et cohésion sociale.

Le même souci devrait à mon sens conduire les partenaires sociaux à envisager l'ouverture de négociations à l'échelle européenne.

Tous les pays de la Communauté sont confrontés au défi de la modernisation de leur appareil productif et ont par conséquent à résoudre des problèmes similaires, qu'il s'agisse des conditions sociales de la modernisation, du rôle de la formation professionnelle, de l'évolution des métiers et des qualifications ou du développement de la mobilité des salariés.

Les partenaires sociaux ont la possibilité d'apporter des réponses communes à ces problèmes communs.

Certes, il n'existe pas aujourd'hui un droit de la négociation collective au niveau européen. Mais l'Acte unique donne compétence à la Commission pour favoriser « le développement du dialogue entre partenaires sociaux au niveau européen pouvant déboucher, si ces derniers l'estiment souhaitable, sur des relations conventionnelles ».

Des initiatives ont déjà été prises. Les entretiens de Val Duchesse ont permis l'adoption par les organisations syndicales et patronales européennes de plusieurs avis communs.

Mais n'est-il pas temps de franchir une nouvelle étape et

d'ouvrir des négociations susceptibles de déboucher sur de véritables accords collectifs ?

La réponse appartient naturellement aux partenaires sociaux eux-mêmes.

Plus d'Europe, mieux d'Europe, c'est aussi le renforcement des politiques communes, dans le domaine industriel, dans celui de la recherche, de la culture, de la formation, de l'environnement pour ne citer que quelques exemples.

C'est encore une Europe monétaire, car l'achèvement du marché intérieur, avec la libération des mouvements de capitaux prévue au 1^{er} juillet 1990, nécessitera un renforcement du Système monétaire européen.

Ce renforcement et la promotion de l'ECU comme véritable monnaie de réserve permettront de consolider le marché intérieur et d'introduire un pôle de stabilité et de référence dans le Système monétaire international. Un jour viendra où, pour gérer cette monnaie commune, une nouvelle institution, une Banque centrale européenne, sera nécessaire.

C'est une communauté ouverte sur le monde mais qui assure à ses entreprises des armes égales à celles de nos grands partenaires commerciaux dans la dure bataille de la concurrence.

C'est enfin et surtout une Europe solidaire.

Solidarité avec le reste du monde. Nous sommes cinq milliards d'êtres humains sur la planète. Il est impensable que quatre hommes sur cinq acceptent durablement de végéter dans la pauvreté, tandis que le dernier protégerait son aisance.

« Aider le Tiers Monde, c'est s'aider soi-même », a dit François Mitterrand.

Aider le Tiers Monde, cela signifie aider à résoudre les problèmes vitaux d'endettement, des prix des matières premières, de financement du développement.

Aider le Tiers Monde, c'est proposer aux pays du Sud un marché pour leurs produits, une prévisibilité pour leurs recettes d'exportation, une technologie et une formation pour leur développement, c'est consacrer 0,7 % du PIB à notre aide publique au développement, c'est assurer un environnement économique sûr et porteur de croissance.

La Convention de Lomé, passée entre la Communauté économique européenne et soixante-six pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes, constitue à cet égard une coopération exemplaire qu'il faudra encore améliorer pour qu'elle s'adapte à l'évolution des besoins de ces pays, et tout particulièrement ceux d'une Afrique en crise. Il en est de même des accords conclus avec les plus proches de nos voisins, ceux de la Méditerranée.

Solidarité entre les régions de la Communauté : le doublement des fonds structurels, décidé par le Conseil européen de Bruxelles, en février 1988, représente un moyen de parvenir à la cohésion économique et sociale, l'un des objectifs essentiels évoqués par l'Acte unique. Sachons maintenant utiliser ces fonds au bénéfice des régions les plus défavorisées dans des conditions qui permettent leur intégration effective au Marché commun dans la confiance, et non dans l'inquiétude.

Solidarité entre les citoyens de la Communauté : une attention plus grande doit être portée aux exclus du progrès, aux chômeurs de longue durée, à tous ceux que frappent la pauvreté, la maladie, les catastrophes.

Cette Europe-là, c'est l'Europe que la France souhaite aider à construire sous l'autorité du président de la République.

L'Europe est en train de se faire.

Oh ! certes, elle ne va pas toujours du pas et au rythme que nous souhaiterions. J'en veux pour seule preuve la difficulté que nous avons rencontrée pour faire partager à nos partenaires la nécessité de protéger la création européenne dans le domaine de la télévision par un système régulateur de quotas de production. Il a fallu l'opiniâtreté du ministre délégué chargé des Affaires européennes, Édith Cresson, en même temps que le cri d'alarme lancé par les professionnels de différents pays, pour faire admettre à la fois la notion des proportions majoritaires d'œuvres d'origine européenne et la légitimité des mécanismes de protection de notre propre législation nationale.

C'est encore insuffisant ? Assurément. Mais mesurons les progrès accomplis en peu de semaines ! Et sachons surtout qu'au-delà des protections indispensables c'est la

qualité, la solidité et l'inventivité de nos savoir-faire, dans tous les domaines, qui nous feront progresser.

Chacun aura compris maintenant que l'ouverture politique qu'incarne la majorité présidentielle, dans le respect de la diversité de ses composantes, est la traduction du grand rendez-vous qui attend notre pays, l'ouverture vers l'Europe.

Le projet que porte la passion de la France unie est simple : que notre pays vive à l'aise avec lui-même, avec le sentiment de l'efficacité économique et de la justice sociale, et l'espoir, du coup, de le mettre en état d'assumer toutes ses responsabilités internationales, qui sont considérables.

La France qui gagne dans une Europe unie, la France unie dans une Europe qui gagne, voilà la ligne tracée au service de la paix, du développement, de la sécurité, et d'une idée qui depuis deux siècles n'en finit pas d'être neuve à travers la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.

Une Europe ouverte¹

Trois questions me paraissent actuellement devoir être posées : L'Europe de 1993 sera-t-elle protectionniste comme on lui en prête l'intention ? Quel rôle doit-elle jouer vis-à-vis des pays en développement ? Quelle réponse donner à l'attente des pays de l'Est qui recherchent une coopération avec la Communauté ?

Une Europe ouverte sur la base de la réciprocité

En s'ouvrant à elle-même, la Communauté s'ouvre aux autres. Une entreprise japonaise ou américaine, qui exportera en 1993 dans un seul des douze pays de la Communauté, aura immédiatement accès à tous les autres pays, sans avoir à obtenir des certificats de conformité nationaux ni à franchir de frontières. La libération des mouvements de capitaux, la libre prestation en matière bancaire ou d'assurance va créer un appel d'air pour les sociétés extérieures à la Communauté. Je vous rappelle que la Commission Cecchini a montré que les pays tiers seraient également bénéficiaires de la réalisation du marché unique.

Nous allons donc créer un vaste espace ouvert à la concurrence. Ne conviendrait-il pas de le réserver aux seuls Européens ? Ce n'est pas notre approche. Mais faut-il pour autant le laisser ouvert à tous vents sans garanties de trouver ailleurs des avantages équivalents ? Je ne le pense pas non plus. La bonne mesure nous a été donnée par la Commission qui, dans son communiqué d'hier, parle d'une

1. Discours prononcé à Paris, 20 octobre 1988.

Europe ouverte sur la base de la réciprocité. Cette formule me convient parfaitement.

Ce souci que nous avons d'obtenir des partenaires de l'Europe un traitement équivalent à celui que nous leur accorderions en inquiète certains, qui y voient une attitude protectionniste. A ce sujet, je voudrais faire plusieurs observations :

— L'Europe, vous le savez, est le premier importateur mondial. D'autre part, en construisant à l'échelle du continent une zone de libre circulation, elle montre sans réserve sa conviction que l'échange est profitable à tous et tourne par là le dos à toute philosophie protectionniste.

— Ce que nous voulons, nous Européens, pour nous-mêmes, nous le souhaitons pour l'ensemble de l'économie mondiale. Il y a par exemple bien plus qu'une coïncidence dans le fait que la Communauté organise la libre prestation de service chez elle et qu'elle milite activement dans le cadre des négociations multilatérales de l'Uruguay Round, pour étendre aux services les règles du GATT.

— Cependant, il doit être aussi clair que l'Europe ne doit pas être la seule région du monde parfaitement solvable, parfaitement homogène et totalement ouverte sur l'extérieur. La même règle du jeu doit s'appliquer à tout le monde. Une banque française doit pouvoir trouver aux États-Unis les mêmes facilités qu'une banque américaine en Europe.

Cela étant précisé, je voudrais marquer ma préoccupation devant les menaces qui pèsent sur l'Europe, alors que subsistent d'importants déséquilibres des paiements courants dans le monde et que tend à s'instaurer un climat d'affrontement commercial. Les États-Unis ont déclaré la guerre à la politique agricole commune. Ils viennent de voter une loi sur le commerce extérieur, le Trade Bill, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle constitue une menace permanente de rétorsions contre les pays dont le comportement ne sera pas jugé conforme aux intérêts des États-Unis. Cette loi fait en effet obligation à l'exécutif américain d'engager des négociations avec les pays dont les pratiques commerciales, globalement ou dans un secteur déterminé, seraient jugées déloyales. Elle prévoit en outre l'intensification de la guerre commerciale dans le domaine agricole,

dans le cas où les négociations de l'Uruguay Round ne se dérouleraient pas comme souhaité par nos amis d'outre-Atlantique. J'appelle cela négocier sous la menace.

Cette situation doit être l'occasion pour l'Europe de prendre la mesure de ses intérêts et de définir le rôle qu'elle entend jouer dans un monde économique où elle constitue un des grands pôles de puissance. Sa détermination à ne pas laisser entamer son indépendance économique dans les années qui viennent sera la contrepartie de sa volonté de coopération avec les autres pays développés, l'Amérique du Nord et le Japon tout particulièrement. Nous sommes disposés à ouvrir tous les grands dossiers économiques avec nos partenaires, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'aéronautique, des télécommunications ou encore des échanges de services, mais l'Europe doit marquer sans ambiguïté les conditions pour qu'un tel dialogue soit équilibré :

— La coopération en matière de politique économique et monétaire est essentielle pour s'attaquer aux problèmes de fond des déséquilibres internationaux. Les orientations de politique économique des États-Unis sont la seule vraie cause de leur déficit, et non les pratiques déloyales de leurs partenaires.

— Le développement équilibré des échanges internationaux doit se faire dans un cadre multilatéral. Cela exclut les tendances actuelles au bilatéralisme.

— Les négociations internationales ne peuvent aboutir qu'en respectant le principe de l'octroi d'avantages mutuels et globalement équilibrés.

L'Europe doit faire entendre sa voix, une et sans dissonance, dans le concert international, et je souhaite que l'échéance de 1993 soit l'occasion pour elle de bien évaluer les enjeux.

L'Europe partenaire du Tiers Monde

Le deuxième domaine dans lequel il me semble que l'Europe doit encore mieux affirmer son identité, c'est celui de ses relations avec les pays en développement. Mon sentiment à cet égard est que c'est sans doute là où elle a le plus fait preuve d'originalité par le passé.

Nous devons aujourd'hui faire face à un réel découragement, voire à une certaine désespérance de la part de tous ceux qui depuis près de trente ans ont dépensé leur énergie pour que les pays riches participent au développement des pays du Sud. Or ces efforts paraissent anéantis par la crise de l'endettement et les innombrables programmes d'ajustement, véritable rocher de Sisyphe, qui absorbent une part croissante de l'aide. Nous savons tous que l'ajustement sans croissance est un remède qui risque de tuer le malade. Aussi la question essentielle est-elle aujourd'hui de trouver les ressources qui permettent d'assurer une sortie de la crise par le haut. Il importe en effet de ne pas engloutir tous les capitaux mobilisés au profit des pays du Sud dans des opérations d'apurement des passifs : restructuration de dettes, couverture des déficits budgétaires ou aide à la balance des paiements. Il est indispensable de pouvoir financer de vrais projets de développement, de permettre à ces pays d'investir pour faire face aux besoins de leur population.

Or, je constate que dans cette phase difficile l'aide européenne a su conserver son originalité car son action vise principalement le développement, qu'il s'agisse des projets du Fonds européen de développement, qu'il s'agisse du STABEX, qu'il s'agisse des accords avec les pays méditerranéens ou bien même de l'aide aux pays non associés, l'Europe a su préserver l'aspect le plus positif, le plus constructif de l'aide au développement.

Ce qui fait également la valeur et l'originalité de la coopération européenne avec les pays du Sud, c'est l'organisation de solidarités spécifiques avec l'Afrique.

En premier lieu, la politique d'association avec les pays méditerranéens me paraît exemplaire de ce souci de lier l'Europe avec des pays dont elle est consciente d'avoir à partager le destin. Les accords d'association ont permis de privilégier dans les relations extérieures de la communauté les pays du Maghreb. Je ne suis pas certain pour autant que l'effort de l'Europe soit à la mesure des difficultés économiques que connaissent ces pays. Ce qui vient de se passer en Algérie, de même que les troubles qu'ont connus d'autres pays de la région par le passé, montre bien les risques d'un

écart durable entre la croissance économique et la croissance démographique. C'est un défi pour le Maghreb, c'en est un également pour l'Europe.

L'autre volet de l'ancrage africain de l'Europe ce sont les accords de Lomé. Alors que la négociation pour le renouvellement s'ouvre et que la communauté internationale se mobilise pour l'Afrique, il importe que l'Europe puisse réaffirmer les grandes orientations qui ont fait le succès de ces accords : la contractualisation et la planification de l'aide d'une part, le soutien au secteur des matières premières, d'autre part, à travers le STABEX et le SYSMIN.

Une Europe disposée à coopérer avec les pays d'Europe de l'Est

Il reste enfin tout un champ de relations extérieures de la Communauté, encore inexploré et qui vient de s'ouvrir ; je veux parler de la politique de coopération avec les pays de l'Est. Deux événements, d'ailleurs étroitement liés, sont à l'origine de la situation nouvelle ainsi créée.

Vous connaissez le vent de réformes, notamment économiques, qui souffle à l'Est. Certes, la restructuration des économies de l'Est est diversement engagée, certains pays comme la Hongrie ont plusieurs longueurs d'avance, d'autres comme la Pologne connaissent une crise profonde, d'autres enfin ne semblent pas vouloir prendre de risques. Il n'en reste pas moins que les pays de l'Est feront de façon croissante appel à une coopération avec les économies occidentales et plus particulièrement avec l'Europe.

Ceci s'est d'ailleurs traduit, et c'est le deuxième événement que je veux évoquer, par un changement complet d'attitude vis-à-vis de la Communauté européenne. Hier, les relations entre l'Europe de l'Est et la Communauté étaient paralysées par les préalables politiques. Depuis trois ans tout a changé. L'Union soviétique a compris qu'une coopération nourrie supposait des relations bilatérales directes entre la Communauté et les différents États, le dialogue entre le CAEM et la Communauté étant sans grande utilité, puisque les deux organismes n'ont pas de

compétences comparables. Les faits ont par la suite confirmé cette nouvelle approche. Une déclaration conjointe entre la CEE et le CAEM a pu être adoptée sur une base réduite, c'est-à-dire limitée à une reconnaissance politique mutuelle qui laisse le champ libre à des accords bilatéraux. Par la suite la Communauté a négocié puis signé très récemment un accord commercial avec la Hongrie ; un autre devrait aboutir avec la Tchécoslovaquie ; la Bulgarie est revenue sur ses premières hésitations et c'est maintenant avec l'URSS elle-même que doivent s'engager des discussions pour parvenir à un accord de coopération et de commerce.

Nous n'en sommes encore qu'au début d'un processus qu'il nous appartiendra, notamment en 1989 lors de la présidence française, de poursuivre. Pour l'Europe l'enjeu me paraît important :

— Nous avons, commercialement parlant, beaucoup à gagner à ce que les économies des pays de l'Est puissent se moderniser ou tout simplement sortir de la léthargie dans laquelle se trouvent certaines d'entre elles.

— Le développement des échanges avec l'Est suppose des étapes qui seront longues et difficiles à franchir. Il n'est pas aisé pour des économies à commerce d'État, où exportations et importations ont un caractère résiduel, de se confronter à des économies ouvertes. La Communauté est sans conteste le meilleur interlocuteur pour que se crée dans ces pays un environnement capable d'accueillir nos entreprises. Il faudra en effet fixer les règles du jeu en matière d'investissements, de transferts de technologie, de propriété industrielle, de circulation des personnes, etc.

— La Communauté a devant elle la responsabilité de contribuer à une restructuration de l'espace économique de l'Europe, dont elle sera le centre. Il s'agit ni plus ni moins que de ranimer des échanges qui ont irrigué l'Europe historique.

C'est volontairement que je n'ai pas évoqué les enjeux politiques. Ils sont évidents et considérables. Ce qui me paraît essentiel, c'est que la définition d'une politique européenne vis-à-vis de l'Est gagnera certainement en

substance si elle peut s'appuyer sur un développement de la coopération économique.

En conclusion, voilà trois domaines où l'Europe doit affirmer son identité vis-à-vis du monde extérieur : prise de conscience de ses intérêts commerciaux face aux autres pôles de puissance économique ; renforcement de son engagement vis-à-vis des pays méditerranéens et de l'Afrique ; ouverture d'un nouvel espace économique vers l'Est.

L'expérience montre que la cohésion interne est toujours renforcée lorsque existe un dessein extérieur. C'est ainsi, avec la volonté de tenir sa place dans le monde et en affirmant son originalité, que l'Europe me paraît pouvoir surmonter les difficultés qui l'attendent dans sa propre construction.

Les choix stratégiques de la France¹

Vous êtes ici réunis pour réfléchir ensemble à la sécurité de la France et de l'Europe. Vous l'êtes à un moment où les conditions de notre sécurité évoluent particulièrement vite, sans qu'il soit toujours aisé de cerner avec précision les contraintes et les perspectives que de tels changements signifient pour nous. Cette situation rend votre réflexion à la fois difficile et nécessaire.

J'aurai devant vous le souci d'éviter les débats théoriques et les querelles d'école, pour dresser le bilan de l'action de la France et tracer les grandes orientations de la politique de défense du gouvernement. Je le ferai d'abord en vous présentant ma perception de la situation dans laquelle nous nous trouvons désormais, puis les principaux axes de la politique française, en Europe et dans le monde, en vous précisant enfin les moyens que le gouvernement consent pour sa sécurité.

I. UN ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE EN TRANSITION

1. *De nouvelles conditions de sécurité*

Le continent européen est aujourd'hui plus que jamais le pivot des relations Est-Ouest. Opposés par des siècles de conflits, nos pays ont su se construire, il y a presque

1. Discours prononcé devant l'Institut des hautes études de la Défense nationale, 7 septembre 1989.

cinquante ans, un avenir de paix sur les ruines laissées par leurs déchirements meurtriers. Cet équilibre s'est constitué sur fond d'une *triple anomalie* : celle de la *paix prolongée*, du *surarmement* et de la *division*. De là vient aussi une *double ambiguïté* : la *paix n'existerait que par le surarmement, sa division seule garantirait la sécurité de l'Europe*.

Nous pouvons dès lors mesurer l'ampleur des changements qui se produisent dans notre environnement. Que sont-ils en effet ? D'abord l'émergence d'une coopération accrue entre l'Est et l'Ouest qui laisse entrevoir la perspective d'une Europe mieux unie ; ensuite, la mise en place de négociations, qui s'emploient à en finir avec la course aux armements. Pour la première fois depuis 1945, l'Europe cherche à concilier ce qu'elle avait appris à opposer : sécurité et détente, équilibre et désarmement ; le surarmement n'est plus la condition de l'équilibre, la division celle de la paix.

2. L'évolution des pays d'Europe de l'Est

Ce changement dans nos perspectives est en partie dû aux évolutions incontestables qui se produisent en Union soviétique et à l'Est de l'Europe. Sous la conduite de M. Gorbatchev, l'Union soviétique, sans remettre en cause les principes de son système, semble désormais trouver plus de vertus que de vices aux systèmes économiques occidentaux, accepter la coopération, comprendre que l'accumulation des armes ne garantit pas la puissance, accepter que son pouvoir ne s'impose plus de la même manière à Moscou et à Prague.

La Pologne, déjà, la Hongrie bientôt, peut-être, font figure de pionnières dans la conquête patiente mais tenace des libertés par leurs sociétés : comment ne pas y voir le signe qu'une histoire nouvelle s'écrit, exaltante pour eux, fascinante et satisfaisante pour nous qui n'avons cessé de dénoncer dans leur liberté confisquée une menace contre la nôtre ?

Les risques d'instabilité sont grands, des crises peuvent survenir. Mais la fin des totalitarismes est le grand défi de cette fin de siècle : apportons-y notre contribution.

Je crois moins, par expérience, aux grands programmes qu'aux actions ciblées : les démocraties naissantes ont besoin de spécialistes du droit, d'avocats, de juges compétents. Dans cet esprit, le président de la République a inauguré, le 26 août 1989, la *Fondation de l'Arche de la Fraternité*, destinée à aider les processus de transition démocratique. Je crois profondément que beaucoup peut et doit être fait en matière de ce que j'appellerai — pardonnez-moi ce néologisme — *l'ingénierie démocratique* et j'aurai d'autres occasions de faire des propositions concrètes en ce sens.

Il en va de même en matière d'économie : une révision complète du système de gestion des entreprises de ces pays s'impose et par conséquent oblige à des efforts de formation à tous les échelons. L'ampleur du problème amène à penser qu'au-delà des accords bilatéraux déjà signés, un *Institut de recherche d'enseignement de la gestion* pourrait être créé en Europe sur une base multinationale et paritaire (Est-Ouest). J'ai demandé que soient examinées les modalités de fonctionnement et de financement d'un tel institut.

3. Les négociations de réduction des armements

Ces changements à l'Est ont favorisé la reprise des négociations de désarmement, jusque-là enlisées dans les méandres des tensions Est-Ouest, et montré le bien-fondé de la fermeté que nous avons adoptée alors. Ce qui n'était qu'une chimère devient une espérance fondée, des négociations se sont engagées dans les principaux domaines d'armements. Mais ne nous y trompons pas : *Signe de la détente, le désarmement ne saurait en être ni le préalable, ni le substitut*. La vigilance reste nécessaire.

Pour sa part, la France, qui a toujours maintenu la suffisance de ses moyens militaires, entend favoriser un désarmement équilibré, permettant de parvenir en Europe à *une plus grande stabilité militaire à un niveau inférieur d'armements*. Le président de la République a fait du désarmement l'une des priorités de son second septennat. Le premier, il a rappelé que notre insécurité tenait d'abord au

gigantesque arsenal conventionnel du pacte de Varsovie.

Aussi la France s'est-elle engagée activement dans la préparation des négociations sur les forces conventionnelles en Europe, qui se sont ouvertes le 6 mars dernier, à Vienne, et qui ont pour *objectif de réduire et déconcentrer les forces classiques et les stocks d'armements en présence, de manière à interdire toute attaque surprise, et empêcher une guerre prolongée.*

Ces négociations progressent rapidement. Les initiatives répétées des pays occidentaux ont reçu un écho favorable à l'Est : parmi les propositions de l'Alliance, le principe — essentiel pour nous — de *réductions asymétriques à l'Est et à l'Ouest* permettant d'atteindre des plafonds égaux pour les principaux matériels offensifs est accepté.

Des désaccords persistent néanmoins qui empêchent aujourd'hui de préjuger l'issue de ces négociations. La France, pour sa part, s'emploiera à ce qu'elles aboutissent rapidement. En effet, les pays européens y ont un intérêt spécifique : mais il est important pour nous, et nous y serons attentifs, *que le désarmement en Europe ne soit pas vidé de son sens par l'accumulation d'armes aux frontières de notre continent.*

Autre domaine de l'initiative française, *les armes chimiques.*

La Conférence de Paris, qui s'est déroulée en janvier de cette année, à l'initiative du Président Mitterrand, a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés : réaffirmer solennellement l'engagement de non-emploi des armes chimiques, susciter de nouvelles adhésions au protocole de 1925, donner un élan nouveau aux négociations de Genève d'une convention allant jusqu'à l'interdiction de ces armes.

En ce qui concerne l'*espace*, nous refusons de nous lancer dans la course à sa militarisation et nous pensons que marquer un « *code de bonne conduite spatiale* ». L'espace donne aux Européens l'occasion de préciser leur conception de la sécurité, en marquant l'importance qu'ils accordent à la face cachée du désarmement, la vérification. Déjà, l'année dernière, j'avais appelé à une *initiative européenne pour la vérification spatiale des accords de désarmement.* Dans cet esprit, la France a multiplié les

démarches à la Conférence du désarmement, à l'Union de l'Europe occidentale, et je me réjouis personnellement des réactions largement favorables qui en résultent.

4. *Désarmement et dissuasion nucléaire*

Désarmement conventionnel, chimique, code de bonne conduite spatiale. Et le nucléaire ? Est-ce à dire que, favorable au désarmement, la France cesserait de l'être dès lors que les armes nucléaires seraient concernées ?

La réduction des armes nucléaires est de toute évidence une nécessité : elle ne saurait cependant signifier la remise en cause du rôle des armes nucléaires dans la dissuasion. Seules les puissances qui possèdent plus d'armes que ne l'exige la crédibilité de leur dissuasion sont donc aujourd'hui concernées : les premiers pas incombent aux super-puissances.

Le président de la République a défini et souvent rappelé *les conditions préalables à notre participation au désarmement nucléaire*, je n'y reviens pas.

Nous espérons les voir remplies et nous nous réjouissons aujourd'hui que des progrès soient effectués en ce sens.

Je voudrais pour ma part insister sur un point, à mes yeux essentiel : le désarmement et la dissuasion sont naturellement compatibles. En effet, la dissuasion nucléaire garantira la stabilité de l'équilibre conventionnel à bas niveau créé par le désarmement.

Dans ce contexte, la fonction de dissuasion, et non de bataille, des armes nucléaires est progressivement redécouverte par beaucoup en Europe. La France, qui en a fait le cœur de sa stratégie et qui récuse la notion de bataille nucléaire, ne peut que saluer cette évolution ne rendant au demeurant indispensable qu'un nombre minimal d'armes nucléaires.

Nous nous en sommes toujours tenus à une politique de *dissuasion suffisante*, et nous nous réjouissons donc de voir l'Alliance progressivement évoluer dans le même sens, avec la perspective de nouvelles réductions de ses systèmes de courte portée dès la mise en œuvre d'un accord de désarmement conventionnel.

II. LES CHOIX STRATÉGIQUES DE LA FRANCE ET SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

1. *Une stratégie de dissuasion autonome*

Pour garantir son indépendance et cimenter son identité nationale, notre pays a fait le choix d'une défense indépendante, fondée sur une stratégie autonome de dissuasion nucléaire. *Cette stratégie constitue un élément de stabilité pour notre politique internationale* : elle a permis que notre pays joue un rôle essentiel dans les équilibres mondiaux, elle constitue aujourd'hui le gage d'une influence maintenue.

Notre stratégie est organisée autour d'une *dissuasion nucléaire autonome et suffisante*. C'est elle qui donne sa cohérence à l'ensemble de notre système : nos forces conventionnelles, nucléaires préstratégiques et stratégiques sont indissociables les unes des autres. *C'est la certitude qu'une agression militaire comporte le risque d'une montée aux extrêmes — le déclenchement d'une frappe stratégique — qui retient l'agresseur ; l'existence d'un échelon préstratégique lui interdit d'espérer une démission due à l'épouvante ; un dispositif conventionnel aéroterrestre, cohérent et modernisé, écarte l'idée que nous pourrions préférer le repli et la soumission au respect de nos engagements de solidarité.*

Destinée à préserver l'indépendance et l'identité nationale de la France, notre politique de défense ne saurait cependant être comprise comme la volonté d'un superbe isolement. L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas, d'ailleurs, que les puissances tentées par le repli sur elles-mêmes préparent ainsi la certitude de leur déclin ?

2. *La France et l'Europe*

Soucieux de préserver la détente, les deux Grands pourraient avoir désormais tendance à s'impliquer moins tôt dans d'éventuelles tensions européennes, à jouer le rôle

de recours ultime plutôt que celui de garantie préalable.

Dès lors, *la cohérence de la sécurité européenne incombe davantage aux pays européens eux-mêmes*. Or, le cadre institutionnel dont nous disposons aujourd'hui au niveau européen reste, il faut le reconnaître, mal défini. Assurément, l'avenir ne réside pas dans le *statu quo* stratégique, mais dans l'adaptation des principes qui ont su garantir notre sécurité.

Dans cette perspective, deux questions me semblent mériter réflexion : comment insérer la sécurité dans la construction européenne ? Comment concilier les dimensions européenne et atlantique de notre sécurité ?

a) *Comment insérer la sécurité dans la construction européenne ?*

La prise de conscience plus vive, au cours de ces dernières années, de la dimension européenne de notre sécurité a suscité un grand nombre d'initiatives. Nécessaire pour amorcer une dynamique jusque-là en sommeil, ce bouillonnement aurait désormais besoin d'être ordonné : Union de l'Europe occidentale, Groupement européen indépendant de programme, Eurogroup, une synthèse institutionnelle est souhaitable.

Les réalisations sont loin d'être négligeables : le GEIP connaît un nouveau dynamisme grâce notamment au *programme EUCLIDE*, d'origine française, pour la coopération en matière de recherche ; l'UEO, réactivée en 1984, a précisé ses objectifs dans une plate-forme en 1987 et s'est élargie à l'Espagne et au Portugal en 1988.

Elle atteint aujourd'hui un palier : je souhaiterais pour ma part qu'elle se donne un programme précis de coopérations immédiates, notamment en matière de vérification et de désarmement, et qu'elle mène une réflexion sur son propre avenir.

A cet égard, l'*Institut européen des hautes études de sécurité*, dont j'appelais la création de mes vœux il y a un an, apportera, je l'espère, une contribution importante à cette réflexion. Sa mise en place devrait être approuvée lors de la prochaine session de l'UEO, et il devrait remplir trois objectifs :

— établir des liens entre les parlementaires nationaux et ceux de l'UEO ;

— encourager des contacts entre les responsables des questions de sécurité au niveau européen et les chercheurs des instituts existants : il ne s'agit pas de faire de la concurrence à ceux-ci, mais de donner une visibilité accrue à leurs travaux ;

— favoriser enfin des rencontres entre instituts de l'Est et de l'Ouest, afin de mieux intégrer la nouvelle détente Est-Ouest dans nos réflexions européennes : ce serait là l'aboutissement de la proposition que j'avais faite d'un Centre de transparence.

L'une des premières réflexions à mener pourrait être d'imaginer le *paysage institutionnel de notre sécurité d'ici l'an 2000*. Cela suppose évidemment de s'interroger sur la dimension atlantique de celle-ci.

b) Sécurité européenne et liens transatlantiques

L'évolution des relations de la France avec l'OTAN a montré son souci de ne pas s'enfermer dans une rhétorique stérile ; les politiques menées par beaucoup de nos alliés prouvent qu'ils savent défendre le respect de leur contribution nationale. Les négociations de désarmement en cours montrent que des processus multilatéraux peuvent être engagés dans le respect des options de chacun ; je souhaite que de même la modernisation du réseau de défense aérienne de l'Alliance soit négociée sur des bases qui permettent à la France d'y participer pleinement, ce qui serait profitable aux uns et aux autres.

c) Le rôle des coopérations bilatérales

L'importance des structures européennes de coopération ne peut faire oublier celle des coopérations bilatérales. Elles ont permis que soient accomplis de grands progrès ; elles offrent encore de grandes perspectives.

Je me réjouis tout particulièrement des progrès importants réalisés avec les *pays méditerranéens*, l'Italie et l'Espagne notamment : je l'ai souvent dit, l'Europe ne se construira qu'avec le concours de tous.

La coopération entre les deux puissances nucléaires

d'Europe est dans l'ordre des choses : je suis convaincu que davantage pourrait être fait à cet égard.

La coopération avec la *République fédérale d'Allemagne* reste la plus riche en accomplissements : cette année a vu se mettre en place de nombreux projets, comme l'installation de la *brigade mixte* et l'inauguration du *Conseil de défense et de sécurité*. Or, pourquoi le nier, certaines insatisfactions se font jour, en matière de coopération d'armement notamment.

Là encore, les progrès ne viendront que d'une *réflexion conjointe sur les finalités de la coopération franco-allemande* ; il nous faut définir des références communes afin d'éviter la suspicion réciproque. Pour faire de la concertation franco-allemande le moteur de l'Europe nouvelle, il n'est plus possible d'éluder les questions de principe. C'est la tâche, me semble-t-il, qui incombe au Conseil de défense.

De manière concrète, les armées française et allemande ont multiplié les échanges au cours de ces années. Pourquoi ne pas *instaurer également des échanges réguliers au niveau des administrations centrales des ministères de la Défense* ?

3. La France et le reste du monde

La France a aussi un rôle à jouer dans la *sauvegarde de la paix du monde* : sa parole est d'autant plus écoutée qu'elle n'est celle d'aucune idéologie. Elle entend également faire respecter sa souveraineté là où elle s'exerce, et protéger le cas échéant ses ressortissants.

Notre pays est lié par des *accords de défense* à un certain nombre de pays africains ; le récent accord entre le Tchad et la Libye, à propos de la bande d'Aouzou, et sous réserve qu'il soit appliqué, est un succès pour notre politique dans la région. La France est aussi attachée à l'avenir de certaines nations par les *liens de son histoire* : c'est le cas du Liban ; c'est celui du Cambodge.

Faut-il, comme certains le suggèrent, que nous remettons en cause cette politique pour davantage nous consacrer à l'Europe ? Je ne le crois pas, *d'abord* parce que pas plus qu'une nation ne peut se prétendre grande et puissante

en pratiquant une politique d'isolement, l'Europe ne se construira dans le désintérêt du monde. Dans cette perspective, la politique mondiale de la France est une contribution à la construction de l'Europe. Ceux qui condamnent nos engagements mondiaux au nom de la sécurité en Centre-Europe ne sont-ils pas aussi ceux qui prédisent que bientôt la détente rendra caduque toute velléité de politique européenne ?

Par ailleurs, la détente Est-Ouest peut amener les deux Grands à une relative distance face aux crises régionales, par crainte de raviver les tensions entre Washington et Moscou. Il en résultera moins d'interventionnisme, mais aussi plus d'instabilité, instabilité par ailleurs inévitable en période de redéfinition des rapports de puissance : les rivalités locales se trouvent en effet exacerbées.

Pour ces raisons, il me paraît nécessaire que la France préserve sa politique d'engagement mondial.

Les principes de l'Europe de la défense¹

Laissez-moi vous exposer à grands traits les principes qui doivent guider la coopération européenne de défense.

Premier principe, donc : savoir combiner l'exigence de sécurité et le désarmement. C'est ce qui permet la stabilité. Le volet désarmement permet de passer d'une situation marquée par la supériorité à un processus de recherche de la *suffisance*. Suffisance en vertu de quoi ? C'est là qu'intervient le critère de la sécurité : il faut réduire et faire peser des contraintes particulières sur les armements qui serviraient à une attaque brusque et par surprise ou qui permettraient une guerre prolongée. Cela implique qu'on en diminue le nombre et qu'on les déconcentre géographiquement.

En effet, la stabilité ne découle pas de la seule diminution des armes : les nombres sont symboliques, ils peuvent être trompeurs. La parité numérique n'est pas un critère pertinent, à lui seul, de stabilité : la localisation des forces est importante ; leur combinaison aussi. Du processus de désarmement en cours devrait en tout cas résulter qu'aucune partie de l'Europe n'ait une sécurité diminuée, inférieure à celle des autres.

C'est la même préoccupation qui nous anime pour ce qui est des armes chimiques : nous souhaitons vivement que la Conférence de Paris favorise le succès de la négociation de Genève. C'est en tout cas l'espoir du président de la

1. Discours prononcé devant l'Institut des hautes études de la Défense nationale, 15 novembre 1988.

République, qui a pris l'initiative de cette conférence. C'est bien évidemment aussi le mien.

Un mot encore, en dehors du problème de la vérification sur lequel je reviendrai plus loin : le désarmement ne saurait écarter la nécessité que les forces autorisées s'adaptent à l'évolution de l'environnement technologique et opérationnel. Ce principe, de bon sens, ne doit évidemment pas servir de prétexte au contournement des accords. Mais on ne peut bloquer les progrès de la recherche technologique, cela n'aboutirait qu'à baisser les bras dans la compétition internationale.

Deuxième principe : les forces classiques et nucléaires sont nécessaires, ensemble, à la défense de l'Europe. Le nucléaire et le conventionnel se complètent l'un l'autre, tout en ayant leur caractère spécifique. Les tentations du tout-nucléaire comme celles d'une « dissuasion conventionnelle » — historiquement sans fondement — sont également utopiques, et déstabilisatrices. Le lien entre forces conventionnelles et nucléaires est fondamental : il faut qu'un adversaire ne puisse parier sur le contournement de la dissuasion.

La France, pour sa part, fait d'une dissuasion nucléaire autonome le fondement de sa défense. C'est ainsi qu'elle dispose de forces conventionnelles et de forces nucléaires, préstratégiques et stratégiques, qui forment un tout. Aucune de ces armes ne menace nos voisins et amis. Elles sont destinées, quelle que soit leur portée, à renforcer la dissuasion, et non mener une bataille.

Dans le contexte de désarmement que nous connaissons aujourd'hui, il serait dangereux — et contre-productif — de renoncer unilatéralement à tel ou tel élément d'une panoplie, conventionnelle ou nucléaire ; c'est au regard de l'ensemble d'un dispositif de défense, de sa cohérence générale, que s'évalue l'intérêt de chaque système.

Ces principes fondent la doctrine française : la France ne saurait, pour elle-même, y renoncer. Nul ne le lui demande sérieusement, d'ailleurs. Un adversaire éventuel saurait, ainsi, qu'en attaquant l'Europe il ne peut écarter le risque d'un passage au nucléaire. C'est ce risque qui assoit la paix

de l'Europe et les forces nucléaires françaises, et britanniques d'ailleurs, jouent à cet égard un rôle essentiel. Elles resteront au cœur du processus de dissuasion en Europe.

Mais le dispositif nucléaire doit être complété par un dispositif conventionnel crédible. Les négociations de Vienne contribueront à la stabilité de ce dispositif. L'autre voie à explorer est celle de coopérations plus nombreuses dans le domaine conventionnel : la brigade franco-allemande est le premier pas franchi en ce sens. Est-il absurde de penser qu'un jour des pans entiers de nos forces classiques seront imbriqués ?

Troisième et dernier principe : il faut parler de l'Europe avec *tous* les pays d'Europe.

La coopération européenne apparaît parfois limitée aux relations fortes qui unissent certains pays : je songe, bien sûr, aux relations franco-allemandes. Elles sont assurément au cœur de l'Europe future ; elles ne constitueront pas à elles seules l'avenir de l'Europe. C'est ainsi que je me réjouis tout particulièrement de l'élargissement de l'UEO à l'Espagne et au Portugal.

Il va de soi que tous nos pays n'ont pas les mêmes préoccupations de sécurité ; que tous n'ont pas les mêmes intérêts ; que tous enfin n'ont pas les mêmes moyens. La coopération européenne doit prendre en compte la diversité et la multiplicité des enjeux : j'espère ainsi voir grandir une véritable politique méditerranéenne de l'Europe. Mais elle doit tout autant être solidaire : nul ne peut oublier que la sécurité de l'Europe est une et globale ; nul non plus ne peut se désintéresser de l'équilibre mondial : il faut favoriser l'échange d'information sur les situations de crise ; c'est ensemble aussi qu'il nous faut aborder les problèmes particuliers que pose la prolifération des technologies militaires.

A l'Est, du nouveau¹

Quand les historiens rendront compte de l'état du monde dans la période que nous vivons, sans doute retiendront-ils les changements en Europe de l'Est comme une mutation majeure dans le destin de notre continent et dans la vie internationale.

Je ne vous rappellerai pas en détail les évolutions imprimées par la volonté de M. Gorbatchev en Union soviétique, ni les transformations en cours dans les pays d'Europe de l'Est. Chacun se souvient d'images fortes, d'événements symboliques. L'an dernier, à Paris, à l'occasion de la commémoration du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, on découvrait A. Sakharov et Lech Walesa côte à côte ; cette année, celle du Bicentenaire de la Révolution française, alors que l'esprit de 89 redevenait l'étendard des libertés, la réforme, même timide, du mode d'élection au Congrès des députés du peuple d'Union soviétique, l'annonce de la publication à Moscou des écrits de Soljenitsyne, la désignation en Pologne d'un Premier ministre issu des rangs de Solidarité, l'ouverture des frontières de la Hongrie vers l'Ouest, et bien d'autres événements considérés jusqu'ici comme impensables, nous annonçaient que les droits de s'exprimer, de circuler, de choisir ses représentants, et d'autres encore, pouvaient être reconnus au-delà de ce qu'on a appelé le rideau de fer.

Il y a là un mouvement profond, sans doute irréversible dans la mesure où il se fonde sur les aspirations des citoyens d'Europe de l'Est, même si, dans le comportement des

1. Club Convaincre, 29 septembre 1989.

pouvoirs, dans les structures sociales, dans les modes d'organisation économique, il est possible de démontrer que les changements restent partiels et lents. Car l'apprentissage de la démocratie politique et économique, l'introduction des mécanismes de marché dans des sociétés autoritaires et centralisées ne peuvent aller sans une transition ardue, qui n'exclut pas les retours en arrière. Comment réclamer l'efficacité, et l'acceptation du risque individuel, à des peuples souvent inquiets de leur identité nationale, culturelle ou religieuse, avec les conflits que cela soulève, ou trop préoccupés par les difficultés de la vie quotidienne ?

C'est pourquoi ces évolutions doivent nous inspirer à la fois l'espoir et la prudence.

Notre espoir est d'abord de parvenir à surmonter la division de l'Europe, et, au-delà, de délivrer le monde de la logique implacable de l'affrontement entre l'Est et l'Ouest, qui a envenimé tant de conflits dans les pays en développement depuis quarante ans, et souvent paralysé les efforts de paix. A cet égard, l'orientation récente de la diplomatie soviétique vers une vision plus coopérative de son rôle international, les conditions nouvelles du dialogue entre Washington et Moscou marquent la vraie sortie de la guerre froide, dont la détente, mélange de rivalité et de « condominium », avait été, trop souvent, la continuation par d'autres moyens.

En Europe, le face-à-face des blocs doit faire place à de nouveaux rapports entre des nations qui appartiennent au même espace naturel et historique, rapports dont les accords d'Helsinki avaient déjà, en 1975, esquissé la charte : sécurité pour chacune, échanges mutuellement profitables entre toutes, droits reconnus à tous les individus qui les composent.

Aujourd'hui, il faut organiser les relations entre une Europe qui se construit, à l'Ouest, et une Europe qui se redéfinit, à l'Est.

Les pays de la Communauté économique européenne ont atteint une telle proximité, dans leurs valeurs fondamentales, dans leur modèle d'organisation, dans l'imbrication de leurs économies, qu'on peut parler entre eux d'un

processus d'union, marqué par l'échéance de 1992, mais aussi porteur de nouveaux développements. S'affirmer dans le monde comme un ensemble économiquement puissant, mais aussi maître de son destin, davantage responsable de sa propre sécurité dans le cadre de l'Alliance atlantique, et promoteur de nouvelles réponses aux problèmes globaux de la planète, telle doit être leur ambition commune. Les écarts, les différences qui subsisteront avec les pays d'Europe de l'Est nous interdisent de freiner l'ambition des Douze au nom d'un ensemble plus vaste.

Il est même certain que les progrès de la construction européenne créent en Europe un pôle de stabilité, de prospérité et d'indépendance sans lequel la tentation autoritaire de l'Est serait encouragée. En revanche, la CEE, qui ne sera une forteresse pour personne, doit s'ouvrir sur ses voisins de l'Est, et compléter la tendance naturelle des échanges par la volonté de vivre ensemble.

Cet état d'esprit, c'est ce que M. Gorbatchev a résumé par la fameuse formule de la « maison commune ». Cette image comporte pour le moins une dose d'anticipation, s'appliquant à des peuples qui sont loin de vivre sous les mêmes lois, ne jouissant pas tous des mêmes libertés, et à des États dont certains, je songe à la Roumanie en particulier, s'interdisent encore à eux-mêmes de trouver leur place dans cet ensemble. Pour lui donner forme, il faut identifier les domaines dans lesquels des actions communes, une coopération équilibrée sont possibles. Le seul accroissement quantitatif des échanges et des crédits se heurte à des limites économiques évidentes. En revanche, les actions de recherche scientifique et technique, les investissements, la création de sociétés mixtes, les programmes de formation peuvent nous permettre d'accompagner les transformations économiques dont nos partenaires ressentent eux-mêmes la nécessité, et de partager avec eux l'esprit d'entreprise qui correspond à notre modèle démocratique.

Comment ne pas souhaiter aujourd'hui que la Hongrie, que la Pologne trouvent en France, en Europe, un partenariat qui leur donne confiance en l'avenir? Les accords

économiques avec la CEE, l'association aux activités du Conseil de l'Europe offrent déjà des formules appropriées, en plus des politiques de coopération bilatérale. Il faudra développer ces liens, de manière pragmatique, en étant toujours attentif aux besoins des sociétés, aux aspirations des peuples, auxquels l'échange avec l'Ouest doit apporter non des illusions ou des frustrations, mais de vraies réponses.

Sans doute cette démarche sera-t-elle longue, contrastée. Les évolutions spectaculairement rapides coexisteront avec des réaménagements progressifs. Car si une réconciliation avec l'histoire, avec la culture, commence à s'opérer dans l'effacement de divisions arbitraires entre les hommes, l'équilibre des puissances, la logique des alignements, le sort scellé de l'Allemagne vaincue demeurent des données, et ces réalités ne s'adapteront pas facilement aux mouvements des peuples.

Pour passer de la tension à la confiance en Europe, d'autres étapes restent nécessaires, en particulier dans le domaine du désarmement. Éliminer l'accumulation sur notre continent d'armes conventionnelles, avec le déséquilibre qui les caractérise, doit rester une priorité des négociations ouvertes. La dissuasion, comme garantie de la paix, est encore le seul système de sécurité sur lequel l'Europe, et en particulier la France, dotée d'une force autonome, puisse fonder son indépendance.

L'Europe s'éloigne d'un régime, celui qu'on rapporte aux accords de Yalta. Avec le temps, la possibilité d'une organisation différente s'établira peut-être.

Dans l'immédiat, le dialogue s'approfondit. En recevant M. Gorbatchev cette année, en visitant plusieurs pays de l'Est, le président de la République a placé la France en position d'interlocuteur privilégié de ces pays, parlant clair, au nom des droits de l'homme et de la paix, et agissant concrètement, pour de nouvelles coopérations. Car notre pays, par son histoire et par son destin contemporain, est appelé à jouer un rôle clef dans l'articulation politique entre l'Est et l'Ouest de notre continent.

Permettez-moi enfin de tirer une dernière conséquence de mon propos. Au moment où, à l'Est, un modèle social

bureaucratique et autoritaire, déjà discrédité par son mépris de l'individu, a fait la preuve de son inefficacité, et ne représente plus un espoir de prospérité et de dignité pour les peuples démunis, un autre modèle peut répondre aux aspirations de tous ceux qui souhaitent trouver, dans la cohésion sociale et dans la démocratie politique, le chemin du développement économique et de l'épanouissement. C'est celui que l'Europe porte en elle-même, et que définit le socialisme démocratique. C'est une attente pour des millions d'individus. Pour nous, c'est une responsabilité.

Gouverner dans l'incertitude ¹

Vous constituez depuis vingt ans un lieu de réflexions, de rencontres et de dialogue tout à fait essentiel. La diversité des origines nationales, politiques et intellectuelles de vos membres, le souci que vous avez d'entretenir un dialogue qui soit fondé sur des analyses approfondies et raisonnées, sans que les clivages d'aucune sorte soient un alibi au refus de compréhension mutuelle, vous confèrent une autorité particulière. La sympathie que j'éprouve personnellement pour cette démarche, l'intérêt que porte à vos travaux le gouvernement français me rendent particulièrement agréable la responsabilité que vous m'avez confiée d'ouvrir vos travaux.

En prenant connaissance du programme de vos travaux j'ai relevé les termes d'instabilité, désordre, complexité et incertitude. En abordant ainsi le thème de la grande transition vers la nouvelle société mondiale, vous avez exprimé le sentiment dominant de ceux qui tentent d'explorer et de préparer l'avenir, et de donner un nouvel espoir à la jeunesse du monde.

L'instabilité tout d'abord.

La croissance mondiale continue des trente années qui ont suivi la guerre a été cassée ; la croissance des uns n'est pas toujours compatible avec celle des autres et de ce fait naissent des déséquilibres auto-entretenus ; les va-et-vient monétaires sont à l'origine de flux et de reflux des capitaux et du commerce ; on voit, et c'est ce qui me frappe le plus,

1. Discours prononcé pour le 15^e anniversaire du Club de Rome, 27 octobre 1988.

se produire de véritables involutions, des sociétés qui se désindustrialisent, des pans entiers d'activité qui disparaissent dans certains pays. De plus en plus en effet le développement doit se faire sur fond de déséquilibres, de destructions ou de profondes mutations, de telle sorte qu'on ne peut progresser sans en même temps devoir liquider tout ou partie du passé.

Vous avez également choisi de traiter du *désordre* économique et financier. Indépendamment des explications qui peuvent en être données, je suis frappé par l'existence d'un tel désordre, alors même que les instruments de prévision économique et les moyens d'évaluation des conséquences des décisions de politique économique ont fait des progrès considérables. Quelles que soient les critiques que l'on peut faire des théories ou des modèles économiques, les gouvernements disposent d'instruments de pilotage leur permettant de remédier aux désordres économiques internationaux. On mesure mieux ainsi les difficultés qu'ils ont à adopter des conduites rationnelles, à participer à des stratégies coopératives permettant de maximiser la satisfaction collective. Et pourtant les progrès faits dans ce sens montrent que c'est bien la seule voie à suivre. La coopération en matière monétaire, la coordination des politiques économiques, quelque insuffisantes qu'elles soient, ont fait preuve de leur utilité.

On peut en même temps d'ailleurs constater l'incapacité des marchés à rétablir l'ordre, en théorie naturel, que certains attendent d'eux. L'imbrication des marchés des changes de toute la planète n'empêche pas les évolutions erratiques des parités monétaires ni l'écart durable des taux de change par rapport à un niveau compatible avec « les principes fondamentaux » de l'économie.

Je pense donc que le désordre économique mondial n'est ni le produit du désarroi des économistes, ni une fatalité ; j'y vois plutôt l'effet d'une insuffisante prise en charge collective des difficultés.

La complexité. Une des sources de cette complexité dans le domaine économique est le décroissement des

espaces, l'ouverture des économies. Face à une telle situation nous courons le risque permanent du conflit ou de l'immobilisme ; conflit lorsque est prise une décision qui ne peut répondre à toutes les attentes ou qui reporte les frustrations, les pénuries ou les charges d'un groupe sur un autre ; immobilisme lorsque les choix ne peuvent être faits, lorsque les intérêts contradictoires se neutralisent mutuellement.

Gouverner dans la complexité requiert une double attitude. La lucidité, c'est-à-dire à mes yeux la délimitation du champ des possibles, la reconnaissance des véritables marges de manœuvre. Mais un tel renoncement aux illusions ne doit pas conduire à la paralysie, d'où la seconde attitude complémentaire de la première et tout aussi importante, l'obstination, la détermination à rechercher les voies de déblocage ou les compromis qui permettent de progresser. La construction européenne me paraît exemplaire de cette volonté collective de ne pas se résigner devant la complexité, au sens que je lui donne d'accumulation des contraintes. La prise de conscience du gain collectif qui résultera de la réalisation du marché unique a permis de trouver un terrain d'accord et de débloquer des dossiers apparemment insolubles. Nous avons vu également cette méthode à l'œuvre lors de la négociation d'adhésion de l'Espagne ou du Portugal.

Gouverner dans l'incertitude. Nous avons fait l'expérience de la difficulté des prévisions. Ce thème de l'incertitude doit d'ailleurs être rapproché de celui de l'instabilité. Dans un monde instable, l'horizon ne peut être fixé et les gouvernements sont tentés de n'être que les gestionnaires du court terme. De ce fait, la planification a été remise en cause, car risquant de figer les choix, alors que l'environnement économique peut brutalement subir de brutales transformations. Et, en effet, l'évolution des prix de l'énergie entre 1974 et aujourd'hui est la preuve de la difficulté de tous les calculs de rentabilité à long terme.

Cette vision pessimiste à l'excès et démobilisatrice doit être fortement nuancée et je vois au contraire dans

l'accroissement de l'incertitude une forte raison de travailler dans une perspective de long terme :

— Il serait vain d'espérer à long terme une disparition magique des contraintes et des menaces que nous voyons apparaître aujourd'hui. Je me souviens à ce propos d'une des critiques qui avaient été adressées au premier rapport du Club de Rome, lequel, outre les prévisions de consommation énergétique et de demande de matières premières, faisait apparaître les conséquences d'une extrapolation des taux de croissance démographique jusqu'à la fin du siècle. Celles-ci, pensait-on, étaient tellement lourdes de conséquences qu'elles ne pourraient se produire ; on sous-entendait que quelque événement catastrophique ou naturel, à défaut de mesures correctrices volontaires, assureraient un retour à l'équilibre. Refuser de prendre en considération des extrapolations pour la simple raison qu'elles conduisent à une situation insoutenable ne me paraît pas de très bonne méthode. Et je pense que vous aviez, par vos prévisions, joué un rôle normatif extrêmement positif qui a été mal compris. L'avenir n'est certainement pas prévisible, mais ce que nous connaissons des difficultés présentes doit au contraire nous inciter fortement à rechercher des réponses, qui supposent une réaction volontariste et qui ne produiront leurs effets qu'à long terme.

— L'incertitude de l'avenir ne peut d'ailleurs qu'être accrue par le refus des gouvernements de gérer l'avenir. Les demi-mesures du gouvernement américain face aux déficits budgétaire et commercial, qui sont une des causes des déséquilibres que nous constatons aujourd'hui, n'alimentent-elles pas les interrogations des milieux économiques ? N'est-ce pas là la principale raison de leur perplexité et des anticipations irrationnelles qui mettent à mal les marchés financiers ? *A contrario*, la résolution affirmée clairement des douze gouvernements européens de construire un marché unique a créé une dynamique telle que les entreprises et les pays tiers le considèrent comme acquis et s'y préparent. Nous voyons bien là que l'incertitude n'est pas une fatalité mais bien souvent le reflet des hésitations et de l'indétermination.

— Enfin, et cette remarque reprend les deux précédentes : il y a des tendances lourdes que nous connaissons parfaitement. Nous connaissons les taux de croissance démographique, nous savons que les ressources pétrolières ne sont pas inépuisables, nous pouvons prévoir ce que sera le taux de chômage en Europe en l'absence de reprise saine et durable de la croissance, nous constatons que bien des pays du Tiers Monde sont en train de s'appauvrir... Ne mettons pas l'incertitude où elle n'est pas, car ce qui est incertain aujourd'hui c'est la nature de notre réponse.

J'en conclus donc que gouverner dans l'incertitude ne peut pas être un alibi à de simples gestions de court terme, c'est au contraire un motif de maîtriser les tendances de long terme, qui peuvent nous porter, si nous n'y prenons garde, à des situations que nous refusons.

Nord-Sud¹

Je pense que ce Congrès restera dans les mémoires de tous ceux qui y participent. Il est en effet étonnant à plus d'un titre.

C'est notre premier Congrès dans le Tiers Monde. En ce qui concerne le nombre de partis politiques représentés, c'est la plus forte participation de notre histoire.

Mais c'est aussi notre premier Congrès gardé par la troupe. Cela doit nous rappeler que la misère conduit au désespoir, et le désespoir à la violence. De manière plus précise cette situation comporte pour nous deux enseignements décisifs.

Le premier est que le développement agricole est toujours au cœur des problèmes d'équilibre sociopolitique du Tiers Monde, y compris l'immense et foisonnant Brésil.

Le second enseignement est que l'on ne fait pas impunément le choix du socialisme démocratique. Pas plus que les dictatures, les révolutionnaires totalitaires ne peuvent s'en accommoder. Aucun d'entre nous ici n'a le droit de se déclarer surpris : nous savions tous en venant à Lima que nous y trouverions une situation violente. Ne jouons pas les naïfs : la démocratie n'a pas le droit d'être faible. La commission d'enquête dira, et c'est essentiel, si les exigences démocratiques de consultation et de recherche des possibilités de négociation ont été remplies.

Mais je suis fort loin de penser pour ma part que le gouvernement péruvien disposait réellement de la possi-

1. Discours prononcé devant le Congrès de l'Internationale socialiste à Lima, juin 1986.

bilité de choisir des solutions que nous aurions trouvées plus tolérables.

C'est dans ce contexte que nous délibérons. Et nous avons en fait à notre ordre du jour tous les problèmes du monde, plus un.

Tous les problèmes du monde : la paix ou la guerre, la vie ou la mort, la famine ou le développement, le totalitarisme ou la démocratie, et tous les conflits régionaux qui en découlent.

Plus un : le nôtre. Qui sommes-nous ? Qu'est-ce que le socialisme démocratique ? A-t-il quelque chose à apporter au monde, au service de la paix et du développement ?

Notre déclaration de principe est en cours de réécriture. Je voudrais ici, à propos des problèmes que l'on appelle Nord-Sud, soutenir que les lignes de force d'une véritable politique à long terme de développement ne sont pas contingentes, conjoncturelles ou empiriques mais qu'elles découlent au contraire très directement des valeurs fondamentales qui sont les nôtres, dès l'instant que nous savons en donner une définition exigeante et précise.

Les enjeux du court et du moyen terme

Ces enjeux sont au nombre de trois : la dette, les négociations commerciales, l'aide publique au développement.

De la dette, et contrairement à mon projet initial, je parlerai peu. Le problème est décisif mais je suis d'accord avec le projet de document qui nous est soumis. Avec ses diverses dispositions — stérilisation d'une partie de la dette, traitement préférentiel des taux d'intérêt, limitation des remboursements à un certain pourcentage des exportations et création de l'Organisation internationale de la dette —, ce texte va faire frémir nos gouverneurs de banques centrales et le conseil d'administration du FMI. Je suis cependant persuadé qu'on ne peut pas faire à moins, non seulement pour des raisons tenant à la situation des pays endettés, mais aussi à cause de ce que sont les responsabilités de cette situation. Il est indéniable que beaucoup de gouvernements du Tiers Monde ont été d'une évidente légèreté dans l'acceptation d'un endettement

excessif. Mais il est encore plus indéniable que les pays développés ont fait n'importe quoi, qu'ils ont laissé leurs banques pousser sans mesure, dans le seul appât du gain sans réfléchir à l'avenir, à une consommation de crédits insoutenable. Devant l'évidence de cette coresponsabilité, il est bien clair que le coût doit être partagé, et notre document dit à peu près comment.

Le deuxième enjeu touche les négociations commerciales qui commencent très bientôt au GATT à Genève. Elles sont décisives pour tous, et notamment pour les pays du Tiers Monde. Mais d'ordinaire, au GATT, on parle des droits de douane mais pas des restrictions quantitatives, encore moins des normes ou des standards, et surtout pas d'une organisation concertée des marchés. Ce dont les pays du Tiers Monde ont pourtant le plus besoin, c'est de prix convenables et stables pour leurs exportations agricoles ou minières. De cela, il risque fort de ne pas être question.

Le troisième enjeu du court-moyen terme touche l'aide publique au développement. Non seulement elle est très insuffisante dans sa masse, mais elle est en baisse constante depuis plusieurs années, et surtout elle est dans son contenu très largement inadaptée. Rares sont les cas où plus de 15 à 20 % de son montant arrive effectivement au producteur de base, et plus rares encore les cas où cette aide lui arrive dans des conditions effectivement créatrices d'un épanouissement et d'un mieux-être durable. De plus, ce problème des objectifs et des contenus de l'aide au développement devrait être traité en relation étroite avec les perspectives tracées par les négociations commerciales, et avec les solutions trouvées au problème de la dette.

Or, nulle part ces problèmes ne sont traités ensemble. Aucune de nos administrations nationales, au Nord comme au Sud, et surtout pas l'administration américaine qui ne pense qu'aux infiltrations soviétiques, n'a la moindre capacité d'élaborer sur cet ensemble de problèmes une pensée synthétique. C'est d'autant plus grave que la seule évidence indiscutée est justement le fait qu'il n'y a pas d'autre solution au problème de la dette et du sous-développement qu'une croissance équilibrée.

Pour améliorer la situation et ouvrir des perspectives

favorables, il faudra beaucoup d'habileté diplomatique, beaucoup de dynamisme et de ténacité politique, mais surtout un immense effort d'intelligence économique et politique.

Traiter de ces problèmes au moment où nous réécrivons notre déclaration de principe m'apparaît donc comme un défi que l'Internationale socialiste doit relever.

Les blocages du développement

Pour y voir plus clair, il faut analyser rapidement les blocages de développement.

Je ne parlerai pas ici, parce que le temps me manque, et par courtoisie, d'un problème décisif, qui est celui de la mauvaise qualité d'un certain nombre de gouvernements. L'incompétence, le parasitisme et la concussion ne sont hélas pas le monopole des dictatures. Il est des cas où les situations ainsi créées bloquent radicalement tout développement, quels que soient les éventuels appuis extérieurs.

Mais au-delà de ce problème, il faut questionner les modèles de développement qui s'offrent au Tiers Monde.

Le modèle soviétique d'organisation sociale a longtemps fasciné. Mais son mauvais fonctionnement commence à être mieux connu jusque dans le Tiers Monde. Sans parler de la Tchécoslovaquie, naufragée aujourd'hui alors qu'elle était à la pointe du développement européen il y a quarante-cinq ans, ni de l'URSS toujours incapable de nourrir correctement sa population alors qu'elle dispose en quantités énormes de terres les plus riches du monde, les exemples de Cuba et du Viêt-nam sont là pour montrer que le modèle soviétique de développement ne répond pas aux besoins. Je crois qu'il y a à cela trois raisons qui s'enchaînent les unes aux autres.

Premièrement, la propriété collective généralisée des moyens de production et d'échange pose finalement beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout, ou est censée résoudre. Nul ne sait la gérer.

Deuxièmement, l'expérience communiste montre que, même si cela ne nous fait pas plaisir, la motivation à produire fondée sur l'intérêt personnel est irremplaçable. Il

faut naturellement la contrôler et la limiter, mais la supprimer revient à paralyser toute une société.

Troisièmement et finalement, il n'y a pas de vie sans compétition. Les biologistes nous l'ont appris de la vie animale ou même végétale. C'est aussi vrai de la vie économique.

J'ai envie de dédier tout particulièrement ces quelques réflexions à nos camarades nicaraguayens. S'ils les comprennent et les acceptent suffisamment à temps, leur courage et leur ténacité porteront leurs fruits dans un pays rénové. Sinon...

Mais le Tiers Monde sait tout cela de mieux en mieux. Aussi est-il bien davantage confronté au modèle capitaliste.

Avez-vous remarqué, camarades, que l'Internationale socialiste est mal à l'aise avec ce mot ? Le mot capitalisme n'apparaît plus dans nos textes. On tourne autour d'une réalité qui gêne. Pourquoi ? La vérité est que nous avons du mal à digérer cette découverte fondamentale qu'il n'y a pas d'économie saine sans marché. Et cela sans doute parce que nous n'avons pas établi en commun de corpus théorique des moyens de contrôler le marché et d'y imposer les exigences, qui ne lui sont pas naturelles, de la justice sociale.

A l'état brut le modèle capitaliste de développement engendre des conséquences redoutables.

La tendance à l'oppression sociale et à la surexploitation du travail y est sans autre limite que la résistance de forces sociales organisées. Les systèmes de droit peuvent y aider, mais ils ne sont mis en œuvre que s'il y a des forces sociales pour s'en servir.

Le capitalisme a d'autre part une forte tendance spontanée au développement inégal, à ce que l'on appelle de plus en plus la société duale. Le cas de l'Iran était exemplaire, et cela a naturellement explosé. Mais c'est aussi aujourd'hui le cas de l'Inde, du Mexique ou du Brésil. Seul le contexte culturel en fait des situations potentiellement moins graves.

Enfin, au niveau international, le libre-échange est purement et simplement la loi du plus fort. Le sous-développement industriel de l'Amérique latine, résultat de l'énorme pression des sociétés américaines pour interdire

toute protection douanière d'industries débutantes, en est la preuve manifeste.

C'est donc un modèle différent dont le Tiers Monde a besoin. Mais avant de l'esquisser et pour pouvoir le faire, il faut questionner une troisième forme sociale souvent prise comme référence. Je veux parler de l'État.

Il y a à ce sujet dans le très important discours du président Alan Garcia des remarques de la plus haute importance. Il nous faudra les relire.

Commençons par le dernier avatar. Le modèle social démocrate le plus achevé est celui d'une redistribution sociale intense effectuée centralement par l'État. Nous voudrions tous la préserver là où elle est établie, et la créer là où elle ne l'est pas. Or la crise mondiale, qui va compter bientôt deux décennies, se traduit par des demandes d'allocations, de subventions et d'aides accrues, en même temps que par un net ralentissement de la croissance, sinon une baisse, des ressources des États. La crise mondiale est surmultipliée dans les finances publiques. Nous ne pouvons plus compter sur l'État comme agent central et quasi exclusif du développement. C'est évidemment décisif. Mais il y a dans l'extension de la puissance étatique d'autres conséquences plus permanentes et largement dommageables.

Par l'héritage d'un marxisme mal digéré, nous socialistes avons largement vécu avec l'idée que l'argent était la source exclusive des dominations arbitraires et illégitimes. Or c'est faux : le pouvoir d'État peut en être aussi la source, et le président Garcia nous l'a fort bien rappelé. Il faut donc des contrepoids puissants, à chercher dans l'équilibre des pouvoirs, dans l'autonomie des productions comme dans celle des communes ou des régions.

Plus précisément, un monopole excessif du pouvoir par l'État central engendre à peu près inévitablement :

— une sclérose de la société par prolifération bureaucratique et, de ce fait, lenteur des décisions ;

— la concussion dès l'instant que se multiplient les répartitions administratives du sol, des denrées ou des droits d'exercice de telle ou telle activité et que la classe bureaucratique est suffisamment forte pour résister à la pression des autres couches sociales ;

- la prolifération urbaine par l'attrance de familles, voire de tribus entières, vers les emplois de fonctionnaires ;
- la création d'aspirations sociales produites par le niveau de vie des cadres de l'État, non compatibles avec le niveau de développement de bien des pays ;
- enfin un écrasement des campagnes par les villes, produit du mépris généralisé dans lequel les fonctionnaires centraux tiennent les paysans, en quelque pays que ce soit ; les politiques de prix et les politiques fiscales visent à favoriser la ville aux dépens de la campagne.

Coll. MichelRocard.org

Table

| | |
|---|---|
| PRÉFACE : <i>Un pays comme le nôtre</i> | 7 |
|---|---|

I. Valeurs du socialisme

| | |
|---|----|
| - La gauche et la droite, <i>Lille, 21 janvier 1988</i> | 23 |
| - Valeurs et références, <i>Les Arcs, 5 septembre 1986</i> | 25 |
| - Démocratie européenne et Révolution française, <i>UNESCO, 19 mai 1989</i> | 38 |
| - Socialisme et social-démocratie, <i>Québec, 29 novembre 1986</i> | 44 |
| - L'heure du socialisme démocratique, <i>Stockholm, 21 juin 1989</i> | 51 |

II. La Nouvelle-Calédonie

| | |
|--|----|
| - La mission du dialogue, <i>Assemblée nationale, 25 juin 1988</i> | 63 |
| - Communiqué sur l'accord intervenu à propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, <i>26 juin 1988</i> | 64 |
| - Le développement économique, <i>Nouméa, 26 août 1988</i> | 66 |
| - Le temps du partage, <i>Nouméa, 26 août 1988</i> | 72 |
| - « Il faut d'abord se mettre au travail », <i>Poindimie, 27 août 1988</i> | 81 |
| - L'éducation, clef du développement, <i>îles Loyauté, 26 août 1988</i> | 86 |
| - Hommage aux pèlerins de la réconciliation, <i>Nouméa, 7 mai 1989</i> | 89 |

III. Gouverner

| | |
|--|-----|
| - « L'art de gouverner », <i>Les Arcs</i> , 5 septembre 1986 | 97 |
| - L'État régulateur, <i>Lille</i> , 22 janvier 1988 | 98 |
| - Lettre aux ministres, 25 mai 1988 | 100 |
| - Cinq priorités, <i>Clubs Convaincre</i> , 20 janvier 1988 | 111 |
| - La démocratie du quotidien, <i>Assemblée nationale</i> , 29 juin 1988 | 115 |
| - La « cage d'escalier », <i>Vienne</i> , 23 février 1989 | 127 |
| - Le pilotage économique, <i>World Economic Forum</i> , 25 juin 1989 | 128 |
| - « Faire payer les riches », <i>Forum de « L'Expansion »</i> , 7 juin 1988 | 130 |
| - Le pacte de croissance, <i>Risoul</i> , 1 ^{er} septembre 1989 | 132 |
| - « On ne gère jamais trop », <i>Comité directeur du PS</i> , 1 ^{er} juillet 1989 | 137 |

IV. Grands chantiers

| | |
|---|-----|
| <i>Transformer les rapports sociaux</i> | 145 |
| - Actualité de l'autogestion, « <i>Droit social</i> », janvier 1988 | 145 |
| - « Moderniser l'entreprise, oui, mais avec les salariés », <i>Forum des comités d'entreprise</i> , 27 septembre 1988 | 147 |
| - Réconcilier l'économique et le social, <i>Journées prospectives du journal « Le Monde »</i> , 11 octobre 1988 | 153 |
| - La modernisation négociée, <i>World Economic Forum</i> , 25 juin 1989 | 161 |
| <i>Transformer l'État</i> | 163 |
| - L'État moderne, c'est l'État efficace, <i>Manager de l'année</i> , 20 octobre 1988 | 163 |
| - Le renouveau du service public, <i>Assemblée nationale</i> , 9 décembre 1988 | 165 |
| - Lettre aux présidents des entreprises publiques, 28 juillet 1989 | 170 |

| | |
|--|-----|
| <i>Transformer la société.</i> | 173 |
| – Inégalités, <i>Conflans-Sainte-Honorine, 19 juin 1989</i> | 173 |
| – « Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? », <i>6 octobre 1988</i> | 176 |
| – Sur les immigrés, <i>Assemblée nationale, 6 juin 1989</i> | 180 |
| – La nation et son école, <i>Limoges, 8 décembre 1988</i> | 189 |
| – Le crédit-formation, <i>UIMM, 26 avril 1989</i> | 198 |
| – La justice au service des justiciables, <i>Bordeaux,</i> <i>27 juin 1989</i> | 201 |
| – Arrêter l'hécatombe sur les routes, <i>Discours aux</i> <i>préfets, 3 juillet 1989</i> | 202 |
| – Les droits des femmes, <i>12 mars 1988</i> | 207 |
| – Changer la ville, <i>7 février 1989</i> | 216 |
| – Les enjeux de la recherche, <i>Faculté des sciences</i> <i>d'Orsay, 27 janvier 1988</i> | 221 |
| – La France et ses entreprises, <i>Paris, 24 septembre</i> <i>1989</i> | 226 |

V. L'organisation de la planète

| | |
|--|-----|
| – Une France qui gagne dans une Europe unie, <i>Paris,</i> <i>15 avril 1989</i> | 237 |
| – Une Europe ouverte, <i>Paris, 20 octobre 1988</i> | 247 |
| – Les choix stratégiques de la France, <i>Institut des</i> <i>hautes études de la Défense nationale, 7 septembre</i> <i>1989</i> | 254 |
| – Les principes de l'Europe de la défense, <i>Institut des</i> <i>hautes études de la Défense nationale, 15 novembre</i> <i>1988</i> | 264 |
| – A l'Est, du nouveau, <i>Club Convaincre, 29 septembre</i> <i>1989</i> | 267 |
| – Gouverner dans l'incertitude, <i>Paris, 27 octobre 1988</i> | 272 |
| – Nord-Sud, <i>Lima, juin 1986</i> | 277 |

IM.P. BUSSIÈRE À SAINT-AMAND (CHER).
DÉPÔT LÉGAL NOVEMBRE 1989. N° 11496 (9843).

Coll. MichelRocard.org

Un pays comme le nôtre

La « méthode Rocard » ? Le dialogue comme outil, l'autonomie comme principe, la durée comme exigence.

Ce n'est pas une voie aisée, mais je ne pense pas qu'il y en ait d'autre pour des socialistes qui veulent créer les conditions de la liberté de tous et d'une vraie égalité des chances pour chacun.

Ce n'est pas parce que le politique maîtrise enfin sa prétention toujours renaissante à détenir la vérité de l'histoire qu'il lui faut renoncer à sa seule vraie tâche, qui est d'accroître la justice.

Michel Rocard



9 782020 114967

Seuil, 27 r. Jacob, Paris 6
ISBN 2.02.011496.8 / Imp. en France 11.89

